LES REGLES DE L'EDUCATION DES ENFANS,

OÙ IL EST PARLÉ EN DÉTAIL

DE LA MANIERE dont il ſe faut conduire, pour leur inſpirer les ſentimens d'une ſolide pieté; & pour leur apprendre parfaitement les belles Lettres.

TOME I.



D. S. R. Sig. Principe di Montafia

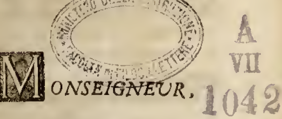
A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, ruë S. Jacques, à l'Image S. Paul.

M. DC. LXXXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

NULLUM afferre Reipublicæ munus majus aut melius possumus, quàm ut erudiamus Juventutem; iis præsertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrænanda atque coërcenda sit. *Cicero Orat. 3. in Verrem.*



A SON ALTESSE EMINENTISSIME
MONSEIGNEUR
LE CARDINAL LANTGRAVE
DE FURSTEMBERG,
Evesque & Prince de Strasbourg.



*M*ONSEIGNEUR,

Dans l'engagement où je me suis trouvé de donner au Pu-

blic les Regles de l'Education des Enfans, j'ay esté porté par tant de considerations à les presenter à V. A. E. qu'il ne m'a pas esté libre de balancer, ou de deliberer le moins du monde.

Ce sont les Regles, MONSEIGNEUR, *que je m'estois proposé de suivre dans la conduite de Messieurs vos Neveux, dés que V. A. E. me fit l'honneur de m'en confier le soin.*

Comme je les ay puisées dans les plus vives sources des Saintes Ecritures & des Peres de l'Eglise; j'ay lieu de croire, MONSEIGNEUR, *qu'elles seront bien reçûës du Public;*

quand on les verra autorisées par une personne d'un goût aussi exquis, & d'un discernement aussi juste pour toutes choses, qu'est celuy de V. A. E.

L'experience vous a appris il y a long-temps, MONSEIGNEUR, *que les meilleures raisons ne font souvent aucune impression sur l'esprit des personnes âgées, qui ont sucé l'erreur avec le lait, & qui y ont esté confirmées par les mauvais exemples qu'elles ont toûjours eus devant les yeux. Et* V. A. E. *est tres-persuadée que c'est à la bonne éducation des Enfans qu'il faut principalement s'attacher; en leur inspirant*

dés leurs plus tendres années, une ſolide piété envers Dieu, & une reſpectueuſe ſoûmiſſion envers leur Souverain.

C'eſt dans ces ſentimens, MONSEIGNEUR, *qu'on voit V. A.* E. *travailler avec tant de fruit dans ſon Dioceſe; & particulierement dans la ville de Straſbourg, que l'avantage de ſa ſituation, la multitude de ſes habitans, & leurs grandes richeſſes avoient renduë comme le rempart des Heretiques.*

Ils y avoient, MONSEIGNEUR, *renverſé tous les Autels; & V. A.* E. *les releve. Ils en avoient abbattu,*

ou pillé les Eglises ; & V. A. E. les fait rebastir, ou y fait faire des embellissemens qui seront des marques éternelles de sa piété, aussi bien que de sa magnificence. Ils y avoient aboli par-tout le culte divin ; & V. A. E. le rétablit. Enfin, MONSEIGNEUR, *ils en avoient chassé tous les Pasteurs, & dispersé entierement le troupeau du Seigneur ; & V. A. E. le rassemble, & met son principal soin à former des Ecclesiastiques, qui puissent éclairer les Fideles par les lumieres de leur science, & les édifier par la pureté de leurs mœurs.*

Ce sont ces considerations,

MONSEIGNEUR, *qui jointes à l'éclat de vostre illustre naissance, & aux services importans que V. A. E. a rendus depuis 30. ans à l'Estat & à l'Eglise, ont contribué à vous faire proposer à Sa Sainteté par nostre Invincible Monarque, pour remplir une des plus éminentes places de l'Eglise.*

Ce sont aussi les mesmes considerations, MONSEIGNEUR, *qui ont porté l'un des plus dignes Pontifes qui ait occupé le Saint Siege depuis long-temps, à accorder à Sa Majesté avec tant de joye une demande si juste & si avantageuse.*

En effet, MONSEIGNEUR,

que ne doit point attendre Sa Sainteté des lumieres & de l'experience consommée de V. A. E. aprés l'avoir vû travailler avec tant de bonheur & de succés à la conclusion de la derniere Paix, & au repos de toute l'Europe? N'a-t elle pas sujet d'esperer que V. A. E. continuëra de s'employer avec le mesme zele & avec la mesme ardeur au rétablissement de la veritable Religion, & à faire triompher par-tout la verité, & regner JESUS-CHRIST?

Je m'estimerois heureux, MONSEIGNEUR, *si ce petit Ouvrage, que je me donne l'honneur de presenter à V. A. E.*

pouvoit estre aussi utile au Public, que je le souhaite. Au moins ay-je lieu de me réjoüir qu'il m'ait fait naistre une si favorable occasion de vous donner cette marque publique de ma reconnoissance, & du profond respect avec lequel je suis, & je feray gloire d'estre toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

De V. A. S.

Le tres-humble & tres-obeïssant serviteur COUSTEL.

PREFACE

COMME nous ne ſommes pas à nous-mêmes, MON CHER LECTEUR, mais à Dieu & à ſon Egliſe ; chacun doit tâcher de la ſervir dans ſon état, & ſelon les dons qu'il a reçûs du Ciel.

Il n'appartient qu'aux grands genies, comme parle S. Jerôme, d'offrir de l'or, de l'argent, & des pierres précieuſes pour l'ornement du Tabernacle : & c'eſt un grand bonheur pour les autres de pouvoir au moins preſenter des poils de chévres & des peaux pour le couvrir. *Hier. in Prologo Galeato.*

La divine Providence m'ayant engagé dés ma jeuneſſe à l'éducation de quelques enfans de

qualité ; je me crûs obligé, pour apprendre les plus essentiels de mes devoirs, de lire avec assez d'application la plufpart des livres qui avoient été faits sur la maniére dont il se faut conduire en ces sortes d'emplois ; & j'en fis des extraits & des remarques pour mon usage particulier.

Je vous les presente icy, MON CHER LECTEUR ; & je fais ce que les Historiens rapportent que fit autrefois un des plus grands Capitaines de la Gréce, lequel ne pouvant dire de bouche aux Ioniens plusieurs choses qu'il jugeoit leur estre utiles, s'avisa de les faire graver sur un rocher, devant lequel il présumoit qu'ils passeroient. Je mets, dis je, icy sur le papier ces remarques & ces observations, qu'une assez longue experience m'a fait faire, & que je présume pouvoir estre utiles au

Herodote, l. 8. Justin, l. 2.

Themistocle.

moins à quelques-uns de ceux qui entrent en de pareils engagemens, si ce Livre vient à leur tomber entre les mains ; & à l'imitation des Pilotes, qui retournent des grands voyages qu'ils ont faits dans les païs éloignez, je montre icy les routes que j'ay suivies, & les écueils qu'il faut éviter, pour arriver heureusement au port d'une veritable érudition, auquel doivent tendre les études.

Je sçay bien, MON CHER LECTEUR, que plusieurs habiles gens ont déja traité ce même sujet ; mais comme il est d'une tres vaste étenduë, l'on peut s'y prendre de si differentes maniéres, qu'on ne s'y rencontre presque point.

Pour moy, j'ay crû devoir descendre à un grand détail, pour rendre ce Livre utile à tout le monde.

Il pourra servir aux parens comme de miroir, pour leur faire remarquer les fautes qu'ils font assez souvent dans leur conduite.

Les Enfans y apprendront quelles sont leurs principales obligations envers Dieu, envers eux-mêmes, & envers le prochain.

Les Precepteurs y verront quelle est l'étenduë de leurs devoirs; & de quelle maniére ils doivent s'y prendre; non seulement pour avancer dans les belles Lettres ceux qui sont confiez à leurs soins; mais aussi pour leur inspirer une solide pieté, & les former dans la politesse.

Enfin, j'espere que toutes sortes de personnes y trouveront des maximes tres-salutaires, que j'ay tirées des saintes Ecritures, & des Peres de l'Eglise; & principalement de S. Augustin,

de S. Jean Chryfoftome, de S. Gregoire, & de S. Bernard.

Et pour ce qui regarde les belles Lettres, j'ay pris dans Ciceron, Quintilien, & Plutarque, qu'on fçait être les plus judicieux Auteurs de l'Antiquité, ce que j'ay crû pouvoir fervir à mon fujet.

L'autorité d'Erafme & de Vivés, dont je me fuis quelquefois fervi, m'a paru devoir être d'autant plus recevable en ces fortes de matieres, qu'on fçait qu'ils y ont paffé pour les plus habiles gens de leur fiécle.

Si j'ay quelquefois confondu le nom de Maîtres & de Precepteurs, il n'eft pas mal aifé de diftinguer ce qui eft propre à celuy qui n'a que deux ou trois Enfans à conduire, d'avec celuy qui en a quarante ou cinquante.

Quand je parle auffi de certai-

nes choses qui ne conviennent qu'à des personnes déja mariées ; l'on voit bien que des enfans ne demeurent pas toûjours dans la foiblesse de cét âge ; & que c'est dans la jeunesse qu'il leur faut donner les instructions qui doivent servir comme de base & de fondement à la conduite de toute leur vie.

Rien n'est si different que les goûts des hommes ; & il est impossible de plaire à tous en même temps. Quelques-uns ont souhaité que je misse icy plus de passages Latins que je pourrois, parce qu'ils servent le plus souvent de preuve à ce que j'avance. Cela déplaist aux autres, parce que la suite du discours en est interrompuë. Pour satisfaire tout le monde, j'ay presque toûjours mis ou la Traduction entiere, ou du moins le

sens des passages Latins que je cite, que ceux qui n'entendent pas cette langue, peuvent passer.

Au reste, MON CHER LECTEUR, si faute de lumiere ou d'exactitude, j'ay avancé quelque chose qui merite la censure de ceux qui sont plus clairvoyans que moy, je n'auray, par la grace de Dieu, aucune peine, ou de corriger ce que je n'auray pas dû dire, ou ce que j'n'auray pas dit en la maniére qu'on l'auroit souhaité; & je me croiray toûjours tres-obligé à ceux qui auront la bonté de me donner sur cela leurs avis. Je sçay bien que tout ce qui part de la main ou de l'esprit des hommes, porte toûjours des marques de sa foiblesse; & je suis trop convaincu de la mienne, pour en pouvoir douter, ou pour en estre surpris.

Il ne me reste donc plus, MON

CHER LECTEUR, si vous me sçavez quelque gré de ce petit travail, qu'à vous demander part en vos prieres ; pouvant dire avec bien plus de raison, que n'en avoit le Grand S. Gregoire : *Perfectum depinxi hominem pastor fœdus ; aliosque ad perfectionis littus dirigo, qui adhuc in delictorum fluctibus versor.*

In fine Pastor.

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.



APPROBATION DES *Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris.*

L'Education des enfans, dont on donne icy des regles, est un employ où il est important de se bien conduire. Ce Livre, que nous avons lû exactement, traite cette matiere avec beaucoup d'étenduë. Il va mesme plus loin que le titre ne semble promettre ; puisqu'il renferme les maximes les plus necessaires de la vie chrestienne, de la vie privée, & de la societé. C'est ce qui nous fait esperer qu'il sera tres-utile à toutes sortes de personnes. Nous pouvons ajoûter encore, que l'expression nette & facile jointe à l'érudition qui y paroist, en rendront la lecture & plus aisée & plus agreable. C'est à quoy nous invitons le public, asseûrant d'ailleurs que nous n'y avons rien trouvé qui ne soit conforme à la foy de l'Eglise & aux bonnes mœurs. Tel est nostre jugement. Fait à Paris ce 7. Janvier 1687.

Roulland.

Denis.

Desmoulins.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy donné à Versailles, en date du sixiéme jour de Juillet 1686. signé, AKAKIA, il est permis au sieur COUSTEL de faire imprimer un livre, qu'il a composé, intitulé, *les Regles de l'Education des Enfans, où il est parlé en détail de la maniere dont il s'y faut conduire, non seulement pour leur apprendre les belles Lettres; mais aussi pour tascher de leur inspirer les sentimens d'une veritable & solide pieté*, pendant l'espace de dix années, avec défense à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'en imprimer, vendre, ny debiter pendant ledit temps, sans le consentement de l'Exposant, sous peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages, & interests.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1655. & celuy du Conseil Privé du Roy du 15. Fevrier 1665. Signé, ANGOT.

Ledit sieur COUSTEL a cedé & transporté son Privilege à ESTIENNE MICHALLET, pour en joüir en la maniere dont ils sont convenus ensemble.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 20. *Fevrier* 1687. *Les Exemplaires ont esté fournis.*

Fautes à corriger.

PAge 10. *l.* solide. page 12. *à la marge*, *l.* Expos. attribuée à Saint Gregoire. p. 27. *ostez*, au sacrement du mariage. 63. *l.* faire camper. 71. luy auroit fait éviter, *l.* il auroit évité. 83. bons Catholiques, *l.* Chrestiens. 84. sous, *l.* dans. 92. Juvenal dit, *l.* fait aussi dire à un Maistre que ce qu'il y a à gagner dans cét employ, est seulement, &c. 113. *l. Cruda adhuc studia in forum propellunt, & qui pueri ludunt in scholis, juvenes ridentur in foro.* 120. *au lieu de* Ch. VIII. *lisez*, Ch. X. *& continuez ainsi pour la suite.* 130. Germanicus, *l.* Britannicus. 133. *l. ut legat Historias*, &c. Juv. sat. 7. 153. *ligne* 9. *ajoûtez*, Je vous diray, &c. 158. *l. circumagenda.* 227. vous fait la grace, *l.* vous a fait. 219. *l. continuo.* 240. *l. monendo.* 248. S. Marc. *l.* S. Luc. 264. de sa face, *l.* de sa bouche. Creation *l.* Createur. 286. *aut aliud*, *l. illud*, sat. 8. 289. des Dieux, *l.* de Dieu. 295. *inornati*, *l. inordinati.* 307. eleveta, l. enlevata. 325. *credebant hoc, &c. l.* sat. 13. *l. se seducit.* 331. *l.* rehaussement. 336. *funesta*, *l. honesta.* 367. Je ne parle pas icy, *l.* Je ne parle donc icy que de ceux.

Tome I.



LES REGLES DE L'EDUCATION DES ENFANS.

LIVRE PREMIER,

Où il est parlé de plusieurs choses, qui la regardent en general.

CHAPITRE I.

Ce qu'on entend par le mot de l'Education des enfans, & en quoy elle consiste.

ON peut remarquer deux differentes naissances dans un Chrestien; l'une corporelle, qu'il tire d'Adam par ses parens; & l'autre spirituelle, qu'il tire de Jesus-Christ par le Baptesme. *Aug. ep. 57.*

Le Prophete Royal parle de la premiere, lorsqu'il dit, que *sa mere l'a conçû dans l'iniquité & dans le peché.* *Ps. 50.*

Et S. Jean parle de la seconde, quand il nous apprend, que *Dieu a donné le pouvoir d'estre faits ses enfans à tous ceux qui croyent en son nom, & qui ne sont pas nez du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme; mais de Dieu mesme.*

Ican. c. 1. v. 13.

Nous recevons la lumiere de la raison pour guide dans la premiere naissance; mais cette lumiere a esté tellement obscurcie par le peché de nôtre premier pere; & elle est environnée de si épaisses tenebres, qu'elle ne peut plus nous conduire avec assûrance dans toutes nos démarches.

La Foy devient nôtre conductrice dans la seconde. C'estpourquoy nous sommes obligez en qualité de Chrétiens d'agir toûjours selon ses maximes; afin de pouvoir porter en nous l'image du second Adam qui est celeste, comme nous portions auparavant celle du premier, qui a esté formé de la terre.

Aug. Ep. 38.

Outre que nous contractons par cette premiere naissance le peché originel qui nous rend ennemis de Dieu; nous devenons encore sujets à toutes les miseres qu'Adam a attirées sur tous ses enfans par sa desobeïssance, & à la mort qui en est la suite, & la plus gran-

de punition dans l'ordre naturel.

Mais la renaissance nous délivre heureusement de ce peché, & nous rendant enfans de Dieu par la grace de l'adoption, elle nous donne droit au ciel, & aux biens eternels, que JESUS-CHRIST nous a meritez par l'effusion de son sang.

C'est par rapport à ces deux differentes naissances, que je distingue ici deux sortes d'éducations; l'une profane & Payenne, & l'autre sainte & Chrestienne.

Nous voyons dans les Histoires, que les Payens qui n'avoient que le monde en vûë, prenoient neanmoins tout le soin possible de faire instruire leurs enfans dans les belles lettres; parce qu'outre qu'elles sont un des plus beaux ornemens de l'ame, elles leur estoient aussi fort utiles dans la societé civile, pour acquerir de l'honneur & des biens.

Mais comme les lumiéres des Chrétiens doivent estre bien plus vives, & plus pures que celles des Payens; ils doivent s'élever au dessus de la terre, pour ne regarder que le ciel; au dessus des hommes, pour ne regarder que Dieu; & au dessus du temps, pour ne

regarder que l'eternité.

Ils doivent, dis-je, se mettre bien plus en peine de rendre leurs enfans agreables à Dieu par la piété & la vertu, qu'aux hommes par l'éclat d'une vaine science.

La piété donc & la vertu doivent faire l'essentiel de l'éducation de leurs enfans; & les belles lettres n'en doivent estre considerées que comme l'accessoire. Et au-lieu que les Payens ne s'appliquoient qu'à rendre leurs enfans habiles; la passion des Chrétiens doit estre de les rendre gens de bien, & vertueux.

Gregor. Naz. or. 20. Saint Gregoire de Nazianze distingue ainsi ces deux sortes d'educations dans le bel Eloge qu'il fait de S. Basile,

» Je croy, dit-il, que les personnes
» qui ont un peu d'esprit, conviennent
» avec moy en ce point, qu'entre tous
» les biens du monde, la bonne instru-
» ction tient assûrément le premier lieu.
» Mais quand je parle de la bonne in-
» struction, je n'entends pas celle qui est
» parmi nous autres, laquelle est sans
» doute la plus excellente, puisqu'on n'y
» regarde que le salut de l'ame, & la
» beauté des choses qui sont infiniment
» élevées au dessus de la raison, sans

mesme avoir égard à l'éloquence : « mais je parle aussi de l'instruction ex- « terne, qui n'a pour but que les scien- « ces profanes, laquelle plusieurs Chre- « tiens font mal de mépriser, parce qu'- « ils la croyent dangereuse, & qu'ils « s'imaginent qu'elle empesche l'appli- « cation qu'ils doivent avoir à Dieu. Et « en effet, comme nous ne devons pas « mépriser le ciel & la terre, sous pre- « texte qu'il y a eu autrefois des hom- « mes assez impies pour les adorer, & « pour rendre à des creatures l'honneur « qui n'est dû qu'au Createur : ainsi il « faut considerer ceux qui méprisent & « qui blâment les sciences humaines, « ou comme des insensez, ou comme « des ignorans qui souhaiteroient que « chacun leur ressemblast, afin que leur « ignorance demeurant cachée, person- « ne ne fust capable de les confondre. «

Par le mot d'éducation, je n'entends donc pas icy le soin que les parens prennent du corps de leurs enfans, à quoy la nature les porte assez d'elle-mesme, comme elle y porte aussi tous les animaux: mais j'entends celuy qu'ils sont obligez de prendre de leurs ames, & d'en cultiver les deux principales facultez, qui sont l'esprit, & la vo- Cic. l. 1. de Offic.

lonté : l'esprit, en leur faisant apprendre les belles lettres ; & la volonté, en les formant dans la vertu. *Ut verè sis pater, totus tibi curandus est filius ; eique parti debetur prima ac præcipua cura, quâ pecudibus antecellit, & ad Numinis similitudinem proximè accedit.*

Eras. de pueris statim ac liber. instit.

Les Payens mesmes se la proposoient en leur maniére : car nous voyons dans Elien, que les Messeniens chasserent de leur ville les Philosophes Epicuriens, parce qu'ils corrompoient l'esprit des jeunes gens par leurs mauvaises instructions.

Ælian. l. 9. c. 12.

Valere Maxime nous apprend aussi, que les Lacedemoniens firent transporter hors de Lacedemone les Livres du Poëte Archiloque, de peur qu'ils ne nuisissent plus aux bonnes mœurs de leurs enfans, qu'ils ne pourroient servir à éclairer leurs esprits. *Noluerunt eorum librorum lectione liberorum suorum mores imbui ; ne plus moribus noceret, quàm ingeniis prodesset.*

Val. Max. l. 6. c. 3.

Mais outre la vertu & la science, qui sont les plus grands biens que les parens puissent procurer à leurs enfans par une bonne éducation, ils doivent encore avoir soin de les bien

faire instruire dans la civilité. *Cura formandi pueritiam multis constat partibus : quarum prima & præcipua est, ut tenellus animus imbibat pietatis seminaria : proxima, ut liberales disciplinas amet & perdiscat : deinde ut à primis statim ævi rudimentis civilitati morum assuescat*, dit Erasme. *Eras. de civilitate morum puerilium.*

C'est donc dans ces trois choses, sçavoir la vertu, la science & la civilité, que je renferme ici toute l'éducation des enfans, dont je vas donner cy-aprés quelques regles. Commençons à faire voir icy combien elle est utile, & mesme necessaire.

CHAPITRE II.

De l'utilité de la bonne Education.

POUR bien juger de l'utilité de la bonne éducation des enfans, il la faut considerer par le rapport qu'elle a, aux parens qui la leur procurent, aux enfans qui la reçoivent, & au public qui jouït du fruit & des avantages qu'elle apporte. Ce que nous allons faire dans les articles suivans.

ARTICLE I.

De l'utilité de la bonne Education, considerée par le rapport qu'elle a aux Parens.

POUR commencer par ce qui regarde les parens, je dis qu'il leur est tres-avantageux de bien élever leurs enfans dés leur jeunesse; afin qu'ils deviennent le sujet de leur consolation & de leur joye, non seulement durant leur vie, mais aussi à leur mort: car, comme dit l'Ecclesiastique, ils ne rougiront pas, & ne seront pas confondus devant leurs ennemis, parce qu'ils laisseront des enfans aprés eux, qui seront capables de s'opposer à leurs insultes, & de rendre à leurs veritables amis, des marques de leur reconnoissance pour tous leurs bons offices.

Eccli. c. 3. v. 3.

» Si vostre fils par sa sagesse & par sa » vertu attire sur luy l'estime & la ve- » neration des hommes, dit S. Chryso- » stome; quelle joye & quelle consola- » lation vous donnera-t-il, à vous qui » estes son pere, & qui trouverez dans » sa pieté un bien plus grand sujet de

Chrysost. hom. 46.

l'aimer, que n'est celui qui vient du «
sang & de la nature? «

On voit aussi en plusieurs endroits de l'Ecriture sainte, qu'un des meilleurs conseils que le S. Esprit donne aux parens, pour les rendre heureux dans cette vie, c'est celui de bien élever leurs enfans. *Instruisez bien vostre fils*, dit-il dans le livre des Proverbes, *& il fera tout vostre plaisir, & toutes les delices de vostre ame.* *Prov. c. 29. v. 17.* *Ib. c. 10. v. 1.*

Mais pour mieux comprendre combien la joye des parens est sensible, quand leurs enfans sont sages & vertueux; il n'y a qu'à faire reflexion sur *le déplaisir & la confusion qu'ils ont de les voir devenir le joüet & l'entretien du peuple, lorsqu'ils sont ou ignorans ou débauchez.* *Eccli. c. 22. v. 3.*

Comme donc les parens sçavent que la bonne éducation est la source, & comme la racine de toutes sortes de biens & d'honnestetez dans un jeune homme; ils doivent avec d'autant plus de soin s'appliquer à la procurer à leurs enfans, qu'ils y sont eux-mesmes les plus interessez, puisque selon Saint Chrysostome, ils auront part à tout le bien que feront leurs enfans. *Plut. de Educ. lib.*

Ecoutez-moi, peres & meres, dit-il

Chryfoft. hom. 9. in 1. epift. Pauli ad Timoth. » ce grand Saint, & sçachez que la bonne éducation de vos enfans vous donne lieu d'esperer de Dieu de tres-grandes recompenses, pour luy avoir élevé des athletes : car ce n'est pas une chose peu meritoire de consacrer dés le bas âge à son service des enfans qu'on a reçûs de luy ; & de jetter dans leurs cœurs les premiers fondemens d'une vertu & d'une piété solides.

Aug. ep. 167. On peut donc inferer d'ici pour conclusion, que les parens ne peuvent donner à leurs enfans une plus évidente marque de leur veritable amour, que de les faire bien élever. *Car un seul enfant qui craint Dieu, vaut mieux que mille qui sont méchans ; & il est plus avantageux de mourir sans enfans, que d'en laisser aprés soy qui soient sans piété.* Eccli. c. 16. 3. & 4.

ARTICLE II.

De l'utilité de la bonne Education, considerée par le rapport qu'elle a aux Enfans.

QUE si l'éducation est avantageuse aux parens, nous ne devons pas douter qu'elle ne le soit aussi aux

enfans, dont elle perfectionne l'esprit & la volonté.

Et en effet, quelque esprit qu'ait un enfant, il luy est utile d'estre bien instruit dés sa jeunesse; comme il est utile à une terre d'estre bien cultivée, quelque fonds qu'elle puisse avoir: car il faut ici supposer comme une chose constante, que l'éducation ne change pas le fonds d'un esprit, comme l'agriculture ne change pas le fonds d'une terre. *Val. Max. l. 5. c. 4.*

Si donc par bonheur l'esprit d'un enfant est excellent, on voit par experience que le soin qu'on en prend, luy fait faire de merveilleux progrés dans les études. *Contendo, cùm ad naturam eximiam atque illustrem accesserit ratio quædam conformatioque doctrinæ; tum illud nescio quid præclarum ac singulare solere existere.* *Cap. 1. de Archia poëta.*

Que si au contraire on le neglige, ou il se perd peu à peu, ou il ne devient fecond qu'en méchancetez & en malices; comme on voit d'ordinaire que les meilleures terres sont celles qui produisent plus de ronces & d'épines. *Hor.*

Que si l'esprit d'un enfant n'est que mediocre, la bonne éducation ne laisse pas de luy estre utile, & d'en oster les *Idem ibidem.*

defauts les plus grossiers ; comme les terres mesmes les plus infertiles ne laissent pas de rapporter un peu de grains quand elles sont bien cultivées.

Ambr. Mais si l'éducation est si avantageuse à l'esprit, il est constant qu'elle l'est bien davantage à la volonté, dont elle arreste les saillies, & redresse les mauvaises inclinations. Ce qui a fait dire aux anciens, qu'elle est mesme capable de vaincre la nature.

Præfide pueris flation ac lib. insti. L'homme est le plus emporté de tous les animaux, lorsqu'il s'abandonne à ses passions, & qu'il suit les mouvemens déreglez de l'ambition, de la colere, de l'envie. Il luy est donc avantageux de trouver cette digue dés sa jeunesse, qui l'arreste & l'empêche de s'écarter hors des bornes de la raison.

Thren. c. 3. v. 27. C'est ce que nous a voulu marquer le S. Esprit, en disant qu'*il est utile à l'homme de porter le joug du Seigneur dés sa plus tendre jeunesse.*

Gregor. Exp. ad Pœnit. ad hæc verba: A custodia matutina. » Ce joug doit estre porté dés les pre- » mieres années, dit S. Gregoire, afin » de prevenir l'âge plus avancé par une » exacte discipline ; de peur que si l'on » differe trop long-temps à le porter,

l'on n'ait l'ame déchirée par les cuisans «
remords de sa conscience, & qu'on ne «
soit tourmenté par l'habitude de pe- «
cher qu'on aura déja contractée ; & «
qu'ainsi estant sans cesse engagé en de «
nouveaux combats, on ne ressente en «
soy-mesme les agitations de ces fas- «
cheuses attaques, qui feront estre tan- «
tost victorieux, & tantost vaincu ; au- «
lieu que si l'homme se soûmet dés sa «
jeunesse au joug de la parole de Dieu, «
il joüira d'une paix profonde, aprés «
avoir mis bon ordre à tout son inte- «
rieur. Il joüira, dis-je, d'un profond «
repos, en assujétissant la chair à l'e- «
sprit, & estant assis sur le tribunal de «
la raison, comme sur son lit de ju- «
stice, il publiera les édits & les or- «
donnances qu'il voudra que tous ses «
mouvemens interieurs, comme autant «
de citoyens, observent ponctuelle- «
ment. Il sera, dis-je, assis, parce qu'il «
ne craindra aucun ennemi, & qu'il ne «
sentira aucune attaque : car estre de- «
bout, c'est la posture de celuy qui «
combat ; & estre assis, c'est celle d'un «
homme qui joüit du repos. Un jeune «
homme donc qui aura porté dés sa «
jeunesse le joug du Seigneur, sera assis «
comme dans une agreable solitude : «

» parce qu'il ne ressentira pas l'agita-
» tion tumultueuse de ses cupiditez, &
» de ses passions.

Ambr. comm. in Ps. 118. Saint Ambroise parle à peu prés de la mesme maniere, en expliquant ce mesme passage. Prevenons, dit-il, l'âge » avancé par un bon reglement de vie, » afin que nous puissions chanter en re- » merciant Dieu, ce verset du Prophete » Royal : *Mon Dieu, qui avez eu la bonté* » *de me conduire dés ma jeunesse* ; plû- » tost que d'estre obligé de luy dire dans » le souvenir de nos pechez : *Ne vous* » *souvenez pas, s'il vous plaist, Sei-* » *gneur, de mes anciens desordres, &* » *oubliez les égaremens de mes premie-* » *res années.* L'un est le remede de la » foiblesse humaine ; au-lieu que l'autre » est le témoignage d'une ame encore » saine & vigoureuse.

Plato l. 1. de Republ. Les Payens se sont servis de plusieurs comparaisons, pour insinuer cette verité, qu'il faut élever les enfans dans la vertu dés leur jeunesse. Platon *Plut. de Educ. liber.* & Plutarque apportent celle d'un Jardinier, qui dresse les arbres qu'il cultive, tandis qu'ils sont encore petits & aisez à plier.

Hor. l. 1. Epist. Les bons Ecuyers, dit Horace, n'attendent pas à dresser un cheval, qu'il

soit dans sa force : mais ils le montent dés qu'il est en état de porter, & ils l'accoûtument peu à peu à prendre le pas qu'ils luy veulent donner.

Regardez les Potiers, dit Perse, ils façonnent leurs vases, tandis que leur terre est molle & maniable ; & ils n'attendent pas qu'elle s'endurcisse. Il en est ainsi des enfans. Pers. sa. t. 3.

Article III.

De l'utilité de l'Education considerée par le rapport qu'elle a au Public ; c'est à dire, à l'Etat & à l'Eglise.

Comme c'est à la racine des arbres, que les Jardiniers doivent principalement travailler, parce que c'est d'elle que provient toute l'esperance des fruits ; comme c'est à la source des fontaines que les Fonteniers doivent prendre garde avec plus de soin, parce qu'estant gastée, il faut que toute l'eau qui en coule, le soit aussi : Ainsi c'est à la bonne education des enfans qu'on doit particulierement veiller ; parce que c'est d'elle que doit venir toute la consolation des parens, tout le repos des familles, toute la

tranquillité d'un Etat, & enfin toute la gloire & l'honneur de l'Eglise.

Gerson ayant esté député au Concile de Constance, dit, entre plusieurs moyens qu'on y proposa, pour arrêter le cours de la corruption qui inondoit alors toute la terre ; que son avis estoit, qu'on commençast à élever les enfans chrestiennement dés leur plus tendre jeunesse. *Affirmavit reparationem morum Christianorum, si quareretur fieri, inchoandum esse à parvulis ad Christum ducendis.*

L'Université de Paris est entierement entrée dans l'esprit & le sentiment de ce sçavant Homme, qui estoit son Chancelier : car il est dit dans les Statuts faits pour sa reforme par le
» Cardinal d'Estouteville en 1598. que le
» bonheur de tous les Royaumes & des
» Peuples, & sur-tout la conservation
» de la Republique Chrétienne, dépend
» entierement de la bonne education des
» enfans.

Et en effet, lorsque des enfans ont esté bien élevez, ils sont d'ordinaire pieux envers Dieu, soûmis & obeïssans à leurs Princes, respectueux envers leurs parens, & civils envers tout le monde.

Si Dieu les appelle au ministere de l'Eglise, ils n'éclairent pas moins ceux qui sont sous leur conduite par les lumieres de leur science, qu'ils les édifient par la pureté de leurs mœurs : s'ils embrassent la profession Religieuse, ils n'aiment rien tant que la retraite, le recueillement & la priere. Enfin, s'ils demeurent dans les engagemens du mariage & le commerce du monde, ils sont fideles dans leur trafic, exacts à s'acquitter des obligations de leurs emplois, assidus à leurs Paroisses, & circonspects dans leurs moindres actions. Et c'est ce qui fait tout le bonheur des Etats. *Doctrina Christiana, si ei obtemperetur, salus est Reipubl.* *Aug. ep. 5.*

Que si au contraire l'on vient à negliger la bonne éducation des enfans, le poids de leur propre corruption ne tarde gueres à les entraisner dans toutes sortes de dissolutions & de desordres, qui attirent les maledictions de Dieu sur des pays entiers : car il ne faut pas chercher d'autres causes des miseres & des calamitez publiques, que les crimes & les déreglemens des particuliers.

Is. 27. v. 11. *Ce Peuple n'a point de sagesse, d'intelligence*, dit Isaïe; *& c'est pou cela que celuy dont il est l'ouvrage, n'e aura aucune pitié, & que celuy qui l' formé, ne luy pardonnera pas.*

Amos 9. v. 8. *Les yeux du Seigneur sont ouvert sur un Royaume où il est offensé*, di encore le Prophete Amos, *& je l'ex termineray*, *dit Dieu*, *de dessus l terre.*

Jos. c. 7. v. 12. Et certes, si la méchanceté d'Achan, qui n'estoit qu'un simple particulier, irrita autrefois Dieu de telle sorte contre les Israëlites, qu'il les menaça de se retirer du milieu d'eux, s'ils n'en faisoient au plûtost une punition exemplaire: que ne doit-on pas craindre, quand l'injustice & le vice prédominent dans tout un pays, & quand la corruption est devenuë generale, & toute publique; comme il arrive faute de la bonne éducation.

C'est pourquoy les Princes Chrétiens ont toûjours eu grand soin de s'appliquer à ce qui regarde celle de leurs sujets.

C'est ce qui leur a fait fonder tant d'Universitez dans leurs Royaumes, & bâtir tant de Colleges, qui ne sont pas moins la retraite des Muses, que les

ornemens des grandes villes, & les Seminaires où s'élevent, & d'où l'on tire tous ceux qui sont appellez aux sacrez ministeres de l'Eglise, aux Magistratures, aux gouvernemens des Peuples, & à toutes les plus importantes Charges de l'Etat.

C'est aussi ce qui les a toûjours portez à envoyer chercher bien loin des personnes les plus capables d'instruire la jeunesse. Ainsi nous lisons dans l'Histoire, que Louïs XII. fit venir de Constantinople en France Jean Lascaris, l'un des hommes de son temps qui entendoit mieux le Grec; & que François I. fut appellé le Pere & le Protecteur des Muses, en l'imitant.

On voit aussi, que le grand Cosme de Medicis a esté fort loüé d'avoir fait revivre dans l'Italie les Langues Grecque & Latine, par l'entremise d'Emmanuël Chrysolore, Pierre de Ravenne, Laurent Valle, Ange Politien, & quantité d'autres habiles gens.

La raison qu'avoient ces grands Princes d'en user de la sorte, c'est qu'ils consideroient, qu'il n'est pas besoin de loix ni de supplices, quand des sujets se portent d'eux-mesmes à tout

Eras. de Inst. Princip.

ce qui eſt bon & honneſte, comme ils font d'ordinaire aprés avoir eſté bien élevez.

Noſtre grand Monarque, qui ne ſurpaſſe pas moins tous ſes predeceſſeurs par les témoignages de ſa bienveillance, & par ſa liberalité envers les hommes doctes, que par ſes victoires & ſes triomphes; a auſſi fait voir à tout le monde, que ſa magnificence ſe répand également, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, ſur tous ceux qui excellent dans les Arts, ou dans quelque genre que ce ſoit d'érudition, avec des profuſions qu'on ne ſçauroit aſſez admirer.

CHAPITRE III.

De la neceſſité de la bonne Education.

NON ſeulement la bonne éducation eſt utile, comme je viens de montrer; mais elle eſt auſſi neceſſaire, tant à l'égard des enfans, qu'à l'égard des parens. Ce qu'il faut auſſi voir en deux differens articles, pour ſuivre toûjours quelque ordre.

ARTICLE I.

De la necessité de la bonne Education, par le rapport qu'elle a aux Enfans.

LE peché d'Adam a laissé deux funestes playes dans l'ame de tous ses descendans, l'aveuglement de l'esprit, & la concupiscence; c'est à dire, l'inclination malheureuse que nous avons naturellement au mal.

Il est dit de la premiere, que *l'erreur & les tenebres sont creées avec les hommes, qui naissent tous pecheurs.* Et il est dit de la seconde, *que le cœur de tous les hommes a une pente continuelle au mal.* Eccli. 11. v. 16. Gen. 6. v. 5.

Saint Augustin explique ceci par ces belles paroles. L'aveuglement de l'homme, dit-il, l'empesche de connoistre le bien qu'il doit faire, & la langueur luy donne du dégoût pour ce qu'il devroit aimer. *Cecitate agenda non cernit, & languore diligenda fastidit.* Aug. tract. de pœnit.

C'est particulierement la bonne éducation qui dissipe peu à peu dans l'esprit des enfans les tenebres de l'ignorance qu'ils apportent en venant au

monde, & qui sans cela leur seroient tout-à-fait pernicieuses : car comme parle le mesme Pere, il est impossible qu'on ne peche en faisant ce qu'on ne doit pas faire; lorsque n'ayant pas esté suffisamment instruit, l'on ignore ce que l'on est obligé de faire. *Necesse est, ut peccet, qui nesciendo quid facere debeat, quod non debet facere, facit.*

Idem Opere imp. in Iul.

C'est pour confirmer cette verité, que Dieu exhorte les Fideles, figurez par la ville de Jerusalem, à se bien faire instruire; de peur, dit-il, qu'il ne soit contraint de s'éloigner d'eux, & que les abandonnant, ils ne deviennent semblables à une terre deserte & inhabitable.

Jerem. c. 6. v. 8.

C'est pour cela qu'il est dit que ceux *qui évitent de se bien faire instruire, tomberont dans le mal,* c'est à dire, dans le peché.

Prov. c. 17.

Non seulement donc il est necessaire d'éviter le mal, & d'apprendre le bien qu'on est obligé de faire; mais il faut aussi s'accoûtumer à le faire, parce qu'il est tres-difficile de quitter les mauvaises habitudes qu'on a une fois contractées estant jeune.

Iac. c. 1. v. 22.

Prov. c. 22. v. 1.

Le Prophete Jeremie use de deux

comparaisons pour confirmer ceci ; il est autant impossible, dit-il, que vous puissiez faire jamais le bien, si vous vous accoûtumez au mal dans vostre jeunesse, comme il est impossible qu'un Ethiopien change la noirceur de son teint, ou qu'un leopard se défasse des mouchetures qui lui sont naturelles. *Jerem. c. 13. v. 23.*

Si donc les parens aiment veritablement leurs enfans, comme ils y sont obligez ; ils tâcheront sans doute de leur procurer une bonne éducation, qui est la chose du monde qui leur est la plus necessaire, soit qu'ils les regardent avec des yeux tout charnels, soit qu'ils les regardent avec des yeux tout spirituels. *Aug. Ep. 167.*

Quand des parens ne regarderoient leurs enfans que comme des hommes & comme des membres d'une Ville, ou de la Republique où Dieu les a fait naître, ils devroient au moins travailler à en faire d'honnestes gens, & les mettre en état de luy pouvoir un jour estre utiles en quelque condition qu'ils entrent, soit dans la paix, soit dans la guerre.

Gratum est, quòd patriæ civem, populoque dedisti;
Si facis, ut patriæ sit idoneus, utilis agris, *Juv. Satyr. 14.*

Utilis & bellorum, & pacis rebus agendis.

C'est pourquoy Ciceron reproche à Verrés, d'avoir fait un tort insigne à la Republique, en élevant de telle sorte son fils dans les débauches & le luxe, qu'il n'auroit pû, quand mesme il l'auroit voulu, estre meilleur qu'il n'estoit. *Non solùm filio, sed Reipub. etiam fecisti iniuriam. Susceperas enim liberos non solùm tibi, sed etiam patriæ; qui non modò tibi voluptati, sed etiam qui usui aliquando Reipublicæ essent. Eos instituere atque erudire ad maiorum instituta atque ad civitatis disciplinam, non ad tuas turpitudines debuisti.*

Cic. c. 5. in Verrem.

Mais si les Chrestiens regardent leurs enfans avec des yeux tout spirituels, c'est à dire, comme des membres du Corps mystique de Jesus-Christ, comme ses temples vivans, & comme les heritiers presomptifs de son Royaume; c'est alors qu'ils verront combien l'obligation qu'ils ont de veiller à leur bonne éducation, est grande & indispensable.

Et en effet, si les enfans sont les membres du Corps mystique de Jesus-Christ; ne doivent-ils pas prendre garde,

garde, qu'ils ayent toute la beauté & la proportion qui leur est convenable; & qu'ils ne deviennent pas par leur faute des membres difformes, qui luy fassent honte; ou des membres pourris & corrompus qu'il faille retrancher. *Non sit membrum distortum, de quo erubescatur; non sit putre, quod resecari mereatur. Sit pulchrum, aptum, sanum.* Aug.

Que si leurs ames sont aussi les temples vivans du S. Esprit, comme l'Apostre les appelle; combien doivent-ils apporter de précautions, pour empescher qu'elles ne deviennent la retraite des passions, qui les rendent esclaves de libres qu'elles estoient par leur nature. *A quo quis superatus est, hujus & servus est.* 1. Cor. c. 6. v. 16. 2. Petr. c. 2. v. 9.

Enfin, s'ils les considerent comme les heritiers présomptifs du royaume du ciel, que ne doivent-ils pas faire pour leur en assurer la possession, & pour les rendre dignes de ces biens inestimables qui leur y sont preparez. Rom. c. 8. v. 16.

Article II.

De la necessité de l'Education considerée par le rapport qu'elle a aux Parens.

NON-seulement la raison porte les parens à prendre soin de l'éducation de leurs enfans ; mais Dieu le leur ordonne dans l'un & dans l'autre Testament.

Pour commencer par ce qui est dans l'ancien ; nous voyons dans le Deuteronome, qu'il commanda aux Israëlites, *non seulement de graver ses saintes ordonnances dans le fond de leurs cœurs, & dans leurs esprits ; & de les porter continuellement dans leurs mains & devant leurs yeux ; mais aussi de les apprendre à leurs enfans, afin qu'ils les meditassent.* Deut. 11. v. 18.

Si Dieu vous a donné des enfans, dit l'Ecclesiastique, *prenez soin de les bien faire instruire, & faites-leur prendre un bon pli dés leur plus tendre jeunesse.* Eccli. 7. v. 25.

Instruisez bien vôtre fils, dit-il dans un autre endroit, *& appliquez-vous soigneusement à cela, de peur que ses* Ib. c. 30. v. 13.

defauts ne vous soient imputez, & que ses déreglemens ne vous donnent de la confusion.

Combien de choses Dieu a-t-il autrefois commandées à nos peres, dit le Prophete Royal, *pour les apprendre à leurs enfans, & pour les faire connoistre à leurs descendans ; afin qu'ils mettent leur esperance en Dieu, qu'ils n'oublient pas les merveilles qu'il a faites pour eux, & qu'ils recherchent ses Commandemens ; & afin qu'ils ne deviennent pas, comme leurs peres, une race corrompuë & rebelle.* Ps. 77. v. 5.

Ce mesme commandement a esté réïteré dans le nouveau Testament. *Elevez vos enfans dans la discipline & la crainte du Seigneur*, dit S. Paul, en parlant aux peres & aux meres : car comme Dieu a établi dans chaque condition une suite de moyens pour sanctifier les Chrestiens, & pour les conduire au ciel ; il a renfermé le salut de la mere au Sacrement du mariage dans la bonne éducation de ses enfans. *La mere se sauvera*, dit-il, *par les enfans qu'elle aura mis au monde, en procurant qu'ils demeurent dans la Foy, dans la charité, dans la sainteté, & dans une vie bien reglée.* Ephes. c. 6. v. 4. 1. ad Timoth. c. 2. v. ult.

» La mere sera sauvée par la genera-
» tion des enfans, c'est à dire, par le
» soin qu'elle a eu de les bien faire in-
» struire, aprés celui qu'elle aura pris de
» les faire regenerer par le Baptesme, dit
» S. Jean Chrysostome : car mettre des
» enfans au monde, c'est seulement l'ou-
» vrage de la nature; mais les élever
» dans la pieté & dans la vertu, c'est l'ef-
» fet d'une veritable affection.

Chrysost. hom. 40. ad popul.

Enfin, ce grand Apostre témoigne que *c'est renoncer à la Foy, & estre pire qu'un Infidele, que de ne pas prendre tout le soin possible de ses domestiques*, & par consequent de ses enfans, qui touchent de bien plus prés aux parens que les domestiques. *Quid enim tam domesticum, quàm parentibus filii?*

1. ad Tim. c. 5. v. 8.

Aug. tract. 12. in Joan.

Le Concile de Trente recommandant aux parens de bien veiller à l'éducation de leurs enfans, en apporte cette
» raison : Que les jeunes gens ont une
» grande inclination à s'abandonner aux
» plaisirs & aux divertissemens du mon-
» de, si dés leurs plus tendres années on
» ne les forme dans la pieté, & si on ne
» les instruit dans les maximes de la Re-
» ligion, avant qu'ils soient entierement
» possedez par l'habitude des vices. Et

Cum adolescentium ætas, nisi rectè instituatur, prona sit ad mundi voluptates sequendas, nisi à teneris annis ad pieta-

il les menace des effets de la vengeance de Dieu, s'ils negligent de s'acquiter en ce point de leur indispensable obligation.

rem & religionem informentur, antequam vitiorum habitus totos possideant.

Les Peres de l'Eglise en reconnoissant la grande importance, se sont particulierement appliquez à exhorter les parens à s'en bien acquiter.

Conc. Trid. c. de Instit. Collegiorum. Idem sess. 21. decr. de Reform. c. 1.

Je ne cesseray point, dit S. Chrysostome, de vous exhorter de toutes mes forces à preferer à tout autre soin celui que vous estes obligez de prendre de la bonne éducation de vos enfans; je ne pretends pas pour cela que vous les ostiez du monde, & que vous les envoyiez dans les déserts pour y vivre en Anachoretes (quoy-que je souhaitasse de tout mon cœur que chacun leur ressemblast:) mais ce que je vous demande, c'est que vous vous appliquiez à élever des Disciples à Jesus-Christ; & puisque leur condition les arreste dans le monde, apprenez-leur de bonne heure à y mener une vie toute sainte. Vous serez les premiers qui gousterez les fruits de vos peines, par la consolation que vous aurez d'avoir des enfans sages & vertueux: & quand par malheur vous auriez commis plu-

Chrysost. de Educ. liber.

» sieurs pechez, vous attirerez sur vous
» les effets de la misericorde de Dieu, par
» le soin que vous aurez pris d'élever des
» athletes capables de le servir & de
» combattre pour luy.

» Son disciple Theophilacte expli-
» quant les paroles de la premiere Let-
» tre de S. Paul à son disciple Timothée, (que la femme qui sera choisie pour estre mise au nombre des veuves, n'ait pas moins de soixante ans, & qu'on puisse rendre témoignage de ses bonnes œuvres, particulierement si elle a pris soin de bien élever ses enfans) parle
» ainsi aux meres. Il ne vous suffit pas
» de mettre des enfans au monde; mais
» il vous faut aussi prendre grand soin de
» les bien élever, puisque sans cela la ge-
» neration n'est qu'une corruption. Mais,
» me dira-t-on, que deviendront donc
» les vierges & les veuves qui ne peu-
» vent avoir des enfans? est-ce que leur
» salut est desesperé? Nullement, ajoûte-
» t-il: car l'Apostre ne nie pas qu'elles
» ne se puissent sauver par leurs bonnes
» œuvres; mais il dit, que la bonne édu-
» cation des enfans est aux meres un ex-
» cellent moyen pour se sauver: estant
» certain qu'une mere vertueuse élevera
» aussi ses enfans dans la vertu, & qu'ainsi

« elle la fera passer dans toute la suite de
« sa posterité.

Eusebe Evesque d'Emese faisant l'éloge de la mere des Machabées, parle ainsi aux femmes Chrestiennes.

« Qu'elles apprennent de cette sainte mere à bien élever leurs enfans, afin « que par leur soin & par leurs peines « elles procurent une vie bienheureuse à « ceux, à qui elles se réjouïssent d'avoir « donné la vie naturelle ; qu'elles taschent de leur inspirer les veritables « sentimens de la Foy, & les solides maximes du Christianisme ; & qu'elles « leur commandent de mener toûjours « une vie sainte, & toute pure.

Euseb. Emis. in hom. ad initium Quadrages.

« Vous ne pouvez témoigner une plus « grande & plus sincere affection à vos « enfans, ajoûte-t-il, qu'en leur faisant « bien connoistre le createur de leurs « ames, qu'en les rendant dignes d'entrer dans l'adoption du Pere Eternel, « & qu'en faisant en sorte qu'ils puissent « devenir un jour les heritiers du royaume du ciel, & les freres de cette grande multitude de Martyrs qui y sont. « Apprenez-leur donc dés leurs plus tendres années à bien servir Dieu, puisqu'ils ne sont au monde que pour cela ; « mais que ce soit bien plus par vos bon-

» nes actions que par vos paroles; qu'ils
» entendent souvent vos bonnes instru-
» ctions ; mais qu'ils voyent aussi vos
» bonnes œuvres ; afin que vous voyant
» pratiquer ce que vous taschez de leur
» apprendre, ils s'accoûtument peu à
» peu à aimer & à pratiquer eux-mes-
» mes ce que vous leur aurez appris.

Pour mieux faire entrer les parens dans cét engagement, il leur faut dire ce que S. Chrysostome avance, & ce que j'ay déja dit cy-devant, qu'ils auront part à tout le bien que feront leurs enfans durant toute leur vie, s'ils s'acquittent
Chrysost. hom. 46. » bien de ce devoir. Si vous élevez bien
» vostre fils, dit ce Pere, vostre fils éle-
» vera le sien de la mesme maniere ; &
» ainsi il se fera une chaîne de pieté & de
» vertu, laquelle ayant pris son origine
» de vous, passera bien avant dans la po-
» sterité ; & il naistra une infinité d'ex-
» cellens fruits de cette premiere racine
» de la bonne éducation que vous aurez
» commencée.

Que si jamais la bonne éducation des enfans a esté necessaire à l'Eglise & à l'Etat ; c'est en ce temps, dont on peut dire avec raison ce que saint Augustin dit du sien dans l'une de ses Lettres. *Aug. ep. 113. ad Marcell.*
» Il y a dans les hommes tant de corru-

ption & d'oppoſition au bien, que la « Republique leur paroiſt floriſſante, « lorſqu'on baſtit des maiſons magnifi- « ques, & qu'on laiſſe aller en ruine tout « ce qui fait la beauté des ames ; lorſ- « qu'on éleve des theatres, & qu'on « ſappe les fondemens de tout bien, & « de toute vertu ; lorſqu'on cherche de « la gloire devant les hommes par de « folles dépenſes, & qu'on neglige les « œuvres de miſericorde ; lorſqu'enfin « les Comediens & les bouffons ſont dans « l'abondance & les delices, par les pro- « fuſions des riches ; & que les pauvres « manquent meſme du neceſſaire. . . . « Quand Dieu permet tous ces deſor- « dres, c'eſt alors qu'il eſt plus en cole- « re ; & quand il les laiſſe impunis, c'eſt « alors qu'il les punit plus ſeverement. «



CHAPITRE IV.

Beaux exemples des Parens qui se sont appliquez eux-mesmes à la bonne instruction de leurs Enfans, tirez de la sainte Ecriture.

CE n'est pas assez d'avoir fait voir cy-devant l'utilité, & la necessité de la bonne éducation; mais il faut encore montrer de quelle maniere les Saints ont tasché de s'en acquiter.

Pour commencer par les Patriarches, il ne faut pas douter qu'Adam, Noé & Abraham n'ayent pris grand soin d'instruire leurs enfans dans la pieté, & de leur apprendre dés leur jeunesse à rendre à Dieu leurs hommages; puisqu'on voit dans la Genese qu'ils luy offrirent des sacrifices, qui en sont un infaillible témoignage.

C'est aussi par là que Job s'est acquis une si grande gloire. Il ne se contentoit pas d'estre luy-mesme fort vertueux, *estant simple, droit, & craignant Dieu*, comme parle l'Ecriture;

Job 1.1.

mais il s'appliquoit aussi outre cela avec une admirable vigilance au soin qu'il se croyoit obligé de prendre de ses enfans ; & dans la crainte *que par fragilité ils n'eussent offensé Dieu, & qu'ils n'eussent souillé leurs esprits par quelques pensées qui ne luy fussent pas agreables, il se levoit tous les jours de grand matin pour les expier par ses sacrifices.* Ibidem v. 5.

Les parens de Susanne estant fort vertueux, l'éleverent aussi dés sa jeunesse dans toutes les maximes de la Loy de Moyse. Et ce fut sans doute cette bonne éducation qui luy donna la force de resister, comme elle fit, à la lubricité de ces infames vieillards qui vouloient la porter au peché. Dan. c. 13. v. 3.

Mais rien n'est si édifiant ni si utile sur ce sujet, que la maniere dont Tobie éleva son fils, & que les saintes instructions qu'il luy donna. Il estoit luy-mesme fort homme de bien : car l'Ecriture remarque que *tous les Israëlites allant adorer les veaux d'or que Jeroboam avoit fait élever, il fuyoit la compagnie des autres, & s'en alloit offrir dans le Temple de Jerusalem ses prieres, & adorer le Dieu d'Israel ; & qu'il payoit fidellement les premices* Tob. c. 1. 2. 5.

& les dixmes de tous ses biens.

Ib. v. 10. Il luy *apprit donc dés son enfance à bien craindre Dieu, & à s'abstenir de tout peché.* Et voici quelques-unes des plus belles maximes qu'il tascha de luy imprimer bien avant dans le cœur.

Cap. 4. v. 6. *Mon fils*, luy disoit-il, *taschez d'avoir continuellement Dieu present à vostre esprit durant tout le cours de vostre vie, & gardez-vous bien de consentir jamais à aucun peché; & de transgresser ses saintes loix.*

Faites l'aumosne de vostre bien, & ne détournez vos yeux de dessus aucun pauvre : car cela engagera Dieu à ne détourner pas aussi les siens de dessus vous.

Soyez misericordieux & charitable à proportion du bien que vous aurez. Si vous en avez beaucoup, donnez abondamment; & si vous en avez peu, donnez mesme volontiers quelque chose de ce peu que vous aurez : c'est là le moyen de vous amasser une grande recompense pour le jour de la necessité; parce que l'aumosne délivre l'homme de tout peché, & mesme de la mort. Elle empesche aussi l'ame de tomber dans les tenebres, & elle sera devant

Dieu un grand sujet de confiance à tous ceux qui la feront.

Ne souffrez pas que l'orgueil domine jamais dans vôtre cœur ni dans vos paroles : car ce vice est la source de tous les maux.

Quand quelqu'un aura travaillé pour vous, donnez-luy aussi-tost ce qu'il aura gagné, & que le salaire du mercenaire ne demeure pas entre vos mains.

Ne faites jamais à personne ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fist.

Prenez toûjours conseil des hommes sages. Benissez Dieu en tout temps, & priez-le de vous conduire dans toutes vos démarches, & de vous faire la grace de l'avoir toûjours pour objet dans toutes vos actions, & pour fin dans toutes vos entreprises.

L'Ecriture témoigne qu'estant au lit de la mort, il fit encore venir tous ses petits-fils, & qu'il leur tint ce discours : *Ecoutez, mes chers enfans, les dernieres paroles de vostre pere. Servez le Seigneur en verité ; cherchez toûjours à faire ce que vous croyez luy estre agreable, recommandez bien à vos enfans d'exercer toute justice, de faire l'aumosne, de se souvenir sans cesse de luy, & de le be-* Cap.14.v.10.

nir en tout temps du fond de leurs cœurs.

Il y est aussi remarqué que ses descendans ayant esté exacts à observer ces belles maximes, *ils menerent une vie*
Vers. 17. *si sainte, qu'ils furent agreables & à Dieu & à tous les hommes de la terre.*

David voulant aussi inspirer la pieté à son fils Salomon, luy parloit de la sorte sur la fin de ses jours. *Appliquez-vous, mon fils, à bien connoistre le*
Paral. c. 28. v. 9. *Dieu que vostre pere a tasché de servir durant toute sa vie. Adorez-le, & servez-le dans toute la plenitude de vostre cœur: car il en sonde le fond, & en penetre les plus secrettes pensées. Vous le trouverez, si vous le cherchez sincerement: mais il vous rejettera aussi pour toûjours, si vous venez à l'abandonner.*

On peut encore dire, que la bonne
2. Mach. c. 6. v. 19. éducation qu'eust Eleazar, contribua à sa generosité, & que ce fut elle qui luy fit preferer la mort cruelle, mais glorieuse, qu'il endura, à une vie courte qui luy restoit, & qui luy eust esté deshonorable.

Gloriosissimã mortem magisquàm odibilem vitam complectens, voluntariè præibat ad supplicium.

Ce fut enfin le grand soin que la mere des Machabées prit de bien instruire ses enfans, qui les rendit si genereux.

Au lieu de laict, dit S. Eusebe Evesque « d'Emese, elle avoit versé dans leurs « cœurs les premieres maximes de la « Foy; afin que leurs ames innocentes, « qui ne sçavoient pas encore ce que « c'estoit que le mal, suçassent la vie « dés l'entrée mesme de la vie; & qu'ils « fussent d'abord remplis des pieux sen- « timens de la crainte de Dieu, pour ne « laisser aucune place aux vanitez du « siecle. «

Eusebius Emisenus hom. in Quadr.

Autres exemples des Parens qui ont tasché de procurer à leurs Enfans une bonne Education, tirez de l'Histoire tant Profane qu'Ecclesiastique.

CE qu'Herodien & Lampridius rapportent du soin que la Princesse Mammée prit de l'éducation de l'Empereur Alexandre son fils, merite d'estre rapporté icy, quoy-que ce soit une Payenne.

Herod. l. 6. hist. Lampr. in ejus vita.

Elle éloigna de luy, disent-ils, toutes les personnes qui pouvoient corrompre sa jeunesse, & luy donna de tres-habiles gens pour l'instruire; & afin qu'une occupation continuelle

le retiraft des perils où fon âge l'expofoit, elle luy fit comprendre combien il luy eftoit important d'acquerir par un travail affidu, ce qui pouvoit le rendre grand par fon merite, autant qu'il l'eftoit par fa dignité. Enfin le grand foin que cette Princeffe prit de fa conduite, & l'honnefteté & la douceur avec laquelle il en ufoit envers tous ceux qui avoient affaire à luy, luy acquirent generalement l'affection de tout le monde.

Je pourrois rapporter icy plufieurs autres exemples tirez des Auteurs profanes; mais comme je parle à des Chreftiens, il vaut mieux ne leur propofer que ceux qui fe trouvent dans les Peres ou les Auteurs Ecclefiaftiques.

Eufeb. l. 4. de vita Conftantini, c. 5. Nous voyons dans la vie de Conftantin écrite par Eufebe, que cét Empereur ayant partagé l'Empire entre fes trois enfans, & defirant leur laiffer un avantageux heritage, il jettoit dans leurs efprits les femences d'une folide pieté; foit en les inftruifant luymefme, soit en fe fervant pour cela de perfonnes qui en poffedoient parfaitement toutes les maximes.

Cap. 52. » Quand ils eftoient abfens, il leur

écrivoit des lettres pleines des témoi- « *Cap. 11*
gnages de son amour envers Dieu & «
envers l'Eglise ; & il les exhortoit à «
preferer à toutes leurs richesses & à «
l'Empire mesme, la connoissance & le «
culte de Dieu ; de prendre toûjours «
grand soin de ce qui regardoit les in- «
terests de l'Eglise, & de n'avoir point «
de honte de faire profession publique «
du Christianisme. «

Il choisit aussi des personnes tres- «
habiles pour leur apprendre les belles «
Lettres. «

Mais rien, ce me semble, n'est si beau sur ce sujet, ni si édifiant que ce que rapporte S. Chrysostome dans le troisiéme Livre qu'il a fait contre ceux qui blasmoient la vie monastique.

Une Dame tres-noble & tres-riche, mais incomparablement plus recommandable par sa pieté que par ses grands biens, n'avoit qu'un fils, que son pere avoit dessein d'élever aux plus grandes Charges de l'Empire, parce qu'il l'aimoit bien plus pour le monde, que pour Dieu. Comme ces projets donnoient de grandes inquietudes à cette pieuse mere, Dieu luy inspira la pensée d'envoyer querir un Solitaire, dont elle connoissoit le merite & la vertu.

Lorsqu'il fut venu, elle luy proposa le dessein qu'elle avoit de le mettre auprés de son fils, pour prendre le soin de son éducation, le priant d'y vouloir consentir.

Il s'agit, luy dit-elle, du salut de mon fils, qui est l'affaire du monde qui m'est la plus importante ; & il est en grand hazard de se perdre, si vous n'avez la charité de l'assister, en acquiesçant à mes priere & à mes souhaits. Je vous conjure donc d'avoir pitié de luy & de moy, & de l'aider à se sauver des pieges qui luy sont tendus de tous costez.

Comme elle vit que ce saint homme avoit peine à sortir de son état, & à entrer dans cét engagement, elle continua, fondant toute en larmes, de luy parler ainsi. Si vous refusez de m'accorder la grace que je vous demande si instamment, j'atteste le Dieu du ciel, qui entend ce que je vous dis, qu'aprés avoir fait de mon costé tout ce qui pouvoit contribuër au salut de mon fils, ce sera vous qui en répondrez, s'il vient à se perdre ; comme il n'est que trop aisé à un jeune homme qui a de grands biens, dans la corruption où est à present le monde.

Ce bon Solitaire ayant esté touché des larmes & des paroles de cette sainte mere, acquiesça enfin à ses desirs; & trompant le monde par un charitable déguisement, il se retira avec ce jeune Seigneur dans une maison de la campagne, où il s'appliqua entierement à son instruction.

Saint Chrysostome qui avoit entretenu fort souvent ce bon Solitaire, témoigne que Dieu répandit de telle sorte ses benedictions sur les soins qu'il en prit, qu'il devint dans Antioche un modele accompli d'une vertu & d'une sagesse toute extraordinaire.

Ce qu'il y avoit d'admirable en luy, dit ce Pere, c'est que son exterieur n'avoit rien de different de celuy des personnes de sa qualité & de son âge. Il n'avoit ni une humeur sauvage, ni un visage triste & abattu, ni des habits particuliers. Il n'y avoit rien au contraire de plus civil & de plus affable. Il portoit des cheveux tels qu'en portoient ceux de son âge. Il conversoit, s'entretenoit, & faisoit hors la maison toutes les choses qu'on voyoit faire à ses semblables. Mais il vivoit au dedans avec autant de recueillement & de sainteté, que faisoient dans le fond

des deserts les Solitaires les plus austeres. Il se contentoit du simple necessaire. Il s'occupoit continuellement ou à lire les saintes Ecritures, ou à prier Dieu. Il jeûnoit tres-souvent. Et enfin sa vie estoit si reglée, & sa conversation si édifiante, qu'il gagna à Dieu plusieurs de ses compagnons, qui embrasserent à son exemple sa sainte maniere de vie.

Saint Bernard parlant de l'éducation de S. Malachie Primat d'Irlande, dans
» le bel éloge qu'il en a fait, dit que ce
» grand Saint, au lieu de laict suçoit du
» sein de sa mere les eaux salutaires d'une
» sagesse toute divine; & qu'elle se mit
» bien plus en peine de luy enseigner les
» voyes de la veritable vie dés sa jeunesse,
» que de l'avancer dans la science secu-
» liere, qui ne fait qu'enfler l'esprit, &
» donner de la vanité.

Theodose nous fournit encore un bel exemple du soin que les Grands doivent prendre de la bonne éducation de leurs enfans. Ce grand Empereur estant tout penetré de l'amour de Dieu, & de la reconnoissance de la grace qu'il luy avoit faite de l'élever à l'Empire, croyoit que c'estoit peu de laisser à son fils Arcadius la succession de ses

Etats, s'il n'avoit avec cela la sagesse pour les bien gouverner & pour continuer ses projets. Il pensa donc serieusement aux moyens de le bien faire élever, & pria pour ce sujet Gratien Empereur de l'Occident, de luy chercher quelqu'un sur qui il pût se reposer entierement du soin de cette importante entreprise.

Gratien en ayant fait parler au Pape Damase, il jetta les yeux sur Arsene Diacre de l'Eglise Romaine, qui estoit un homme tres-vertueux ; & qui outre cela n'estoit pas moins consommé dans les sciences humaines, que dans l'intelligence des saintes Ecritures.

L'ayant envoyé à Constantinople, Theodose l'y reçut avec tous les témoignages possibles d'une estime & d'une confiance parfaite, & il abandonna entierement son fils à sa conduite, en luy disant : Vous en serez doresnavant plus le pere que moy. *Posthac tu magis pater, quàm ego.* Voulant luy marquer par là que son fils devoit apprendre de luy la crainte de Dieu & la sagesse, qu'il preferoit à la vie naturelle qu'il luy avoit donnée.

Les Historiens de la vie de cét Empereur rapportent, qu'estant un jour

entré dans la chambre où Arsenne faisoit la leçon aux jeunes Princes; & les ayant trouvez assis, & Arsene debout, il en fut fort indigné; & sans vouloir écouter les excuses du maistre, il fit descendre ses enfans de leurs chaises, leur fit oster les marques de leur dignité, les fit demeurer debout, & la teste découverte, en disant à Arsene, » selon que le rapporte Nicephore, que » si luy & son frere regloient leur vie & » leurs mœurs sur la Loy & les Comman- » demens de Dieu, il seroit de son costé » tres-disposé à leur mettre l'Empire en- » tre les mains pour le bien & l'avantage » de ses sujets; mais que s'ils ne le fai- » soient pas, il leur seroit bien plus uti- » le de vivre en personnes privées, que » d'entreprendre, n'ayant pas de science, » de le gouverner avec danger. *Si mores vitamque suam ad disciplinam legesque Dei componerent, propensum, se fore ut eis Imperium in manus tradat, ad civium & subditorum commodum & utilitatem accommodatum; sin minùs, conducibilius eis esse dixit, ut sic privati vitam exigerent, quàm doctrinæ nulla cum periculo imperarent.*

Niceph. Ca. Eccl. hist. l. 12. c. 21.

On peut juger de la sainteté de l'éducation qu'Arsene n'acheva pas, com-

me tout le monde sçait, par ce que S. Jerosme rapporte de Nebridius, qui eut l'honneur d'estre élevé avec Arcade.

C'est une chose merveilleuse, dit ce grand Docteur de l'Eglise, que ce jeune homme, qui avoit esté nourri dans le Palais, & qui estoit le compagnon du fils de l'Empereur, à la table duquel la terre & la mer fournissoient ce qu'elles ont de meilleur & de plus exquis, faisoit neantmoins paroistre une si grande retenuë au milieu de l'abondance de toutes choses, & dans les premieres années de sa jeunesse, qu'il avoit autant de pudeur qu'une vierge. C'est pourquoy il ne donna jamais occasion à la médisance de rien dire de luy, qui pût estre le moins du monde desavantageux à sa reputation.

La maniere dont la pieuse Reine Blanche éleva le grand S. Louïs, a aussi toûjours esté fort loüée. Ayant choisi parmi les Religieux de S. François & de S. Dominique, qu'elle avoit fait loger dans son Palais, ceux qui estoient les plus éminens en pieté & en vertus; elle voulut que son fils les oüist tous les jours en des entretiens particuliers, & tous les Dimanches qu'ils preschoient en public; afin qu'ils luy ap-

prissent ces excellentes maximes.

1. Qu'il devoit mettre sa principale gloire à bien servir Dieu, & à le craindre.

2. Qu'il n'estoit élevé au dessus de ses sujets, que pour estre meilleur & plus vertueux qu'eux; & qu'il estoit luy-mesme le sujet d'un plus grand Roy, & le serviteur d'un plus grand maistre.

Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit. *Sap. c. 9.*

3. Que la grande difficulté qu'il y avoit à bien remplir ses devoirs, l'engageoit à redoubler ses prieres, pour demander à Dieu, comme faisoit Salomon, un cœur docile; c'est à dire, un cœur toûjours tourné vers luy pour recevoir ses secretes influences, toûjours disposé à le consulter, toûjours prest à suivre ses saintes volontez, & toûjours soûmis à ses ordres divins.

4. Qu'il ne devoit pas écouter les flateurs, qui détournent d'ordinaire les Grands du chemin de la vertu, qui est fort difficile à tenir dans la grande licence que donne une autorité souveraine & absoluë.

5. Enfin, qu'il commandoit aux hommes, comme ayant à en rendre un compte terrible à Dieu.

Ignotus Autor apud Pithaü. tom. 2.

Un Auteur inconnu parlant de la maniere dont Loüis le Debonnaire fit

ſit élever ſon neveu, témoigne qu'il voulut qu'on l'inſtruiſiſt dans les maximes de la veritable pieté; de peur, dit-il, que s'abandonnant aux vices, il ne pût ni ſe conduire luy-meſme ni les autres; & qu'ainſi il fût incapable de faire jamais aucun bien. *Volebat piiſſimus Imperator piè & rationabiliter educari puerum; ne vitiis proſtitutus, nec ſibi, nec aliis præeſſe ac prodeſſe poſtea poſſet.*

CHAPITRE V.

Plus les Parens ſont diſtinguez dans le monde par leur naiſſance, ou par leurs biens, plus ils ſont obligez de prendre ſoin de l'éducation de leurs Enfans.

IL faut ſuppoſer icy, comme une choſe qui n'eſt pas, ce me ſemble, conteſtable, que les parens doivent aimer leurs enfans; & que cét amour les doit engager à faire tous leurs efforts pour leur procurer, s'ils peuvent, les plus grands & les meilleurs biens qu'ils puiſſent leur laiſſer, qui ſont la

science & la vertu. Cela estant, quoyque l'obligation de bien élever ses enfans soit generale à l'égard de tous les parens ; je dis neanmoins qu'elle regarde encore plus particulierement ceux que Dieu a élevez au dessus des autres, soit par l'éclat de leur naissance, soit par l'éminence de leurs emplois, soit mesme par leurs richesses ; de quoy on peut apporter trois raisons.

La premiere est, que les services que les Grands sont obligez de rendre à Dieu, doivent avoir de la proportion avec la grandeur des graces qu'ils ont reçûës de sa bonté, selon cette maxime de l'Evangile : *Qu'on redemandera beaucoup à celuy à qui on aura donné beaucoup, & qu'on fera rendre un bien plus grand compte à celuy, à qui l'on aura confié de plus grands talens.*

Luc. c. 12. v. 48.

Des enfans de qualité ayant donc reçû de Dieu plus de graces, ils doivent luy rendre de plus grands services ; & ayant à se conduire & eux & les autres, ils doivent avoir beaucoup plus de lumiere que des enfans du commun, pour connoistre l'étenduë de leurs obligations, & pour

sçavoir parfaitement ce qu'ils doivent à Dieu & à eux-mesmes : car saint Bernard nous assûre, que l'ignorance de l'une de ces choses suffit pour la damnation de celuy en qui elle se rencontre, & qu'elle est entierement inexcusable. *Maledicetur homo qui ignorantiam habere inventus fuerit : Dei dicam, an sui ? Utrumque sine dubio. Utraque ignorantia damnabilis est, utraque sufficit ad perditionem . . . quia ignorans ignorabitur, sive se, sive Deum ignorare contingat.* Bern. serm. 35. in Cant.

Comme Dieu engage aussi les personnes de qualité à conduire les autres, il leur est commandé de se remplir des lumieres de la sagesse. *Diligite lumen sapientiæ, omnes qui præestis populis.* Sap. c. 6. v. 23.

Vous me direz, peut-estre, qu'il leur suffit pour cela d'avoir sous eux des gens habiles, sur lesquels ils puissent se reposer. Cela à la verité est beaucoup ; mais ce n'est pas tout, puisqu'il faut qu'ils veillent sur ces pretendus habiles gens, dont ils doivent répondre à Dieu. Il faut donc qu'ils soient éclairez par eux-mesmes, pour juger s'ils font bien ; pour les redresser lorsqu'ils s'égarent, ou pour ne se

pas laisser surprendre à leurs artifices, s'ils vouloient les tromper.

La seconde raison qui me fait dire que les enfans de qualité doivent estre instruits dés leur jeunesse avec bien plus de soin que les autres ; c'est que leurs passions sont plus violentes, & que leurs tentations sont bien plus fortes & en plus grand nombre que celles des gens du commun.

Et en effet, comment est-il possible qu'un enfant élevé dans la molesse & dans le luxe, & pour qui l'on n'a que de la complaisance & de la flatterie, ne se regarde comme une idole, à qui chacun est obligé de venir presenter de l'encens ? Comment est-il possible qu'il soit au milieu des honneurs, & qu'il les méprise ? qu'il soit parmi
S. Agatha ad Iudicem. toutes sortes de biens, & qu'il se regarde devant Dieu comme un pauvre & un mandiant ? qu'il soit parmi les
Ps. 39. v. 8. plaisirs, & que cependant il les abhorre, & qu'il n'en ait point d'autres
Ps. 118. v. 85. que celuy de penser aux moyens de plaire à Dieu de plus en plus, & de me-
Ib. v. 117. diter sa sainte Loy. Ce sont là pourtant les sentimens dans lesquels estoit
Ps. 1. v. 2. David, le plus grand Roy de tous les Rois ; comme aussi S. Louïs, Theo-

dose, & generalement tous les Saints : Et il est bien difficile que des enfans de qualité y entrent, à moins qu'ils n'ayent esté élevez chrétiennement dés leur bas âge : car le monde leur rit de tous costez, & n'a pour eux que des attraits & des charmes ; ils sont continuellement dans les plaisirs & dans les delices ; tous ceux qui les approchent ou les environnent, sont d'intelligence avec leurs plus grands ennemis, & ne leur parlent que de divertissemens & de jeux. *Non licet ire rectâ viâ, trahunt in pravum parentes, trahunt servi.* Sen. ep. 94. Enfin, leurs passions leur dressent mille pieges, & leurs grands biens leur donnent les moyens de les satisfaire. Quel moyen donc y a-t-il pour eux d'échapper de tant de perils qui paroissent quasi inévitables, & de ne pas échoüer contre tant d'écueils, où la plupart de leurs semblables font naufrage ?

Il me semble qu'il n'y en a pas d'autre qu'une sainte éducation, qui leur apprenne à se défier d'eux-mesmes, & à dire avec le Prophete Royal : *Je suis à vous, ô mon Dieu. Sauvez-moy de tant de précipices où je suis en danger de tomber. C'est en vous seul que je*

mets toute mon esperance. Ne m'abandonnez pas, vous qui estes mon Sauveur.

Ce que je viens de dire est fondé sur ce principe, que les gens de qualité appartiennent à l'Eglise militante; & qu'ils ont esté faits soldats de Jesus-Christ dans leur Baptesme, aussi-bien que les moindres artisans. Ils sont donc engagez comme eux dans un combat, qui n'aura pas d'autre fin que celle de leur vie. La seule difference que je trouve entre les uns & les autres, c'est que les ennemis des enfans de qualité sont en plus grand nombre, & bien plus puissans; & par consequent ils ont besoin d'une force plus grande, & d'un secours bien plus puissant que les gens du commun, pour ne pas perir.

Enfin, la troisiéme raison qui doit exciter les personnes de qualité à prendre grand soin de l'éducation de leurs enfans; c'est l'obligation qu'ils ont de donner toûjours bon exemple: car ils sont établis de Dieu pour conduire les autres à luy. Or comment feront-ils en état de faire cela, s'ils sont vicieux; puisqu'ils deviendront bien plus coupables & plus nuisibles par le mauvais

exemple qu'ils donneront, que par les crimes mesmes qu'ils pourroient commettre. *Non obsunt solùm quòd ipsi corrumpuntur, sed etiam quòd alios corrumpunt, plusque exemplo, quàm peccato nocent.* Cic. l. 3. aff.

On peut encore ajoûter, en développant ceci davantage, qu'il est avantageux aux personnes de qualité d'avoir de la pieté & de la Religion; parce qu'on est persuadé que n'estant pas fideles à Dieu, ils ne le peuvent estre à leur Prince, qui n'est qu'un homme; & qu'il est mesme impossible qu'ils s'exposent avec asseûrance pour son service aux dangers où il y va de la vie. Et en effet, quelque bravoure & quelque resolution qu'ils témoignent au dehors; il est constant qu'ils tremblent toûjours au fond du cœur, quand ils se voyent sur le point d'aller comparoistre devant le tribunal de celuy, dont ils sçavent qu'ils ont transgressé les saintes Loix avec une audace & un mépris inconcevable.

Si donc les parens aiment un peu leurs enfans; si la vuë de tant de dangers qui les environnent, leur donne tout ensemble de la compassion & de la crainte pour eux; enfin s'ils desi-

rent procurer leur veritable bien : ils doivent tascher de leur donner une éducation Chrétienne, qui leur fasse acquerir par anticipation les lumieres, que l'âge, l'experience, & la vûë du monde ne donnent aux autres qu'aprés une longue suite d'années ; & qui leur fasse contracter de bonne heure de si fortes habitudes dans le bien, que tous les efforts des demons ne soient pas ensuite capables de le leur faire jamais abandonner.

CHAPITRE VI.

Il ne suffit pas à des personnes de qualité de faire élever leurs enfans dans la pieté & la vertu ; mais ils leur doivent aussi faire apprendre les belles Lettres, autant qu'ils en peuvent estre capables.

QUOY-qu'on doive considerer la pieté & la vertu, comme le principal & l'essentiel de la bonne éducation ; il ne s'ensuit pas qu'on doive negliger les belles Lettres, sous pre-

texte qu'elles n'en sont que l'accessoire, & laisser perdre l'occasion de les faire apprendre aux enfans de qualité dés leur jeunesse.

Il se trouve encore à present des gens qui blasment les études, & qui s'imaginent qu'elles amolissent l'esprit, & qu'elles rendent les enfans de qualité moins propres à la profession de la guerre, pour laquelle seule ils se croyent nez, & dans laquelle ils esperent trouver l'honneur & la gloire qu'ils recherchent avec tant de passion.

Mais certes, l'on peut dire de ces gens-là, ce qui est dit du cocq dans la fable, que s'ils méprisent cette belle perle, c'est qu'ils n'en connoissent pas assez le prix & la valeur.

Je dis donc premierement, qu'on n'a jamais loüé l'ignorance dans qui que ce soit; parce qu'elle n'est pas loüable en elle-mesme. Eccli. c. 24.

2. Comme la science perfectionne la nature, & qu'elle apprend à raisonner juste dans les rencontres; elle doit au moins estre estimée utile aux personnes de qualité, qui negligent souvent leurs esprits, tandis qu'ils prennent tant de soin de leurs corps. Car faut-

il, ou qu'ils demeurent muets dans les compagnies où ils ont quelquefois des hommes ſçavans à entretenir, ou qu'ils paſſent une grande partie de leur vie à la chaſſe & dans les bois, de peur de recevoir de la confuſion, ſi leur ignorance vient à paroiſtre en public?

Si des perſonnes de qualité eſtoient toûjours à la teſte des armées, l'on pourroit dire que la ſcience ne leur ſeroit pas fort neceſſaire: mais n'ont-ils pas outre cela à ſe trouver au Conſeil, à deliberer ſur des affaires importantes, à donner leurs avis & leurs ordres, & à parler quelquefois en public? Or tout cela demande de la ſcience.

L'experience nous apprend auſſi, que s'il y a à faire quelque conference ou quelque traité de paix, ce n'eſt pas d'ordinaire ſur ceux qui paſſent pour les plus braves qu'on jette les yeux; mais l'on choiſit toûjours les plus habiles & les plus ſçavans, pour leur confier l'honneur & les intereſts d'un Eſtat; parce qu'on eſt perſuadé qu'ils ſont plus clairvoyans que les autres, & moins ſujets à eſtre trompez.

Menander. Διπλοῦν ὁρῶσιν οἱ μαθόντες γράμματα.

D'ailleurs, l'on ne peut pas dire qu'il

y ait de l'incompatibilité entre la profeſſion des armes & la ſcience ; puiſque les Hiſtoires nous apprennent que les plus illuſtres Conquerans, & les plus grands Capitaines de l'antiquité ont eſté ſouvent les plus ſçavans de leurs ſiecles : par exemple, Alexandre, Ceſar, Epaminondas, Themiſtocle parmi les anciens : Charlemagne, Alphonſe Roy d'Arragon, Ladiſlas Roy de Hongrie parmi les modernes.

Et ſans ſortir de la France, il eſt conſtant que nos Rois ont toûjours eſté perſuadez qu'elles ſont tres-neceſſaires à de jeunes Princes, puiſqu'ils ont toûjours pris un tres-grand ſoin d'y faire inſtruire leurs enfans, comme le dit Eginard, en parlant de ceux de Charlemagne. *Liberos ſuos ita cenſuit inſtituendos, ut primò liberalibus ſtudiis, quibus ipſe operam dabat, erudirentur.* *Eginart.*

Platine ayant beaucoup loüé Robert Roy de France, qui n'a pas moins ſurpaſſé les autres Rois Chreſtiens en ſcience qu'en ſainteté, témoigne qu'il eſtoit auſſi de ce ſentiment : car il faut, diſoit-il, qu'un Roy qui a à gouverner ſon peuple, recueille des bons Livres les maximes qui peuvent ſervir

à cela: ce qui ne se peut faire sans les lire & sans les entendre, & par consequent sans estre sçavant. *Doctrinâ & sanctitate omnes Reges Christianos antesbat . . . . . longè aliter sentiens quàm quod nostrorum temporum reguli arbitrantur, nequaquam principe dignum esse dictitantes scire litteras: cùm eos maximè deceat, qui populos regunt, bene gubernandi rationem ex aliorum præceptis colligere; quod fieri sine doctrina & lectione non potest.*

Platina in ejus. vita.

Et en effet, qu'est-ce autre chose un Prince sans études & sans Lettres, que l'image d'un Lion qui commande aux autres bestes? car il faut que ceux qui veulent passer pour dignes de commander, sçachent calmer leurs passions & celles des autres.

Idem ibid.

Que ne pourroit-on pas dire à ce sujet à la loüange de Monsieur le Prince de Condé, qui n'a pas rendu la France moins illustre par les lumieres de sa vaste érudition, que glorieuse par ses victoires & par ses triomphes?

Ne me dites pas icy, qu'il n'est pas necessaire que des enfans de qualité étudient, parce qu'ils ont du bien: car c'est pour cela mesme, dit Erasme, qu'ils ont besoin d'étudier, puisque

ce n'est pas assez d'avoir du bien; mais qu'il faut aussi en sçavoir bien user, & apprendre à bien vivre. Plus un vaisseau est chargé de precieuses marchandises, plus il a besoin d'un pilote adroit & experimenté pour le conduire au port en sureté. D'ailleurs, ils doivent se rendre un peu intelligens dans les affaires, pour pouvoir estre quelquefois élûs arbitres, & terminer amiablement les differends qui surviennent entre leurs sujets & leurs amis; ou du moins pour n'estre pas les dupes de leurs gens d'affaires. *Singuli ea tenentur scire quæ ad eorum statum vel officium spectant.*

Eras. de pueris statim ac liber. inst.

D. Th. 1. 2. p. 7. a. 1. in corp.

Vous me direz peut-estre encore, que plusieurs grands Capitaines qui n'avoient jamais étudié, n'ont pas laissé de réüssir dans la guerre, & d'y faire de merveilleux exploits.

Je réponds à cela, que ces grands genies auroient eu sans doute de plus heureux succés, s'ils eussent esté aidez des lumieres, & du secours des belles Lettres; ou du moins que leur valeur & leur merite auroient eu souvent bien plus d'éclat; puisqu'il est incomparablement plus glorieux de vaincre son ennemi par stratagêmes & par l'a-

dresse de son esprit, que par la force de ses armes; l'un estant propre à l'homme, & l'autre ne convenant qu'aux bestes feroces & aux barbares.

Belle Lettre de Pierre de Blois sur ce sujet, écrite au Roy d'Angleterre, au nom de l'Archevesque de Roüen & de ses Suffragans.

» SIRE, Quoy-que vostre Majesté, » à qui Dieu a donné beaucoup de » lumieres & de sagesse, n'ait pas besoin » qu'on s'ingere de luy donner des con- » seils; nous ne pouvons neanmoins, & » ne devons pas dissimuler ce que nous » sommes persuadez luy estre également » utile & honorable. Nous avons recon- » nu par experience, SIRE, combien il » a esté avantageux à vostre Royaume, » que vous ayez passé les premieres an- » nées de vostre jeunesse dans l'étude » des belles Lettres: car au lieu que les » Princes n'ont d'ordinaire l'esprit que » mediocrement éclairé & formé en cét » âge; le vostre au contraire, pour l'a- » voir appliqué de bonne heure à l'é- » tude, est prévoyant dans les affaires » importantes, éclairé dans ses juge- » mens, circonspect dans ses ordres,

prudent dans ses desseins, & avisé «
dans toutes ses entreprises. C'est pour- «
quoy, SIRE, tous les Evesques de «
cette Province ne souhaitent rien tant «
que de voir instruire dés sa plus tendre «
jeunesse Monseigneur vostre Fils «
dans les belles Lettres; afin d'avoir la «
consolation, & tout ensemble le bon- «
heur, de voir vous seconder en sages- «
se, & égaler en science, celuy qui doit «
vous succeder dans vos Estats. Vostre «
Majesté, SIRE, n'ignore pas que les «
Livres contiennent en abregé toutes «
les maximes de la prudence; & que «
s'il s'agit de bien gouverner un Estat, «
donner une bataille, camper une ar- «
mée, faire un délogement, élever des «
machines, fortifier des places; enfin «
s'il est question de procurer la liberté «
des Peuples, leur rendre justice, faire «
reverer les Loix, affermir des allian- «
ces, & entretenir l'amitié de ses voi- «
sins par les liens d'une solide paix: «
c'est d'ordinaire aux personnes sça- «
vantes qu'on a recours, & c'est d'eux «
dont on peut apprendre parfaitement «
toutes ces choses. Un Prince sans «
science ressemble à une galere sans «
rames, ou à un oiseau sans ailes. «

Enfin, aprés avoir dit qu'au senti-

timent du Roy Salomon, la ſcience eſt preferable à tout ce qu'il y a de beau dans le monde, & qu'elle eſt abſolument neceſſaire à un Prince, à qui Dieu a donné le pouvoir de juger ſon peuple ſelon les regles de ſa Loy; ce qu'il ne peut faire, s'il ignore luy-meſme cette Loy: aprés avoir dit qu'il eſt obligé de la mediter jour & nuit, à l'exemple des grands Rois, David, Ezechias, Joſias; & des Empereurs Conſtantin, Theodoſe, & Juſtinien; voici comme ils finiſſent leur Lettre.

» Que voſtre Majeſté, SIRE, faſſe » donc en ſorte que Monſeigneur voſtre » Fils employe à l'étude des belles Let- » tres les premieres années de ſa jeu- » neſſe; afin que par ce moyen il puiſſe » deſapprendre la malice que tous les » enfans apportent avec eux en venant » au monde, & qu'il apprenne au con- » traire à former ſes mœurs, & à regler » ſa vie ſur les beaux modeles de pieté » & de vertus qui ſe trouvent dans les » bons Livres.

Or quand je dis qu'il faut faire apprendre les belles Lettres aux enfans de qualité, je n'entends pas qu'on les amuſe à toutes les vetilles de la Gram-

maîtſe, ou qu'on leur faſſe apprendre les chicanneries de la Philoſophie ; comme s'ils devoient un jour prendre le bonnet de Docteur : mais j'entends qu'on leur donne premierement l'intelligence de la Langue Latine, qui peut leur eſtre d'un fort grand uſage dans une infinité de rencontres ; & qu'aprés cela on leur apprenne bien la Geographie, les Mathematiques, & ſur tout la Morale & l'Hiſtoire.

CHAPITRE VII.

Des diverſes fautes que font les Peres & les Meres dans l'éducation de leurs Enfans, & d'où elles procedent.

PLûт à Dieu que les parens fuſſent perſuadez que la bonne éducation de leurs enfans eſt leur plus importante affaire ; & qu'y manquant, ils deviennent ingrats envers leur patrie, à laquelle ils ne donnent que des citoyens inutiles ou vicieux, & cruels envers eux-meſmes, puiſque leurs enfans les comblent enfin de confuſion ;

sans parler de la colere de Dieu, dont ils ressentiront infailliblement les effets au jour du Seigneur. *Quicumque debitum hoc paterna cura officium neglexerit, vel pratermiserit; expectet ut in die Domini sibi durissimum judicium fiat.*

Conc. Mediol. 1. De iis qua ad matrimonii Sacramentum pertinent.

Supposant donc ici que les parens font une infinité de fautes dans l'éducation de leurs enfans, je vas faire voir d'où elles procedent, afin qu'ils taschent de les prevenir, ou de s'en corriger.

Article I.

De la trop grande delicatesse des Meres.

C'Estoit autrefois une coûtume universellement pratiquée par toutes les meres, de nourrir elles-mesmes leur enfans : mais la delicatesse de celles qui ont un peu de bien, est à present devenuë si grande, que cette bonne coûtume est presque entierement abolie.

Ainsi, d'abord qu'un enfant est né, l'on en abandonne le soin à des nourrices de la campagne, fort souvent inconnuës, & quelquefois mesme vi-

cieuses; c'est à dire, coleres, emportées, sujettes au vin & à d'autres passions. Il ne faut pas s'étonner aprés cela, si ces enfans prennent les humeurs, & les mauvaises inclinations de celles dont ils ont sucé le lait, & qu'une bonne éducation, qui s'appelle une seconde nature, ne soit pas mesme souvent capable de les corriger? Il ne faut pas, dis-je, s'étonner si les meres s'estant soustraites de l'obligation où Dieu les avoit mises à l'égard de leurs enfans, on voit que ces enfans n'ont souvent pour elles ni amour, ni respect, ni soûmission; de quoy l'on rapporte cét exemple dans les anciennes Histoires.

Un jeune homme de famille retournant de la guerre tout chargé de dépoüilles, sa mere & sa nourrice se presenterent à luy. Aprés les avoir saluées toutes d'eux, il donna à sa mere un anneau d'argent, & à sa nourrice un collier d'or. Sa mere indignée d'un partage si inégal, luy en ayant fait des reproches, son fils luy parla ainsi: Ne vous étonnez pas, Madame, que je témoigne plus d'affection & de reconnoissance à celle, à qui j'ay de plus grandes obligations. Vous ne m'avez

porté que neuf mois dans vostre sein ; & quand le temps de vos couches est arrivé, vous vous estes déchargée de moy, comme d'un fardeau qui vous estoit incommode, sans m'avoir vû depuis que fort rarement ; au lieu que ma nourrice m'ayant pris entre ses bras, elle m'a continuellement caressé, m'a nourri durant deux ans de son propre laict, & m'a fait parvenir par ses soins & par ses peines, à la vigueur où vous me voyez à present.

Il est vray qu'il arrive quelquefois aux meres des empeschemens legitimes de ne pas nourrir elles-mesmes leurs enfans, mais ces empeschemens ne sont pas universels ; & quand ils cessent, ce qui a esté introduit à cause d'eux, devroit aussi cesser.

ARTICLE II.

De la negligence des Peres & des Meres.

Eras. de pueris statim ac liber. inst.

LES parens ont pour l'ordinaire tout le soin possible de ce qui regarde le corps de leurs enfans ; mais ils n'en usent pas de mesme pour ce qui est de leurs ames. Aprés les avoir fait-

renoncer dans le Baptesme au démon & au monde, ils les nourrissent assez souvent, comme s'ils vouloient les consacrer au monde & au démon qui en est le Prince. Dieu s'en plaint dans un Prophete. *Cum idolis suis fornicati sunt*, dit-il; *insuper & filios suos, quos genuerant mihi, obtulerunt eis ad devorandum.* Ezech. c. 23. v. 37.

C'est particulierement chez les Grands qu'on voit ce pitoyable abandonnement. Ils laissent leurs enfans entre les mains des valets & des servantes, qui leur apprennent quelquefois à se perdre, avant mesme qu'ils sçachent ce que c'est que se perdre. On leur souffre tout par une fausse tendresse, on leur permet de faire & de dire tout ce qu'ils veulent, & on laisse ainsi leur corruption naturelle se fortifier de plus en plus. On se garde bien de leur donner jamais des alimens mal-sains; & cependant on empoisonne leur esprit & leur cœur par des chansons dissoluës qu'on leur apprend, par de pernicieuses maximes qu'on leur inspire, & par le mauvais exemple qu'on leur donne. Toutes leurs terres sont tres-bien cultivées, dit Erasme, leurs meubles sont ma- Autor Dial. de claris Oratoribus.

magnifiques, leur vaisselle est riche, leurs ameublemens sont superbes, leurs chevaux sont bien dressez, & leurs domestiques bien instruits; il n'y a dans toute leur maison que l'esprit de leurs enfans qui est negligé, & qui fait horreur, quoy-que ce soit pourtant la chose dont ils auroient dû prendre plus de soin. *In omnibus possessionibus nihil habes eò neglectius, quò nihil habes pretiosius, & cui cætera parantur omnia. Nitent agri, nitet domus, nitent vasa, vestes & tota supellex: bellè docti sunt equi, pulchrè instructi sunt famuli. Solum filii ingenium squallet, sordet, horret.*

Erasf. de pueris statim ac liber. instit.

Ce mesme Auteur appelle ces sortes de parens, des parricides, puisqu'ils font mourir l'ame de leurs enfans, toute immortelle qu'elle est de sa nature, en l'abandonnant à l'ignorance & à la malice. En quoy il n'a fait que suivre la pensée de S. Jean Chrysostome.

Idem, ibid.

" Ces peres inhumains & dénaturez,
" qui font mourir leurs enfans, ne font,
" dit cét illustre Docteur, que separer
" leurs ames de leurs corps, au lieu que
" ceux qui negligent de les bien élever,
" livrent leurs corps & leurs ames aux

Chrysf. l. 3. adv. vitup. vitam Monast.

flammes de l'enfer. Un enfant auquel « la barbarie de son pere arrache la vie, « seroit toûjours mort par la Loy iné- « vitable de la nature; au lieu que celuy « qui se damne par la negligence que « son pere a apportée à le bien faire in- « struire, luy auroit peut-estre fait évi- « ter ce malheur, s'il avoit pris plus « grand soin de luy. «

L'Ecriture sainte compare ces parens à l'Autruche, qui laisse ses œufs dans le sable, sans se soucier qu'ils soient écrasez par les pieds des autres animaux; ce qui fait dire à S. Augustin, que ç'a esté pour le diable, & non pour Dieu, qu'ils ont eu l'intention de les mettre au monde. *Qui filios negligit, ille non desideravit Deo generare, sed diabolo.*

Thren. c. 4. v. 3.

Aug. hom. 50 in c. 14. Matth.

Que si le peu de soin qu'eurent autrefois les Juifs du temple materiel de « Dieu, excita si fort contre eux sa colere, dit encore S. Chrysostome; combien la negligence du temple spirituel « est-elle capable de l'irriter davantage; « puisqu'il merite d'autant plus qu'on en « prenne soin, qu'il renferme en soy de « bien plus grandes & plus augustes marques de sainteté. «

Chrysost. hom. 3. de anna.

Aule Gelle rapporte, que les Ro-

Aul. Gell. l. 4. c. 12.

mains estoient autrefois repris par les Censeurs, & traitez avec beaucoup de severité, quand leurs terres n'estoient pas bien cultivées, ou que leurs vignes demeuroient en friche. *Si quis agrum suum passus fuerat sordescere, eumque indiligenter curabat, ac neque araverat, neque purgaverat: sive quis arborem suam, vineamque habuerat derelictui; non is sine pœna fuit, sed erat opus censorium, censoresque ærarium faciebant.*

Que doivent donc attendre ces parens negligens, de la colere de Dieu, quand ils comparoistront devant luy? quoy-que ce soit déja pour eux une horrible punition de voir leurs enfans devenir par leurs dereglemens, le sujet de leur confusion, & la risée du peuple.

Article III.

De leur avarice.

L'Esprit de ménagement, ou pour mieux parler, d'avarice, est la troisiéme source des fautes que font d'ordinaire les parens dans l'éducation de leurs enfans.

S'il s'agit de paroistre dans le monde,

de, en festins, en meubles, en équipages, & en habits; s'il s'agit de joüer & de faire quantité d'autres dépenses pleines de faste & souvent tres-inutiles, l'on ne plaint rien, & l'on n'épargne rien: mais s'il faut instruire des enfans dés leur jeunesse dans les maximes du salut & les belles Lettres, l'on plaint tout, & l'on ménage tout.

Quand il est question de leur faire apprendre à danser, pour leur donner bon air, & pour les rendre plus agreables au monde; l'on cherche les maîtres les plus habiles qu'on peut trouver, & l'on employe pour cela tous ses meilleurs amis, en dût-il mesme coûter deux ou trois pistolles pour une heure de temps qu'ils donnent en trois jours. Mais quand il faut former l'esprit d'un enfant, & redresser les mauvaises inclinations qu'il peut avoir aux vices; quand il faut, dis-je, luy apprendre à marcher droit dans le chemin de la vertu, & apporter à cela une assiduité gesnante, l'on se contente souvent d'un homme mediocrement habile, & d'un esprit fort borné, parce qu'il en coûte moins: εὔωνον ἀμαθίαν ὠνοῦντες, dit Plutarque; comme si les parens prenoient à tasche de justifier

ce que dit contre eux un Poëte, que leurs enfans sont toûjours la chose qui leur coûte le moins.

Juv. sat. 6. *——Res nulla minoris*
Constabit patri, quàm filius.

Dans ces sortes de ménagemens, qui ne sont pas souvent des plus honorables, ces parens ne manquent jamais de se couvrir d'un pretexte bien specieux. C'est, disent-ils, pour conserver le bien de leurs enfans, & pour leur donner moyen de paroistre dans le monde avec plus d'éclat, lorsqu'ils seront grands, qu'ils en usent ainsi. Mais est-ce là la maniere dont les Payens ont agi? L'on voit dans Herodien quel soin prit Marc-Aurele de la bonne éducation de ses deux enfans, Commode & Verissime: car estant persuadé que la science & la vertu sont les seuls biens qui ne se peuvent oster; il fit venir de tous costez les hommes les plus sçavans qu'il y eût dans l'Empire, ausquels il donna de fort bons appointemens: afin, dit cét Historien, qu'estant continuellement avec ses enfans, ils cultivassent leur esprit, & qu'ils prissent tout le soin possible de leurs bonnes mœurs.

Ce que dit aussi Horace dans sa sixié-

me Satyre, de la maniere honneste & liberale dont son pere, qui n'avoit que fort peu de biens, en usa en son endroit, doit faire rougir de honte ces personnes riches, mais trop avares.

Article IV.

De leur extréme mollesse.

PLût à Dieu, dit Quintilien, que nous ne corrompissions pas nous-mesmes les bonnes mœurs de nos enfans. Nous les plongeons dans les delices dés leurs plus tendres années ; & cette éducation molle & effeminée que nous leur donnons, & que nous appellons indulgence, est ce qui leur fait perdre toute la vigueur du corps & de l'esprit. Nous sommes bien-aises de leur oüir dire des chansons & des paroles un peu libres ; nous n'en faisons que rire, & nous leur en donnons mesme des loüanges. Mais y a-t-il lieu de s'étonner qu'ils sçachent ces choses, puisque c'est de nous qu'ils les ont apprises ? L'on n'entend dans nos festins que des chansons dissoluës, & l'on n'y voit souvent que des actions peu honnestes : nos enfans disent & *Quint. l. 1. Inst. c. 2.*

sont aprés cela les mesmes choses ; cela » passe en coûtume, & ensuite en nature.

Chrysost. hom. 14. in epist. Pauli ad Tim.

Si les parens accoûtumoient de bon- » ne heure leurs enfans au joug d'une » sainte discipline, dit S. Chrysostome, » & s'ils les rangeoient peu à peu à leurs » devoirs, quand ils sont fascheux & » difficiles ; enfin, s'ils taschoient de » guerir les maladies de leurs ames, lors- » qu'elles ne sont pas encore tout-à-fait » enracinées ; nous n'aurions que faire » ni de Loix, ni de Justice, ni de peine, » ni d'échafaux : car *la Loy n'est pas* » *faite pour les justes*, dit S. Paul. Mais » parce que nous negligeons la bonne » éducation de nos enfans, nous les en- » gageons dans une infinité de mal- » heurs, & souvent c'est nous-mesmes » qui les livrons aux bourreaux, & qui » les precipitons dans l'enfer.

Aug. in Ps. 50.

» Mes chers freres, dit S. Augustin, » dans la grande corruption des mœurs » que nous voyons regner aujourd'hui » sur la terre ; appliquez-vous soigneu- » sement à bien regler vos familles, & » à bien élever vos enfans.... Dieu » aime l'ordre & la discipline : & c'est user » envers ses enfans d'une indulgence » bien pernicieuse, que de les laisser » tomber dans le crime : car ce sera bien

en vain qu'un enfant aura éprouvé la « douceur de son pere, s'il vient à « ressentir ensuite les effets de la colere « & de la severité de Dieu, non pas tout « seul, mais avec le pere mesme qui « l'aura traité avec une trop grande « douceur. «

Le Pape S. Gregoire ayant rapporté l'histoire d'un jeune enfant qui fut enlevé par le diable d'entre les bras de son pere, en punition de ce qu'il luy avoit laissé prendre l'habitude de jurer; dit qu'il y a des parens qui ferment eux-mesmes à leurs enfans l'entrée du ciel, en les élevant mal. *Nonnullis parvulis regni cælestis aditus à parentibus clauditur, si malè nutriantur.* Greg. l. 4. Dial.

Et certes, rien n'est si opposé à l'esprit du Christianisme, que cette mollesse: car les enfans estant devenus soldats de JESUS-CHRIST par leur Baptesme, ils doivent combattre toute leur vie contre eux-mesmes & contre les demons. Or comment seront-ils en état de remporter la victoire, s'ils n'ont pas esté accoûtumez de bonne heure à se faire de continuelles violences? C'est pourquoy Dieu permet que ces enfans devien-

nent les fleaux de leurs parens, & que ces parens fassent souvent, mais trop tard, les plaintes que Ciceron faisoit à un de ses amis. O malheur déplorable, luy dit-il! je n'ay jamais ressenti en toute ma vie une si grande affliction; mon fils qui s'est perdu par ma trop grande indulgence, en est venu jusques à un tel excés de débauche, que je n'ose mesme vous le dire. *O rem*
C. l. 10. epist. ad Att. *miseram! nihil mihi accidit in omni vita acerbius. Indulgentiâ enim nostrâ depravatus eò progressus est, quò non audeo dicere.*

ARTICLE V.

De leurs mauvaises instructions.

2. LEs parens Chrestiens, qui ont reçû dans leur Baptesme, non l'esprit du monde, mais celuy de Dieu, devroient tascher de le conserver dans leurs enfans, en leur parlant souvent du renoncement solemnel qu'ils y ont
1. Pet. c. 1 v. 10. fait aux pompes, aux vanitez & aux plaisirs; & en les exhórtant à soûtenir le nom de Chrestiens qu'ils ont l'honneur de porter, & à asseurer leur salut par de bonnes œuvres, & par une

vie qui euſt de la proportion à la ſainteté de leur vocation.

Mais c'eſt à quoy la pluſpart ne penſent gueres. Comme ils ſont entrez dans le mariage par des vûës toutes humaines, il ne faut pas s'étonner s'ils n'agiſſent pas en Chreſtiens, & s'ils ſont dans l'impuiſſance d'inſtruire leurs enfans des maximes qu'ils ignorent. *Viam diſciplinæ ignoraverunt; neque intellexerunt ſemitas ejus; neque filii eorum ſuſceperunt eam.* Baruch c. 3. v. 5.

On ne leur entend jamais dire à leurs enfans, que pour plaire au Roy du ciel il faut eſtre fort humbles, fort doux, & fort patiens : Qu'il faut à ſon exemple endurer toutes ſortes d'injures, & pardonner de bon cœur à tous ceux qui nous les font. On ne leur entend pas dire, qu'il faut mépriſer le monde, & ne penſer qu'aux moyens d'eſtre un jour bienheureux dans le ciel; qu'il ſe faut faire violence pour le ravir; & qu'il vaut mieux mourir mille fois, que violer le moindre des commandemens de Dieu.

Bien loin d'en uſer ainſi, ils leur pervertiſſent l'eſprit, & ils leur corrompent le cœur par les pernicieuſes maximes qu'ils leur inſpirent, ſans

considerer, que comme elles sont un poison funeste, il n'est plus en leur pouvoir d'en empescher l'effet, quand ils le leur ont une fois fait avaler. *Verba nutrientium aut lac dant, si bona sunt; aut venenum, si mala.*

Greg. epist. 23. ad Theotistum.

Ils leur disent, qu'il faut toûjours tenir son rang, & prendre bien garde de ne point passer dans le monde pour des lasches; c'est à dire, qu'il en faut venir aux mains, dés qu'on choque un peu leur delicatesse sur le phantosme de l'honneur.

Ils les entretiennent souvent de l'antiquité de leur noblesse, de la grandeur de leur Maison, & des projets qu'ils font pour leur établissement dans le monde; c'est à dire, qu'ils leur remplissent l'esprit des fumées de vanité & d'ambition.

Enfin, en ne leur parlant qu'en citoyens de Babylone, ils leur font oublier qu'ils sont destinez à estre des citoyens de la Jerusalem celeste.

Ils sont au desespoir quand ils manquent à quelques complimens dans une compagnie, ou à la moindre chose qui regarde la bienséance. Mais s'ils les entendent jurer ou blasphemer le saint nom de Dieu, ou tenir des discours de

libertins & d'impies, ils n'en font que rire. *Verba ne Alexandrinis quidem permittenda deliciis, risu & osculo excipimus*, dit Quintilien. Quint. l.1.c.

Bien plus, quand ils entendent parler de leurs actions scandaleuses : Laissons-les faire, disent-ils ; qu'ils se soulent de plaisirs tandis qu'ils sont jeunes, afin qu'ils en ayent aprés cela plus d'aversion. C'est à dire, selon l'interpretation d'Erasme, qu'ils soient des scelerats, afin qu'ils deviennent en peu de temps gens de bien. *Quidam parentes connivent ad filiorum nequitiam, dicentes : Expleat se semel, quò postea magis oderit voluptates. O stultas voces! Sit homo pessimus, ut subitò fiat optimus.* Erasf. de mat. Christ.

Quoy-que l'esprit de nostre Religion ne leur permette pas de former des desseins ambitieux, ni pour eux-mesmes, ni pour leurs enfans ; & sur tout de les faire entrer dans l'Eglise sans une veritable vocation ; on leur entend souvent relever le bonheur de ceux qui ont des Benefices : *Beatum dixerunt populum, cui hæc sunt.* Et pour leur persuader qu'ils sont entierement convaincus de ce qu'ils leur disent, ils font eux-mesmes mille bas- Ps.143. v.15.

ſeſſes pour en attraper ; & quand Dieu permet qu'ils réüſſiſſent dans leurs deſſeins, ils ſont comblez de joye, & diſent en s'applaudiſſant à eux-meſmes, ce que diſoient des Juifs dans un Prophete : Dieu ſoit beni, nous voilà riches. *Benedictus Deus, divites facti ſumus.*

Zach. c. 11. v. 5.

Comme il eſt impoſſible que des corps qui n'ont eſté d'abord nourris que de viandes corrompuës & malſaines, ayent jamais une ſanté parfaite ; ainſi il ne ſe peut faire que des eſprits qu'on a remplis dés leur jeuneſſe de ces ſortes de maximes, ayent jamais une ſolide pieté.

ARTICLE VI.

Leurs mauvais exemples.

Bern. ep. 2. ad Fulconem.

SAINT Bernard dit dans l'une de ſes Lettres, qu'il y a une grande » diſpute entre JESUS-CHRIST & les » parens, à qui ſera le maiſtre des enfans. » JESUS-CHRIST dit : Laiſſez-les appro» cher de moy ; car c'eſt à ceux qui leur » reſſemblent, qu'appartient le royau» me des cieux. Et les parens diſent : » Laiſſez-les faire tout ce que nous fai» ſons, afin qu'ils brûlent un jour avec » nous dans l'enfer. JESUS-CHRIST dit :

C'est à moy qu'ils appartiennent, & «
c'est moy qu'ils doivent servir. Et les «
parens disent : Non, il faut qu'ils pe- «
rissent avec nous. JESUS-CHRIST dit : «
Ils sont à moy, puisque je les ay ra- «
chetez de mon sang. Et les parens «
disent : Ils sont à nous, puisque nous «
les avons nourris. «

Il seroit à souhaiter que dans cette injuste contestation les parens ne remportassent pas souvent une victoire qui ne peut leur estre que pernicieuse. Et en effet, on les entend souvent se plaindre des desordres de leurs enfans : mais ce seroit d'eux-mesmes qu'ils devroient bien plûtost se plaindre.

Ils souhaitent que leurs enfans soient gens de bien & bons Catholiques ; & ils ne les voyent quasi jamais assister les Festes & les Dimanches au Service divin à leurs Paroisses : mais ils se contentent d'avoir entendu une petite Messe en quelque Religion, & ils passent ensuite le reste du temps en visites, ou en leurs affaires temporelles.

Ils sont bien-aises qu'ils ne sortent pas de la maison, & qu'ils étudient comme des Demosthenes ; & cependant ils passent les journées entieres à la promenade, & les nuits au jeu. De

bonne foy, est-ce là le moyen de leur persuader que ce qu'ils exigent d'eux, est juste.

Juv. sat. 14. *Si damnosa senem juvat alea, ludet & hares*
Bullatus...

L'Auteur des declamations qui se trouvent dans Seneque, fait ainsi parler un débauché.

C'est à mon pere que je dois imputer tous mes dereglemens, & c'est luy qui en est la cause. Il ne m'a pas élevé sous une discipline assez exacte; sa maison n'estoit pas assez regleé pour former les mœurs d'un jeune homme, & pour le retirer des vices ausquels cét âge est sujet. C'a esté luy qui m'a porté le premier à la débauche par son mauvais exemple. Ses cheveux blancs sont encore tout pleins de parfums. Il n'aime rien tant que la bonne chere. Et si on ne luy reproche pas publiquement ses excés, c'est qu'on ne le croit plus en état de s'en pouvoir corriger.

Les parens donc qui en usent ainsi, doivent bien craindre que les étincelles qu'ils ont données pour produire ce funeste embrasement, ne les enveloppent un jour eux-mesmes.

Ergo ignem, cujus scintillas ipse dedisti, Juv. sat. 14.
Flagrantem latè, & vastantem cuncta videbis;
Nec tibi parcetur misero.

ARTICLE VIII.

Des fins humaines & temporelles qu'ils se proposent.

« CE qui remplit le monde d'une infinité de desordres, dit S. Chrysostome; c'est que les parens ne songent qu'aux moyens de rendre leurs enfans riches, & accommodez; & qu'ils ne se soucient pas de les rendre gens de bien; ce qui est le comble de la folie. Car quoy-qu'ils ayent de grandes richesses; si avec cela ils ne sont pas gens de bien pour les gouverner avec prudence, elles periront avec le temps par leur mauvaise conduite, & ne serviront qu'à attirer sur eux les effets de la colere de Dieu: au lieu que s'ils sont sages, & s'ils sont remplis des lumieres de cette divine Philosophie, que Jesus-Christ est venu apprendre aux hommes, ils possederont tout en n'ayant rien, selon l'expression de l'Apostre; & tous les biens du monde se- »

Chrys. hom. 16. ad hac verba Apostoli: Vidua eligatur.

2. Cor. c. 6. 10.

» ront à eux, parce qu'ils seront au des-
» sus de tous les biens du monde. Ce n'est
» donc pas à rendre leurs enfans riches
» en or & en argent, que les parens doi-
» vent travailler ; mais c'est à les rendre
» riches en pieté, en vertus & en sa-
» gesse. Car l'on honore toûjours les
» gens sages & vertueux, quoy-qu'ils
» n'ayent pas de bien ; & au contraire
» l'on n'a que du mépris & de l'aversion
» pour les méchans, quelque riches &
» accommodez qu'ils puissent estre.

Hom. 2. in c. 6. Epist. ad Ephes.

» Jusques à quand, dit-il encore ail-
» leurs, prefererez-vous toutes choses au
» soin que vous devez prendre de l'in-
» struction de vos enfans ? car s'ils ap-
» prennent de bonne heure à estre Phi-
» losophes, (c'est-à-dire, à estre bons
» Chrestiens) ils acquereront bien plus
» de richesses & de gloire, qu'ils ne
» feront en apprenant mesme les belles
» Lettres ; puisqu'on est riche, non pas
» en possedant de grands biens, mais
» en ne les desirant pas. Remplissez-
» leur donc l'esprit de ces maximes. Ne
» cherchez pas à les rendre considerables
» dans le monde par une science vaine,
» & par une gloire passagere ; mais ap-
» prenez-leur plûtost à n'avoir que du
» mépris pour toutes ces choses ; ce se-

ralé moyen de les rendre plus glorieux, «
& plus heureux. Ne vous contentez «
pas d'un peu de bien qu'ils peuvent «
acquerir icy-bas ; mais procurez-leur- «
en de plus grands dans le ciel. Ne «
vous mettez pas en peine qu'ils de- «
viennent de celebres Orateurs ; mais «
faites en sorte qu'ils soient bons Chre- «
stiens, puisque les bonnes œuvres sont «
absolument necessaires au salut, & non «
pas les beaux discours & l'eloquence. »

S. Augustin deplore dans ses Confessions cette conduite que son pere avoit tenuë à son égard. Il ne se mettoit nullement en peine que j'avançasse dans vôtre crainte, à mesure que j'avançois en âge, ny que je fusse chaste, dit-il en parlant à Dieu ; mais il ne desiroit autre chose, sinon que je fusse éloquent, & que je sçûsse composer un discours fleuri ; cependant que j'estois moy-même une terre sterile & infructueuse. *Non satagebat pater, qualis crescerem tibi, aut quàm castus essem ; dummodo essem disertus vel desertus potiùs à cultura tua, Deus meus.* Aug. l. 2. Confess. c. 3.

On ne luy proposoit pour motifs en étudiant que de se mettre en état d'acquerir du bien, & de l'honneur, Idem ib. l. 1. c. 12.

dit-il ailleurs. Enfin, parlant des discours ordinaires que les parens tiennent à leurs enfans, quand ils les veulent porter à l'étude, ils ne l ur disent pas, dit-il : Etudiez bien, afin de vous mettre en état de pouvoir bien entendre les saintes Ecritures, & de devenir par ce moyen plus pieux. Mais ils leur disent : Etudiez bien, afin que vous deveniez un homme. C'est à dire, dit-il en s'expliquant, afin que vous puissiez paroître avec plus d'éclat parmy les hommes.

Aug. de disc. chr.

CHAPITRE VIII.

D'où vient que l'emp'oy de l'Education des Enfans, qui est si necessaire aux parens, à l'Etat & à l'Eglise, est devenu si meprisable, qu'il est à present.

J'Ay essayé de montrer cy-devant, que l'employ de l'education des enfans non seul ment est utile, mais qu'il est même necessaire aux parens, à l'Etat, & à l'Eglise; & il est certain que dans la corruption generale où sont à

present les jeunes gens, tout le monde est convaincu qu'on ne peut rendre au public un service plus important, que de s'appliquer à les bien instruire, & à arrester autant qu'on peut l'excés de leurs emportemens. *Nullum munus afferre Reipublicæ majus aut melius possumus, quàm ut erudiamus juventutem; iis præsertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque coërcenda sit.* Cic. or. 3. in Verrem.

D'où vient donc, me dira-t-on, que cét employ est à present tombé dans un si grand mépris, & dans un si pitoyable avilissement? d'où vient, dis-je, qu'il semble deshonorable d'enseigner aux autres, ce qu'il est si glorieux de sçavoir soy-mesme? On pourroit apporter plusieurs raisons de cecy : voicy celles qui m'ont paru les plus vraisemblables.

La premiere est l'envie, & la rage qu'a le demon du bonheur des hommes. Car comme il sçait que son empire ne peut subsister que par l'ignorance, sur laquelle il est établi; il fait toutes sortes d'efforts, pour empescher que les personnes qui sont les plus capables de luy nuire, entrent

dans ces emplois ; & quand ils y sont, il tasche de les en rebuter, en se servant de la bouche de ceux, dont il est appellé le Prince dans l'Evangile, pour les décrier, tantôt ouvertement, & tantôt en cachete.

Gerson tract. de parvulis trahendis ad Christum.

C'est là la maniere dont cét ennemy irreconciliable des hommes en a toûjours usé.

Car c'est luy qui porta autrefois Agrippine mere de Neron à reprocher à Seneque la profession qu'il faisoit d'enseigner la Philosophie ; & qui luy fit un crime de s'occuper à rendre les hommes meilleurs qu'ils n'estoient; elle qui ne reprochoit pas aux adulteres leurs turpitudes, & aux soldats leurs concussions & leurs violences. *Agrippina Neronis mater Senecæ viro integerrimo professoriam linguam tanquam probrum objecit ; & quæ non objiciebat adulteris adulteria, militi crudelitatem, viro innocentissimo & optimo, quòd alios meliores redderet, exprobrabat.*

Lud. Vives de causis corrupt. artium l. 1.

C'est luy qui inspira autrefois à Julien l'Apostat la pensée de défendre aux Professeurs Chrestiens d'enseigner les belles Lettres, comme ils faisoient si utilement à Rome, & dans toute l'étenduë de l'Empire Romain. Ce-

Greg. Naz. or. in Jul.

qui obligea S. Victorin, S. Gregoire de Nazianze, Musonius, & plusieurs autres Saints à abandonner cét employ, où ils rendoient un si grand service au public, que les Payens mesmes s'en plaignirent comme d'une violence horrible. *Erat illud inclemens quòd docere Grammaticam Christianos vetuit*, dit Ammien Marcellin l. 4.

Enfin c'est luy qui porte encore les Turcs à défendre toutes les Ecoles dans leur Empire; la bonne instruction des enfans estant le seul moyen qui pourroit faire sortir ces peuples de leur déplorable aveuglement.

La seconde raison qu'on peut rendre du mépris qu'on fait de cét employ, c'est qu'il n'apporte souvent ny profit, ny honneur à ceux qui s'y appliquent. Ce sont là pourtant les deux choses qui font fleurir les arts. *Honos alit artes, omnesque incenduntur ad studia gloria; jacentque ea semper quæ apud quosque improbantur.* Cic. l. 1. Tusc. Quæst.

Et en effet, les professions de Medecins, d'Avocats, & de Docteurs sont embrassées par quantité de jeunes gens qui ont beaucoup d'esprit; & si l'on en demande la raison, c'est que ces professions non seulement sont

honorables dans le monde ; mais elles procurent aussi de solides établissemens à tous ceux qui s'y appliquent ; au lieu qu'entre plusieurs habiles gens qui consument leur vie à instruire les enfans, il s'en trouve assez peu qui dans leur vieillesse ayent souvent de quoy se garantir de la derniere misere. C'est pourquoy Martial ayant esté prié par un de ses amis de luy dire son sentiment sur l'employ où il devoit mettre son fils, il luy conseille de ne le pas engager à l'étude ; parce que, dit-il, l'intelligence de Ciceron & de Virgile ne contribuë gueres à mettre un honneste homme à son aise & que le mestier de violon & de joüeur de flûtes est bien plus lucratif en ce temps.

Mart. l. 4. Epig. 54.

Cui tradas, Lupe, filium magistro,
Quaeris sollicitus, & usque tentas.
Omnes Grammaticos, Rhetorasque
Devites moneo : nihil sit illi
Cum libris Ciceronis, aut Maronis.
Artes discere vult pecuniosa ?
Fac discat citharœdus, aut choraules.

Juvenal dit aussi plaisamment, que tout ce qu'on peut esperer dans cét employ, c'est seulement quelque sur-

tout de grosse étoffe ; mais pour de l'argent, dit-il, il ne s'en faut promettre que bien peu, & du plus grossier ; & encore est-on souvent obligé à plaider pour l'avoir.

——— Nullum Iuv. sat. 7.

Inde opera pretium: pingues aliquando lacernas,
Munimenta togæ, duri, crassique coloris
Accipimus. Tenue argentum, venæque secundæ.
Rara etiam merces, quæ cognitione Tribuni
Non egeat, &c.

On peut apporter pour la troisiéme raison de l'avilissement où est tombé cét employ, la difficulté qu'il y a d'y réüssir : car quelque grande que soit la capacité d'un maistre, quelque bonne volonté qu'il ait, & quelque application mesme qu'il apporte, il n'est pas asseuré de rendre habiles les enfans qui seront confiez à ses soins ; parce que tous n'ont pas l'esprit propre aux études ; tous n'aiment pas le travail qui y est necessaire ; & tous aprés s'y estre appliquez durant quelque temps, ne perseverent pas jusqu'à la fin ; de quoy neanmoins dépend tout le succés.

Or cela joint à la maniere peu obligeante, dont usent quelquefois les parens, & à l'ingratitude assez ordinaire des enfans ; cela, dis-je, rebute ceux qui auroient eu plus de genie pour y réüssir. C'est pourquoy il arrive au grand prejudice du public, qu'ils s'en éloignent, & que d'autres qui n'ont pas des talens si avantageux, prennent leur place, & rendent cet employ méprisable par le peu d'étenduë de leurs esprits, & par la maniere basse, interessée, &, comme l'on dit, pedantesque, avec laquelle ils s'y conduisent. C'est ce que Vivés déplore dans le 3. livre de son Institution Chrestienne. Mais quelque effort que fassent ou les demons, ou les hommes emportez pour décrier cét employ, il est certain qu'il sera toûjours estimé des personnes qui sont les plus capables d'en juger ; & qu'on les verra toûjours honorer de leur bienveillance tous ceux qui en sçauront dignement remplir les devoirs ; comme il y en a, Dieu mercy, un assez grand nombre, non-seulement dans l'Université de Paris, mais aussi ailleurs, lesquels ne se distinguent pas moins par leur profonde erudition, que par l'éclat de leurs vertus & de leurs merites.

CHAPITRE IX.

Du lieu qui peut estre le plus propre pour l'Education des Enfans

IL s'agit icy d'examiner, s'il vaut mieux élever les enfans dans les Maisons Religieuses, comme c'estoit autrefois la coustume en Italie & en Allemagne; ou chez les parens, comme plusieurs se le persuadent; ou enfin dans les Colleges, comme c'est à present la pratique la plus universelle.

Je mettray seulement icy les principales raisons qu'on allegue de part & d'autre; laissant à ceux qui y ont interest, la liberté de choisir le lieu qu'ils jugeront estre le plus convenable à leurs desseins.



ARTICLE I.

Des Maisons Religieuses, & particulierement de celles des Benedictins, où l'on élevoit autrefois les Enfans de qualité avec un soin admirable.

Greg. l. 2. dial. c. 3.

SAint Gregoire nous apprend dans ses Dialogues, que les personnes de Rome qui estoient les plus illustres par leur naissance, & les plus recommandables par leur pieté, desirant s'acquiter de l'obligation de bien élever leurs enfans, les amenerent à S. Benoist pour estre élevez dans la crainte de Dieu, & consacrez à son service ; & que S. Maur & S. Placide furent de ce nombre.

Depuis ce temps-là ses disciples qui perseveroient dans sa sainte maniere de vivre, s'estant acquis une haute reputation dans le monde, les parens qui estoient touchez d'un sincere desir de faire leur salut, faisoient leur possible pour trouver place en quelqu'une de ces Maisons, pour les y faire élever chrestiennement.

Lanfranc qui de Religieux de l'Abbaye du Bec en Normandie, devint Archevesque

Archevesque de Cantorbery en Angleterre, & qui y eut pour successeur S. Anselme en 1087. parlant de ce qu'il avoit veu se pratiquer de son temps dans l'Abbaye de Cluny, témoigne qu'il estoit difficile que les enfans mesme des Rois & des Princes fussent élevez avec plus de soin dans leurs Palais, que les moindres enfans l'estoient dans cette sainte maison. *Sæpenumero videns quo studio die noctuque custodiuntur pueri, dixi in corde meo, difficilè fieri posse, ut ullus Regis filius majore diligentia nutriatur in palatio, quàm puer quilibet minimus in Cluniaco.*

Il vivoit vers l'an 1066.

Guil. Neubricensis l. 1. c. 1.

Lanfrancus.

Comme ces bons Religieux avoient quitté le monde pour ne vacquer plus qu'à leur salut, ils estoient bien éloignez de se charger indifferemment de toutes sortes d'enfans; en quoy ils suivoient cét excellent avis de S. Basile.

Si les parens, dit-il, qui amenent leurs enfans dans une Maison Religieuse pour les y faire instruire en la discipline du Seigneur, n'ont que luy en veuë, & ne se proposent que ce but; & si ceux à qui ils les amenent, ont un veritable sujet de croire qu'ils les éleveront dans la pieté Chrestienne: on

Basil. in Reg. brev. int. 292.

» peut garder à leur égard le precepte
» de Jesus-Christ, qui dit : *Laissez*
» *venir à moy les enfans, & ne les empes-*
» *chez pas ; car c'est à ceux qui leur res-*
» *semblent, qu'appartient le royaume des*
» *cieux.* Mais si les parens n'ont pour
» principal dessein celuy de les faire éle-
» ver dans la crainte, & le service de
» Dieu ; & si ceux à qui ils les ame-
» nent, n'ont pas sujet d'esperer d'en
» venir à bout : cette entreprise de les
» instruire ne sera pas agreable à Dieu,
» ny avantageuse aux Religieux qui s'en
» chargeront.

La maniere dont ces bons Religieux se conduisoient dans cette éducation, estoit tout à fait admirable : voicy ce que j'en ay recueilli des Auteurs qui ont écrit sur ce sujet.

Quand les enfans estoient amenez par leurs parens dans ces Maisons saintes, ils portoient entre leurs mains, dit Lanfranc, non du bois & du feu, comme fit autrefois Isaac, mais une hostie & du vin ; pour marquer qu'ils estoient eux-mesmes des hosties vivantes & spirituelles, qui venoient s'offrir & se consacrer au service de Dieu.

En y entrant, leurs parens promet-

stoient solemnellement, qu'ils ne contribuëroient en aucune façon ny par eux-mesmes, ny par leurs amis, à les en faire jamais sortir. Et c'est ce qui a rendu cét Ordre si florissant dans l'Eglise durant les quatre premiers siecles de son institution.

Ces enfans, comme S. Basile l'ordonne, estoient logez tous ensemble dans un lieu separé de la Communauté, afin qu'ils n'interrompissent pas le repos, & le saint recueillement des Religieux. *Bas. in Reg. fus. int. 15.*

Ils couchoient tous separément chacun dans un lit particulier. *Ex ant. Constit. Monast. Clun. c. 18.*

Un Religieux venerable par son âge, & recommandable par sa sagesse, sa pieté & sa suffisance, avoit le soin & l'inspection generale sur tous les enfans, tant pour ce qui regardoit le spirituel, que pour les belles Lettres. *Isid. in Reg. Monach. c. 20.*

Celuy-cy avoit sous luy plusieurs autres Religieux particuliers, à chacun desquels il donnoit la conduite de deux ou de trois enfans tout au plus. *Disquis. Monast. in Reg. S. Benedicti.*

Ces bons Religieux mettoient toute leur pieté à veiller incessamment sur ces enfans, dont le soin leur avoit esté confié: & cette vigilance estoit si grande, & si exacte qu'ils s'ils avoient besoin de sortir la nuit de la chambre pour quel- *Ibidem.* *Lanfrancus.*

ques necessitez, ils se levoient pour les accompagner, sans jamais les laisser aller seuls.

Disquis. Monast. c. 9. Quelque âgez qu'ils fussent, ils avoient toujours leur conducteur avec eux, qui mettoit quelqu'un en sa place, lorsqu'il estoit obligé de les quitter pour quelque temps.

Lanfr. in decretis Ordinis Bened. Ils ne souffroient pas que les enfans ou s'entreparlassent tout bas, ou se fissent des signes; ou qu'ils pussent mesmes s'entre-toucher des mains, ou par leurs habits, lorsqu'ils estoient ensemble.

Idem ibid. Enfin la vigilance, le recueillement, & la modestie de ces saints Religieux, que ces jeunes enfans avoient continuellement devant les yeux, les conservant dans une grande simplicité & innocence; ils approchoient d'autant plus de la pureté des Anges, qu'ils avoient moins de connoissance des fourberies & des malices du monde.

Quoy-que la pieté & la vertu fussent le principal but qu'ils se proposoient, ils ne negligeoient pas pourtant les belles Lettres; & l'on peut voir dans Usserius, que cela se pratiquoit aussi dans l'Angleterre avec un tres-grand avantage.

Uss. de Britan. Eccl. primordiis ad an. 540.

Rabanus Religieux de la celebre Abbaye de Fulde en Allemagne, & devenu depuis Evesque de Mayence, commença à y enseigner publiquement les langues Latine, Grecque & Hebraïque vers l'an 832.

Il a vécu sous Louis le Debonnaire, & est mort en 855.

L'on continua aprés sa mort de faire la mesme chose en plusieurs Maisons de France, d'Italie, & d'Angleterre. Ce qui remplit cét Ordre de tant de sçavans hommes, que l'on disoit communément, qu'il n'y avoit que les Moines qui sçûssent bien les saintes Ecritures. *Scientia Scripturarum latet in cucullis Monachorum.*

Bede témoigne de lui-même, qu'il fut mis dés l'âge de huit ans dans le Monastere de S. Pierre & de S. Paul de Warimode, où il apprit les belles Lettres & la pieté qui paroissent avec tant d'éclat dans ses livres.

Saint Thomas fut aussi élevé au mont Cassin, avec plusieurs autres, lesquels sont devenus semblables à des arbres plantez sur le bord des eaux, qui ont apporté d'excellens fruits dans leur temps.

C'a esté l'avantage de cette sorte d'education qui a autrefois porté saint Chrysostome à exhorter les Chrestiens

Chrysf.l.3.adv. vitup. vitam Monast.

à faire élever leurs enfans dans ces lieux, où ils seroient à l'abry de la corruption. Quoy qu'il y ait, dit-il, » d'horribles tempestes dans le monde, » les Religieux neanmoins sont comme » dans un port tranquille & assuré ; où » estant élevez au dessus des autres, ils » voyent de loin les funestes naufrages » qui s'y font.

Et representant ensuite les dangers où y sont les jeunes gens. Comment » peuvent-ils, dit-il, se garantir dans » le monde de ces vagues, où chacun » les pousse, les enfonce, & les met en » danger de faire un pitoyable naufrage? » Et quand mesme personne ne les pous- » seroit, & que plusieurs au contraire » leur presteroit charitablement la main » pour les sauver ; ce seroit neanmoins » pour eux un bonheur extréme de pou- » voir s'exempter de la tyrannie des pas- » sions & des vices, où la violence de » la coûtume aidée par les amorces de » la volupté, entraîne insensiblement les » ames.

Au moins seroit-il à souhaiter, que ceux qu'on destine à l'état Ecclesiastique, fussent élevez dans des Seminaires bien reglez & instruits dés leur jeunesse dans les maximes Ecclesiastiques,

& dans la Morale Chreſtienne ; afin qu'ayant eſté remplis comme Samuel des plus pures lumieres du ciel, ils puſſent les communiquer enſuite aux autres avec un heureux ſuccés.

ARTICLE II.

Des Maiſons des Parens.

TRois conſiderations engagent d'ordinaire les parens à élever leurs enfans chez eux.

La premiere eſt, qu'on y eſt plus en état d'avoir ſoin de leur ſanté ; particulierement lorſqu'ils ſont encore fort jeunes, & d'une complexion foible & delicate.

La ſeconde eſt, qu'ils y ſont retenus par la preſence & la crainte des parens. Et comme ils deſirent leur plaire, cela meſme les engage doucement à l'étude.

La troiſiéme qui fait plus d'impreſſion ſur leurs eſprits, eſt, qu'ils apprennent plus aiſément la civilité, voyant comme en uſent les perſonnes qui leur viennent rendre viſite ; & eſtant aſſez ſouvent obligez de les ſaluër & de les entretenir eux meſmes, ils ſe forment inſenſiblement dans les de-

voirs de la vie civile, & dans la maniere d'agir des honnestes gens.

Mais quoy qu'on puisse dire à sa loüange de cette sorte d'education, elle ne laisse pas d'avoir beaucoup d'inconveniens.

I.

Il est difficile que le temps des études y soit reglé, parce que celuy des repas dont elles dépendent, ne le peut estre, à cause des affaires & des visites qui surviennent, & qu'on ne peut souvent ny prevoir, ny eviter.

II.

Les enfans y sont continuellement distraits par la curiosité naturelle qu'ils ont de sçavoir tout ce qui se passe chez eux; & qui sont ceux qui y viennent, ou qui en sortent.

III.

Les témoignages de tendresse & d'amitié que les parens ne sçauroient s'empécher de leur donner, ne font que les amollir & les effeminer.

Seneca. *Quanto parentes sanguinis vinclo tenes, natura;*

Quàm te colimus inviti quoque!

IV.

Quint. l. 1. Inst. c. 2. La complaisance & la flatterie des domestiques, les discours licencieux,

& les sottises des laquais étrangers, qu'on ne sçauroit quelquefois éloigner d'eux, font des impressions sur ces esprits tendres, qui sont souvent ineffaçables. *Et illa firmiùs hærent, quæ deteriora sunt.*

V.

La vie des parens est aussi quelquefois un obstacle incroyable au bien des enfans. Car ce sont de vrais singes, qui sont tres-disposez à faire tout ce qu'ils leur voyent faire, parce qu'ils presument qu'ils sont sages, & qu'ils ont toûjours raison.

——Velociùs, & citiùs nos Iuv. Sat.
Corrumpunt vitiorum exempla domestica; magnis
Cùm subeunt animos doctoribus.

Ainsi lorsqu'un Precepteur les exhorte à bien employer le temps pour s'avancer dans les études; & qu'il les retient pour cela dans la chambre; que fait autre chose cette contrainte, quand ils voyent leurs parens passer tout le jour au jeu & à la promenade, que de leur donner de l'aversion & pour les études, & pour celuy qui les retient captifs, comme s'il estoit leur geolier? *Unus ædificans, & unus destruens, quid proficit illis, nisi labor?* Eccli. c. 34. v. 28.

VI.

Rien n'est si rebutant que la conduite de quelques peres, qui ne connoissant pas le prix de la science, & l'excellence de la vertu, traitent un Precepteur, qui tâche d'en embellir l'ame de leurs enfans, comme un mercenaire qui est à leurs gages, & qui sont cause par leur maniere d'agir, que leurs enfans & leurs domestiques ne le regardent qu'avec mépris.

VII.

Il s'en trouve aussi de si bizarres, qu'ils pretendent qu'un Precepteur doit faire un miracle ; c'est-à-dire, qu'il doit faire une transfusion de toute sa science dans l'esprit de leurs enfans, quelque stupides ; inhabiles aux belles Lettres, & inappliquez qu'ils soient.

Ils sçavent bien qu'un laboureur avec toute son industrie ne peut faire changer de fonds à une terre sterile, ou sablonneuse ; qu'un fontenier ne fera jamais monter l'eau plus haut que sa source ; & qu'on ne demande pas à un jardinier des fruits d'un arbre nouvellement planté, & dans une saison prématurée.

Mais ils ne sont pas si raisonnables.

L'affection naturelle leur met un bandeau devant les yeux, qui les empesche de voir ce que la justice & le bon sens demanderoient d'eux. La stupidité & l'ignorance de leurs enfans leur donne trop de chagrin pour se pouvoir taire; & c'est sur le Precepteur qu'il leur est plus commode de décharger leur bile. C'est, disent-ils, un mal-habile homme, il a negligé mon fils, & il luy a fait perdre tout son temps; & autres choses semblables & aussi mal fondées. —— *Culpa docentis* Iuv. Sat. 7.

Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamillæ

Nil salit Arcadico Iuveni.

VIII.

Je ne parle pas icy de la mauvaise humeur de quelques meres qui ne sont pas encore un petit sujet de mortification: car quel plaisir y a-t-il

——*Tristes Amaryllidis iras* Virg. Egl.

Atque superba pati fastidia?

IX.

Enfin comme les parens, pour témoigner à leurs enfans combien ils les aiment, ne sçauroient s'empécher de leur parler souvent de l'antiquité de leur noblesse, de leurs grands biens, & des projets qu'ils font pour leur

établissement dans le monde ; c'est-à-dire, de leur remplir la teste des fumées de l'ambition & de la vanité ; c'est encore un nouveau surcroît de déplaisir pour celuy qui est auprés d'eux. Car la prudence l'oblige de se taire, tant pour ne pas perdre le respect qu'il doit avoir pour les parens, que pour ne pas perdre sa peine. Et en effet, que produiroit autre chose sa liberté, sinon d'attirer sur luy les effets de leur injuste indignation. *Si mactaverimus quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent*, disoient au Roy Pharaon Moyse & Aaron dans l'Exode.

C. 8. v. 25.

Article III.

Des Colleges.

LA coûtume qu'on garde le plus ordinairement en France pour l'education des enfans, est de les mettre en des Colleges. A quoy les parens sont excitez par quatre considerations, que Quintilien a marquées dans le premier livre de ses Institutions.

La premiere est, qu'ils y font des connoissances & des amitiez avantageuses qui durent souvent jusqu'à la

fin de leur vie.

La seconde est, qu'il leur est aisé de s'y former l'esprit & le jugement par la frequentation de ceux qui y sont les plus sçavans & les plus sages. Quint.

La troisiéme est, qu'ils y ont plus d'émulation; ce qui excite les enfans à travailler avec bien plus d'ardeur, & les retire de cét engourdissement où ils demeureroient sans cela.

Non parvas animo dat gloria vires, Ovid.
Et fœcunda facit pectora laudis amor.

Enfin la quatriéme raison est, que les enfans y acquierent une loüable hardiesse de parler en public, sans paslir à la vûë des hommes; ce qui est tout à fait necessaire à ceux qui ont à entrer dans les grandes Charges: car la timidité est assez ordinaire aux personnes qui ont esté élevées à l'ombre d'une éducation privée; & elle les met mesme quelquefois dans une entiere impuissance de tirer aucun fruit de leurs études. *Cui in maxima celebritate & in media reipubl. luce vivendum est, assuescat jam à tenero non formidare homines, neque illâ solitariâ & velut umbratili vitâ pallescere.* Maff. Veg. l. 2. de educ. puer. c. 2. Quint. ibid.

Toutes ces raisons sont fort bon-

nes; & l'on y pourroit encore ajoûter, pour faire voir combien sont utiles les Colleges où il y a une exacte discipline, & où le nombre d'écoliers n'est pas excessif.

1. Que tout y est reglé; par exemple, le temps du lever & du coucher, des études, des recreations, de la priere du soir & du matin, de la Messe, & de la frequentation des Sacremens.

2. Qu'il est aisé d'y avoir l'éclaircissement de toutes ses difficultez, & la resolution de ses doutes, par les conferences & les repetitions qui s'y font.

Mais il ne laisse pas neanmoins aussi-bien qu'ailleurs de s'y trouver des inconveniens : car la trop grande multitude d'écoliers, par exemple, n'est pas un moindre obstacle pour leur avancement dans les études, que pour leurs bonnes meurs.

Et en effet, un bon Maistre, dit Quintilien, ne se doit jamais charger de plus d'écoliers qu'il n'en peut instruire ; comme un bon Medecin ne doit pas s'engager à plus de malades qu'il n'en peut voir; puisque ce seroit se mettre dans l'impuissance de les assister, & de leur estre utile. *Neque*

Quint.l.1,c.3. *Præceptor bonus majore se turba, quàm*

ut sustinere eam possit, oneraverit.

Cét Auteur, l'un des plus judicieux de toute l'Antiquité, apporte cette raison pour confirmer ce qu'il avance: Qu'un Maistre qui se charge de l'éducation des enfans, entreprend de leur former l'esprit; ce qu'il ne peut faire qu'en fortifiant les bonnes qualitez qu'il y trouve; en corrigeant autant qu'il luy est possible, ce qui est de defectueux en eux; & en ajoûtant ce qui y manque. *Adjuvare debet quæ in quocumque eorum invenerit bona, & quantùm fieri potest, adjicere quæ desunt, & emendare. Rector enim est ingeniorum & formator.* Idem ib. c. 3.

Or il est impossible qu'il puisse jamais faire cela, quand le nombre des écoliers est trop grand; puisqu'à peine peut-il en sçavoir les noms, & en distinguer les visages.

Pour rendre ceci encore plus palpable, il faut bien distinguer dans les enfans la memoire d'avec l'esprit, & le jugement; qui sont trois qualitez differentes qu'un Maistre doit bien cultiver; & ne pas appliquer aux mesmes choses des esprits entierement differens; puisque ce seroit faire la mesme faute que feroit un Mede-

cin, qui donneroit les mesmes remedes à des malades qui auroient des temperamens tout opposez. *Virtus Praeceptoris haberi solet, nec immeritò, diligenter in iis quos erudiendos susceperit, notare discrimina ingeniorum, & quò quemque ferat scire.*

Quint. l. 1. c. 8.

C'est pourquoy le mesme Auteur ne veut pas qu'on envoye des enfans aux lieux où l'on prévoit qu'ils seront negligez; c'est à dire, où l'on ne peut prendre assez de soin de bien exercer leurs esprits & leur memoire, & de leur former le jugement. *Nec ego eò mitti puerum volo, ubi negligatur.*

Quint. l. 1. c. 3.

Or l'on exerce la memoire des enfans, en leur faisant dire les leçons qu'on leur donne à apprendre par cœur. On cultive leurs esprits en leur faisant lire, & en corrigeant leurs themes, & en leur faisant traduire les Auteurs Latins ou Grecs qu'on leur met entre les mains. Enfin, l'on forme leur jugement en les interrogeant souvent, & en leur faisant rendre raison generalement de toutes choses: ce qu'on voit bien ne se pouvoir faire, quand le nombre des écoliers est excessif. *Fieri non potest, ut cura in tam multos distracta, in singulos intenta sit*, dit Erasme.

Eras. de Inst. Christ. matrim.

Maffée Vegge, dont les Ouvrages ont esté recueillis dans la Bibliotheque des Peres, dit aussi, qu'il faut éviter les Colleges, où un Maistre, quoy-que tres-habile, est dans l'impuissance de remplir ses devoirs, à cause de la trop grande multitude d'écoliers qu'il a. *Evitandæ sunt scholæ, quæ nimio discipulorum concursu frequentantur. Neque enim facilè quivis etiam eruditissimus Magister, ubi numerosiorem quàm ferre potest, discentium gregem habuerit, satis unquam omnibus facere atque vacare potest.* *Maff. Veg. l. 2. de instit. puer. c. 5.*

Cela mesme a coûtume d'avoir de tres-fascheuses suites : car les enfans n'ayant pas esté accoûtumez dés leur jeunesse à bien lire les bons Auteurs, à quoy cette trop grande multitude d'écoliers est un obstacle invincible ; ils ne peuvent prendre plaisir à les lire, quand ils ont achevé leurs études, parce qu'ils ne les entendent pas assez ; & ainsi ils entrent, tout ignorans qu'ils sont, dans les grands emplois ou de l'Eglise, ou de la Judicature. *Pueri in scholis ludunt, in foro ridentur.* *Petron. Arb.*

Ne sçachant pas bien aussi en quoy consiste la pureté & l'élegance du La-

tin, parce qu'on ne leur a appris qu'à remplir un theme d'un fatras de mauvaises phrases, sans leur faire lire les bons Auteurs, ils ne peuvent parler ni écrire en cette Langue que d'une maniere tout-à-fait basse & rampante. C'est pourquoy ils ne prennent pas plaisir à s'y exercer.

Mais si la trop grande multitude d'écoliers n'est pas avantageuse pour les études, l'on peut dire qu'elle l'est bien moins pour les bonnes mœurs.

Et certes, comme toutes les rivieres perdent bien-tost leur douceur naturelle en entrant dans la mer : ainsi dés que de jeunes enfans mettent le pied dans ces sortes de lieux, ils ne tardent gueres à perdre cette innocence, cette simplicité, & cette modestie, qui les rendoient auparavant si aimables à Dieu & aux hommes, par une malheureuse contagion, qui est bien plus funeste aux ames, que la peste ne l'est au corps. *Velut contage tradunt invicem, capiuntque morbos animorum.*

Lips. ep. 8. ad Diiag.

J'ay vû de tres-bons enfans, dit S. Jean Climaque, lesquels estant venus en des Colleges pour apprendre les sciences & la sagesse, & pour estre

Dans son 4. degré de l'Obeissance.

élevez sous une pure discipline, n'ont appris que de la finesse & de la corruption par le commerce qu'ils ont eu avec les autres. *In Academiis publicis*, dit aussi Vivés, *ipsa ætas ad vitia proclivis impellitur vel à sodalibus & amicis perditis, vel à prava quadam libidine : atque ubi semel cœperit ruere, quidquid fit obvium, protrudit.* Lud. Viv. lib. 2. de Instit. Christ.

La plaisante contestation survenuë entre un pere & un Philosophe, dont parle Lucien dans son Hermotyme, peut encore servir de preuve à ce que je dis icy.

Un Philosophe voulant estre payé d'une somme d'argent qu'un pere luy avoit promise pour l'instruction de son fils; ce pere refusa de la luy donner; & voicy ce que Lucien luy fait dire, pour s'exempter de ce payement.

Lorsque je vous donnay la conduite de mon fils, c'estoit afin que vous travaillassiez à le rendre meilleur & plus vertueux qu'il n'estoit : cependant il n'est rien moins que cela. Il n'y a que le mensonge, l'effronterie, l'impudence & les autres vices, où il a fait un tres-grand & tres-pernicieux progrés. Il estoit beaucoup plus modeste & plus sage, quand je vous l'ay

mis entre les mains ; & j'aimerois bien mieux qu'il eût appris à ſe corriger de quelques-uns de ces defauts, que cent ſottiſes, dont il nous rompt ſans ceſſe la teſte.

Auſſi eſt-ce une des principales raiſons qui a fait preferer à Quintilien l'éducation des enfans chez leurs parens, à celle des Colleges, qu'il croit meſme eſtre plus utiles pour les études ; & il l'appelle une raiſon forte, & qui doit faire grande impreſſion ſur l'eſprit. *Quæ cauſa prorſus gravis. Nam ſi ſtudiis quidem prodeſſe, moribus autem nocere conſtaret ; potior mihi ratio vivendi honeſtè, quàm vel optimè dicendi videretur.*

Quint. l. 1. c. 3.

Quand la ſainte Ecriture ne nous aſſureroit pas *que l'eſprit des hommes & toutes leurs penſées ſont tournées au mal* ; ce que nous liſons dans les Hiſtoires, & ce que nous voyons tous les jours, ne nous l'apprendroit que trop.

Gen. 8. v. 2.

Saint Auguſtin témoigne dans ſes Confeſſions, que ce qui l'obligea de ſortir d'Afrique pour venir enſeigner la Rhetorique à Rome, c'eſt que le grand nombre des écoliers qui eſtoient à Carthage, leur faiſoit commettre

avec une brutalité nompareille mille insolences & mille excés, qui auroient dû estre punis par les Loix, s'ils n'avoient esté autorisez par la coûtume; estimant permis, dit-il en s'adressant à Dieu, ce qui sera toûjours défendu par vostre loy eternelle & inviolable. *Fœda & intemperans est licentia scholasticorum ... multa injuriosa faciunt mirâ hebetudine, & punienda legibus, nisi consuetudo patrona sit.* *Aug. Conf. l. 5. c. 8.*

Saint Gregoire remarque aussi dans ses Dialogues, que ce fut la grande corruption de ceux de Rome, qui obligea S. Benoist à sortir de cette ville, & à quitter les études; aimant mieux, dit-il, estre ignorant en servant Dieu, que se perdre en devenant habile homme. *Recessit scienter nesciens, & sapienter indoctus.* *Greg. in prol. lib. 2. dialog.*

Article IV.

Des Maisons particulieres, ou de la ville, ou de la campagne.

Il y a long-temps qu'Erasme a témoigné, que pour éviter la plufpart de ces inconveniens, dont je viens de parler, il faloit mettre cinq ou six en-

sans avec un honneste homme, ou deux, dans une maison particuliere. Cét avis est dans l'excellent traité qu'il a fait sur le Mariage Chrestien, où il parle ainsi: *Plerisque placet media quadam ratio, ut apud unum Praeceptorem quinque sexve pueri instituantur: ita nec sodalitas deerit aetati, cui convenit alacritas; neque non sufficiet singulis cura Praeceptoris; & facilè vitabitur corruptio, quam affert multitudo.*

Il dit donc premierement, que cinq ou six enfans estant ensemble, ils pourront prendre du divertissement, & ainsi s'entretenir dans la gayeté & l'enjoüement qui est convenable à cét âge; ce qui est absolument necessaire à ceux qui étudient.

Quod caret alterna requie durabile non est.

Et en effet, ceux qui sont engagez chez des personnes de qualité, ne trouvent rien de si incommode qu'un enfant tout seul, qui ne peut ni toûjours étudier, ni aussi se divertir.

La seconde raison qu'il apporte, est qu'un seul Precepteur peut suffire à l'instruction de cinq ou six enfans; comme s'il disoit, qu'il luy seroit impossible de les exercer autant qu'ils

en ont besoin, s'ils estoient en plus grand nombre, & de differentes leçons. C'est pourquoy Vivés a grande raison de se plaindre de ces Professeurs qui cherchent par tout des écoliers, dit-il, qui les briguent, qui en attirent, & qui en entraisnent dans leurs classes tout autant qu'ils peuvent; en se servant pour cela de toutes sortes de moyens, d'intrigues & d'artifices; sans se soucier qu'ils soient en état de profiter de leurs instructions, & croyant qu'il suffit qu'ils ayent la figure d'hommes, pourvû qu'ils ayent dequoy payer. *Non solùm oblatos avidè amplectuntur; sed quærunt, ambiunt, pelliciunt, trahunt ad se quoscunque possunt, quacumque ratione ac via; satis esse existimantes, si sint homines, modò habeant quod numerent.* *Ludov. Viv. l. 1. de causis corrupt. art.*

L'on ne peut assez blasmer cette conduite si interessée, qui n'est pourtant que trop ordinaire: car elle ne procede pas de la charité, qui ne cherche que les moyens de plaire à Dieu, & de servir le prochain: mais elle ne peut venir que de la cupidité; c'est à dire, de l'amour de la gloire, du desir de dominer, ou de la passion d'acquerir du bien. *Qui hoc animo pascunt oves Christ...*

Aug. tract. 93. in Ioan. *se convincuntur amare, non Christum; vel gloriandi, vel dominandi, vel acquirendi cupiditate; non obediendi, & subveniendi, & Deo placendi caritate.*

Enfin, la troisiéme raison qu'apporte Erasme, & qui est assurément la plus importante, est que par ce moyen l'on évitera la corruption que le trop grand nombre d'écoliers apporte.

CHAPITRE VIII.

Du choix d'un Precepteur.

Plut. de Inst. lib. IL faut que dans l'éducation d'un enfant, comme dans l'agriculture, trois choses concourent heureusement pour y réüssir: sçavoir le bon esprit de l'enfant, qui est comme le fonds d'une terre; la capacité du Maistre qui a rapport à l'habileté, & à l'experience du laboureur; & enfin les bonnes instructions, qui sont comme les semences. L'une de ces trois choses venant à manquer, les deux autres pour l'ordinaire ne servent gueres.

Quint. Quintilien avoit raison de souhaiter que les parens fussent assez habiles pour instruire eux-mesmes leurs enfans,

enfans ; afin qu'ils ne fussent redevables de leur science & de leur sagesse, qu'à ceux, dont ils auroient premierement reçû la vie.

Et en effet, le respect & l'affection que la nature a gravée dans leurs cœurs pour eux, leur faisant recevoir avec beaucoup de déference tout ce qu'ils leur diroient ; ils feroient sans doute en peu de temps de merveilleux progrés aussi-bien dans la pieté, que dans les belles Lettres. *Aug. prol. in Psalmos.*

On voit dans l'Histoire, qu'il s'est trouvé beaucoup de peres qui ont pris plaisir de s'appliquer à cela. *Suus cuique parens pro magistro erat*, dit Pline. *Plin. l. 4. epi ad Herod.*

L'Empereur Severe, tout occupé qu'il estoit au gouvernement de l'Empire, & à l'administration de la justice, ne laissoit pas d'instruire luy-mesme ses enfans.

Et ce qui contribua le plus à rendre Attique l'un des plus habiles hommes de son temps, c'est que son pere qui sçavoit parfaitement les belles Lettres, voulut estre luy-mesme son maistre. *Patre usus est diligente, imprimisque studioso litterarum. Hic prout ipse amabat litteras, omnibus* *Corn. Nepos in ejus vita.*

doctrinis, quibus puerilis ætas imbui debet, filium erudivit.

Quintilien fit pour son fils les admirables institutions qu'il nous a laissées.

Thomas Morus, cét illustre Chancelier d'Angleterre, non moins recommandable par son zele pour la Religion, que par sa rare suffisance, instruisoit aussi ses enfans, tout occupé qu'il estoit dans son ministere.

Que si les engagemens d'une Charge, où les soins que les parens sont obligez de prendre de leurs affaires, les mettent dans l'impuissance de s'acquiter eux-mesmes de cét employ; ils doivent avec grand soin chercher un honneste homme, à qui ils puissent confier en asseurance les plus precieux dépots qu'ils ayent au monde; & se décharger sur luy de la plus indispensable de leurs obligations: car, comme dit Quintilien, ils souhaitent tous de voir leurs enfans plus honnestes gens qu'ils ne sont eux-mesmes. *Omnium est votum parentum, ut honestiores quàm ipsi sunt, liberos habeant.*

Quint. l. 1. Inst. c. 1.

Mais par malheur tous ne prennent pas les moyens qu'ils devroient prendre pour cela.

Plus un vaisseau porte de riches marchandises, plus il a besoin d'avoir un pilote habile qui le puisse conduire seurement au port, au travers des vagues & des écueils qui sont sur sa route. Les enfans sont des vaisseaux qui portent dans leurs ames la grace de Jesus-Christ qu'ils ont reçûë en leur Baptesme, & qu'on ne peut douter estre tres precieuse, puisque c'est le prix du sang d'un Dieu. Mais comme ces vaisseaux sont extrémement fragiles, & que la mer du monde sur laquelle ils ont à voguer, est sujette à une infinité d'orages; ils ont sans doute besoin d'un pilote qui ait beaucoup de sagesse & d'experience, & qui puisse heureusement les conduire au ciel, qui est le port où ils tendent.

Que si Plutarque veut qu'on apporte beaucoup de precautions, quand il s'agit du choix d'une nourrisse; & que parmi plusieurs qui se presentent, on choisisse celle qu'on juge estre la plus propre pour cét employ : οὐ τὰς τυχούσας, ἀλλ' ὡς μάλιστα σπουδαίας δοκιμαστέον ἐστι : il faut sans doute en apporter bien davantage dans le choix d'une personne, qui doit donner à des enfans le *Plut. de educ. lib.*

premier laict des instructions Chre-
1. Cor. c. 3. v. 2. stiennes, pour me servir de l'expression de l'Apostre; de peur qu'on ne mette auprés d'eux un loup, au lieu d'un pasteur qu'on cherche. *Sollicitè præcavendum est, ne quis pastorem quærens, inveniat lupum.* Aug. serm. 130.

I.

La premiere chose que doivent donc faire les parens, est de s'adresser à Dieu, pour luy demander une personne qui conspire avec eux dans le dessein qu'ils ont de bien élever leurs enfans. C'est ce qui leur est commandé dans l'un & dans l'autre Testament. Ierem. c. 3. Luc. c. 10. v. 2.

II.

Comme le jeusne & l'aumosne sont les ailes qui font monter plus aisément la priere au ciel, il les y faut joindre autant qu'on le peut. *Nous avons jeusné, & nous avons prié nôtre Dieu, de nous faire connoistre à nous & à nos enfans la droite route que nous devions tenir; & cela nous a succedé tres-heureusement*, disoit Esdras, lorsqu'il se disposoit de retourner de Babylone à Jerusalem. Esdr. 1. c. 8. v. 23.

III.

Aprés cela les parens doivent chercher eux-mesmes, & employer leurs

meilleurs amis pour trouver un honneste homme capable de cét employ. Cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine; les Romains n'en pouvoient mesme trouver dans toute l'Italie, & ils estoient contraints d'en envoyer chercher jusqu'en Grece. *Inter præcipua negotiorum sæpe curatum est, ut erudiendis nobilibus Præceptores ex Attica poscerentur.* *Symmachus epist. 118.*

Herodien parlant de la peine que prit Marc-Aurele de l'éducation de ses enfans (Commode & Verissime) témoigne qu'il fit venir à Rome de tous costez les plus sçavans hommes qu'il y eut dans l'Empire, & qu'il leur donna de fort bons appointemens; afin qu'estant continuellement avec eux, ils cultivassent leurs esprits, & eussent tout le soin possible de leurs bonnes mœurs. Et en effet, comme parle Budée Maistre des Requestes, dans un petit traité dédié à François premier, intitulé, *Enseignement & Exhortement pour l'Institution d'un Prince*, imprimé à Lyon en 1547. En « ceux qui ont desir de sçavoir, est me- « stier d'avoir bon maistre. Et qui veut « avoir tel maistre, il luy convient le « chercher par grande cure & sollicitude, « *Herod. l. 1.*

» & à quelque prix qu'il couste ; & mes-
» mement aux grands Princes, ausquels
» rien ne doit estre cher, quand ils ont
» de quoy exercer leur liberalité & ma-
» gnificence.

Chrysost. hom.9. in 1. epist. Pauli ad Timoth.

Saint Chrysostome se plaint à ce
» sujet de la grande negligence des pa-
» rens. Quand vous avez, leur dit-il,
» une terre à donner, vous cherchez
» avec grand soin un homme capable &
» intelligent pour l'en charger. Vous
» negligez cependant vos enfans, qui
» doivent vous estre incomparablement
» plus chers que vos terres ; & vous ne
» vous mettez pas en peine de mettre
» auprés d'eux des personnes qui soient
» les conservateurs de leur innocence.
» Vous vous tuez pour leur amasser de
» grands biens, & vous les negligez
» eux-mesmes. Dites-moy, je vous prie,
» peut-il y avoir au monde une folie
» comparable en ce point à la vostre ?

IV.

Les parens doivent toûjours se conserver la liberté de choisir les personnes qui leur paroissent les plus propres à leurs desseins, & ne pas se rendre en ce point esclaves de leurs amis, en n'osant refuser ceux qu'ils leur presentent.

Et en effet, si leurs enfans estoient dangereusement malades, voudroient-ils les abandonner à un Medecin, dont ils ne connoistroient pas assez la capacité & l'experience, & en qui la raison les obligeroit de n'avoir pas toute la confiance qu'ils devroient y avoir? Quoy-que leurs meilleurs amis leur eussent recommandé avec grand empressement, ils ne le feroient pas sans doute. *Eras. de pueris statim ac lib. inst.*

Il y a pourtant bien de la difference entre les maladies du corps; & celles de l'ame. Les unes sont bien en plus grand nombre, & bien plus dangereuses que les autres. Il est donc de la derniere importance pour des parens de prendre toutes sortes de seuretez & de precautions dans ces rencontres.



CHAPITRE IX.

Des principales qualitez que les Parens doivent souhaiter de rencontrer dans un Precepteur.

POUR qu'une terre soit de grand rapport, il ne suffit pas qu'elle ait un bon fonds : mais il faut outre cela qu'elle tombe entre les mains d'un laboureur qui sçache fort bien l'art de la cultiver & de l'ensemencer. Il en est de mesme de l'éducation, pour qu'elle réüssisse, il ne suffit pas qu'un enfant ait de l'esprit; mais il faut qu'il ait encore le bonheur de rencontrer un Precepteur qui sçache la maniere de jetter dans son esprit les principes des sciences, & dans son cœur les semences de la pieté.

Ce Precepteur doit donc posseder d'excellentes qualitez ; qui sont d'autant plus estimables, qu'elles sont rares.

On peut dire en general que ces qualitez sont ou interieures, ou exterieures.

Les personnes qui ne se conduisent que par ce qui frappe leurs yeux, comme font la plufpart des meres, s'arrestent particulierement aux dernieres; & quand un homme est passablement bien fait, & qu'il sçait faire une reverence ou un compliment de bonne grace, il ne tarde gueres à gagner leur affection. Mais il y en a bien d'autres à desirer. *Greg. l. 1. dialog. c. 5.*

I.

Il faut donc premierement, qu'un Precepteur soit de bonnes meurs, & tres-vertueux.

Le premier soin que doivent prendre des parens sages & bien avisez, dit Quintilien, c'est de faire choix d'un homme dont la vie soit bien reglée & irreprochable. *Si non cæca & sopita hominum socordia est, Præceptorem eligant sanctissimum. Cujus rei præcipua prudentibus cura est.* *Quint. l. 2. c. 2.*

C'est aussi une des choses qui est bien recommandée aux parens dans les Statuts de l'Université. *Ex Stat. Univers. an. 1598.*

Car comme c'est luy qui doit jetter dans l'ame des enfans dont il est chargé, les semences d'une solide pieté; & comme il est le modele sur lequel ils se doivent former, il faut que tou-

tes ses actions soient si bien reglées; ses paroles si pleines de circonspection & de prudence, & toute sa conduite si sage & si uniforme, que les copies puissent se ressentir de la beauté & de la perfection de leur original; & qu'il se fasse dans eux, comme parle Saint Chrysostome, une heureuse transfusion de ses bonnes mœurs & de sa vertu.

Chrysost. hom. de stat.

Et en effet, il seroit honteux que celuy qui fait profession d'apprendre à bien vivre, ne suivist pas luy-mesme les maximes & les regles qu'il prescrit aux autres. *Turpissimum est ut artem vitæ professus, delinquat in vita.*

Cic. l. 1. Tusc. Quæst.

Ainsi l'on ne peut assez deplorer le malheur des enfans, à qui il arrive ce ce que Tacite rapporte estre arrivé à Germanicus; qui reçût, dit-il, le premier poison des mains de ceux qu'on luy avoit donnez pour estre les conservateurs de sa vie. *Primum venenum ab ipsis educatoribus accepit.*

Tac. l. 3. An. c. 15.

La science est la deuxiéme qualité absolument necessaire à un Maistre. C'est pourquoy elle se trouve jointe aux bonnes mœurs dans Quintilien & dans les Statuts de l'Université.

Pline le Jeune écrivant à une Dame,

sur le sujet de l'éducation de son fils, parle de cette sorte : Mettez auprés de luy une personne qui luy apprenne premierement à bien regler ses mœurs, & ensuite l'éloquence, qui ne s'apprend pas comme il faut, quand on la separe des bonnes mœurs. *Trade illum Praeceptori, à quo mores primùm, mox eloquentiam discat, quæ malè sine moribus discitur.* *Plin. Tun. ad Corelliam Hispullam.*

Le premier Concile de Milan joint aussi la science avec la pieté dans les Maistres qu'on choisit pour instruire la jeunesse. *Conc. Mediol. I. de Ludimagistris.*

Saint Gregoire de Nazianze, dans la belle oraison qu'il a faite à la loüange de S. Basile, compare ceux qui ont de la vertu sans science, ou de la science sans vertu, à des hommes louches; qui sont, dit-il, dans une grande misere, & dans une difformité encore plus grande ; soit qu'ils regardent les autres, ou bien qu'ils en soient regardez.

La raison de cette necessité de la science dans un Precepteur, c'est qu'un demi sçavant ne fait d'ordinaire qu'embrouiller & obscurcir les Auteurs qu'il explique; au lieu qu'un habile homme sçait toûjours leur don- *Hier. in epist. ad Latam.*

ner un air & un tour qui en découvre toutes les beautez, & qui les rend tout à fait intelligibles & palpables. C'est pourquoy l'un nuit autant aux enfans, que l'autre leur est utile.

Erasme, Vivés, & Juvenal ne se contentent pas mesme d'une science mediocre; mais ils pretendent qu'un Precepteur doit tout sçavoir; & avoir bien lû tous les Auteurs, pour en faciliter l'intelligence à leurs disciples.

Erasi. in Inst. matrim. Christiani. *Grammaticam nemo rectè docet, nisi qui versatus est in omni genere scriptorum & disciplinarum*, dit Erasme.

Idem de ratione Institut. puerilis. *Qui volet instituere quempiam, dabit operam, ut statim optima tradat. Verùm qui rectissimè tradet omnia, is omnia sciat necesse est; aut si id hominis ingenio negatum est, certè uniuscujusque disciplinæ præcipua. In hoc non ero contentus decem aut duodecim autoribus; sed orbem illum disciplinæ requiram, ut nihil ignoret, etiam qui minima parat docere.*

Lud. Viv. l. 3. de Instit. Christ. *Magnam brevi tempore in animos audientium eruditionem instillat Præceptor, qui in illa vastitate scriptorum tanquam domi suæ versatur; non ut peregrinus singula magno labore scrutans; sed ut dominus, qui quo quid-*

que sit repositum loco, novit, dit Vivés.

——— *Vos savas imponite leges,*
Ut Praceptori verborum regula constet: Juven. sat. 3. parentes alloquens.
Noverit Historias, Autores noverit omnes,
Tanquam ungues digitosque suos.

Et Quintilien souhaite que s'il n'est que mediocrement habile, il en soit au moins bien persuadé. *Aut sint eruditi planè, aut se non esse eruditos sciant.* Quint.l. 1.c.1. Parce qu'il n'y a rien de si dangereux que ceux qui veulent paroître ce qu'ils ne sont pas: c'est pourquoy il les compare aux petits hommes, qui s'élevent sur le bout de leurs pieds, pour paroistre plus grands qu'ils ne sont.

Ce n'est pas mesme assez qu'un Maître ait la memoire remplie d'une infinité de belles choses; mais il faut outre cela souhaiter qu'il ait beaucoup de justesse d'esprit; c'est à dire, qu'il sçache toûjours loüer ce qui est veritablement loüable; qu'il blasme ce qu'il faut blâmer; & que non seulement il donne à toutes choses le tour qu'il leur faut donner; mais aussi qu'il fasse cela d'une maniere agreable & enjoüée: car ce n'est pas seulement pour apprendre du Latin & du Grec qu'on donne un Maistre à des enfans; mais c'est pour

leur former l'esprit, à quoy tout doit servir; c'est à dire, le jeu, les entretiens, les lectures, les visites, les promenades, & generalement tous les evenemens de la vie.

Il faut aussi qu'un Precepteur ait beaucoup de methode & d'exactitude. Car s'il ne fait garder aux enfans qu'il a sous sa conduite, un certain ordre pour leurs études, & pour toutes choses; ils deviendront semblables aux voyageurs qui s'égarent d'autant plus, que plus ils tâchent de s'avancer en marchant.

Outre ces qualitez interieures, qui sont absolument necessaires à un Precepteur, il y en a encore d'autres qui sont au moins tres-souhaitables; comme, par exemple, la prudence, pour pouvoir regler les mœurs, & les études des enfans; pour les retenir adroitement dans les bornes de la discipline, sans les aigrir, sans les rebuter, & sans leur donner de l'aversion pour l'étude; & sans prejudicier aussi à leur santé. Car toutes sortes de contretemps sont toujours nuisibles.

Hier. Epist. ad Lætam. Il faut aussi de l'experience, sur tout pour la conduite des enfans de qualité, sur lesquels il est fâcheux de fai-

re son apprentissage.

On peut dire à ce sujet qu'il est un peu étonnant qu'on se conduise dans cét employ tout autrement qu'on ne fait dans tous les autres arts. Par exemple, un homme qui n'a jamais esté sur mer, ne se hazarde jamais de prendre en main le gouvernail d'un vaisseau, & de faire le mestier de pilote. Quand l'on ne connoist pas la diversité des tempesamens, la qualité des maladies, ni la doze qu'il faut donner pour des remedes, l'on n'entreprend pas de faire le Medecin.

Navim agere ignarus navis timet, abrotonum ægro Horat.

Non audet, nisi qui didicit, dare.

Cét employ est le seul, dans lequel on s'ingere quelquefois de faire le maistre, sans avoir auparavant esté disciple; & l'on se mesle d'instruire & de conduire les autres, au temps qu'on auroit besoin soy-mesme d'estre encore instruit & conduit. *Quod dicere pudet*, dit S. Gregoire, *regendi rectores; & qui docendi sunt, doctores nec erubescunt fieri, nec metuunt.* Greg. l. 7. Ep. 114.

J'ajoûte encore icy l'autorité & l'ascendant que donnent l'âge & la bonne mine.

La politesse, la connoissance du monde, & de la maniere dont il s'y faut conduire, sont aussi pour le moins tres-souhaitables.

CHAPITRE X.

De la maniere dont les Parens se doivent conduire avec un Precepteur, quand ils l'ont arresté.

I.

Aprés que les parens ont esté assez heureux pour trouver un honneste homme, qui ait la plûpart des bonnes qualitez dont je viens de parler ; Erasme leur conseille de l'arrêter, sans s'amuser à chicaner sur ses appointemens. Autant que le salut de vôtre enfant vous doit estre cher, dit-il, autant devez-vous faire cas d'une personne qui peut remplir dignement cét employ. *Qui compositus est ad tantam provinciam, satis magno conduci non potest. Quanti æstimas salutem filii, tanto præmio dignum æstima bonum Præceptorem.*

Eras. de matrim. Christ.

L'épargne, & le ménage ne sont

nullement de saison dans une chose de laquelle dépend souvent le salut d'un enfant, la consolation des parens, & tout le bien & le repos d'une famille.

Maffée Vegge, qui a fait un beau traité de l'Education des Enfans, se met en colere au sujet de certains parens, qui sont, dit-il, en assez grand nombre en ce temps; & qui ont si peu d'esprit, qu'ils prennent plus de soin de leurs vignes, de leurs chevaux & de leurs bœufs, que de leurs enfans; qui n'épargnent rien pour avoir de bons palefreniers, & pour bien faire cultiver leurs terres; mais qui ne se soucient gueres de ceux à qui ils ont donné la vie; & enfin qui épargnent tout quand il s'agit de leur éducation; quoy qu'ils dûssent pourtant leur estre bien plus chers que toutes leurs terres & leurs vignes. *Vehementer indignari cogor contra stultissimos quosdam, quorum temporibus nostris non pusillus est numerus, qui longè pluris agros, & vineas, jumenta quoque ipsa faciunt, quàm filios. Nam quò egregiè colatur terra, putenturque vites, nulli parcunt impensæ: ipsos verò qui boves & equos curatu-*

ri ſunt, magno pretio comparant; at fi-liorum, quibus nihil carius habere debent, nulla omnino cura, ac ſi equis & bobus viliores habeantur.

II.

Eccli. c. 35. v. 31.

Aprés avoir arreſté un Precepteur, les parens ſe doivent conduire avec luy d'une maniere qui faſſe voir quelle eſtime ils en font; puiſque c'eſt de là que dépend tout l'honneur & le reſpect qu'ils deſirent que leurs enfans & leurs domeſtiques leur rendent.

III.

Chryſ. tract. de Educat. puer.

Ils doivent luy témoigner leur confiance, en luy abandonnant entierement la conduite de leurs enfans; en luy diſant ce que l'Empereur Theodoſe dit à Arſene: Vous en ferez dorénavant plus le pere & le maiſtre que moy-meſme. *Poſthac tu magis pater, quàm ego.*

IV.

Ils doivent faire connoître à leurs enfans, que le moyen d'avoir part d'oreſnavant à leur amitié, & d'obtenir d'eux les graces qu'ils auront à leur demander; ce ſera de contenter entierement leur Precepteur, & d'avoir pour luy une entiere ſoûmiſſion & déference.

V

Quelque convaincus qu'ils soient de sa sageſſe, de sa capacité, & de sa vigilance, ils ne doivent pas neanmoins cesser d'avoir l'œil sur sa conduite ; comme ils ne laissent pas de temps en temps de visiter leurs terres, quoy qu'ils ayent eu tout le soin possible de choisir un fermier intelligent, experimenté, & fidele ; pour voir si tout y est en bon état. *Eraſ. de pueris ſtatim ac lib. inſtit.*

V I.

Ils doivent beaucoup prier, & faire prier Dieu pour luy, afin qu'il le comble tellement de ses graces, qu'il puisse les répandre sur leurs enfans.

VII.

S'il arrive qu'il se trouve dans luy quelques petits defauts ; car qui est-ce qui n'en a pas ? il vaut mieux souvent les tolerer avec un peu de patience, que de changer continuellement. Rien n'est si nuisible aux enfans que ces sortes de changemens ; comme on voit par experience que celuy des nourrices est prejudiciable aux petits enfans, & celuy des Medecins l'est aux malades. *Eraſ. de pueris ſtatim ac lib. inſtit.*

CHAPITRE XI.

Des diſpoſitions dans leſquelles un Precepteur doit taſcher d'entrer, en s'engageant dans cét employ.

COmme la charité bien reglée doit toujours commencer par ſoy-même, avant que de ſe répandre ſur le prochain, qu'on doit aimer comme ſoy, & non pas plus que ſoy ; c'eſt à ſa propre ſanctification qu'un Precepteur doit travailler, avant que de s'appliquer à celle des enfans, dont il eſt chargé. C'eſt pourquoy il doit demander à Dieu de certaines diſpoſitions qui ſont d'autant plus excellentes, qu'elles ſont moins communes. En voicy ſeulement quelques-unes.

1. Se former une haute idée de cét employ.

Dans le mépris & l'aviliſſement, où eſt à preſent tombé cét employ, pour les raiſons que j'ay apportées cy-devant ; il faut que ceux qui s'y engagent, ſe muniſſent l'eſprit de conſi-

derations solides, qui les mettent dans une bonne assiette,& qui les fassent demeurer dans une heureuse fermeté.

Je dis donc premierement que cét employ est de soy-mesme fort glorieux & fort honorable.

Et en effet y auroit-il rien de plus glorieux & de plus honorable à un homme que de servir la personne mesme de Jesus-Christ, s'il étoit encore au monde? Or S. Augustin nous assure que chaque Chrestien le represente. Et Jesus-Christ nous a dit dans l'Evangile, qu'il tiendra rendus à soy-mesme tous les services rendus pour l'amour de luy au moindre des enfans.

Aug.l.de grat. contra Manich.

Matth. c. 25. v. 40.

2. Y a-t-il rien de si noble & de si relevé, que d'estre employé par le Roy des Rois à la fonction des Anges, qui sont les principaux Ministres de sa Cour? Or si vous demandez à saint Paul ce qu'ils sont; il vous répondra, que ce sont des esprits envoyez pour exercer leur ministere en faveur de ceux qui doivent estre les heritiers du salut. *Omnes sunt administratorii spiritus in ministerium missi, propter eos qui hæreditatem capiunt salutis.*

Hebr. c. 1. in ult.

Mais ne peut-on pas dire la

mesme chose des Precepteurs ? & ne peut-on pas les appeller avec raison, les Anges visibles & les gardiens des enfans ; comme S. Bernard appelle les Anges, leurs Pedagogues invisibles.

Bern. serm. 12. in Ps. Qui habitat.

Car c'est à eux à les conduire dans le chemin de la pieté, à les aider, & à les soûtenir dans les combats qu'ils ont à rendre pour s'y affermir. τῶν γὰρ ἀρχῶν εἶναί μοι φαίνεται βοηθὸς, ἀρετῆς ϗ ἀνταγωνιστὴς κακίας, comme parle S. Gregoire de Nazianze.

Greg. Naz. in Ep. ad Afric.

3. S'il y a tant de gloire à donner aux pauvres de quoy faire subsister leurs corps ; il y en a certainement bien davantage, dit S. Pierre de Damien à nourrir l'ame des enfans par de saintes instructions, & à les tenir dans les bornes d'une salutaire discipline. *Si pium est præbere escam corpori, multò misericordius est escam animæ impertiri ; quod est propriè Magistrorum, qui mentes indisciplinatas sub rigore disciplinæ coërcent.*

Petr. de Dam. serm. de nativ. Salvat.

Enfin s'il faut juger de la grandeur, & de la dignité d'un employ par la grandeur des recompenses que Dieu y prepare, & qui doivent y estre proportionnées : combien faut-il dire que l'employ d'un Precepteur est relevé,

puiſque Daniel nous aſſure que ceux qui s'y occupent, brilleront dans le ciel durant toute l'eternité, comme des étoiles éclatantes. *Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.* Dan. c. 12. v. 32.

Et en effet, l'on voit dans l'Hiſtoire, que ç'a eſté par cet employ que Dieu a ſouvent preparé les plus grands hommes qui ont paru dans ſon Egliſe, pour en exercer les plus auguſtes & les plus importantes fonctions; telles que ſont celles d'annoncer aux Fideles les veritez du Chriſtianiſme, & les défendre contre ſes ennemis; comme la meſme grace prepara autrefois Moyſe & David à conduire le peuple de Dieu par la conduite des troupeaux, à quoy elle les occupa dans leur jeuneſſe. Cela a paru particulierement dans Origene, S. Cyprien, S. Gregoire de Nazianze, S. Baſile, S. Auguſtin, & quantité d'autres.

On peut encore relever l'excellence & la dignité de cét employ par les beaux noms que l'Ecriture donne aux Apoſtres, & aux Eveſques, qui conviennent auſſi entierement aux Precepteurs. Car ne ſont-ils pas auſſi-bien que les Eveſques, les Paſteurs des bre-

bis saintes de JESUS-CHRIST ? & n'est-ce pas aussi-bien aux uns comme aux autres, qu'il est dit, *Paissez le troupeau de Dieu qui vous est commis, en veillant avec grand soin à sa conduite?*

1. Petri c. 5. v. 2.

Si le grand Apôtre S. Paul prend le nom de *sage Architecte*, parce qu'il avoit posé les premiers fondemens d'une solide pieté dans les ames de ceux qu'il avoit convertis par ses predications ; ce nom ne convient-il pas aussi aux Precepteurs ?

1. Cor. c. 3. v. 10.

Enfin on peut les appeller les Medecins des ames, & les Jardiniers de ces arbres spirituels que le Seigneur a plantez de sa main dans le jardin de son Eglise, pour luy apporter chacun en son temps, les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres ; parce qu'ils doivent prendre grand soin de les bien cultiver, & de les arroser des eaux salutaires de leurs bonnes instructions.

Bern. serm. 58. in Cant.

II. *Y entrer avec beaucoup d'humilité, & de crainte.*

Vous a-t-on établi pour gouverner les autres, dit le Saint Esprit dans l'Ecclesiastique ? *ne vous en élevez point; mais*

Eccli. c. 32. v. 1.

mais ayez soin d'eux, afin qu'ils deviennent le sujet de vostre joye.

Et en effet, si David, ce Prince selon le cœur de Dieu, se croyoit indigne de l'honneur qu'il y avoit de luy bastir un temple materiel; & si le sentiment de sa bassesse, & de son indignité luy faisoit dire. *Qui suis-je, pour bastir un Temple à Dieu?* quel doit estre, je vous prie, l'aneantissement d'un Precepteur, qui entreprend de faire en sorte par ses soins & par sa vigilance, que l'ame d'un enfant devienne le temple & le sanctuaire de cette adorable majesté? Ne doit-il pas dire ce que le mesme Roy disoit dans une autre rencontre: *Ie m'aneantiray devant vous, ô mon Dieu, bien plus que je n'ay fait jusqu'à present, dans la vûë de mes pechez, qui me rendent si indigne de cét employ. Ante Dominum qui elegit me, & praecepit mihi ut essem dux... vilior fiam plusquam factus sum, & ero humilis in oculis meis.* Lib. 2. Reg. c. 6. v. 22.

Bien loin donc que les considerations dont je viens de me servir pour relever, & pour faire concevoir une haute idée de cét employ, doivent donner de la vanité à ceux qui s'y

trouvent engagez ; il n'y a rien au contraire, qui soit plus cap.ble de les humilier & de les remplir de crainte.

Et en effet, s'ils se considerent comme les Anges visibles des enfans; combien doivent-ils se confondre de n'en avoir ni les lumieres, ni la charité, ni la vigilance ?

S'ils prennent le nom de leurs Medecins spirituels ; qu'ils apprennent d'un Payen, qu'ils sont obligez non-seulement de guerir les defauts visibles de leurs disciples ; mais de foüiller mesme jusqu'au fond de leurs ames, pour y aller chercher la source de toutes leur mauvaises inclinations, quelque soin qu'ils prennent pour les leur cacher. *Medicis non apparentia modò vitia curanda sunt, sed etiam invenienda quæ latent ; sæpe ipsis ea, qui sanandi sunt, occultantibus.*

Quint. l. 12. Inst. c. 8.

Enfin, s'ils se regardent comme des Jardiniers, que Dieu a engagez à bien cultiver ces excellentes plantes ; ne doivent-ils pas craindre qu'il ne leur reproche, que leurs mauvaises inclinations ne sont venuës, & ne se sont fortifiées dans leurs ames, comme des ronces & des épines, qu'à cause qu'ils n'ont pas eu soin de les arracher d'a-

bord; & que c'est cette mesme negligence qui est cause qu'ils n'ont pas porté en leur temps le fruit des vertus qu'il s'en promettoit.

Mais quand un Precepteur ne considereroit que l'obligation où il entre en prenant des enfans, d'en répondre à Dieu & aux parens; n'est-ce pas une chose capable de le remplir d'une juste frayeur, dans la vûë de sa foiblesse, & du compte qu'il en faut rendre : car c'est comme s'il disoit à Dieu mesme, ce que Judas dit à son pere Jacob, lorsqu'il le chargea du soin de conduire Benjamin en Egypte : *C'est à moy que vous redemanderez compte de cét enfant. Et si je ne vous le ramene, & ne vous le rends sain & sauf, je consens que vous ne me pardonniez jamais cette faute. Ego suscipio puerum ; de manu mea require illum : nisi reduxero & reddidero eum tibi, peccati ero reus in patrem meum.* *Gen. c. 44. v. 9.*

Et en effet, n'est-ce pas une espece de folie de se charger de l'obligation de répondre des autres, comme si l'on n'estoit pas assez empesché de répondre de soy-mesme. *Greg. in Past. l.*

III. *Considerer cét employ comme u moyen, ou pour satisfaire à Die pour les pechez de la vie passée; o pour croistre de plus en plus dans grace.*

Un Precepteur doit se considere devant Dieu, ou comme estant enco dans son innocence baptismale, o comme ayant perdu la sanctificatio qu'il y avoit acquise.

S'il se considere comme un pecheu je dis qu'il trouve un moyen infaill ble dans cét employ de recouvrer grace qu'il avoit perduë; puisque *charité qu'on y exerce, ou couvr tout-à-fait les pechez, en quelq nombre qu'ils soient*, comme l'Ecritu re nous en assure. *Caritas operit mu titudinem peccatorum.* Ou bien, con me parle S. Bernard, elle les efface & rétablit l'ame dans sa premiere i nocence. *Caritas peccatum extingui quod anima vitam abstulerat, an mamque restituit sanitati.*

1. Petr. c. 4. v. 8.

Bern. ep. 42.

Maffée, qui a écrit si élegamme l'Histoire des Indes, rapporte que Grand Albuquerque, qui y avoit e envoyé en qualité de Viceroy p

Maff. Hist. Ind. l. 5.

Emanuel Roy de Portugal, ayant fait naufrage auprés de l'Isle de Summatra, fut comme miraculeusement sauvé, en prenant entre ses bras un petit enfant qui se noyoit.

L'on sçait que le monde est comme une mer pleine d'écueils, & que la corruption en est presentement si grande, qu'une infinité d'ames y perissent.

Si donc la charité porte quelqu'un à vouloir bien se charger du soin de trois ou quatre enfans, pour tascher de les garantir de ce naufrage presque universel; ne doit-il pas esperer que Dieu luy fera misericorde, quand mesme il l'auroit beaucoup offensé?

Si quelqu'un comme moy, se sent redevable à la justice divine de quantité de pechez qu'il aura commis dans sa jeunesse, dit le pieux Gerson; qu'il s'engage dans cét employ qui les couvre, & qui les remet en les couvrant. *Quisquis memor est delictorum juventutis suæ, & aliorum plurimorum, sicut mihi conscius sum; efferveat ad hoc opus, quod tegit peccata, & tegendo remittit.* Gerf. tract. de pueris ad Christum tra-hendis.

Et certes, si l'aumosne corporelle est si efficace & si meritoire devant

Greg. l. 19. mor. c. 12.

Dieu ; comme l'Ecriture sainte & les Peres nous en assurent ; combien plus grand devons-nous croire qu'est le merite de l'aumosne spirituelle, c'est à dire, l'instruction, qui délivre l'ame de la mort eternelle.

Chrysost. hom. de orat.

» Quand vous jeusneriez continuellement, dit S. Chrysostome ; quand » vous coucheriez à plate-terre ; quand » vous mesleriez de la cendre avec vôtre pain ; enfin, quand vous ne feriez » autre chose que verser continuellement des larmes, pour témoigner à » Dieu la sincere douleur que vous auriez de vos pechez ; tout cela feroit » peu de chose, sans l'amour & le service rendu au prochain.

Saint Pierre ayant assuré JESUS-CHRIST par trois fois qu'il l'aimoit ; JESUS-CHRIST luy confia la conduite de ses brebis, & luy ordonna de paistre ses agneaux.

Joan. c. 21. v. 15. & 17.

Sur quoy S. Chrysostome remarque, que ce divin Maistre ne luy demanda pas par trois diverses fois, s'il l'aimoit, pour en estre assuré par sa propre bouche ; luy qui penetroit le fond de son cœur : mais que ce fut pour faire connoistre à tous les hommes, combien le soin qu'on prend de ses

brebis, luy est agreable.

Que si cét emploi est si avantageux à ceux qui ont violé l'alliance sainte qu'ils avoient faite avec Dieu dans leur Baptesme; il l'est tres-assurément bien davantage à ceux qui luy sont demeurez fideles, puisqu'on y a continuellement sujet d'y pratiquer la patience, la douceur, & plusieurs autres vertus; & qu'on y tend à l'établissement de la charité, par l'exercice de la charité mesme; ce qui est un des excellens moyens qu'il y ait dans l'Eglise pour sanctifier l'ame; parce que la charité renferme la fin de toute la Religion.

Ceux donc à qui Dieu a donné des talens pour le servir dans cét employ, ne le doivent pas considerer comme estant au dessous d'eux, & indigne d'eux, aprés que Gerson Chancelier de l'Université de Paris, l'oracle de son siecle, l'Ambassadeur de nos Rois, & l'ame du Concile de Constance, a bien voulu y passer les dix ou douze dernieres années de sa vie dans la ville de Lyon, où il mourut. *In vita ipsius.*

Ils doivent dis-je, prendre pour eux ce que la fille de Pharaon dit à la mere de Moyse, en luy donnant à nourrir son

propre fils, comme si c'estoit Dieu mesme qui le leur dist : *Chargez-vous*, luy dit elle, *de la nourriture de cét* Exod. c. 2. v. 9. *enfant, & prenez-en tout le soin possible; ce sera moy qui vous recompenseray de vos peines. Accipe puerum istum, & nutri mihi; ego dabo tibi mercedem tuam.*

IV. *Y entrer avec une grande pureté d'intention.*

La quatriéme disposition avec laquelle on doit entrer dans cét employ, c'est une grande pureté d'intention, c'est à dire, en ne s'y proposant que la gloire de Dieu, sa propre sanctification, & l'utilité des enfans. Bern. ep. 83.

1. Petr. c. 5. v. 2. *Paissez le troupeau de Dieu qui vous est commis*, dit l'Apostre saint Pierre, *en veillant sur sa conduite, non par une necessité forcée, mais par une affection qui soit selon Dieu; non par un honteux desir du gain, mais par une charité desinteressée.*

Aug. tr. 124. in Ioan. ad hæc verba, Si diligis me, &c.

» Ne pensez pas à vous paistre vous-» mesme, dit Saint Augustin expliquant » ceci, mais paissez mes brebis. Paissez-» les comme mes brebis, & non pas » comme les vostres. N'y cherchez pas

vostre gloire, mais la mienne. N'y « ayez pas en vûë vostre honneur & vos « avantages, mais les miens. Enfin, « travaillez à me faire regner dans leurs « ames, & non pas à dominer sur eux. «

Vous me demanderez peut-estre : Qu'est-ce donc qu'on se doit proposer dans cét employ, & avéc quelle intention y doit-on entrer ?

C'est pour veiller autant que l'on peut à la conservation de la grace que les enfans ont reçûë en leur Baptesme ; c'est pour leur inspirer de l'horreur pour le vice ; pour leur apprendre les maximes du Christianisme ; pour les porter toûjours au bien par ses bonnes instructions, & par son exemple ; c'est pour les retirer des mauvaises compagnies ; pour leur donner de bons conseils, & les avancer dans les belles Lettres, autant qu'ils en peuvent estre capables. Enfin, pour me servir des paroles de Saint Bernard : C'est pour « agir en serviteur sage & fidele, à qui « le pere de famille a donné le soin de « sa maison, pour distribuer à chacun « ses besoins en temps & lieu. Car « ce seroit bien abuser de la puissance « qui luy a esté confiée, que de vouloir seulement dominer sur ceux à qui «

Bern. l. 1. de consid. ad Eugen. c. 10.

» l'on ne se soucie pas d'estre utile ; &
» c'est avoir trop d'ambition, que d'e-
» xiger que des enfans, pour le verita-
» ble bien desquels l'on n'a que de la
» froideur & de l'indifference, nous
» soient neantmoins entierement soû-
» mis & obeïssans.

Or quand je dis qu'il ne faut pas avoir en vûë ses interests dans cét employ ; je ne pretends pas pourtant en exclure la precaution juste & raisonnable qu'un Precepteur doit toûjours prendre de fixer d'abord ses petits appointemens : mais je dis que ce soin doit estre la suite & l'effet naturel, & non pas le motif & le but de son travail & de sa peine.

CHAPITRE XII.

Excellentes maximes qui renferment une partie des regles qu'un Precepteur doit se proposer de suivre dans cét imploy.

IL n'y a point d'art qui n'ait ses regles, ni de sciences qui n'ait ses principes, & ses maximes particulieres.

L'on ne doit donc pas douter que l'éducation Chreftienne des enfans n'ait auffi les fiennes ; qui font d'autant plus excellentes, que la fin qu'on s'y propofe, eft infiniment au deffus des commoditez & des avantages temporels, que les autres arts & fciences ont pour objet.

Ces maximes feroient en bien plus grand nombre, fi on vouloit les rapporter toutes : je ne m'arrefteray icy qu'aux principales, fur lefquelles chacun pourra encore, s'il le juge à propos, s'en faire d'autres pour fon particulier.

I. *Eftre fort affidu auprés des Enfans.*

Rien ne fert tant que l'affiduité, pour connoiftre l'humeur, l'efprit & le genie des enfans : car ils peuvent bien fe cacher pour quelques heures ; mais il leur eft impoffible d'ufer d'une continuelle diffimulation. Ainfi l'on eft plus en état de remedier à leurs mauvaifes inclinations, en voyant de quelles fources elles naiffent.

Jacob eft une excellente figure de cette affiduité qu'il faut avoir auprés

des enfans. Il dit, en parlant de luy-mesme, qu'en gardant les brebis de son oncle Laban, il souffroit toutes les incommoditez du jour & de la nuit, & que le sommeil n'approchoit pas mesme de ses paupieres. *Die noctuque astu vrebar & gelu, fugiebatque somnus ab oculis meis.*

Gen. c. 31. v. 41.

Que si ce grand Patriarche se croyoit obligé à un si grand assujettissement auprés des bestes; avec quelle exactitude un Precepteur doit-il garder les brebis de Jesus-Christ? *Quid nos facere oportet pro ovibus Christi?* dit S. Gregoire. Il doit donc, comme parle un Prophete, *demeurer continuellement en sentinelle*, pour prevenir les ruses d'un ennemi qui ne s'endort jamais, & qui tournoye sans cesse autour des enfans, pour chercher les moyens de leur nuire.

Greg. l. 8. ep. 29.

Isa. c. 21. v. 8.

Pour juger combien cette assiduité est utile, il n'y a qu'à considerer qu'on peut dire d'un Precepteur ce que Plaute dit d'un General d'armée; que lorsqu'il est absent, il y arrive toûjours des desordres que sa presence auroit sans doute empeschez.

Vbi summus Imperator non adest ad exercitum,

Citius quod non facto est usus fit, quàm quod facto est opus.

Souvenez-vous de ce qui est dit 2. Paral. c. 35. v. 15. des Portiers du Temple de Jerusalem, qu'ils ne sortoient pas de leurs postes, mesme pour un seul moment.

Si neanmoins vous estes obligé par quelque necessité de quitter les enfans pour quelque temps, il faut leur donner à travailler cependant, afin qu'ils ne demeurent pas oisifs.

II. *Veiller beaucoup sur soy-mesme, & sur eux.*

Ce n'est pas assez qu'un Precepteur Greg. l. 3. Past. c. 5. soit assidu auprés des enfans, dont on luy a confié le soin : mais il faut outre cela qu'il veille beaucoup sur luy-mesme & sur eux.

Sur luy-mesme, parce que les enfans ont des yeux de Lynx pour observer jusqu'aux moindres actions, paroles & gestes de leurs Maistres, pour en faire le sujet de leurs entretiens, & souvent de leurs railleries, si elles ne sont pas bien reglées ; c'est pourquoy il doit toûjours estre sur ses gardes, comme s'il estoit dans un pays ennemi. *Ut in hostili regione ver-* Sen. ep. 74.

santibus huc & illuc circumspiciendum est, & circumagendo cervix.

Il doit aussi veiller beaucoup sur ses enfans : de quoy l'on peut apporter trois raisons.

La premiere est, qu'il est bien plus aisé de prevenir leurs defauts, que de les en corriger, quand ils se sont une fois fortifiez dans leurs cœurs. C'est pourquoy il ne faut pas cesser de les „ reprendre. Ce qui a esté une fois taillé, „ comme parle S. Bernard, ne tarde „ gueres à repousser dans eux ; ce qui „ a esté chassé, retourne ; ce qui a esté „ éteint, se rallume ; & ce qui n'a esté „ qu'assoupi, se réveille bien-tost. *Credite mihi, & putata repullulant ; & effugata redeunt ; reaccenduntur extincta, & sopita denuo excitantur. Parum est ergo semel putasse : sæpe putandum est ; immo, si fieri posset, semper.*

Bern. serm. 58. in Cant.

La seconde raison est, que les defauts des enfans sont ordinairement imputez aux Maistres, & attribuez à leur peu de soin, & à leur negligence. *Inferiorum culpæ ad nullos magis referendæ sunt, quàm ad desides negligentesque rectores.*

Bern. l. 2. de consid. ad Eug. c. 4.

Enfin, la troisiéme & la plus im-

portante, est l'obligation indispensa- «
ble où ils sont d'en répondre un jour «
à Dieu. Veillez donc sur vous, dit S. «
Bernard : mais veillez encore bien «
davantage sur le precieux dépost «
qui vous a esté confié. Les enfans «
sont les forteresses du Seigneur. Gar- «
dez-les avec beaucoup de fidelité, pour «
les garantir des surprises de leurs en- «
nemis. Leurs ames sont les épouses de «
son Fils bien-aimé ; travaillez à les «
orner & à les embellir. Enfin, ce sont «
les brebis de Jesus-Christ, menez- «
les donc dans de bons pasturages, où «
elles puissent se nourrir & s'engraisser. «
Civitas est, vigilate ad custodiam. Sponsa est, studete ornatui. Oves sunt, intendite pastui. Bern. serm. 7. in Cant.

Les enfans, selon l'interpretation du Grand S. Gregoire, sont des vases tres-precieux, qui sont pleins de la divine liqueur de la grace. C'est pourquoy on peut adresser aux Maistres qui les doivent porter au ciel par leurs instructions & par leurs bons exemples, ce qu'Esdras dit aux Levites, quand il leur mit entre les mains les vases sacrez que Nabuchodonosor avoit transportez à Babylone : *Veillez, & gardez avec grand soin ces vases* Greg. l. 5. ep. 24. Esdr. l. 1. c. 8. v. 28.

que je vous mets entre les mains, jusqu'à ce que vous les rendiez dans Ierusalem en presence des Grands-Prestres, & des Levites, pour les mettre au tresor de la maison du Seigneur.

Chryf. l. 2. de facerd. » Si un loup vient à emporter une » brebis, dit S. Chryfostome, le berger » en eft quitte pour de l'argent, fi on le » traite mefme à la derniere rigueur. » Mais fi celuy qui aura efté chargé d'un » enfant, le laiffe perdre par fa faute; » ce ne fera pas fon bien qui en répon- » dra devant Dieu, mais ce fera fon » ame.

Herodote l. 9. Les Apolloniates, au rapport d'un ancien Hiftorien, faifoient fi grand cas de certains moutons confacrez au Soleil, que les plus confiderables de la ville les gardoient toutes les nuits dans une caverne. Evene ayant efté choifi à fon tour pour prendre ce foin, s'endormit; & pendant fon fommeil des loups entrerent dans cette caverne, & égorgerent quantité de ces moutons. Surquoy Evene ayant efté obligé de comparoiftre devant les Juges, il fut condamné à avoir les yeux crevez; parce qu'il avoit dormi au temps qu'il faloit veiller.

Ce qui arrivera à un Precepteur ne-

gligent, sera assurément bien pis ; & c'estoit ce qui remplissoit S. Bernard d'une frayeur mortelle. Helas ! que « feray-je, disoit-il, & de quel costé « me tourneray je, si je ne garde pas « avec assez de soin le depost que Jesus- « Christ a preferé à son propre Sang? « Si je m'estois trouvé au pied de la « Croix, pour recevoir ce Sang dans un « vase de terre, lorsqu'il découloit de « ses playes sacrées, & si je portois ce « vase entre mes mains ; dans quelle ap- « prehension serois-je qu'il ne vinst à « se casser ? Mais le danger où je suis, « n'est gueres moins grand ; puisque j'ay « à garder des personnes pour lesquelles « Jesus Christ, ce sage marchand, « ou pour mieux dire, la Sagesse mesme, « a daigné verser tout son sang ; & ce « qui est fascheux pour moy, c'est que « ces vases sont infiniment plus fragiles « que ceux de terre. «

Bern. serm. in Dom. 3. Adv.

Or cette vigilance d'un Precepteur regarde non seulement ceux qui sont debout, qu'il doit, s'il le peut, empescher de tomber ; mais aussi ceux qui sont déja tombez, à qui il doit donner la main, pour tascher de les relever de leurs chûtes. *Non solùm oportet vigilare stantibus, ne corruant ; sed etiam lapsos erigere, ut subsistant.*

Greg. c. 11 in l. 1. Reg.

Elle doit aller à obſerver les hu-
meurs & les inclinations dominante
des enfans, pour y apporter de bonne
heure les remedes que la prudence luy
fera juger eſtre les plus utiles : car on
peut dire que les efforts de la concu-
piſcence, qui ne s'éteint dans nous
qu'à la mort, ſont d'autant plus vio-
lens dans eux, que la raiſon y eſt plus
foible ; & qu'ils n'ont encore aucune
experience du monde. Il faut donc
travailler à l'affoiblir & à la diminuer
par le retranchement de tout ce qui eſt
capable de la fortifier & de l'entretenir.

Pour cela, il faut obſerver quelles
ſont leurs inclinations, & où va la
pente de leur naturel ; c'eſt à dire,
s'ils ſont doux, affables & obligeans ;
ou bien au contraire, s'ils ſont fiers,
coleres & dédaigneux : s'ils ſont ſo-
bres & temperans ; ou s'ils aiment à
boire, & à faire bonne chere : s'ils ont
la crainte de Dieu ; ou s'ils ſont em-
portez & libertins, &c.

Mais comment connoiſtre cela, me
direz-vous ? Je réponds, que leur hu-
meur paroiſt bien-toſt dans leurs diſ-
Cic. l. 5. Tuſ. cul. Quæſt. cours & dans leurs actions. *Qualis
eſt cujuſque affectus, talis eſt homo.
Qualis autem homo eſt, talis eſt ora-*

tio. Orationi autem facta similia sunt, & factis vita.

Mais ce n'est pas assez de connoistre, quelle est l'humeur des enfans, il y faut aussi remedier; & c'est ce qui est plus difficile : car par tout où il y a opposition, il y a combat; ce qui ne plaist pas à la nature, qui ne veut pas estre gourmandée.

C'est donc en cela que doit particulierement paroistre la vigilance, l'esprit & l'adresse d'un Precepteur, qui doit reveiller un enfant naturellement lent; & au contraire adoucir & moderer un naturel trop impetueux & trop boüillant.

L'on remarque à ce sujet, que ceux qui eurent soin de l'éducation de Sebastien Roy de Portugal, firent une tres-grande faute; c'estoit un esprit tout plein de feu & d'ardeur. Comme il brûloit d'un desir excessif d'acquerir de la gloire, il y avoit de quoy en faire un Alexandre, s'il eust eu le bonheur de trouver un Aristote; mais cela luy manqua. Au lieu de moderer cét excés d'ardeur qu'il faisoit paroistre en toutes choses, on luy laissa prendre son cours. Les exercices les plus violens estoient ses divertissemens ordi-

naires. Il affectoit allant à la chasse de courre le sanglier; & il se mettoit sur mer quand elle estoit la plus orageuse. On le loüoit de cela. Mais à la fin ce courage, qui n'avoit pas esté accoûtumé de bonne heure à se soûmettre à la raison, & à se laisser conduire par ses lumieres, luy devint funeste. Il se laissa emporter par le zele de tourner ses armes contre les Maures; & ce zele qui estoit bon, mais qui n'estoit pas assez reglé, luy fit perdre
En 1578. la bataille en la journée d'Alcacer. Ce qui causa à ses sujets une infinité de miseres, & qui les fit enfin tomber sous le joug odieux de leurs plus grands ennemis.

Il faut pourtant avoüer que l'on trouve bien plus de difficulté en la pratique de cette maxime, qu'en la simple speculation.

III. *Avoir particulierement égard à leurs bonnes mœurs.*

J'ay déja dit cy-devant, qu'il y a bien de la difference entre l'éducation que les Payens donnoient autrefois à leurs enfans, & celle que des Chrê-

tiens doivent donner aux leurs. Comme les premiers n'avoient que le monde en vuë, ils s'appliquoient particulierement à rendre leurs enfans recommandables par les ſciences & les belles Lettres Mais il n'en eſt pas ainſi des Chreſtiens. C'eſt au ciel qu'ils tendent, à quoy les ſciences ſont bien moins neceſſaires que les bonnes mœurs. C'eſt pourquoy il faut prendre un ſi grand ſoin des enfans dés leur plus tendre jeuneſſe, dit Eraſme, qu'ils apportent leur innocence baptiſmale à l'état auquel il plaira à Dieu les appeller, quand ils ſeront en âge. *Ita educandi ſunt liberi, ut ſive flectant animum ad ſacros ordines, ſive ad ſtatum conjugalem, puri ad pura veniant.* *Eraſ. de Inſt. Chriſt. mat.*

Il faut pour cela, que toutes les inſtructions qu'on leur donne, ſoient ſemblables à un laict ſalutaire qui les nourriſſe & les fortifie dans la pieté, comme les mauvaiſes ſont un poiſon qui les tuë.

Il faut imiter tantoſt les Sculpteurs, en faiſant de continuels retranchemens de leurs imperfections ; & tantoſt les Peintres, qui n'achevent leurs ouvrages qu'en leur donnant tous les jours *Chryſ. tract. de educ. puer.*

quelques coups de pinceau, & quelques nouveaux traits de beauté.

Chryſoſt. ib. Saint Chryſoſtome compare l'ame des enfans à une ville toute d'or, au milieu de laquelle le Roy du ciel veut établir ſa demeure ; & il compare le Precepteur au Gouverneur, qui doit veiller à ſa conſervation.

Il dit que les Citoyens de cette ville ſont les penſées qui en ſortent & qui y entrent par trois principales portes, qui ſont les yeux, les oreilles, & la bouche.

Il veut que ce Gouverneur prenne toutes ſes ſeuretez, & que pour remplir ſes devoirs, il mette de bonnes gardes à ces trois portes, par leſquelles la mort entre dans l'ame. *Multum mali auribus invehitur, ſed multò plus oculis. Illis quaſi feneſtris bipatentibus in animum mors irrumpit.*

Petr. dial. 30. de ſpect.

Pour ce qui regarde les yeux, qui ſont, dit-il, tres-difficiles à garder, il veut qu'on empeſche les enfans d'aller à la comedie & au bal. Pour la bouche, il veut qu'on prenne garde qu'ils ne tiennent jamais que des diſcours honneſtes, qu'ils ne chantent pas des chanſons mondaines, qu'ils ne s'amuſent pas à conteſter, à médire, à ſe

railler de personne. Et comme il y a une grande liaison entre les oreilles & la langue ; afin de pourvoir à la seureté des oreilles, il ordonne d'empêcher soigneusement qu'on ne tienne jamais devant des enfans des discours trop libres, parce qu'ils ressemblent aux échos qui ne font que repeter ce qu'ils ont ouï dire.

IV. *Les éloigner de tous ceux, dont la frequentation leur peut nuire.*

Comme les vices, soit du corps, soit de l'esprit, se communiquent aisément, & comme le jeu les fait passer par une contagion imperceptible jusques dans le cœur des enfans, à cause de l'inclination qu'ils ont au mal ; un des principaux effets de la vigilance d'un Precepteur consiste à empêcher que les enfans, dont il est chargé, ayent aucun commerce avec ceux de leur âge qui sont capables de les corrompre ; particulierement s'ils sont jureurs, peu honnestes dans leurs entretiens, sujets au vin, & à la friponnerie ; car les enfans sont d'ordinaire bien plus disposez à imiter les autres dans le mal que dans le bien.

Maff. Veg. l. 1. de educ. puer.

Transit arcano quodam contagio in collusorem, si quod est vitium animi, vel corporis. Ita enim comparatum est, ut citius lædant mala, quàm prosint bona.

Il faut sur tout empêcher de se trop familiariser dans la maison avec les serviteurs & les laquais. Car ces sortes de gens, qui ont ordinairement l'esprit bas, ne les portent qu'aux badineries & aux jeux ; leur donnent de l'aversion pour les études, & pour ceux qui les y portent, & ne sont capables, comme dit Plutarque, que de pervertir les meilleurs naturels. ἐπιεικεστάτας φύσεις ἱκανοὶ διαφθείρειν.

Plut. de educ. lib.

V. *Avoir le cœur tout plein de charité pour eux.*

Comme un Precepteur tient la place des parens dans cét employ, il doit tâcher d'entrer dans leur esprit, & se remplir le cœur de cette tendresse, & de cét amour que la nature leur donne pour leurs enfans ; ou pour mieux dire, de la charité, qui tirant sa source de la grace, a toutes les tendresses de l'amour naturel, sans en avoir les defauts & les foiblesses. *Sumat*

mat ante omnia parentis erga discipulos animum, ac succedere se in eorum locum, à quibus liberi sibi traduntur, existimet. Quint. l. 2. c. 2.

Ce sera cette charité qui luy apprendra à ne les pas traiter d'une maniere basse & flatteuse, en dissimulant les imperfections qu'il doit corriger; ny aussi d'une maniere dominante, qui leur deviendroit odieuse & insupportable; mais d'une maniere qui soit toûjours pleine de douceur & de condescendance; de sorte que les enfans le craignent comme leur Maistre, le respectent comme leur pere, & l'aiment comme leur meilleur amy.

C'est elle qui luy fera prendre toutes sortes de precautions, pour leur faire éviter ce qui est capable de leur nuire.

Res est solliciti plena timoris amor. Ovid.

C'est elle qui le portera à leur parler toûjours, non d'un ton rude, qui les rebute; mais avec une moderation & une douceur qui leur donne en luy toute la confiance qu'ils y doivent avoir. *Blandè ac leniter fratribus suis est locutus*, est-il dit de Joseph dans le dernier Chapitre de la Genese.

Et en effet, comme les grosses pluyes ne font que couler sur la surface de la terre, sans la penetrer & la rendre feconde ; ainsi les paroles rudes ne font aucune impression sur l'esprit dans lequel elles n'entrent pas.

Comme ce sont les études qui donnent plus de peine aux petits, elle luy fera chercher toutes sortes de moyens pour les soulager : par exemple, en leur disant des mots qu'ils ne peuvent trouver : en leur éclaircissant les difficultez qui les arrestent, & leur facilitant ainsi l'intelligence de leurs Auteurs : enfin en encourageant ceux qui n'ont que la capacité mediocre ; & leur aidant à apprendre leurs leçons, &c.

Ce sera aussi cette charité qui luy fera souffrir avec beaucoup de patience cent petits defauts que l'âge corrige ; en donnant mesme tres-souvent de plus grandes marques d'affection à ceux qui ont plus d'imperfections naturelles ; & pour imiter en ce point la conduite des meres, qui caressent davantage, dit S. Bernard, ceux d'entre leurs enfans qui sont les plus infirmes. *Mater quem ægrotantem filium videt, magis*

Bern. serm. in Dom. Palmarum.

fovet & arctiùs amplectitur.

Il eſt certain, ſans doute, que rien n'eſt ſi utile & au Precepteur & aux enfans, que cette conduite honneſte & charitable: parce que c'eſt un moyen infaillible au Precepteur de ſe faire aimer, & de porter aprés cela ſes enfans à l'étude & à la vertu : car comme le cœur eſt le principe de toutes les actions, quand l'on en eſt une fois le maiſtre, l'on fait faire enſuite tout ce que l'on veut. ***Si vis amari, ama.*** *Senec.* ***Nulla enim major eſt ad amorem incitatio, quàm prævenire amando. Et nimis durus eſt animus, qui amorem, ſi nolebat impendere, nolit rependere.*** *Aug. de Catech. rudibus.*

« Aimez de tout voſtre cœur, dit encore ce grand Docteur, & aprés cela « faites à l'égard de voſtre prochain tout « ce qu'il vous plaira. Si vous le reprenez, & vous vous mettez en colere « contre luy, il ne s'en faſche pas; parce « qu'il ſçait que vous n'en uſez de cette « ſorte qu'à cauſe que vous l'aimez; & ſi « meſme vous en venez juſqu'au chaſtiment, il l'agrée; parce qu'il eſt convaincu que vous ne vous propoſez « que ſon bien. *Aug. ſer. 42. de temp.*

VI. *Ne les pas regarder avec indifference, ou avec un mépris dédaigneux.*

A considerer l'exterieur des enfans qui ne sont qu'infirmité & que foiblesse, soit dans le corps, soit dans l'esprit ; il est certain qu'on n'auroit pas lieu d'en faire grande estime ; mais l'on change de sentimens quand on regarde l'avenir, & qu'on agit un peu par la Foy.

En effet, si vous instruisez bien cét enfant, il sera peut-estre un bon Magistrat, qui soûtiendra courageusement les interests de la veuve & de l'orphelin. Ce sera un bon Curé, qui deviendra la lumiere & l'édification de toute une Province. Ce sera un grand Seigneur, qui fera servir Dieu dans toutes ses terres, & qui portera ses voisins par son exemple à faire la mesme chose.

Mais si on les considere dans cét état mesme d'infirmité avec les yeux de la Foy, quelle estime n'en fera-t-on pas? Car ne doit-on pas dire que leurs ames qui ont encore l'innocence bap-

tiſmale, ſont la demeure de Jesus-Christ. *Annon cognoſcitis voſmetipſos, quia Chriſtus in vobis eſt?* 2. Cor. c. ult. v. 5.

Et puiſque la conduite de Dieu nous doit ſervir de modele dans la noſtre, pour juger de quelle maniere nous devons nous conduire envers les enfans, il faut voir comment il s'y conduit luy-meſme. Et en effet, ne témoigne-t-il pas la grande eſtime qu'il en fait, en choiſiſſant les Anges, qui ſont les principaux Officiers de ſa Cour celeſte, pour leur en confier la conduite; & en leur commandant de les accompagner dans toutes leurs démarches, ſans jamais les abandonner. Pſ. 90.

Il confirme auſſi cecy dans l'Evangile, en les embraſſant, en leur donnant ſa benediction, & en témoignant qu'il tiendra rendu à luy-meſme tous les ſervices qu'on leur rendra. Matth. c. 25. Marc. c. 10. v. 16.

Pour rendre cette verité encore plus palpable; l'on peut conſiderer de quelle maniere l'on a accoûtumé d'en uſer envers les enfans des Rois. Car ſi on leur rend de ſi profonds reſpects, tout petits qu'ils ſont, à cauſe de l'éminente dignité à laquelle on préſume

qu'ils parviendront un jour : combien, je vous prie, faut-il avoir d'estime pour les moindres enfans, lesquels estant devenus par le Baptesme les enfans de Dieu, sont les heritiers presomptifs de son Royaume, s'ils perseverent dans sa grace ?

Il est pourtant vray que la prudence doit souvent renfermer au fond du cœur ces sentimens d'estime qu'une solide pieté y doit graver ; traitant cependant toûjours les enfans d'une maniere pleine d'honnesteté & de circonspection ; de peur que n'estant pas encore capables de cette haute spiritualité ils ne viennent à en abuser. L'on peut donc avec grande raison appliquer icy ce que S. Augustin dit sur un autre sujet. *Ista præcepta magis* Aug. epist. 5. *ad præparationem cordis, quæ intus est, pertinent, quàm ad opus, quod in aperto est ; ut in secretò teneatur animi benevolentia ; in manifesto autem id fiat, quòd eis videatur prodesse posse, quibus bene velle debemus.*

VII. *Tolerer leur inapplication à l'étude, & tous leurs autres defauts, avec beaucoup de patience.*

Il ne faut pas s'étonner de voir des defauts dans les enfans; puisqu'estant hommes, il faut que la peine du peché originel paroisse dans eux. Soit donc que ces defauts viennent de la corruption de la nature, ou de la foiblesse de leur âge, il faut les supporter avec beaucoup de patience & de compassion, & les aider à s'en corriger peu à peu: car comme dit un grand Pape, il faut necessairement se courber, quand on veut relever une personne qui est couchée par terre. *Quos adfortia trahere nitimur, eorum necesse est ut infirma toleremus; quia nec jacentem erigit, nisi qui status sui rectitudinem per compassionem flectit.* Rom. c. 15. v. 1. Greg. l. 7. Expos. in Iob c. 6.

Mais quel moyen, me direz-vous, de souffrir tant de petites badineries, que la continuation ne laisse pas de rendre importunes; comme aussi leur inapplication à l'étude, & leur peu de goust pour les meilleurs choses qu'on leur dit. *Laborat in docendo magister,* Aug. ep. 101.

qui & pauca tardis, & multa frigidis sæpe ingerit.

J'avouë que cela est penible & chagrinant, & que plus une personne a d'esprit & de vivacité, plus il a de peine à se rabaisser à des minuties. *Quì quisquis est solertior, hòc docet laboriosiùs. Quod enim ipse celeriter arripuit, id cùm tardè accipi videt, discruciatur.*

Cicero pro Rosc.10.

Mais il faut pourtant en venir à ces rabaissemens, pour les élever peu à peu; & imiter les nourrices, qui se contentent de donner du laict à leurs petits, en attendant qu'ils croissent, & qu'ils soient en état qu'on leur puisse donner une nourriture plus solide.

Et en effet, demander de la raison à des enfans, & exiger d'eux de la fermeté & de l'attachement au bien, c'est chercher du fruit dans un arbre nouvellement planté : il faut donc s'accommoder à leur foiblesse pour quelque temps. *Omnia fert ætas, animum quoque.*

Greg. hom. 15. in Ezech.

" Pour cela, il faut bien prier Dieu " qu'il nous donne de l'amour pour le " prochain, parce qu'il est ordinairement " la mesure de la tolerance : si on l'aime

beaucoup, on le tolere beaucoup; & «
si on ne l'aime gueres, l'on n'est que «
fort peu disposé à le tolerer. «

Il faut se souvenir de cette belle parole de S. Chrysologue; qu'un Medecin qui ne veut rien souffrir d'un malade, & qui ne devient pas infirme avec l'infirme, n'est pas en état de luy procurer la santé. *Medicus qui non fert infirmitates, curare nescit. Et qui non fuerit cum infirmo infirmatus, infirmo non potest conferre sanitatem.* Chryſ. ſerm 5.

Et en effet, on ne guerit qu'en les supportant, ceux qu'on ne supporte que dans le dessein de les guerir. *Portando sanas, quos sanandos portas.* Bern. ep. 37.

Il faut se souvenir aussi de ce que Dieu dit à Moyse, qu'il devoit se conduire à l'égard des Israëlites, comme fait une nourrice à l'égard de son enfant qu'elle porte continuellement dans son sein, & qui ne luy oste pas la mammelle, quoy-qu'il la morde quelquefois. Num. c. 11.

VIII. *Les traiter autant qu'il se peut avec beaucoup de douceur.*

Ce n'est pas assez de tolerer les defauts des enfans avec une grande pa-

tience; mais il faut aussi que cette tolerance soit accompagnée de beaucoup de douceur.

Matth. c. 11. JESUS-CHRIST recommande particulierement cette vertu à ses Disciples. Et S. Bernard dit qu'il est autant impossible de plaire aux hommes sans la douceur, qu'à Dieu sans la Foy.

Bern. serm. 5. in Vigil. Nat.

L'experience fait aussi assez connoistre, que les enfans qu'on traite avec trop de rigueur, sous pretexte d'en faire d'honnestes gens, s'accoûtument insensiblement à dissimuler, & qu'ils cachent sous une apparence de vertu un fonds de corruption & de libertinage horrible.

Eras. de l'Inst. Christ. matrim.

Il en est de mesme pour ce qui regarde les études : car la trop grande severité d'un Maistre ne fait souvent qu'en donner de l'aversion. Il faut donc autant qu'on peut, suivant le conseil de Platon, porter plûtost les enfans à la vertu & à l'étude par la douceur des persuasions, que par une excessive rigueur; ainsi qu'Ausone témoigne qu'il en usoit. *Pueros molli monitu & formidine leni Pellexi, ut mites peterent per acerba profectus; Capturi dulcem fructum virtutis amaræ.*

Plato l. 7. de rep.

Auson. ad Nepotem.

Arriere donc ces visages, où les marques d'une severité odieuse paroissent continuellement dépeintes. Ce n'est pas en donnant de la terreur aux enfans, qu'on doit s'attendre de se faire respecter d'eux, & de les porter à leurs devoirs; l'amour estant incomparablement plus puissant pour obtenir d'eux ce qu'on desire, que la frayeur.

Plin. Jun. epist. ad Maximum.

Souvenez-vous qu'on vous a mis « dans cét employ pour estre leurs Pa- « steurs, & non pas leurs Comites. « Considerez que l'autorité que vous « avez, ne vous a pas esté donnée pour « les traiter d'une maniere hautaine & « imperieuse; mais afin que vous les ai- « miez comme vos enfans, & que vous « tâschiez de les éloigner des amorces « du vice, par la douceur de vos exhor- « tations & de vos remontrances. «

Conc. Aquilesec. de exist. ratione Episcop.

On lit à ce sujet dans la vie de saint Anselme, écrite par le Jesuite Ribadeneïra, qu'un certain Abbé l'estant venu voir, se plaignit à luy, que les enfans de qualité qu'on élevoit dans leurs Maisons avec beaucoup de rigueur, devenoient à la fin d'autant plus insolens & plus incorrigibles, qu'on les tenoit plus courts & plus serrez.

» Saint Anselme luy témoigna, que » cette maniere d'agir ne luy agréoit » pas ; & que si les enfans ne sont éle-» vez dans une douce & discrete liberté, » ils ne peuvent jamais porter de fruits, » estant semblables à de genereuses » plantes, qui ne peuvent étendre leurs » branches, quand elles sont trop resser-» rées. Et s'ils ne reconnoissent en ceux » qui les gouvernent, une affection cha-» ritable, ajoûta-t-il, ils les regardent » toûjours comme des Huissiers & des » bourreaux ; & ils croyent que tout ce » qu'ils leur disent & leur font, pro-» cede de la haine & de l'aversion qu'ils » leur portent.

Bern. ser. 23. Cant.

» Travaillez donc plûtost à vous faire » aimer des enfans, qu'à vous en faire » craindre. Et s'il est quelquefois besoin » d'user de severité, que ce soit une se-» verité de pere, & non pas celle d'un » tyran. Faites voir que vous estes les » meres des enfans, en les traitant avec » beaucoup de tendresse, & les peres, en » les reprenant de leurs defauts. Cessez » d'estre fiers & cruels, & devenez doux. » Laissez-là les punitions & les verges. » Tendez-leur vos mammelles ; ayez » pour eux une abondance de douceur

& de lait, & non pas une dureté d'or- «
gueil & de faste; & ne rendez pas vô- «
tre joug insupportable à ceux que vous «
devez au contraire soulager, en vous «
chargeant de toutes leurs peines. «

Mais quand je dis, qu'il faut qu'un Precepteur traite ses enfans avec beaucoup de douceur, je ne pretends pas qu'elle degenere en une mollesse qui fomente le vice, & qui aille à multiplier les defauts qu'il est obligé de corriger; puisque cette douceur seroit également préjudiciable & à luy & à ses enfans. *Nimia mansuetudini studens subiectorum vitia quæ aspicit, & per feruorem Zeli corrigere recusat, crudeliter non corrigendo multiplicat; sicque ut ejus lenitas & sibi sit, & subiectis inimica.* Greg. hom. 5. in Ezech.

Et comme la corruption de la nature semble à present estre montée jusqu'à son comble, quoy-qu'il fust à souhaiter de pouvoir toûjours traiter avec beaucoup de douceur tous les enfans; il y en a neanmoins plusieurs à l'égard desquels il se faut contenter de l'avoir dans le cœur, estant plus avantageux pour leur bien, de leur paroistre toûjours un peu severe: & c'est

ce qu'il semble que le S. Esprit a voulu confirmer, en combattant, comme il fait, la mollesse naturelle des parens dans une infinité d'endroits, où il semble leur mettre toûjours les verges à la main.

Eccl. c. 30. v. 1. Celuy qui aime son fils, le châtie sans cesse, afin qu'il se réjouïsse sur la fin de ses jours.

Prov. c. 13. v. 24. C'est le haïr que luy épargner la verge.

Prov. c. 29. v. 15. La verge de correction donne de la sagesse; & l'enfant qu'on abandonne à sa propre volonté, couvre ordinairement sa mere de honte & de confusion.

Eccl. c. 30. v. 8. Un cheval qui n'a pas esté dompté, devient intraitable; & un enfant nourri dans le relaschement, devient insolent & emporté.

IX. *Employer plûtost les exhortations que les menaces, pour les porter à la pieté & à la vertu.*

Ce qu'on fait malgré soy, & par une espece de contrainte, non seulement n'est pas loüable, mais ne peut mesme estre de durée : car ce qui a

esté forcé, retourne bien-tost à son premier état ; comme un arbre qui a esté plié par violence, ne tarde gueres à reprendre son premier ply ; au lieu que ce qui se fait par le choix d'une volonté tout-à-fait libre, est d'ordinaire stable & permanent.

Il faut donc tascher de rendre toûjours la vertu aimable par elle-mesme ; tantost en loüant devant les enfans ceux qui sont veritablement vertueux, & tantost en leur faisant apprehender la honte & la confusion, dont les mauvaises actions sont d'ordinaire suivies.

Il les faut aussi toûjours exhorter à avoir Dieu en vûë, plus que les hommes, dans toutes leurs actions ; & à craindre bien davantage dans leurs pensées le jugement de celuy qui penetre le fond des cœurs, que la reprehension des hommes dans leurs paroles. *Sollicitè studeant, non solùm quales exteriùs se ostendere ; sed etiam quales se debeant interiùs exhibere ; ut plus ex cogitationibus occultum judicium, quàm ex sermonibus reprehensionem metuant hominum.* Greg. Past. p. 3. c. 15.

Quand ils font bien, il faut les exciter à faire encore mieux, parce que

c'eſt retourner en arriere que de n'avancer pas continuellement dans le chemin de la vertu ; & il faut ſe ſouvenir à ce ſujet de ce Proverbe, que quelque bon que ſoit un cheval, il a toûjours beſoin d'éperons.

X. *Leur donner toutes ſortes de bonnes inſtructions.*

On peut diſtinguer trois ſortes de vies dans chaque Chreſtien : ſçavoir celle du corps, celle de l'eſprit, & celle du cœur ; ou autrement, la vie animale, la vie raiſonnable, & la vie ſpirituelle.

Chacune de ces vies a auſſi la nourriture qui luy eſt propre ; on fait ſubſiſter la vie du corps par le pain & par les viandes que Dieu a creées pour cét effet.

La vie raiſonnable s'entretient par les ſciences, & par les belles maximes qu'on trouve dans les bons Auteurs, leſquelles ſont la nourriture des beaux eſprits. Enfin la vie ſpirituelle, qui eſt proprement la vie des Chreſtiens, ſe conſerve par les veritez tirées des ſaintes Ecritures. *Verba quæ locutus*

Jean. c. 6. v. 64.

sum vobis, spiritus & vita sunt, dit Jesus-Christ.

Cela supposé, je dis qu'un Precepteur doit donner aux enfans qu'il a sous sa conduite, toutes sortes de bonnes instructions ; non seulement pour ce qui regarde leur avancement dans les sciences, mais aussi pour ce qui est de la pieté ; non seulement pour ce qui peut contribuer à leur former l'esprit & le jugement, mais aussi pour nourrir leurs cœurs. *Quint.*

Pour cét effet, il doit bien ménager tout ce qu'il trouve dans les Auteurs, mesme prophanes : car combien, par exemple, y a-t-il d'excellentes maximes dans Ciceron, dans Horace, & dans Seneque, qui peuvent servir non seulement pour instruire un jeune homme dans la politesse, & dans les devoirs de la vie civile ; mais aussi le porter à la vertu, & le détourner du vice ; pourvû qu'un Maistre ait l'adresse de les développer un peu, & de leur donner le tour qu'elles doivent avoir, comme je diray cy-aprés. *Quint. l. 12. c. 2.*

Je sçay bien que ce n'est pas là qu'il faut chercher les veritez essentielles & fondamentales de nostre Religion.

Bern. ferm. 45. in Cant. *Pastores qui verè Pastores sunt, non de terra, sed de cælestibus pascuis greges Dominicos pascere consueverunt.* Mais il est bon de se servir toûjours des occasions que ces Auteurs font naistre, pour leur dire des choses qui leur peuvent estre avantageuses.

X I. *Ioindre les bons exemples aux bonnes instructions.*

Ce n'est pas assez de donner aux enfans de bonnes instructions ; mais il faut aussi tascher de leur donner de Ad Tit. c. 2. v. 7. bons exemples. *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum*, dit S. Paul écrivant à l'un de ses disciples.

Rien n'a tant de force sur l'esprit, & particulierement sur ceux des enfans, qui prennent bien plus garde à ce qu'ils voyent faire à leurs Maistres, qu'à ce qu'ils leur peuvent dire, & qui ne peuvent concevoir que du mépris pour le bien qu'ils leur proposent, quand leurs actions ne sont pas conformes à leurs paroles.

Et en effet, peut-on écouter un homme qui ne s'écoute pas luy-mesme? & a-t-on lieu de croire qu'il soit

convaincu des veritez qu'il tasche de persuader aux autres, quand il ne se met pas en peine de les pratiquer? *Quis audiat illum docentem, qui seipsum non audit? . . . Numquid possibile est ut benevolentior sis alteri, quam tibi; & cùm teipsum nolis salvari, alium velis?* Comment. in Matth. hom. 17.

Il faut donc qu'un Precepteur, comme dit excellemment Saint Augustin, " donne à ses enfans en toutes choses " l'exemple d'une conversation parfaite; " afin que s'ils le veulent imiter, ils ne " soient pas entraisnez à la mort eter- " nelle par la voye large & spacieuse par " laquelle il marche; mais qu'ils meri- " tent de parvenir à la vie bienheureuse, " en le suivant par la voye étroite & res- " serrée. " Aug. ad Cate h.

Il doit estre à ses enfans comme une glace pure, & comme un beau miroir, où ils puissent voir leurs taches & leurs imperfections; ou bien comme une regle qui redresse par sa rectitude tout ce qui y est en eux d'inégal & de defectueux. Il faut, dis-je, qu'il leur parle bien plus par ses actions que par ses paroles, & qu'il leur montre plûtost en agissant, qu'en

Greg. Past. p. 3. c. ult. parlant, par quelle voye ils doivent marcher. *Plus actibus quàm vocibus insonet, & potiùs agendo quàm loquendo, quà gradiantur, ostendat.*

Bern. ser. 59. in Cant. S'il fait luy-mesme tout ce qu'il a dessein d'enjoindre à ceux qui sont sous sa conduite, non seulement il corrigera leurs defauts; mais aussi il se garantira de ce juste reproche que l'Apostre fait à ceux qui n'en usent pas ainsi. *Que ne vous instruisez-vous vous-mesme, dit-il, vous qui vous meslez d'instruire les autres.*

Or rien ne sert tant à un Maistre pour donner bon exemple, que de garder une grande uniformité dans toutes ses actions.

Sen. ep. 20. Prescrivez-vous donc une bonne maniere de vivre, & proposez-vous une regle que vous voulez suivre, dit Seneque; compassez-y toutes vos actions: car l'inégalité dans la conduite, est une marque d'un esprit inconstant, & qui n'a pas une assiette ferme. *Tene disciplinam; ne dimittas*

Prov. c. 4. *eam, quia ipsa est vita tua.*

XII. *Prier beaucoup Dieu pour eux.*

Comme le progrés des enfans, soit dans la pieté, soit dans les belles Lettres, n'est pas l'ouvrage de celuy qui plante & qui arrose; mais qu'il vient uniquement de la bonté & de la misericorde de Dieu; un Precepteur qui est convaincu de l'inutilité de son ministere sans le secours particulier de sa grace, doit tascher d'obtenir de luy par ses prieres tout le bien qu'il leur souhaite, & que son indignité l'empesche de leur procurer.

Et en effet, quelque beaux & éloquens que soient des discours, ils ne font aucune impression sur ceux qui les écoutent, si le S. Esprit ne parle au cœur; puisqu'on n'est instruit par la parole, que quand le cœur est touché par son onction. *Nisi Spiritus sanctus cordi adsit audientis, otiosus est sermo doctoris. Nam per vocem non instruitur homo, quando mens per spiritum non ungitur.*

Greg. hom. 30. ad hæc verba, Spiritus sanctus docebit vos omnia.

Il ne suffit donc pas de representer aux enfans l'excellence de la vertu, & l'avantage des belles Lettres, pour les

porter à s'y appliquer ; mais il faut outre cela les leur faire aimer. Or il n'y a que la grace qui puisse produire cét effet ; & c'est sur quoy est fondée l'obligation indispensable qu'ont tous ceux qui sont chargez de la conduite des autres, d'offrir incessamment à Dieu pour eux leurs vœux & leurs prieres.

Aussi a-ce esté là de tout temps la pratique des plus grands Saints. Cela se voit en l'ancien Testament, dans Moyse, & dans Samuel. Il est dit de Moyse ; qu'*il conjuroit sans cesse Dieu de ne pas abandonner le Peuple, dont il luy avoit confié le soin, & d'estre luy-mesme son conducteur. Si inveni gratiam in conspectu tuo, Domine, obsecro ut gradiaris nobiscum, nosque possideas.*

Exodi c. 34.

Dieu me preserve du peché que je commettrois, dit Samuël, *en cessant de le prier pour vous, & de vous montrer le droit chemin par lequel vous devez marcher. Absit hoc peccatum à me in Dominum, ut cessem orare pro vobis ; & docebo vos viam bonam & rectam.*

Lib. 1. Reg. c. 12. v. 23.

On voit aussi dans le nouveau Te-

stament, que S. Paul a agi de cette maniere.

Nous ne cessons de prier pour vous, dit-il, dans sa lettre aux Colossiens, *& de demander à Dieu qu'il vous remplisse de la connoissance de sa volonté, & qu'il vous donne toute la sagesse & toute l'intelligence spirituelle, afin que vous vous conduisiez d'une maniere digne de luy, & que vous taschiez de luy plaire en toutes choses, & de porter des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres.* Ad Coloss. c. 1. v. 9.

Je ne fais jamais de prieres, dit-il encore ailleurs, *que je ne prie aussi pour vous tous; & ce que je demande à Dieu, est que vostre charité croisse de plus en plus en lumiere & en toute intelligence; afin que vous sçachiez discerner ce qui est de meilleur & de plus utile; que vous marchiez jusqu'au jour de* Jesus-Christ, *sans que vostre course soit interrompuë par aucune chûte; & que pour la gloire & la loüange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice, qui vous sont donnez par* Jesus-Christ. Ad Philipp. c. 1. v. 4. & 9.

C'est l'exemple de ces grands Saints qui a toûjours excité ceux qui ont esté Bern. serm. 76. in Cant.

dans l'Eglise les plus éminens en pieté, non seulement à porter dans leurs esprits & dans leur souvenir, mais aussi dans leurs cœurs, les personnes dont ils se trouvoient chargez; parce qu'ils connoissoient parfaitement leur impuissance, & qu'ils sçavoient bien qu'ils ne pouvoient leur estre utiles sans son secours.

Exod. c. 28. v. 29. On voit une excellente figure de cette verité dans l'Exode, où Dieu commanda à Aaron de porter sur sa poitrine les noms des douze Tribus d'Israël, gravez sur les pierres precieuses qui estoient enchassées dans le Rational, toutes les fois qu'il entroit dans le Sanctuaire.

Bern. serm. 57. in Cant. Il y a mesme une infinité de rencontres où l'on ne sçait que dire & que faire, & où la priere est l'unique recours qu'on puisse avoir.

Greg. in c. 14. l. 1. Reg. Saint Gregoire parlant de cette necessité de prier qu'ont tous ceux à qui le soin des autres est confié, en rapporte cette belle raison; qu'ils ont perpetuellement à combattre contre les demons qui sont incomparablement plus fins & plus forts qu'eux, & qu'ils ne sçauroient les vaincre sans le secours

de

de Dieu, qu'il luy faut humblement demander.

Il faut aussi recommander beaucoup les enfans à S. Joseph, qui a esté tout ensemble & l'époux de la mere d'un Dieu, & le conducteur de son Fils bien-aimé.

Ce qui est arrivé au Grand S. Arsene fait encore bien voir la necessité où est un Precepteur d'avoir recours à la priere. C'estoit un homme d'une vertu éminente, & d'une profonde érudition. Il ne s'estoit pas ingeré de luy-mesme dans cét employ; mais il y avoit esté appellé par un Pape: il estoit desiré par un Empereur tres-pieux, qui luy abandonna entierement la conduite de ses enfans, & qui le soûtint aussi puissamment qu'il l'auroit pû souhaiter. Tout le monde sçait neanmoins qu'avec tout cela il ne put réüssir.

Mais outre les prieres, dont je viens de montrer la necessité, il ne faut pas laisser d'employer encore les moyens humains; tels que sont les avertissemens, & les reprehensions, & quelquefois mesme les chastimens: car quoy qu'il arrive des disciples, il est

indubitable que le Maiſtre ſera toûjours recompenſé de ſa peine, ou puni de ſa negligence.

XIII. *Accompagner, ſi l'on peut, ſes prieres de quelques petites penitences.*

Les Saints Peres de l'Egliſe donnent encore cét excellent avis à ceux qui ſont chargez de la conduite des autres, de faire quelquefois pour eux, de petites mortifications, ſoit pour leur rendre Dieu propice, quand ils l'ont offenſé ; ſoit pour attirer ſur eux ſes benedictions & ſes graces avec plus d'abondance, quand ils ſe portent au bien ; parce que non ſeulement ils ſont leurs mediateurs envers Dieu : mais ils doivent auſſi eſtre leurs reconciliateurs.

Greg. l. 15. Mor. c. 17.

» S. Gregoire ſe plaint en ces termes
» de ceux qui n'en uſent pas ainſi : Nous
» ſommes, dit-il, bien-aiſes de nous
» voir élevez au deſſus des autres ;
» mais nous ne nous mettons gueres en
» peine de gemir pour eux devant Dieu quand ils l'offenſent. *Libenter quidem volumus ſuper alios ſublevari, ſed eorum plangere peccata vitamus.*

Greg. l. 4. Mor. c.

Cependant, ajoute-t-il, on ne doit « pas avoir de peine à répandre des lar- « mes pour ceux dont l'on est chargé, « puisque le Createur de nos ames à « bien voulu verser tout son sang sur la « croix pour expier les pechez des hom- « mes. *Laboriosum non debet esse pro peccatoribus lacrymas fundere; quando & ipse qui omnia creavit, homo factus, pro nostris iniquitatibus in cruce sanguinem fudit.* *Idem hom. 21. in Ezech.*

XIV. *Attribuer à Dieu tout le progrés que font les Enfans, soit dans la vertu, soit dans les études.*

Si un Laboureur prend plaisir de voir un arbre qu'il a planté, & qu'il a eu soin de cultiver, chargé de fruits excellens; & si un Berger est comblé de joye de voir ses brebis fecondes: il est impossible qu'un Precepteur n'ait beaucoup de satisfaction & de contentement, quand il voit les enfans dont il a eu la conduite, devenus sçavans & vertueux. *Sen. ep. 34.*

Mais il ne faut pas pourtant qu'il s'attribuë la gloire du progrés qu'ils ont fait dans l'un & dans l'autre;

puisqu'ils seroient demeurez dans l'ignorance, la froideur, & l'insensibilité, sans le secours de Dieu, qui les a éclairez de ses divines lumieres, & échauffez de ses ardeurs. *Incassum tibi tribuis, si aliquos per te profecisse in virtutibus contemplaris: quia hi quos per te incaluisse existimas, nisi eos Spiritus sancti fervor attingeret, frigidi in sua insensibilitate remanerent.*

Greg. l. 27. Mor. c. 13.

Il faut donc en rendre à Dieu de tres-humbles actions de graces, & luy en attribuer toute la gloire, en luy disant avec le Prophete Roy: *Ce n'est pas nous qui meritons la gloire de cét avantageux succés; mais c'est à vous seul, Seigneur, qu'il la faut donner.*

Ps. 113.

XV. *Perseverer dans cét employ, nonobstant toutes les petites peines qu'il y faut essuyer.*

La perseverance, qui est le comble de toutes sortes de bonnes actions, nous a esté extrémement recommandée. C'est pourquoy *en faisant le bien, il ne faut pas perdre courage, afin de recueillir en son temps le fruit de toutes ses peines.*

Gal. c. 6. v. 9.

Ce qui gaste tout dans l'Eglise, où le moindre employ est capable de sanctifier une ame ; c'est qu'on se lasse bien-tost, & qu'on se laisse emporter sous de beaux pretextes à la tentation, qui nous fait souvent prendre le change du diable, lorsque nous le croyons prendre de Dieu.

Ce que dit JESUS-CHRIST en envoyant les Apostres annoncer la Foy, qui est *de ne pas changer de maison, & de se tenir jusqu'à leur départ dans celle qu'ils auront d'abord choisie*, il le faut dire touchant la moindre œuvre où l'on se trouve engagé de sa part, & particulierement de celle de la bonne éducation des enfans. On peut donc appliquer à un Precepteur ce que David disoit à son fils Salomon, pour le fortifier dans l'entreprise qu'il avoit faite de bastir à Dieu ce Temple si magnifique & si renommé dans le monde : *Puisque le Seigneur vous a choisi pour executer ce grand ouvrage, ne vous laissez pas abattre par la défaillance, & travaillez à l'achever. Quia elegit te Dominus, ut ædificares ei domum Sanctuarii ; confortare & perfice.*

Matth. c. 10. v. 11.

1. Paral. c. 28.

XVI. *Plusieurs autres petits avis.*

I.

La simplicité, l'innocence, & la soûmission des enfans doivent faire souvenir ceux qui sont avec eux, de cette terrible sentence de l'Evangile: *Si vous ne vous convertissez, & ne leur devenez semblables; vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.*

Matth. c. 18. v. 3.

II.

Ne vous réjoüissez pas de l'autorité que vostre employ vous donne sur eux; mais de ce que vous taschez de leur estre utile, & des moyens qu'ils vous fournissent d'exercer envers eux vostre charité. *Non praesse se gaudeant, sed prodesse.*

Greg. Past. l. 2. c. 6.

III.

Appliquez-vous toûjours avec autant de soin & d'affection que vous pourrez, à procurer leur avancement; vous souvenant de ces belles paroles que Jesus-Christ dit à sa sainte Mere: *Il faut que je m'occupe à ce qui regarde le service de mon Pere. In his quæ Patris mei sunt, oportet me esse.*

Luc. c. 2. v. 49.

Ou de celles que disoit S. Bernard

à ses Religieux : Je me dispose à travailler de tout mon possible à vostre progrés dans la vertu, & je veux tascher de procurer le salut de ceux, aux merites desquels je me sens redevable de ma propre vie. « « « « « Bern. ser. 24. in Cant.

IV.

N'ayez que Dieu en vûë, & laissez-le disposer comme il luy plaira de l'issuë de toutes vos peines. Un Laboureur ne songe qu'à bien cultiver & à bien ensemencer sa terre ; & il ne s'inquiete pas de ce qui peut arriver au temps de la moisson, parce que cela ne dépend aucunement de luy.

L'inquietude est une marque qu'on se regarde trop soy-mesme, & qu'on a plus en vûë les hommes à qui l'on veut plaire, que Dieu, qui doit seul estre l'objet de toutes nos pensées, & de tous nos soins.

V.

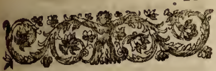
Si aprés avoir fait vostre possible pour remplir tous vos devoirs, les enfans dont vous estes chargé, n'ont profité de vos bonnes instructions autant que vous le souhaitiez ; ne vous en affligez pas. Cela mesme est arrivé à JESUS-CHRIST, tout Dieu

qu'il estoit. Car l'on sçait bien que ses grands miracles & toutes ses belles predications n'ont eu que tres-peu de succés à l'égard des Juifs. Il n'a pas laissé neanmoins de travailler continuellement à leur conversion, parce que c'estoit pour cela qu'il estoit venu au monde. *Oportet me evangelizare regnum Dei, quia ideo missus sum,* dit-il dans S. Luc.

Luc. c. 4. v. 43.

Luc. c. 14. v. 43.





LES REGLES DE L'EDUCATION DES ENFANS.

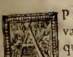
LIVRE DEUXIE'ME,

Où il est parlé de leurs principaux devoirs envers Dieu, envers eux-mesmes, & envers le prochain.

CHAPITRE I.

De la maniere dont il faut tascher d'inspirer peu à peu aux enfans les sentimens d'une veritable & solide pieté.

I.



PRE's avoir parlé cy-devant de plusieurs choses qui regardent l'éducation en general ; il faut voir maintenant de quelle maniere un Precepteur doit tascher d'in-

ſpirer aux enfans la pieté, que j'ay dit
eſtre le principal & l'eſſentiel de l'é-
ducation Chreſtienne. Car quoy-que
ce ſoit un don de Dieu qui la répand
dans l'ame par ſa grace, quand, & en
la maniere qu'il luy plaiſt; il eſt pour-
tant conſtant que la bonne éducation
eſt un des moyens dont il ſe ſert le
plus ſouvent.

Iacobi c. 1. v. 17.

Il faut donc taſcher d'en jetter de bonne heure les divines ſemences dans leurs ames; afin que l'édifice de leur ſalut ayant eſté poſé ſur de ſolides fondemens, il puiſſe demeurer inébranlable, quand les vents des plus violentes tentations, viendroient à fondre ſur luy.

II.

L'inſtruction dans la pieté, comme toutes les autres ſciences, doit avoir ſes commencemens, qui ſe reſſentent d'ordinaire dans les enfans de la foibleſſe de leur âge.

III.

Comme c'eſt par le Bapteſme qu'ils ſont devenus les membres du corps myſtique de JESUS-CHRIST, il faut leur bien faire concevoir, non ſeulement la grandeur de cette grace,

mais aussi quelles sont les obligations qu'ils se sont imposées en la recevant.

IV.

C'est à la verité un tres-grand bonheur pour eux, de n'estre pas nez dans les tenebres du Paganisme, où sont la plusspart des peuples de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amerique; mais d'estre nez dans l'Europe, où le Soleil de justice répand avec plus d'éclat & de pureté les rayons de ses divines lumieres.

V.

Mais ce leur en est encore un bien plus grand d'estre nez de parens Catholiques, d'avoir esté reçûs dans le sein de l'Eglise, & d'avoir esté nourris dés leur enfance du laict de ses saintes instructions.

VI.

Ils doivent donc avoir souvent au moins dans l'esprit & dans le cœur, pour témoigner à Dieu leur reconnoissance, ces belles paroles de l'Apostre: *Beni soit Dieu pere de nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *qui nous a comblez de toutes sortes de benedictions spirituelles pour le ciel, & qui nous a élûs en luy avant la creation du monde, par l'amour qu'il nous a porté.* Ephes. c. 1. v. 3.

Apoc. c. 1. v. 5. *Aprés leur avoir fait un bain de son sang precieux pour les laver de leurs soüillures*, il les a donnez à l'Eglise qui est son épouse, dit S. Gregoire; afin qu'elle les instruisist de la doctrine de ses veritez, qu'elle les ornast de bonnes mœurs, qu'elle veillast sur leur conduite, qu'elle leur apprist à se détourner du mal, & qu'elle leur fist preparer une quantité suffisante de bonnes œuvres, qui leur donnassent entrée dans le ciel. *Divina gratia ad hoc sanctæ Ecclesiæ filios tribuit, ut eos doctrinâ veritatis instituat, bonis moribus exornet, piâ super eos custodiâ vigilet, à malo declinare perfectè doceat, & ad æternam patriam sufficientem bonorum operum copiam præparare faciat.*

Greg. in c. 1. l. 1. Reg. ad hæc verba, Oravi, & dedit mihi Dominus, *&c.*

VII.

Mais cette consideration de la bonté ineffable de celuy *qui les a ainsi arrachez de la puissance des demons, pour les transferer dans le royaume de son Fils bien-aimé, & pour les rendre dignes d'avoir part au sort & à l'heritage des Saints*, ne doit pas estre sterile & infructueuse.

Coloss. c. 1. v. 12.

Il faut donc leur apprendre,

1. Que la fin que Dieu s'est propo-

sée en les adoptant pour ses enfans, *a esté qu'ils fussent saints & irreprehensibles devant ses yeux. Elegit nos in ipso, ut essemus sancti & immaculati in conspectu ejus.* Ephes. c. 1. v. 4. Levit. c. 20. v. 7.

2. Que le Baptesme est un contract mutuel, dans lequel Dieu promet à ceux qu'il a adoptez pour ses enfans, le royaume du ciel, & les biens eternels; mais eux aussi de leur costé s'engagent à renoncer au diable & à toutes ses œuvres, & d'observer tous ses commandemens; de quoy ils prennent les Anges & les Saints pour témoins.

3. Il leur faut donc dire ce que Moyse disoit aux Israëlites : *Prenez-bien garde de n'oublier jamais ce pacte que vous avez fait avec Dieu. Cave ne quando obliviscaris pacti Domini tui, quod pepigit tecum.* Deut. c. 4. v. 23. Car si un honneste homme auroit honte de ne pas tenir la parole qu'il auroit donnée à un autre homme; combien un Chrestien en doit-il avoir, de violer celle qu'il a donnée si solemnellement à Dieu?

VIII.

Il leur faut bien faire connoistre, qu'estant devenus les membres du corps mystique de Jesus-Christ, ils

doivent estre animez de son S. Esprit
Rom. c. 8. v. 14. & suivre toûjours ses mouvemens. *Quicumque Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei.*

Comme donc il seroit honteux à un Prince de deshonorer la grandeur & la noblesse de sa naissance par la bassesse de ses actions; il ne l'est pas moins à un Chrestien d'agir en Payen; c'est-à-dire, de n'avoir dans sa conduite que des vûës toutes temporelles
1. Pet. c. 1, v. 10. » & mondaines. *Efforcez-vous donc, mes* » *freres*, leur dit S. Pierre, *d'assurer &* » *d'affermir vostre vocation & vostre* » *élection par de bonnes œuvres: car* » *agissant de cette sorte vous ne pecherez* » *jamais; & par ce moyen Dieu vous* » *fera entrer dans le royaume eternel de* » *nostre Seigneur & Sauveur* Jesus-» Christ, *avec une riche abondance* » *de ses graces.*

IX.

On peut aussi entretenir les enfans des saintes ceremonies qui se font faites en leur Baptesme, dans lequel

1. On les a revestus d'une robe blanche, & on les a exhortez de la conserver sans taches jusqu'au jour du Seigneur; pour leur apprendre que leur pureté & leur innocence ne doi-

vent pas seulement paroistre en leur jeunesse; mais qu'ils les doivent conserver jusqu'à la fin de leur vie.

2. On leur a mis du sel dans la bouche, pour marquer la sagesse, dont toutes leurs paroles doivent estre assaisonnées.

3. On leur a mis un cierge allumé entre les mains, pour leur faire connoistre qu'ils doivent rejetter toutes les œuvres de tenebres; pour ne vivre plus qu'en enfans de lumiere, & pour ne plus faire que les œuvres de lumiere en toute justice & verité.

4. Enfin on les a oints d'huile, parce qu'en qualité de soldats de Jesus-Christ, ils doivent combattre durant toute leur vie contre des ennemis aussi terribles qu'ils sont irreconciliables. *Contra spiritualia nequitiæ, in cælestibus.* Ephes. c. 6. v. 12.

X.

Ce n'est pas assez que le S. Esprit soit venu prendre possession de l'ame d'un enfant par le Baptesme; mais il faut faire en sorte qu'il y demeure toûjours, comme S. Jean témoigne qu'il demeura sur Jesus-Christ, aprés le sien. Ioan. c. 1. v. 32.

Pour cét effet, il faut bien imprimer

ces maximes dans leurs esprits..

1. Qu'il ne suffit pas de porter l[e] nom de Chrestien ; mais qu'il en fau[t] aussi faire les actions, sans lesquelle[s] l'Apostre S. Jacques témoigne que l[a] Foy est morte.

Iac. c. 2. v. 17.

2. Que l'eternité bienheureuse [à] laquelle ils aspirent, doit estre la recompense des bonnes œuvres qu'ils auront faites durant leur vie.

Euseb. Emiss. hom. 3. in Pascha.

3. Que les pechez commis aprés le Baptesme sont incomparablement plus grands & plus dangereux que ceux qu'on auroit pû commettre avant que de l'avoir reçû.

Ce qui a fait dire à Salvien, que les Chrestiens qui commettent les mesmes crimes que les Payens, sont bien plus punissables qu'eux ; parce qu'ils deshonorent la sainteté du nom qu'ils portent, & de la Religion qu'ils professent. *Nos qui Christiani & Catholici esse dicimur, si simile aliquid barbarorum impuritatibus facimus, graviter erramus : atrociùs enim sub sancti nominis professione peccamus. Ubi sublimior est prærogativa, major est culpa : ipsa enim errores nostros Religio, quam profitemur, accusat.*

Salv. l. 4. de Provid.

4. Qu'un seul peché mortel suffit

pour faire perdre à l'ame la grace de Dieu, qui est sa vie.

5. Que quand l'on est une fois tombé, il n'est pas si aisé qu'on s'imagine de se relever; comme il n'est pas aisé de guerir les grandes blessures qu'on s'est faites. *Anima post peccatum facta imbecillior, minùs potens est auferre quod fecit.* *Aug. l. 6. de Musica.*

5. Qu'enfin il n'y aura de sauvez, que ceux qui persevereront dans la grace de Dieu & dans la bonne vie jusqu'à la mort.

XI.

Comme l'on ne connoist Dieu que par la Foy, il faut leur en expliquer peu à peu les principaux articles qui sont contenus dans le *Credo*: car l'intention de l'Eglise est, qu'on apprenne à ses enfans dés leur plus bas âge ce que la Religion a de plus incomprehensible, & de plus contraire en apparence aux sens humains. Par exemple, qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes; qu'un Dieu s'est fait homme; qu'il est mort sur une croix pour sauver les hommes de la mort eternelle; qu'il est ressuscité; & qu'il est renfermé dans une petite hostie sur nos Autels.

XII.

Il leur faut bien faire concevoir qu
ce n'est pas en raisonnant, mais e
1. Cor. 1. 10. v. 5. captivant humblement son esprit sou
l'obeïssance de la Foy, qu'on peu
comprendre la grandeur de tous ce
ineffables mysteres.

Et en effet, nos esprits & nos pensées se confondent en voyant le Seigneur de gloire chargé d'opprobres, la sagesse divine traitée de folie; & celuy qui est égal en tout à son Pere, & Dieu comme luy, aneanti jusqu'à prendre la forme d'un esclave, & mourir sur une croix entre deux larrons.

XIII.

Il faut toûjours leur donner de grandes & nobles idées de nostre Religion. Pour cela, on peut leur faire voir dans la belle traduction de Josephe, les merveilles que Dieu a autrefois operées pour les Juifs, en les délivrant de la servitude de Pharaon, en les nourrissant durant quarante ans de la manne, en leur donnant sa Loy sur la montagne de Sinaï, en renversant les murailles de Jericho, & en les rendant d'une maniere étonnante victorieux de tous leurs ennemis.

XIV.

A mesure que leur esprit se fortifie, & que le jugement leur vient, on doit leur apprendre les principales maximes de la morale Chrestienne : car les preventions & les fausses idées dont on se remplit l'esprit dés l'enfance, sont la source de toute la corruption qui se voit dans les mœurs ; parce que l'erreur de l'esprit entraisne d'ordinaire le cœur. Ainsi les enfans estiment la vengeance, par exemple, parce qu'ils ont oüi souvent blasmer dans le monde comme des lasches ceux qui souffrent patiemment un affront : ils font cas des richesses, parce qu'on loüe devant eux ceux qui les possedent, sans considerer de quelle maniere ils les ont acquises, & quel usage ils en font : enfin ils estiment heureux ceux qui ont des Benefices, parce qu'ils n'en connoissent pas les obligations & les charges.

Comme les enfans ont encore l'innocence de leur Baptesme, ils sont d'ordinaire plus capables des grandes veritez du Christianisme, que ne le sont la plufpart des gens du monde. Et en effet, quoy-que ces gens-là sçachent que ce n'a esté que pour les leur ve-

nir annoncer, qu'un Dieu est desce
du du ciel en terre ; neanmoins leu
affaires, qui ne sont le plus souve
Aug. Conf. que de vraies niaiseries, *Nugæ nug*
rum, comme les appelle S. Augustin
leur occupent tellement l'esprit, qu'i
n'y font le plus souvent aucune refle
xion ; & les passions possedent d
telle sorte leurs cœurs, qu'ils ne le
sçauroient aimer. Et quand mesme il
les croiroient, & qu'ils les aimeroient
les respects humains & la crainte d
passer pour devots, les empeschent
de les mettre en pratique. Ainsi l'ap-
prehension d'estre mocquez des hom-
mes, leur fait abandonner les instru-
ctions de JESUS-CHRIST, pour se
precipiter dans l'enfer en suivant cel-
les du monde. *Timidis & incredu-*
Apoc. c. 21. v. 8. *lis... pars illorum erit in stagno ar-*
denti igne & sulphure.

Il faut donc dire souvent aux en-
Rom. c. 12. v. 2. fans avec S. Paul. *Ne vous conformez*
pas au siecle present ; mais qu'il se
fasse en vous une sainte transforma-
tion par le renouvellement de vostre
esprit, afin que vous reconnoissiez de
plus en plus quelle est la volonté de
Dieu ; ce qui est bon, ce qui luy plaist,
& ce qui est parfait.

XV.

Il faut les exhorter à se donner à luy de bonne heure : ils luy appartiennent par une infinité de titres, & particulierement par ceux de la creation & de la redemption. C'est l'unique moyen qu'il y a pour eux d'estre heureux & dans ce monde & dans l'autre.

Il faut pour cela leur representer que tout le profit & l'avantage leur en reviendra : car qu'est-ce que Dieu gagne, s'ils sont gens de bien ; & que perd-il, s'ils sont des scelerats & des impies ? *Quid prodest Deo, si justus fueris? aut quid ei confers, si immaculata fuerit vita tua? Si peccaveris, quid ei nocebis ? & si multiplicatæ fuerint iniquitates tuæ, quid facies contra eum?* dit Job.

Iob c. 22. v. 3. & c. 35. v. 5.

XVI.

Comme les premices de cét âge luy sont extrémement agreables, il verse d'ordinaire ses benedictions avec plus d'abondance sur ceux qui ont soin de les luy offrir.

Gerson tract. de pueris ad Christum trahendis.

XVII.

Il faut autant qu'on peut prevenir leurs fautes par ses salutaires avis, comme les habiles Medecins ont soin de prévenir les maladies des corps par

leurs remedes. *Sicut corporales M*
Greg. l. 26. Mor. c. 29. *dici quasdam ægritudines jam veni*
inveniunt, quasdam verò ne venian
medentur; ita Doctores sancti aliqua
do inventa vulnera sanitati restituun
aliquando verò ita agunt in mentib
ne vulnerentur.

XVIII.

S'ils ont plusieurs defauts conside
derables, il faut d'abord s'arrester
ceux qui sont les plus importans, &
qui peuvent avoir de plus fascheuse
suites.

XIX.

Comme l'exemple reduit en prati-
que les preceptes de la Loy morte, il
leur faut souvent raconter les histoires
de l'ancien Testament, d'abord tout
simplement, & ensuite avec de petites
reflexions. Car il y a cette difference en-
tre les histoires saintes & les profanes,
qu'on ne lit ces dernieres que pour
s'en divertir, & en remplir sa memoi-
re ; mais qu'on ne doit lire & ouïr
raconter les autres, que pour s'en
nourrir & y faire de serieuses refle-
xions, parce que ce sont comme des
modeles que Dieu nous a donnez
pour regler nostre vie. *Sanctorum vita*
Ambr. de S. Ioseph. *cæteris norma vivendi est. Ideoque di-*
gestam pleniùs accepimus seriem Scri-

pturarum, ut dum Abraham, Isaac, & Iacob, caterosque justos legendo cognoscimus, velut quemdam nobis innocentia tramitem virtute eorum reseratum imitantibus vestigiis prosequamur.

On leur peut donc dire sur l'histoire & la punition de Caïn, que Dieu voit tout, & qu'il ne laisse jamais aucun crime sans chastiment.

On leur peut representer dans l'embrasement de Sodome & de Gomorre, l'horreur que Dieu a de l'impureté, & avec quelle rigueur il punit ce vice mesme dés cette vie : & au contraire, on leur peut faire voir dans l'histoire de Joseph combien il aime la chasteté, & combien il la recompense.

Enfin ils verront dans l'histoire de Tobie, qu'avec l'assistance de Dieu les élûs sçavent se conserver purs, & accomplir ses divines ordonnances durant mesme les persecutions les plus violentes, sans que les mauvais exemples & la crainte des hommes les en empeschent ; & que Dieu a toûjours des moyens secrets, pour faire sentir à ses serviteurs les benedictions de la Loy.

C'est là comme le lait spirituel dont

il faut nourrir l'esprit des enfans, q
se plaisent naturellement à ouïr raco
ter des histoires. Saint Augustin t
moigne dans ses Confessions, qu'o
luy parloit souvent des biens eterne
promis aux Elûs dans l'autre vie. *Au
dieram ego adhuc puer de vita aetern
nobis promissa per humilitatem Filii tu
descendentis ad superbiam nostram.*

Aug. l. 1. Conf. c. 11.

XX.

Il faut preparer les enfans avec d'autant plus de soin à recevoir le Sacrement de Confirmation, qu'il ne se reïtere point. L'on se presse trop le plus souvent pour cela; & l'on est cause que les enfans le recevant sans y estre bien preparez, n'y reçoivent pas les graces en aussi grande abondance qu'ils les y auroient reçûës. Je dis la mesme chose pour ce qui regarde leur premiere Communion. Et en effet, quand Dieu trouve dans un enfant l'innocence & les saintes dispositions qu'il y demande, il prend possession de son ame, & il y établit sa demeure pour toûjours. Si donc ils sont encore trop foibles pour user d'une nourriture qui n'est que pour les forts, il faut differer, & leur donner le temps de se fortifier & de croistre en la grace
do

de Dieu. *Ego sum cibus fortium*, dit Dieu dans Saint Augustin : *Cresce, & manducabis me.* *Aug. l. 7. Conf. c. 10.*

XXI.

Si Dieu vous fait la grace d'éviter les écueils, contre lesquels vous en voyez tant d'autres échoüer malheureusement ; & s'il vous a preservé des pechez grossiers où ils se precipitent ; ne vous en attribuez pas la gloire, & n'en soyez pas pour cela plus vain & plus presomptueux. *De suis viribus non præsumat ægrotus, quia in multitudine virtutis suæ non erit salvus.* *Aug. ep. 84.*

XXII.

Que si au contraire vous avez succombé comme les autres sous le poids de vostre propre infirmité, attachez-vous d'autant plus à celuy qui est seul toute vostre force, que vous avez déja ressenti par une funeste experience, quelle est la grandeur de vostre foiblesse.

XXIII.

Toutes les actions des hommes ne peuvent avoir que trois differens objets, qui sont Dieu, eux-mesmes, & le prochain. Et ce sont ces trois choses qui vont faire le partage general de ce second Livre.

CHAPITRE II.

De la conduite des Enfans envers Dieu.

I.

LA premiere chose qu'on apprend aux enfans dans leur Catechisme, c'est qu'ils ne sont au monde que pour connoistre, aimer & servir Dieu. Ce sont là les plus importantes de leurs obligations.

II.

Dans le bienheureux état de l'innocence, l'esprit ne regardoit que Dieu, comme la verité suprême; & la volonté n'avoit que ce souverain bien pour objet dans tous ses mouvemens. Le peché d'Adam a causé un horrible changement, non seulement dans luy, mais aussi dans tous ses descendans: car leur esprit est devenu tout obscurci, & leur volonté quittant Dieu, s'est répanduë dans l'amour des creatures, pour chercher inutilement dans leur multiplicité la satisfaction qu'elle avoit

perduë en abandonnant l'unité de cét aimable objet.

Les Payens mesmes ont eu connoissance de ces dereglemens, sans en pouvoir neanmoins découvrir la cause. Dés que nous sommes venus au monde, dit Ciceron, nous nous laissons aller à toutes sortes de méchancetez, & nous embrassons des opinions tout-à-fait déraisonnables & perverses; en sorte qu'il semble que nous ayons quasi sucé l'erreur avec le lait. *Simul atque editi in lucem & suscepti sumus, in omni continua pravitate & in summa opinionum perversitate versamur, ut pœnè cum lacte nutricis errorem suxisse videamur.* Cic. l. 2. Tusc. quæst.

III.

Nostre esprit estant donc devenu trop foible pour s'élever jusqu'à la connoissance de Dieu; & nostre volonté estant trop corrompuë, pour en concevoir de l'amour; sa bonté l'a porté à remedier à nos impuissances d'une maniere tout-à-fait admirable: car non seulement il a employé ses œuvres & sa parole pour se faire connoistre à l'homme; mais il luy a aussi donné son Saint Esprit, pour luy faire vouloir & pratiquer le

Ad Phil. c. 2. v. 13. bien. *Operatur in nobis velle, &
perficere pro bona voluntate.*

IV.

Aug. ep. 49. Je dis donc que Dieu a tracé dan
ses creatures quelques ombres grof
fieres de ses adorables perfections
pour se faire connoiſtre à l'homme
ainsi sa toute-puissance se voit, pa
exemple, dans leur création ; & s
sagesse éclate dans la multitude & le
bel ordre de ses creatures ; & enfir
Ps. 8. v. 8. c'est dans la fin qu'il s'est proposée en
les creant, qui a esté aprés sa gloire le
service de l'homme, que paroist son
inconcevable amour envers luy.

V.

Non seulement il faut exhorter les enfans à considerer les œuvres de Dieu, comme autant de prodiges, ainsi que le Prophete Royal les appelle. *Venite, & videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram.* *Ps. 45. v. 9.* Mais il faut aussi les accoûtumer à y faire de petites reflexions.

On leur peut dire, par exemple, que si ces ouvrages paroissent si beaux, l'ouvrier les surpasse infiniment en beauté ; & s'ils sont si grands, ils doivent croire qu'il est luy-mesme incomparablement plus grand. *Si hæc pul-*

thra sunt, quid ipse? Si hac magna sunt, quantus ipse? Aug. in Psal. 84.

On leur peut faire remarquer, que toutes ses creatures luy sont parfaitement soûmises & obeïssantes : par exemple, que le Soleil & la Lune n'ont pas cessé depuis leur creation de répandre leurs lumieres & leurs influences sur tous les corps sublunaires; que la terre a toûjours porté ses fruits, la mer ses poissons, l'air ses oiseaux; & qu'il n'y a que l'homme pour qui toutes ces creatures ont esté faites, & que Dieu a comblé de ses plus grands dons, qui luy est neanmoins ingrat & rebelle. Y a-t-il rien de plus extravagant & de plus injurieux à sa majesté?

VI.

Si l'on voit Dieu dans les creatures, en la maniere qu'on voit la cause dans ses effets; on le connoist incomparablement mieux par la Foy, dont les lumieres sont plus grandes & plus pures. Hebr. c. 1. v. 1.

Autrefois, dit l'Apostre, *Dieu parloit aux Israëlites, qui estoient son Peuple, par la bouche de ses Prophetes: mais dans la fin des temps, il luy a plû d'envoyer son Fils au monde, afin qu'il instruisist luy-mesme les hommes,* Tit. c. 1. v. 11.

& qu'il leur apprist ce qu'ils doivent faire pour se sauver. Que nous sommes donc heureux, s'écrie un Prophete, *de ce que Dieu nous a fait connoistre ce qui luy est le plus agreable! Beati sumus Israël, quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.*

Baruch c. 4. v. 4.

VII.

La Foy a pour objet deux sortes de veritez, dont les unes sont purement speculatives, & les autres sont de pratique. Comme elle est indivisible, non seulement il faut croire les premieres; mais il faut aussi mettre en pratique les secondes, pour estre sauvé. *Ille credit, qui exercet operando quod credit.*

Greg. hom. 10. in Ezech.

Il faut croire, par exemple, qu'il y a un Dieu en trois personnes; que Jesus-Christ qui est la seconde, a pris un corps mortel dans le sein de la Vierge, & qu'il est ressuscité, &c. Tous les Chrestiens & les Demons mesmes croyent ces sortes de veritez; mais il n'en est pas de mesme pour les secondes. L'on ne croit pas, par exemple, qu'il faut renoncer au monde; qu'il faut pardonner à ses ennemis, & souffrir leurs insultes; qu'il faut haïr les plaisirs & les vanitez du monde;

Iac. c. 2. v. 9.

qu'il faut faire penitence ; aimer les humiliations ; & enfin qu'il faut sans cesse se faire violence pour pouvoir ravir le ciel, car l'on n'auroit pas tant de peine qu'on a à les pratiquer, si on les croioit.

Ce n'est pourtant qu'à cette condition que nous les accomplirons, que nous devons esperer d'avoir un jour part aux recompenses que Dieu nous promet. *Israël*, dit-il dans le Deuteronome, *qu'est-ce que le Seigneur vostre Dieu demande de vous, sinon que vous le craigniez, que vous marchiez dans ses voyes, que vous l'aimiez, & que vous le serviez de tout vostre cœur? Ecoutez-moy*, nous crie-t-il par la bouche d'un Prophete, *& faites tout ce que je vous ordonne de faire ; & en agissant ainsi vous deviendrez mon Peuple, & moy je seray vostre Dieu.*

Deut. c. 10. v. 12.

Facite omnia quæ præcipio vobis, & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum. *Jerem. c. 11. v. 4.*

Jesus-Christ envoyant les Apostres pour travailler à la conversion des Peuples, leur parle aussi de cette maniere: *Allez, instruisez-les en baptizant au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit, & leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ay commandées.*

Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis. *Matth. c. ult.*

VIII.

Les saintes Ecritures donnent à Dieu deux principales qualitez ; sçavoir cel le de Createur, & celle de Pere de tous les hommes.

Comme Createur, il les comble de ses biens, & il les punit aussi tres-severement quand ils l'offensent. Mais il ne vient rien de la part de Dieu en qualité de Pere, qui ne leur soit avantageux ; parce qu'il ne leur donne rien comme Pere que par son Fils & au nom de son Fils, qui est l'objet de toutes ses complaisances.

La premiere qualité imprime la crainte, & la seconde ne donne que de l'amour.

Les effets de la crainte ont paru dans la conduite de Dieu envers les Juifs, à qui il ne parle dans l'ancien Testament qu'en Maistre, & qu'avec un ton de Maistre. *Ego Dominus.*

Mais les effets de la conduite de Dieu consideré comme Pere des hommes, paroissent dans le Nouveau envers les Chrestiens.

IX.

La crainte est le commencement de la sagesse. La felicité de l'homme sur la terre consiste, dit S. Bernard, à

bien craindre le Seigneur; & en effet, *heureux sont ceux qui le craignent, & qui marchent dans ses voyes*, dit le Prophete Royal. Pour cela il faut bien faire remarquer aux enfans les terribles effets de ses jugemens en la punition des Anges rebelles dans le ciel; d'Adam & d'Eve dans le Paradis terrestre; de tous les hommes dans le deluge; des Israëlites dans le desert; d'Antiochus & des autres particuliers dans les saintes Ecritures; pour leur imprimer les sentimens d'une salutaire crainte.

Eccli. c. 1. v. 6.

Bern. serm. 5. in festo omnium Sanctorum.

Il leur faut rapporter ce que dit un Prophete : *Que son indignation se répandra comme un feu devorant, & que les rochers les plus durs en seront brisez & reduits en poudre. Qui est-ce donc qui pourra paroistre devant la face d'un Dieu irrité, & subsister au temps de sa colere & de sa fureur?*

Nahum c. 1. v. 6.

Is. c. 33. v. 14.

On leur peut aussi dire ce qui est dans la Lettre écrite à S. Cyprien par le Clergé de Rome, aprés la mort du Pape S. Fabien; qu'il est vrai que Dieu « a preparé le ciel pour les bons; mais il « a aussi preparé l'enfer pour les méchans; & s'il donne aux uns des rafraichissemens eternels, & une lu- «

» miere inacceſſible ; il a auſſi reſerv
» aux autres une nuit obſcure, & de
» tenebres épouventables.

Malheur donc à ceux qui ne recon noiſtront que trop aprés leur mort l verité de ces choſes qu'ils ne croien pas, & dont ils ſe moquent durant leu vie. Malheur, dis-je, à ceux qui veu lent reſſentir la violence de ces feux avant que d'eſtre perſuadez de ce qu' on leur en dit. *Væ qui hæc lugenda in poſterum, ridenda nunc deputant. Væ quibus hæc experienda ſunt, priùs quàm credenda.*

Aug. in Pſ. 82.

Euſeb. Emiſ. hom. 1. ad Monachos.

X.

Il faut juger des peines que ſouffriront les méchans dans l'enfer, par le rapport qu'elles ont avec les recompenſes des bons : car la juſtice de Dieu eſtant infinie, il ſçait également punir les méchans, & recompenſer les bons. Or il eſt dit des recompenſes des bons, qu'elles ſont incomprehenſibles & eternelles: il faut donc en conclure, que la punition de ceux qui oſent violer ſes ſaints Commandemens, feront inconcevables dans leur grandeur, & infinies dans leur durée.

l. 2. Machab. c. 4. v. 17.

XI.

Il ne faut pas donc ſe flater de la

pretenduë misericorde de Dieu, qu'on sçait bien estre infinie, & prendre occasion de sa bonté pour s'abandonner plus licencieusement aux vices, comme si Dieu devoit estre injuste à cause qu'il est bon : car il punit le mal par tout où il le trouve. *Il est saint, & il est jaloux*, dit Josué en parlant aux Israëlites, *& il ne pardonnera aucunement à vos crimes & à vos pechez, si vous l'abandonnez pour servir aux Dieux étrangers ; mais il s'élevera contre vous, & il vous exterminera.* Josue c. 24. v. 19.

L'Apostre S. Paul dit aussi la mesme chose dans sa Lettre aux Tessaloniciens : *Que tous ceux qui n'obeiront pas à l'Evangile de nostre Seigneur* JESUS-CHRIST, *souffriront la peine de l'eternelle damnation.* Thess. c. 5. v. 8.

XII.

Cette crainte de Dieu est tres-salutaire aux enfans, & produit d'ordinaire en eux ces deux excellens effets. Car

1. Elle leur fait éviter le peché. Eccli. c. 1.
2. Elle les rend exacts à accomplir tous les commandemens de Dieu, & à faire tout le bien qu'ils peuvent. Ps. 111.

XIII.

Il ne faut pas pourtant en demeurer à la crainte ; mais il faut encore faire considerer JESUS-CHRIST aux enfans comme leur Redempteur & leur Mediateur, afin de leur inspirer pour luy la reconnoissance & l'amour qu'ils doivent avoir.

On peut donc pour leur en faire concevoir les sentimens, leur dire avec S. Augustin.

Aug. l. de Virgini. » Regardez les blessures d'un Dieu » qui meurt pour vous sur une croix, & » qui verse jusqu'à la derniere goutte de » son sang, pour expier vos pechez. Il » baisse la teste, afin de vous donner le » baiser de paix. Il a le costé ouvert, » pour vous montrer la grandeur de son » amour. Il étend ses bras pour vous embrasser. Enfin il a tout le corps exposé » à la cruauté de ses ennemis, pour vous » racheter. Faites donc reflexion sur » toutes ces choses, & pesez-les dans la » balance de vostre esprit ; afin que ce » JESUS qui a esté tout entier attaché » pour vous à une croix, demeure toûjours profondément gravé dans vostre » cœur. *Ut totus tibi figatur in corde, qui totus pro te fixus fuit in cruce.*

XIV.

L'Ecriture donne encore à JESUS-CHRIST le nom de Mediateur, parce que c'est luy qui obtient de son Pere tous les secours & toutes les graces dont nous avons besoin pour operer nostre salut. *1. ad Tim. c. 2. v. 5.*

XV.

Elle luy donne aussi le nom de Maistre, non seulement parce qu'il a droit de nous commander, puisque nous luy appartenons, aprés qu'il nous a rachetez de la servitude du Demon au prix de son sang; mais aussi parce qu'il est venu nous apprendre le chemin du ciel. *Isa. c. 55. v. 4.*

Nous devons donc esperer que Dieu nous fera misericorde, ainsi que Moyse disoit aux Israëlites, pourvû que nous fassions tout ce qu'il nous a ordonné de faire. *Erit Deus nostri misericors, si custodierimus & fecerimus omnia præcepta ejus coram Domino nostro.* *Deut. c. 6. v. ult.*



ARTICLE I.

Avis particuliers touchant la conduite des enfans de qualité envers Dieu.

I.

Aug. l. 1. de lib. arb. c. 4.

CE que je viens de dire pourroit suffire à toutes sortes d'enfans touchant leur conduite envers Dieu. Mais comme ceux qu'il releve au dessus des autres par l'éclat de leur naissance, entraisnent d'ordinaire leurs inferieurs aprés eux, ou à la pieté & à la vertu, quand ils ont esté bien instruits dans leur jeunesse, ou aux vices, lorsqu'ils ont esté negligez; il est tres-important de leur remplir d'abord l'esprit des plus solides maximes du Christianisme, afin qu'ils deviennent plûtost les instrumens des misericordes, que de la colere & de la justice de Dieu envers ceux qui ne portent les yeux sur eux, que pour voir ce qu'ils font, & pour les imiter.

II.

Si Dieu donc vous a mis dans cét état, considerez vostre élevation au dessus des autres comme un engagement indispensable à le mieux servir

qu'eux, puisque l'Evangile nous ap- *Luc. c. 12. v. 48.*
prend, *qu'il redemandera beaucoup à tous ceux envers qui il aura esté plus liberal.*

III.

Proposez-vous d'estre grand, non seulement sur la terre, mais aussi dans le ciel; non par le vain éclat de vostre noblesse, & par une grandeur passagere; mais par celuy de vos vertus, qui vous accompagneront au sortir mesme de vostre vie.

IV.

Comme la connoissance de Dieu est *Ioan. c. 4. v. 23.*
le fondement de la solide pieté, apprenez à le bien connoistre dés vostre plus tendre jeunesse, pour le pouvoir adorer en esprit & en verité. Et en effet, quand on connoist l'infinie distance qu'il y a entre le Createur & la creature; c'est à dire, entre la source de toutes sortes de grandeurs & de biens, & l'abysme de toutes sortes de miseres & de maux; entre le tout & le neant; c'est alors qu'on n'estime plus rien dans le monde hors Dieu, qu'on sçait pouvoir seul faire tout son bonheur & sa joye; c'est alors qu'on commence à craindre de luy déplaire, & que cette crainte fait accomplir tous ses Commandemens, de peur de tom-

ber entre les mains de sa justice.

Deut. c. 17. v. 18.

C'est pour cela que Dieu avoit or donné aux Rois d'Israël, *Qu'aussi-tos qu'ils seroient montez sur le Trône, ils fissent copier le Livre de la Loy, pour le lire tous les jours de leur vie; afin qu'ils apprissent à le craindre comme leur Seigneur & leur Dieu, & à observer exactement ses saintes ordonnances, jusqu'aux moindres ceremonies qui y sont prescrites.*

V.

Que tout ce que vous voyez autour de vous, vous serve d'une salutaire instruction.

Que les lambris d'or & d'azur de vos chambres vous fassent penser à la beauté du ciel, qui surpasse toute la magnificence des plus riches palais de la terre; & qu'ils vous portent à travailler à l'embellissement de vos ames, qui doivent estre la demeure d'un Dieu. C'est la pensée de S. Cyprien. *Iam tibi auro distincta laquearia, & pretiosi marmoris crustis vestita domicilia sordebunt, cùm scieris te esse excolendum magis, te potiùs ornandum; domum tibi hanc esse potiorem quam Dominus insedit templi vice, in qua Spiritus sanctus cœpit ha-*

Cypr. l. 2. ep. 2. ad Donatum.

bitare. Pingamus hanc domum, pingamus innocentiâ, illuminemus luce justitiæ. Non hæc unquam procumbet in lapsum senio vetustatis, nec auro exolescente fœdabitur.

Que les respects qu'on vous rend, vous fassent souvenir de ceux que vous devez à Dieu qui est vostre Souverain.

Enfin que vos riches habits vous portent à prendre bien plus de soin d'orner vos ames de vertus, pour les rendre agreables aux yeux de Dieu & des Anges ; que vous n'en prenez à parer vos corps pour plaire à ceux des hommes.

VI.

Taschez de mettre en pratique toutes les bonnes instructions qu'on vous a données dans vostre jeunesse. Car *il vous seroit bien plus utile*, comme parle S. Pierre, *de n'avoir pas connu la voye de la justice, que de vous en retirer aprés l'avoir une fois connuë.* 2. Petr. c. 21

Et en effet, Dieu abandonne souvent aux desirs dereglez de leurs cœurs, ceux dont il a pris grand soin dés leurs plus tendres années, quand ils ne correspondent pas aux graces qu'il leur a faites.

Isaïe fait une belle peinture de cette verité, dans la parabole qu'il nous fait d'une vigne, laquelle ne rapporte point de fruit aprés toute la peine que son maistre en a prise : car *il l'abandonne*, dit-il, *& dans ce malheureux état, n'ayant plus de défense, les passans la foulent aux pieds ; elle devient toute couverte de ronces & d'épines, & elle fait horreur à tous ceux qui la regardent.*

Isa. c. 5. v. 5.

VII.

Il faut distinguer deux sortes de devoirs dans les Grands : car il y en a de generaux qui leur sont communs avec leurs moindres serviteurs ; & il y en a qui leur sont particuliers.

Les Grands en qualité de Chrestiens, sont obligez de faire toutes les choses ausquelles la Religion Chrestienne engage generalement tous ceux qui en font profession, quels qu'ils soient, parce que Dieu ne fait point d'acception des personnes. Il n'y a qu'un Evangile aussi-bien pour les riches que pour les pauvres, & il n'y a qu'un ciel qui doit estre la recompense des uns & des autres. Mais en qualité de Grands, ils sont encore obligez outre cela à beaucoup d'autres

choses que les Grands seuls peuvent faire; comme par exemple, d'employer leur autorité pour faire servir & honorer Dieu par tous ceux qui dépendent d'eux, défendre l'innocent, exterminer le vice, & faire regner la vertu; & autres choses semblables. C'est ce que dit admirablement S. Augustin dans la belle Lettre qu'il écrit au Comte Boniface. Personne ne se soustrait impunément des ordres de Dieu.

Si vous luy estes rebelle, tout ce que vous ferez servira, non pour vous, mais pour sa gloire, & au salut des Elûs. Que si au contraire vous luy estes soûmis & obeïssant, tout ce que vous ferez, & qu'on vous fera, servira à vostre propre bien & avancement, tant pour la vie future que pour la presente.

S'il vous envoye des afflictions, elles serviront à vous humilier, à vous détacher de l'amour du monde & de vous-mesme, à vous attacher à Dieu, à vous faire mépriser cette vie, à mettre vostre confiance en Dieu, qui fera tout tourner à vostre bien & à vostre avantage.

VIII.

Les Grands pour pouvoir s'acquiter de toutes leurs obligations, doivent demander à Dieu son amour, qui est le plus grand don qu'il leur puisse faire, & au prix duquel tous les autres avantages qu'ils possedent, sont peu de choses, & ne durent gueres.

C'est cét amour qui leur fera trouver en Dieu un plaisir & une douceur qui surpassera infiniment tous les faux plaisirs qu'on cherche avec tant d'ardeur dans le monde.

Enfin, c'est luy qui leur fera genereusement mépriser les impertinentes railleries de ces demy-Chrestiens, dont le monde est tout plein. *Ambulant recto itinere & timens Deum despicitur ab eo qui infami graditur via.*

Prov. c. 14. v. 2.

Et en effet, dés que des personnes de qualité travaillent serieusement à leur salut, ils ont une infinité de contradicteurs. Ces gens tout froids & tout glacez, comme les appelle Saint Augustin, ne manquent pas à s'élever aussi-tost, & à leur dire: » Vous en faites trop, tels & tels ne » sont-ils pas Chrestiens comme vous? » ils ne font pas cependant ce que vous » faites. Vous avez perdu l'esprit, vous

estes fou. *Cùm quisque Christianus cœperit bene vivere, fervere bonis operibus, mundumque contemnere ; in ipsa novitate operum suorum patitur reprehensores & contradictores frigidos Christianos.·. contradicunt. Quid insanis? nimius es. Numquid alii non sunt Christiani? Ista stultitia est, dementia est.* « *Aug. serm. 9. de verbis Domini, c. 12.*
Mais s'ils viennent à perseverer dans leur sainte maniere de vivre, & s'ils continuent de mépriser le monde ; ceux qui les blasmoient auparavant, changent bien tost de discours ; ils les comblent de loüanges, ils les honorent, ils les felicitent de leur bonheur, & ils leur donnent mille benedictions. O les grands hommes, disent-ils ! ô que D eu leur a fait de graces ! ce sont des Saints. *Si autem victi fuerint perseverantiâ proficientium, convertunt se, & dicere incipiunt : Magnus homo ! Sanctus homo ! Felix cui hoc Deus concessit. Honorant, gratulantur, benedicunt.* *Ib. c. 17.*

IX.

Ces personnes qui aiment Dieu veritablement, ne font pas dans l'Eglise les immodesties & les irrreverences scandaleuses que faisoient ceux contre lesquels le zele de nostre pieux

Monarque s'est animé avec tant d justice. Ils ne s'y tiennent pas plante tout droits sur leurs pieds, comme de piquets. Ils ne s'entretiennent pas d discours inutiles durant tout le sain Sacrifice de la Messe. Ils ne se tour nent pas sans cesse de costé & d'autre comme des giroüettes, pour regarder ceux qui entrent ou qui sortent. Ils ne mettent pas seulement un genouil en terre, à l'imitation des Juifs pour insulter à JESUS-CHRIST qu'ils faisoient semblant d'adorer. *Genu flexo ante eum illudebant ei.* Enfin ils n'exposent pas nostre Religion à la raillerie des Heretiques, comme Dieu s'en plaint dans un Prophete : *Polluerunt nomen sanctum meum, cùm diceretur de eis : Populus Domini iste est.*

Matth. c. 27. v. 29.

Ezech. c. 36.

Mais ils entrent toûjours dans l'Eglise avec humilité & frayeur ; parce qu'ils se regardent comme des vers de terre devant cette adorable Majesté, qui est sur l'Autel comme sur son trône ; & estant tout penetrez des sentimens de leurs miseres, & du sincere regret de leurs pechez, ils disent à Dieu avec S. Augustin : Malheur à » l'ame audacieuse qui a esperé qu'en » s'éloignant de vous elle trouveroit

Levit. c. 26. v. 2.

Aug. Conf.

quelque chose de meilleur que vous. „ Ils y entrent avec un esprit de reconnoissance envers leur divin Redempteur, à qui ils vont rendre leurs adorations & leurs hommages.

Une ferveur peu éclairée ne leur fait pas chercher des cîternes crevassées pour étancher leur soif, ou preferer des pratiques d'une devotion fantastique & inconnuë à nos peres ; à celle que l'Eglise & la tradition leur a apprise. Mais s'arrestant avec une humble soûmission aux ordres que le souverain Pasteur des ames a établis, ils assistent dans leurs Paroisses à tout le service divin qui s'y fait avec une modestie & une pieté tout à fait édifiante. Ils unissent leurs prieres avec celles du peuple dans les necessitez publiques, pour faire une sainte violence à la bonté de Dieu ; & ils y frequentent les Sacremens.

Ils respectent & honorent leur Curé comme le Ministre que Dieu leur donne ; & ils se nourrissent des paroles de vie qu'il met dans sa bouche pour eux ; & passant ainsi leur vie dans les exercices d'une solide pieté, ils soûpirent *Ps. 33. v. 13.* sans cesse aprés ces jours bienheureux dont ils s'attendent de jouïr dans le

ciel; & aprés avoir eu à leur mort l
consolation de recevoirles Sacremen
des mains de celuy qui connoist l
fond de leurs ames, ils s'en von
avec une sainte confiance comparoi
stre devant Dieu, qu'ils ont aimé du
rant leur vie de toute la plenitude d
leurs cœurs.

X.

Quoy-que ces personnes soient d'ordinaire d'une humeur fort douce; leur douceur neanmoins ne les rend pas lasches, quand il s'agit de faire rendre à Dieu par ceux qui dépendent d'eux, tout l'honneur & le respect qui luy est dû. Pour cét effet, ils employent d'abord leurs avertissemens, leur exhortations & leurs prieres: mais lorsque tout cela se trouve inutile, ils sçavent bien, selon le conseil de S. Augustin, user mesme de menaces & de chastimens. *Negligentes non sitis in corrigendis vestris ad curam vestram quoquo modo pertinentibus, movendo, docendo, hortando, terrendo, quibuscumque modis potestis, &c.*

Aug. serm. 18. de verbis Domini.



CHAPITRE

CHAPITRE III.

De la conduite des Enfans envers eux-mesmes.

I.

LE conseil que donnoit autrefois un des sept Sages de la Grece, de s'appliquer à se connoistre soy-mesme, c'est à dire, à connoistre ses bonnes ou ses mauvaises inclinations, pour fortifier les unes, & corriger les autres, est assurément tres-necessaire aux enfans; aussi cela leur est-il fort recommandé dans l'Ecriture. *Eprouvez vostre ame*, dit l'Ecclesiastique, *& si vous vous appercevez qu'elle se porte au mal, ne luy laschez pas la bride.* Eccli. c. 37.

II.

L'homme est composé d'un corps & d'une ame: le corps qui a esté formé du limon de la terre, ne differe en rien de celuy des bestes; mais l'ame qui est creée à l'image & à la ressemblance de Dieu, est spirituelle & immortelle comme luy.

Ses deux principales facultez sont l'entendement & la volonté.

L'entendement luy fait connoiſtre toutes choſes, & diſcerner ce qui luy eſt avantageux, d'avec ce qui luy peut eſtre nuiſible.

La volonté luy a auſſi eſté donnée pour aimer le bien, & particulierement Dieu, qui eſt ſon ſouverain bien.

Mais l'homme a eſté ſi perverti par le peché, qu'il n'agit plus pour la fin que Dieu s'eſtoit propoſée en le mettant au monde. Eſtant corrompus dés que nous y ſommes entrez par nos mauvaiſes mœurs & par nos mauvais ſentimens, dit Ciceron, nous éteignons de telle ſorte les petites étincelles pour la verité & pour le bien que l'Auteur de la nature avoit miſes dans nos ames, que ſa lumiere ne paroiſt plus du tout. *Parvulos nobis natura dedit igniculos, quos celeriter malis moribus opinionibuſque depravati ſic extinguimus, ut nuſquam naturæ lumen appareat.*

Cic. l. 2. Tuſcul. Quæſt.

III.

Ce n'eſt pas l'homme qui ſe forme le corps, & ce n'eſt pas auſſi luy qui ſe donne de l'eſprit; mais il reçoit de Dieu l'un & l'autre. *Ipſe fecit nos, & non ipſi nos.*

IV.

Quel que soit l'esprit que Dieu vous a donné, vous devez prendre grand soin de le cultiver, puisque cela ne peut vous estre qu'avantageux. *Præstat ingenio alius alii*, dit Quintilien, *sed ut plus efficiat aut minus; nemo tamen reperitur, qui sit studio nihil consecutus.*

Ps. 110. v. 1.

Greg. l. 16. Mor. c. 27.

V.

Si Dieu vous a donné beaucoup d'esprit, soyez-en plus humble & plus reconnoissant, & n'en prenez pas occasion de vous enorgueillir, & d'en mépriser les autres. Saint Gregoire dit qu'en user ainsi, c'est se servir des dons de Dieu pour se soûlever contre luy & le combattre. *Qui per accepta dona in sua laude se elevant, ipsis muneribus contra largitorem pugnant.*

1. Cor. c. 4. v. 7.

Greg. l. 8. Mor. c. 24.

Jean Patriarche de Jerusalem, Auteur de la Vie de S. Jean Damascene, compare ce Saint aux arbres qui s'abaissent d'autant plus vers la terre, que plus ils sont chargez de fruits; parce qu'ayant beaucoup d'esprit, & ayant fait un merveilleux progrés dans les belles Lettres, il n'en eut aucun élevement, mais il en devint au contraire beaucoup plus humble. C'est donc ce qu'on doit faire.

VI.

Si Dieu ne vous a donné qu'un esprit mediocre, soyez-en content, sans porter envie à ceux envers qui sa main toute-puissante a esté plus liberale. *Placeat homini quod Deo placuit.* Sen. ep. 74.

Et en effet, il en est du grand esprit comme de l'éclat de la beauté : l'un & l'autre ont esté souvent funestes à ceux qui les ont possedez. Il est plus tolerable à Dieu, dit S. Gregoire, qu'un homme soit humble dans sa foiblesse & dans son ignorance, que non pas qu'il soit fier & orgueilleux dans la vûë de son esprit. *Tolerabilius Deo est, ut in infirmitate quis atque ignorantia cum humilitate jaceat, quàm ut cum elatione alta comprehendat.* Greg. l. 17. Mor. c. 7.

VII.

Comme l'esprit est le guide & le conducteur de l'homme, il doit estre éclairé pour le pouvoir conduire. Or il ne le peut estre que par la lumiere qu'il reçoit, ou des sens, ou de la raison, ou de la Foy. Il n'appartient qu'aux bestes de se conduire par les sens. C'est la raison qui doit conduire les hommes; mais c'est la Foy qui doit conduire les Chrestiens.

VIII.

Quoy-que la disproportion qui est entre Dieu & l'esprit de l'homme, soit infinie; l'esprit de l'homme doit neanmoins s'appliquer à le connoistre autant qu'il en peut estre capable, puisque son bonheur consiste dans cette connoissance. *Hæc est vita æterna, ut cognoscamus te verum Deum, & quem misisti Iesum Christum.* *Ioan. c. 17. v. 3.*

IX.

On ne le connoist bien que par la Foy, dont il faut croire tous les mysteres, sans les vouloir comprendre: car cét humble assujettissement de la raison à l'autorité divine est comme la premiere victime que nous devons immoler à Dieu, & sans laquelle tous nos autres sacrifices ne luy peuvent estre agreables.

X.

Comme c'est dans la sainte Ecriture qu'on peut apprendre to s les mysteres de nostre Religion, & les saintes maximes de cette Foy, lisez-la avec beaucoup de respect, & faites-en vos celestes delices, afin que la Sagesse vous aime, vous conserve, & vous caresse, pour me servir des paroles de S. Jerosme. *Ama Scripturas sanctas,*

Hier. ep. ad Demetr. *& amabit te Sapientia. Dilige eam, & servabit te ; honora illam, & amplexabitur te.*

XI.

Il n'y a rien dans tous les Auteurs profanes qui ſoit comparable à ce que vous y verrez : car tous les Hiſtoriens Grecs ou Latins n'ont rapporté que les actions des hommes ; au lieu que l'Ecriture ſainte nous expoſe celles de Dieu meſme. D'ailleurs, l'on y voit éclater par tout ſa puiſſance, ſa conduite, ſa bonté & ſa juſtice. On l'y voit, dis-je, ouvrir la mer & diviſer les fleuves, pour faire paſſer à pied ſec des armées entieres, renverſer ſans effort les murailles des plus fortes villes, & humilier l'orgueil des plus puiſſans Rois.

L'on y voit que ſa bonté fait tomber la manne du ciel, & ſortir de l'eau du ſein des rochers, pour raſſaſier la faim & deſalterer la ſoif d'un grand Peuple dans les deſerts les plus arides. Enfin l'on y voit tous les elemens s'armer pour eſtre les executeurs des arreſts que prononce ſa juſtice. L'eau abyſme par un deluge univerſel ceux qu'elle a condamnez ; l'air les accable par ſes tourbillons & par ſes greſles ; le feu les de-

tore, & la terre s'entrouve pour les engloutir.

D'ailleurs, elles ne sont pas moins utiles qu'agreables : car elles sont com- « me un miroir exposé à nostre esprit, « dit Saint Gregoire, pour nous y faire « considerer la face de nos ames, & pour « nous y faire remarquer ce qui y est de « beau, & ce qui y est de defectueux ; « quels sont les progrés que nous avons « faits dans la vertu, & combien nous en « sommes encore éloignez. La doctrine celeste fait toute la sagesse de l'homme, dit Lactance, puisque c'est-là, où toutes ses passions & ses maladies trouvent les remedes qui leur sont propres. Un emporté y apprend à devenir plus retenu, & un avare plus liberal ; un homme colere y acquiert de la douceur & de la retenuë. Enfin les maximes de cette sagesse celeste s'insinuant peu à peu dans le cœur, elles en chassent toute la folie & l'erreur.

Greg. l. 1. Mor. c. 1.

Lact. l. 3. c. 23.

XII.

Quoy-que les plus grands esprits qui se sont trouvez parmi les Payens, ayent beaucoup écrit, ils n'ont jamais pû pourtant persuader aux hommes avec toute leur éloquence l'immortalité de l'ame, & leur apprendre le ve-

ritable chemin de la vertu : mais dés que JESUS-CHRIST a ouvert la bouche, & qu'il a fait annoncer l'Evangile avec des paroles fort simples, & par des hommes fort ignorans & fort grossiers ; il a persuadé non seulement une partie des Juifs, mais aussi les nations les plus barbares dispersées dans tout le monde ; & il leur a fait embrasser une vie sainte, & répandre joyeusement leur sang pour soûtenir les moindres maximes qui leur avoient esté annoncées.

XIII.

Deux raisons obligent tous les Chrestiens à lire devotement l'Evangile.

La premiere est, qu'il renferme toutes les maximes sur lesquelles ceux qui ont l'honneur d'en porter le nom, sont obligez de compasser toutes leurs actions.

Pour bien entendre cecy, il faut sçavoir que tous les Chrestiens sont religieux de cette Religion generale & universelle, dont JESUS-CHRIST est l'instituteur & le chef.

Act. c. 1. v. 1. *Il a commencé*, dit S. Marc, *à instruire ses Disciples par ses actions ; & il l'a fait ensuite par ses paroles*, qui sont contenuës dans l'Evangile : *Cœpit*

facere & docere. C'est là qu'il prescrit la maniere dont il veut qu'ils vivent, pour meriter ce saint nom ; comme les Religieux particuliers prennent le nom de celuy qui a esté leur premier Fondateur. L'on est persuadé que chaque Religieux doit observer exactement les regles de son Instituteur ; les Chrestiens doivent donc se croire obligez d'observer aussi celles que Jesus-Christ leur est venu prescrire.

La seconde raison qui doit encore obliger les Chrestiens à lire l'Evangile avec beaucoup d'attention ; c'est qu'ils seront jugez à la mort sur ce qui y est contenu. *Sermo quem locutus sum, ille vos judicabit in novissimo die.* *Ioan. c. 12. v. 48.*

XIV.

Il faut aussi prendre plaisir à lire la Vie des Saints, & les Ecrits des Peres de l'Eglise.

On apprend dans les uns ce qu'il faut faire pour parvenir à la felicité dont ils jouïssent ; ou du moins l'on s'humilie de leur estre si dissemblables. Et l'on trouve dans S. Augustin, par exemple, une morale bien plus pure que celle d'Aristote ; & quasi autant d'éloquence dans S. Chrysostome, S. Gregoire de Nazianze & Saint

Leon, que dans Demosthene & Ciceron.

XV.

Quand nostre vie devroit estre plus longue qu'elle n'est, il en faudroit neanmoins ménager les moindres momens, afin qu'elle pût suffire aux necessitez les plus indispensables. Quelle folie est-ce donc, comme dit Seneque, de s'appliquer à apprendre des choses superfluës & inutiles, dans le peu de temps qu'on a à vivre? *Etiamsi multum superesset ætatis, parcè jam dispensandum erat, ut sufficeret necessariis: nunc quæ dementia est, supervacua discere in tanta temporis egestate?*

Sen. ep. 48. ad Lucilium.

XVI.

On peut prendre occasion de la disgrace ou de la mort des Grands, & de tous les accidens considerables qui arrivent, pour leur faire voir l'instabilité de la faveur, le peu de durée des plaisirs; & en un mot, pour leur faire remarquer le neant du monde.

Aug. ep. 131. ad Probam.

» Si l'on estoit toûjours dans la prospe-
» rité & dans le calme qu'elle produit,
» nostre cœur ne soûpireroit jamais aprés
» ce port de salut, où nous serons pour
» toûjours dans une vraie & parfaite
» seureté.

XVII.

Que si le peché d'Adam a esté si nuisible à l'esprit de l'homme, combien l'a-t-il esté à sa volonté ? De maistresse & de souveraine qu'elle estoit, elle est devenuë l'esclave de ses passions ; & au lieu de ne s'attacher qu'à Dieu, qui doit estre l'unique objet de son amour, elle a commencé à se répandre inconsiderément dans l'amour des creatures, dans la multiplicité desquelles elle cherche en vain le repos qu'elle ne trouvera jamais.

XVIII.

Il ne faut pas attendre que l'âge fortifie ses mauvaises inclinations ; mais il faut commencer de bonne heure à se faire violence pour les vaincre. L'on rend doux & traitables avec le temps les chevaux les plus fougueux, & l'on redresse les jeunes arbres déja tout courbez : pourquoy donc ne pourroit-on pas avec l'assistance de la grace vaincre la nature, quelque rebelle qu'elle soit ?

XIX.

Ne vous proposez pas de paroistre homme de bien devant les hommes ; mais travaillez serieusement à l'estre devant celuy qui penetre le fond des cœurs.

XX.

C'est une folie de vivre, comme si l'on ne devoit jamais mourir. Il faut donc penser souvent à la mort, pour apprendre à bien vivre ; & avoir toûjours en vûë l'eternité, pour faire un bon usage & un salutaire ménagement du temps. Pour cela il faut considerer,

1. Que Dieu ne nous donne le temps de la vie presente, que comme un moyen pour gagner le ciel, où nous devons toûjours tendre comme à nôtre veritable patrie.

2. Que ce temps n'est pas à nous, mais à JESUS-CHRIST, qui nous l'a merité par l'effusion de son sang.

3. Qu'il n'est pas en nostre liberté d'en disposer comme il nous plaist, & de l'employer en des occupations vaines & inutiles, pour ne pas dire dangereuses : car enfin, il faut en rendre à Dieu un compte exact & rigoureux. *Marchez donc tandis que vous avez la lumiere* ; c'est-à-dire, *pratiquez les œuvres de vertus tandis que vous estes en vie ; de peur que les tenebres de la mort ne vous surprennent.*

*Joan. c. 10. v. 35.

XXI.

Il ne faut pas attendre pour se convertir, qu'on soit au lit de la mort : car il y a bien à craindre que Dieu n'exauce pas alors nos prieres & nos cris, parce que nous n'avons pas voulu entendre sa voix, lorsque nous estions en parfaite santé. C'est lorsqu'on se porte bien qu'il faut faire voir par ses bonnes œuvres, & par l'uniformité de sa conduite, qu'on est veritablement Chrestien, afin de meriter de ressentir à la mort les effets des misericordes de Dieu. *Confiteberis vivens, vivus & sanus confiteberis ; & laudabis Deum, & gloriaberis in miserationibus illius*, dit l'Ecclesiastique. Eccli. c. 17. v. 27.

XXII.

Enfin, il faut faire en sorte, quelque peine qu'il en couste, que ce soit plûtost l'ame, qui est la plus noble partie de l'homme qui enleve le corps au ciel ; que non pas que ce soit le corps qui entraisne l'ame dans l'enfer. *Laborandum & totis viribus luctandum est, ut nobilior portio inferiorem ad cœlorum secum excelsa tollat potiùs, quàm ut inferior superiorem in inferni profunda demergat.* Eus. Emis. ser. 1. de Asc.

ARTICLE I.

Avis particuliers touchant la conduite des Enfans de qualité envers eux-mesmes.

I.

Les enfans de qualité se doivent considerer comme estant dans un certain milieu entre Dieu & les creatures, puisqu'ils sont infiniment au dessous de Dieu ; mais ils sont aussi au dessus du commun des hommes.

Aug. l. 6. de Musica, c. 2.

Ils sont donc obligez d'aimer Dieu plus qu'eux-mesmes ; mais ils doivent aussi s'aimer plus que toutes les creatures. Or s'aimer c'est se procurer du bien, & principalement la possession de Dieu, qui est le souverain bien de l'homme. *Ille se solus diligit, qui sedulò agit, ut summo & vero perfruatur bono, quod Deus est.*

Aug. de Mor. Eccl. c. 26.

Comme donc c'est seulement par la pratique des vertus Chrestiennes qu'on se peut procurer cette possession ; l'on ne peut pas dire que les enfans de qualité s'aiment eux-mesmes, s'ils ne travaillent de tout leur possible à les acquerir.

II.

On ne les voit pas pour l'ordinaire negliger aucun des exercices du corps qui peuvent contribuer à le fortifier & à luy donner bon air, tels que sont par exemple, la danse, le jeu de paume, le manége, les armes, la chasse, en quoy ils font tres-bien : mais il s'en trouve quelques-uns qui se soucient si peu de cultiver leurs esprits par l'étude, & leurs volontez par la pratique de la vertu, qu'il semble qu'ils n'en fassent aucune estime; quoyque ce soit pourtant la partie d'eux-mesmes la plus noble & la plus divine.

C'est pourquoy il semble qu'on les pourroit comparer aux Comediens, à qui l'on fait honneur quand on les voit sur un theatre revestus d'habits magnifiques, & faire les personnages de Rois & de Princes; mais qu'on ne regarde plus qu'avec mépris, quand ils ont quitté ces ornemens empruntez.

Il en est, dis-je, à peu prés de mesme de ces personnes, quand ils marchent dans les ruës avec tout l'attirail de leur grandeur; quand on les voit superbement vestus, environnez de quantité de laquais fort lestes, trais-

nez dans un riche carosse ; l'on a pou leur qualité toute la déference q luy est dûë ; l'on s'arreste, & on le fait de grandes reverences : mais quan on cesse de regarder cét exterieur qu éblouïssoit les yeux, & qu'on com mence à juger de leurs personnes pa leurs actions, c'est alors qu'ils fon pitié : car au lieu d'agir toûjours pour Dieu, & de ne regarder la gloire que comme une ombre qui ne fait que passer ; ils ne recherchent que l'estime, les loüanges & les applaudissemens des hommes. Au lieu de mépriser tout ce qui passe la mesure de l'usage necessaire, & de ne desirer des biens du monde, que ce qu'il en faut pour aller à Dieu ; ils sont possedez d'une passion furieuse pour les richesses. Enfin, au lieu de mener une vie penitente, telle que doit estre celle de tous les Chrestiens, comme parle le Concile de Trente, ils ne s'étudient qu'à mener une vie molle & delicieuse.

Que si l'on en vient plus au détail, & si sous leurs riches habits l'on ne trouve qu'un pauvre genie, sans intelligence pour les affaires, ny inclination pour le bien ; & si on les voit estre injustes & violens envers leurs

inferieurs, fiers & dédaigneux envers tout le monde, coleres, emportez, & sujets au vin & à leurs plaisirs ; peut-on, voyant tout cela, conserver pour eux l'estime qu'on avoit auparavant pour leur qualité ? *Da divitias, honores, opes, gloriam*, dit Ciceron ; *si fuerit hic, qui hæc habet, injustus, intemperans, hebeti ingenio atque nullo, dubitabis eum miserum dicere ?* Cic. l. 5. Tuscul. Quæst.

Que leur sert-il d'estre nez libres, dit Saint Eusebe, s'ils se sont eux-mesmes rendus esclaves de leurs passions, puisque l'Apostre nous assure qu'on demeure esclave de celles à qui l'on s'assujettit ? *Iste obtemperat injustitiæ, ille iræ ; iste superbiæ, ille avaritiæ aut luxuriæ. Nescio quomodo se inter hæc ingenuum dicere audeat, quem tot domini in partes suas distrahunt. Quid prodest quòd liber est in natura, qui servus est in conscientia ?* Nescitis quia servi estis ejus, cui obeditis. Rom. c. 6. v. 16. Eusεb. Emiss. hom. 3. de Pascha.

Que si toute servitude est honteuse, celle de l'ame l'est incomparablement davantage que celle du corps, puisque l'une est volontaire, & que l'autre ne l'est jamais.

Ce grand Evesque dont je viens de parler, ne pouvoit s'empescher de déplorer ce malheur qui regnoit de

son temps. Voicy la peinture qu'il e[n]
fait au mesme endroit. Nous voyons
» dit-il, ces personnes relevées au dessu[s]
» des autres par l'éclat de leur noblesse
» tandis qu'ils sont infiniment rabaissez
» au dessous d'eux par la foiblesse de
» leurs esprits ; nous les voyons, dis-je,
» se rendre esclaves de leurs vices, tan-
» dis qu'ils commandent à ceux qui ont
» de la vertu. *Videmus extrinsecus generis*
Idem ibidem. *nobilitate sublimes, intrinsecus mentis infirmitate degeneres, innocentium dominos, & criminum servos.*

III.

Comme la flaterie & la trop grande complaisance qu'on a pour les enfans de qualité, est ce qui les perd pour l'ordinaire ; il ne leur reste que deux moyens dont ils puissent se servir pour se corriger de leurs defauts.

IV.

Le premier est la lecture des bons Livres, & particulierement de l'Histoire, qu'on appelle avec raison la maistresse de la vie : c'est là qu'ils doivent s'étudier, car elle ne flatte personne. Ils s'instruiront aux dépens des morts de ce qui peut leur estre utile, & ils apprendront à se corriger de leurs vices, en voyant dans la puni-

tion de ceux dont elle rapporte les méchantes actions, que si Dieu differe quelquefois à les chastier dés cette vie, c'est souvent pour appesantir davantage son bras sur eux, & pour rendre leur punition plus éclatante & plus sensible. *Lento gradu ad vindictam sui divina procedit ira, sed tarditatem supplicii gravitate compensat.* *Val. Max. l. 6.*

V.

Le second moyen qu'ils ont pour se corriger, ce sont les voyages dans les pays étrangers : car comme ils n'y voyent que des visages inconnus, & qu'on ne les y considere qu'autant que leur maniere d'agir civile & honneste le merite ; ils sont obligez d'en user bien avec tout le monde ; & ainsi ils s'accoûtument peu à peu à cela. *Theodoricus apud Cassiod. l. 1. ep. 39.*

Mais afin que ces sortes de voyages leur puissent estre utiles, il est avantageux,

1. Qu'ils sçachent bien la Carte, l'Histoire, & mesme la langue du pays, où ils ont dessein d'aller.

2. Qu'ils ayent un bon guide, qui ne se contente pas de leur faire voir la situation & la force des villes par où ils passent, & la beauté mesme des

Eglises & des Palais ; mais aussi les gens de merite & d'érudition.

3. Qu'il leur fasse remarquer avec soin ce qu'il y a de particulier dans les loix, dans les mœurs, dans les coûtumes ; & en un mot, les bonnes ou les mauvaises qualitez des Peuples.

Enfin, qu'il leur apprenne que ce n'est pas dans leurs defauts que ces Peuples doivent estre imitez, mais dans ce qu'ils ont de bon & de recommandable. Ainsi il ne faut pas aller, par exemple, en Italie pour devenir plus licencieux ; en Allemagne pour y apprendre à boire avec excés ; & en Espagne pour devenir plus fier : mais il faut tascher d'apprendre des Italiens leur sobrieté & leur sagesse ; des Allemands, la vaillance, & l'amour pour la patrie ; des Espagnols, la fermeté : autrement les grands voyages ne servent gueres. *Neque meliorem te peregrinatio faciet, neque saniorem*, disoit Seneque à ce sujet. Ep. 103.

VI.

Quand ils n'auroient pas Dieu en vûë, comme ils le doivent avoir dans toutes leurs actions, & qu'ils ne regarderoient que le monde, comme ils ne ne font que trop ; ils ne devroient pas

laisser d'embrasser avec soin la vertu, qui peut seule servir de base & de fondement legitime à la bonne reputation qu'ils sont bien aise d'y avoir: car ils ont beau faire, rien n'y demeure caché. Et un Poëte a raison de dire, que quand leurs serviteurs ne publieroient pas leurs desordres, lorsqu'ils sont assez indiscrets pour s'y abandonner; leurs chevaux, leurs chiens, & les murailles mesmes de leurs maisons les publieroient assez.

O Corydon, Corydon, secretum divitis ullum Iuv. Sat. 8.
Esse putas? servi ut taceant, jumenta loquentur,
Et canis, & postes, & marmora.

VII.

Que si toutes ces considerations ne sont pas capables de les porter au bien, celle des demons les y devroit au moins exciter; de peur, dit S. Gregoire, qu'ils ne se mocquent d'eux durant toute l'eternité, aprés les avoir portez durant leur vie à s'abandonner aux vices. *Ne ipsos irrisores patiantur, quos ad malum persuasores habuerunt.* Greg. hom. 7. in Evang.

ARTICLE II.

Des principaux vices & defauts, ausquels les Enfans sont d'ordinaire sujets, & pour lesquels il faut essayer de leur donner de bonne heure de l'aversion.

I.

L'Evangile nous apprend, que le *Royaume du ciel souffre violence, & qu'il n'y a que ceux qui se la font sans cesse, qui l'emportent.* Il faut donc que les enfans apprennent de bonne heure à combattre leurs mauvaises inclinations; car comme un homme qui veut aller contre le fil d'une grande riviere dans un petit bateau, doit faire de continuels efforts pour ne s'y pas laisser emporter:

Math. c. 4. v. 12.

Adverso veluti qui flumine lembum
Remigiis subegit; si bracchia fortè remisit,
Vsque illum in preceps prono rapit alveus amne;

Virg. 1. Georg.

ainsi, à moins qu'on ne s'oppose fortement à la violence de ses passions, elles ne tardent gueres à nous entraîner dans le peché.

II.

Pour donner aux enfans l'horreur

qu'ils doivent avoir du peché mortel, il leur faut dire,

1. Que c'est le plus grand mal qui leur puisse arriver, puisqu'il leur oste Dieu, qui est leur plus grand bien..

2. Qu'il détruit l'effet de la Passion de JESUS-CHRIST, qui a esté de les délivrer de la servitude du demon, puisqu'ils s'y rengagent tout de nouveau.

3. Qu'il leur fait perdre les biens du ciel; & ce qui est un surcroist de malheur, qu'il les engage à des tourmens, dont la grandeur & la durée ne se peuvent concevoir. Ils doivent donc prendre la resolution de mourir plûtost mille fois, que de se souiller du moindre peché mortel. *Potiùs mori quàm fœdari.* C'est la devise de l'Hermine.

Pour ce qui est des pechez veniels, il est vray qu'on ne les peut éviter en cette vie; *& si les justes disent qu'ils n'en commettent pas, ils sont des menteurs, & la verité de Dieu n'est pas en eux*, comme dit Saint Jean: car la concupiscence qui n'est pas guerie en nous par le Baptesme, l'amour de nous-mesmes & la vûë des creatures se meslent dans la pluspart de nos

1. Ioan. c. 1. v. 8.

bonnes œuvres, & les corrompent.

Il ne faut pas pourtant les méprifer, & encore moins les aimer, & y avoir de l'attache : car quoy-qu'ils ne tuënt pas l'ame, ils la souillent & la rendent desagreable à Dieu ; & comme plusieurs petites gouttes d'eau ne laissent pas d'emplir peu à peu la sentine, & de faire couler à fond le vaisseau ; ainsi plusieurs pechez veniels refroidissant la charité, rendent l'ame si languissante au service de Dieu, qu'il ne la peut plus souffrir, & qu'il la vomit enfin de sa face. *Quia tepidus es, nec frigidus, nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo*, dit-il.

Apoc. c. 3. v. 16.

III.

Comme chacun a son vice dominant, auquel son temperament le porte, c'est celuy-là particulierement qu'il faut combattre dans les enfans, pour l'empescher de se fortifier.

Ces vices sont en assez grand nombre ; mais je ne m'arresterai qu'à ceux ausquels les enfans ont coûtume d'estre plus sujets, tels que sont, par exemple, l'indocilité, le mensonge, la paresse, l'envie, la colere, le jurement, l'intemperance, l'impureté.

I. L'Indocilité.

Comme une matiere bien diſpoſée donne du plaiſir à l'ouvrier qui la façonne ; ainſi rien ne donne tant de ſatisfaction à un Precepteur, que des eſprits doux & aiſez à conduire ; & rien au contraire ne luy fait tant de peine que des eſprits indociles. Horace les represente comme des enfans auſſi ſuſceptibles de toutes ſortes de vices, que la cire l'eſt de toutes ſortes de formes ; comme des enfans qui ſont toûjours oppoſez à ceux qui leur donnent de ſalutaires conſeils, & qui ne s'apperçoivent que trop tard du bien qu'ils ont perdu l'occaſion de faire.

Cereus in vitium flecti, monitoribus asper, *Hor. de arte Poët.*
Utilium ſerus proviſor.

Dieu les appelle dans la ſainte Ecriture, des inſenſez, & témoigne qu'ils ne gueriront jamais de leurs langueurs ; mais que le mépris & l'éloignement qu'ils ont pour ceux qui ont la charité de les reprendre, attirera enfin ſur eux une mort precipitée. *Prov. c. 12.* *Ib. c. 29. v. 1.*

Une des choſes donc qu'il faut s'efforcer d'abord de gagner ſur les enfans, c'eſt de ne ſouffrir jamais qu'ils

prennent la liberté de repliquer, de raiſonner, ou de murmurer lorſqu'on les reprend : car quels qu'ils ſoient, ils ne ſont pas de meilleure condition qu'eſtoit le Fils de Dieu, qui obeïſſoit neanmoins avec une entiere ſoûmiſſion à Saint Joſeph qui n'eſtoit
Bern. ſerm. 3. a. Coron. ducis. qu'un Charpentier. *Non dedignandum quod præceſſit in Domino*, dit Saint Bernard, *ſiquidem non eſt ſervus major domino ſuo : ille enim cùm jam creviſſet ætate, ſapientiâ & gratiâ apud Deum & homines, cùm jam duodecim eſſet annorum, erat ſubditus parentibus. Tu ergo ſubditus eſto propter illum.*

L'indocilité nuit auſſi beaucoup à l'acquiſition de la ſcience. *Si vous vous rendez attentif à écouter ceux qui vous enſeignent, vous apprendrez,* dit l'Eccleſiaſtique ; *& ſi vous apportez un eſprit docile, vous deviendrez*
Eccleſiaſtici 6. v. 33. *ſage. Si vous preſtez facilement l'oreille aux bons enſeignemens, vous recevrez la doctrine ; & ſi vous aimez à entendre les autres, vous parviendrez à la ſageſſe.* Il faut donc dire tout le contraire de l'indocilité.

II. Le Mensonge.

Le mensonge est encore un vice, auquel les enfans sont fort sujets. S. Augustin avouë que l'amour du jeu, & la passion de voir des folies, luy en faisoient faire une infinité, pour tromper ses maistres & ses parens. *Fallebam innumerabilibus mendaciis pædagogos & parentes meos amore ludendi, & studio spectandi nugatoria.* Aug. Conf.

Il faut donc leur apprendre que « comme Dieu le Pere engendre son Fils « qui est la verité essentielle ; ainsi le « diable est le pere du mensonge & des « menteurs ; & que comme la sincerité « est le caractere des honnestes gens, « les déguisemens au contraire, les fourberies & les mensonges sont la marque « d'un esprit bas & mal-tourné. « Τὸ ψεύδεσθαι δουλόπρεπες, ϗ πᾶσιν ἀνθρώποις μισεῖσθ' ἄξιον. Idem tr. 42. in Joan. Plut. de educt. lib.

Il semble que Dieu ait pris à tasche dans l'Ecriture sainte de défendre le mensonge dans une infinité d'endroits. *Vous ne mentirez pas*, dit-il dans le Levitique, *& personne d'entre vous ne trompera son prochain. En nous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la ve-* Levit. c. 19. Ephes. c. 5. v. 25.

rité, parce que nous sommes membres les uns des autres, dit S. Paul.

III. La Paresse.

Saint Bernard appelle ce vice la sentine de toutes sortes de tentations, la source des pensées inutiles & mauvaises, la mere des badineries, l'ennemie des vertus, la mort de l'ame, & le tombeau d'un homme tout vivant. Et en effet, il est entierement opposé aux desseins de Dieu, & à l'esprit du Christianisme.

Bern. ad fratres de Monte Dei.

Dieu n'a mis l'homme sur la terre que pour travailler; & tout Chrestien est obligé de se faire de continuelles violences pour gagner le ciel. Or rien n'est plus opposé au travail que ce vice, dont il faut donner de l'horreur aux enfans, parce qu'ils offensent Dieu, dit S. Augustin, quand ils lisent, qu'ils écrivent, ou étudient moins qu'ils ne sont obligez de faire. *Peccabamus minùs scribendo, aut legendo, aut cogitando de litteris, quàm exigebatur à nobis.* C'est pourquoy il ajoûte, qu'on faisoit tres-bien de le presser & de le contraindre d'étudier, sans avoir égard à sa paresse.

Aug. l. 1. Conf. c. 9.

L'on voit aussi assez souvent dans

le monde des Magistrats & d'autres personnes se plaindre de n'avoir pas bien employé dans leur jeunesse le temps que Dieu leur avoit donné pour s'avancer dans les belles Lettres, & pour se mettre par là en état de le mieux servir dans les emplois où ils se trouvent engagez. On les voit, dis-je, se servir de ces paroles que l'Auteur des Proverbes met dans la bouche des impies : *Cur detestatus sum disciplinam, nec audivi vocem docentium me, & Magistris non inclinavi aurem meam?* mais c'est à contre-temps. Prov. c. 5. v. 12.

Tout Chrestien est aussi obligé de « se faire de continuelles violences pour « gagner le ciel. Ce riche & glorieux « royaume, dit le Cardinal Bellarmin, « ne se donnera pas à des endormis, à « des faineans, & à des gens qui passent toute leur vie dans le jeu ; mais « seulement à ceux qui veillent sur eux-mesmes, & qui persevereront dans les « bonnes mœurs jusqu'à la fin de leur « vie. *Opulentissima & gloriosissima illa « cali hareditas non dabitur dormientibus, vel otiantibus, vel ludentibus, sed vigilantibus, laborantibus, & ad finem usque vita in opere bono perseverantibus.* Bellarm. l. 1. de arte bene moriendi. c. 10.

C'est donc dans la jeunesse qu'il faut commencer à faire l'apprentissage de ce travail, pour prevenir les fascheuses suites que peut avoir ce vice : c'est pourquoi il faut doucement representer aux enfans, que le plaisir que donne la science, est le plus grand & le plus solide qu'on puisse goûter dans la vie, & qu'un paresseux, outre qu'il deshonore ses maistres, & le lieu où il est envoyé pour étudier, sera chargé à sa mort d'une horrible confusion, quand Dieu luy reprochera d'avoir si mal employé l'esprit, le temps & les moyens qu'il luy avoit donnez pour se mettre plus en état de le servir.

IV. L'Envie.

L'envie, c'est à dire, la tristesse & le chagrin qu'on a de voir dans les autres les talens qu'on n'a pas soy-mesme, est encore un vice que les enfans doivent tascher de fuïr : car Dieu a en aversion les envieux, dit S. Ambroise; & il éloigne les effets de sa puissance de tous ceux qui ne peuvent souffrir dans les autres les bienfaits dont il les comble. En quoy ils imitent le demon, qui est tellement jaloux des graces que Dieu fait aux hommes,

qu'il ne cesse pas de les persecuter. *Aspernator Deus invidorum est, & ab iis qui divina beneficia in aliis persequuntur, miracula suæ potestatis avertit.* *Ambr. in c. 5. Luc.*

V. La Colere.

La colere est une passion qui est tout à fait pernicieuse : car elle oste la lumiere de la raison ; elle change l'homme en beste feroce, & elle luy fait faire une infinité de choses dont il ne tarde gueres à se repentir. *Prov. c. 18.* D'ailleurs, l'égarement des yeux dans un homme emporté, le trouble de son esprit, la confusion & le desordre de ses paroles ; enfin la cruauté de ses actions, éloignent de luy ses meilleurs amis, & le rendent odieux à tout le monde : *Eccles. c. 7.* c'est pourquoy les Payens se sont particulierement appliquez à combatre ce vice, ou du moins à en moderer les excés & les saillies.

VI. Le Jurement.

Les vices dont j'ay parlé jusques-icy, sont des vices des hommes ; mais le jurement & le blaspheme sont des vices des demons. Et en effet, si les

Hymnes sacrées & les saints Cantiques que l'Eglise chante à Dieu sur la terre, sont comme l'apprentissage de ce que les Elûs doivent faire eternellement dans le ciel : *Videbimus, amabimus, laudabimus*, dit S. Augustin ; ne doit-on pas dire des impies, qui ne sçauroient dire trois mots sans blasphemer le saint nom de Dieu, qu'ils commencent déja à faire sur la terre ce qu'ils feront un jour avec les demons dans l'enfer ? *Malheur à cette race corrompuë*, dit Isaïe, *à ces enfans méchans, & à ces scelerats qui abandonnent le Seigneur, & qui blasphement son saint nom.*

Isa. c. 1. v. 4.

Pour donc éviter les malheurs où tombent ceux qui n'honorent pas Dieu comme leur Pere, ou qui ne le craignent pas comme leur Seigneur & leur Maistre :

Eccli. c. 23.

1. Il faut éviter la compagnie de ceux qui sont sujets à ce vice. Car si l'air d'un corps infecté de peste se communique enfin & tuë ceux qui en approchent & qui le respirent, dit S. Gregoire ; il est quasi impossible qu'un esprit foible ne soit corrompu par les mauvais discours & les juremens qu'il entend, & qu'il ne les imite à la fin.

Greg. hom. 9. in Ezech.

2. Il ne faut pas s'accoûtumer à avoir le nom de Dieu à la bouche: car on ne le doit jamais prononcer qu'avec beaucoup de respect & en tremblant. *Sanctum & terribile nomen ejus.*

Et certes, si l'on doit rendre à Dieu un compte si exact des moindres paroles oisives; que fera ce des blasphemes? *Si certum est in judicio particulari reddendam esse rationem de verbo otioso; quid de pernicioso?* dit le Cardinal Bellarmin. *Lib. 1. de 7. verbis Domini, c. 13.*

VII. L'INTEMPERANCE.

De tous les vices ausquels l'infirmité rend les hommes sujets, il n'y en a point qui leur soient plus nuisibles que l'intemperance. Et en effet, si la raison & la pieté veulent qu'on ne mange & qu'on ne boive qu'avec grande moderation, & autant seulement qu'il en est besoin pour entretenir les forces du corps: *Utentis modestiâ, non amantis affectu*, comme parle S. Augustin; quelle compassion faut-il avoir de ceux qui se rendent incapables de toutes sortes d'affaires en buvant avec excés?

Comme ce vice eſt également odieux aux hommes & à Dieu, pour en donner de l'horreur aux enfans, il leur faut faire conſiderer dans quel deſeſpoir ſeroit un ivrogne, s'il eſtoit ſurpris de la mort au milieu de ſes débauches. C'eſt pourtant ce qui peut arriver par un juſte jugement de Dieu. *Car comme le poiſſon eſt pris à l'hameçon, & l'oiſeau au filet; ainſi l'homme débauché eſt quelquefois enlevé du monde au milieu de ſes plaiſirs, par une mort precipitée & impreveuë. Neſcit homo finem ſuum; ſed ſicut piſces capiuntur hamo, & ſicut aves laqueo comprehenduntur, ſic capiuntur homines in tempore malo, cùm eis extemplo ſupervenerit.*

Eccl. c. 9. v. 12.

VIII. L'Impureté.

Corrumpendo in ſe templum Dei immiſericordes fuerunt. *Aug. l. de fide & oper. c. 25.*

L'impureté eſt la ſuite ordinaire de l'intemperance; & ſes effets ſont ſi odieux, que ſi ceux qui ſoüillent dans eux-meſmes le temple de Dieu, n'en ont pas toute l'averſion qu'ils en devroient avoir, c'eſt qu'ils n'y font pas la reflexion qu'ils y doivent faire. Ils ne conſiderent pas, dis-je, que ce vice aveugle l'eſprit, étouffe la memoire, détruit les forces du corps, oſtę la

Theſſal. c. 4.

reputation, & enfin est l'ennemi de toutes les vertus, la perte des jeunes gens, & la mort des vieillards.

Et certes, l'on a beau representer à un voluptueux, que la Religion qu'il professe, l'engage à une plus grande pureté. L'on a beau le menacer des flammes qui devoreront eternellement ce corps qu'il prostituë honteusement à ses plaisirs. Il se moque de tout ce qu'on luy dit. *Audivit verbum luxuriosus, & displicebit ei, & projiciet illud post dorsum suum.*

Nomen Christiani nomen est puritatis. *Tertull.*

Eccli. c. 21. v. 18.

Or l'on tombe dans ce vice, non-seulement par les actions, mais aussi par les pensées & par les paroles, que Plutarque appelle l'ombre des actions.

λόγος ἔργου σκιά.

Dieu ayant donné à l'homme une volonté capable d'aimer, ce ne doit estre que pour aimer cette beauté souveraine dont les plus grandes beautez du monde ne sont qu'un pur écoulement & que l'ombre. Ce sont ses divins attraits qui ont porté tous les Martyrs à fouler aux pieds tout ce qu'il y a sur la terre de plus éclatant, & à répandre pour elle avec joye jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Mais cette beauté demande les yeux du cœur, & non pas ceux du corps. *Ametur, sed*

Aug. Conc. 1. in Ps. 32. *illa pulchritudo, quæ cordis oculos querit; ametur, sed illa pulchritudo, pro qua Martyres sæculum calcantes sanguinem suum fuderunt.*

Article III.

De l'orgueil, auquel les personnes de qualité sont fort sujettes.

L'Orgueil est un vice également haï de Dieu & des hommes. Saint Augustin l'appelle, une élevation du cœur qui vient de la trop grande complaisance qu'on a pour soy-mesme, & qui cause enfin la perte de ceux en qui elle se trouve. *Quædam sibi placendi altitudo ruinosa.* *Aug. l. 21. de Civit. Dei, c. 16.*

Saint Bernard dit que ce vice semble quasi né avec toutes les personnes de qualité; tant ils ont d'ordinaire de faste, de dédain & de mépris pour tous ceux qui leur sont inferieurs, & dont ils font comme une espece de marche-pied pour s'élever au dessus de leurs testes. C'est ainsi que Sallusté parle de Metellus: *Inerat*, dit-il, *contemptor animus, & superbia, commune nobilibus malum.*

Bern. ser. 54. in Cant.

Fugitiva potestate superbiant, & ventosis honoribus intumescunt. *Greg. l. 17. Moral. c. 7.*

Ce seroit peu pourtant si ce mépris en demeuroit là, & s'il n'alloit pas

jusqu'à Dieu mesme; aussi s'en plaint-il par la bouche d'un Prophete. *J'ay nourri des enfans*, dit-il, *& je les ay élevez dans le monde; & aprés cela ils n'ont eu pour moy que de l'indifference & du mépris.* Isa. c. 1. v. 2.

Et en effet, on les voit par un aveuglement deplorable, ne se gueres soucier de l'abstinence des viandes durant le Caresme; de la Messe de Paroisse, de la Predication, de l'usage des Sacremens, & de ce qu'il y a de plus saint dans la Religion; comme s'il n'y avoit que le Bourgeois & le menu Peuple qui fussent obligez d'en faire profession publique; comme si leur qualité les en dispensoit devant celuy *qui n'aura aucun égard à la condition des personnes dans son jugement.*

Fortuna eos plerumque efficit cæcos, quos complexa est. Cic. de Amic.

Coloss. c. 3. v. ult.

Ne regardez pas pour nous ce qui est droit & ce qui est juste, disent-ils dans un Prophete, à ceux qui taschent de les retirer de cette fausse paix où le diable les met. *Parlez-nous des choses qui nous agréent. Que vostre œil voye des erreurs pour nous. Eloignez de nous la voye de Dieu. Détournez de nous ce sentier étroit; & que le Saint d'Israël cesse de paroistre devant nous.* Isa. c. 30. v. 10.

Estant comblez comme ils sont de biens & des faveurs de Dieu, ils de vroient avoir les yeux continuellement élevez au ciel pour l'en remercier; au lieu qu'ils les ont le plus souvent baissez vers la terre pour en abuser. *Oblitus est mei populus meus*, dit un Prophete, *frustra libantes, & impingentes in semitis sæculi, ut ambularent per eas itinere non trito.*

Jerem. c. 12. v. 15.

Mais pour rabattre un peu ce fastueux dédain, avec lequel on les voit agir, on pourroit, ce me semble, leur dire ce que les Juifs dirent autrefois à S. Jean: *Tu quis es? quid dicis de te ipso?* Qui estes-vous? & que pensez-vous avoir qui vous distingue du reste des hommes? vostre ame est-elle differente de la leur? Dieu a-t-il employé pour former vos corps une matiere plus noble que celle du corps des moindres Paysans? N'estes-vous pas fait comme eux, d'un peu de boüe; c'est à dire, de ce qu'il y a de plus vil & de plus miserable dans la nature? N'estes-vous pas comme eux & plus qu'eux sujets à toutes sortes d'infirmitez & de maladies? Enfin, ne serez-vous pas bien-tost, comme eux, reduits en pourriture, & rongez des

Jean. c. 1. v. 21.

vers? Quel sujet avez-vous donc de vous tant enorgueillir?

Que si vous n'avez rien au dedans de vous qui vous distingue des plus miserables; avez-vous quelque chose au dehors qui vous donne occasion de vous tant élever? Sont-ce vos vieux parchemins; ou plûtost, sont-ce les aigles, les lions & les leopards, qui servent de supports à vos Armes, qui vous rendent si fiers? *Greg. l. 26. Mor. c. 19.*

—— *Quia tu gallinæ filius albæ;* *Iuv.*
Nos viles pulli, nati infelicibus ovis?

Vous me direz sans doute, que vous estes Noble, & que vous avez de grands biens. Voyons donc quel avantage vous pouvez tirer de ces deux chose, durant cette vie. Car il faut que vous avoüiez qu'elles ne vous serviront nullement dans l'autre, puisqu'elles ne vous y accompagneront pas.

Commençons par la Noblesse, dont il y en a de deux sortes, sçavoir celle du corps, & celle de l'ame.

J'appelle noblesse du corps, celle que les Grecs appellent εὐγενία, les Italiens *buona nascita*, & que nous autres appellons *illustre naissance*.

Outre celle-là, il y en a encore une autre qu'on appelle la noblesse de l'a-

me, & la noblesse de merite.

Ce qu'on peut dire de plus avantageux à la loüange de la premiere; c'est qu'elle réveille l'engourdissement des personnes en qui elle se trouve, & qu'elle les excite à se rendre les imitateurs de ceux dont ils portent le nom & les armes, & aux biens desquels ils succedent. *Si quod in nobilitate bonum est, id arbitror esse, ut impositu nobilibus necessitudo videatur, ne à majorum virtute degenerent*, dit Boëce.

Boet. l. 5. de Consol. Philosophiæ, Prosa 5.

Mais quand cette noblesse se trouve toute seule, & qu'elle est destituée du merite personel que donne la vertu; l'on a pour lors quelque raison de dire, qu'elle nuit bien plus qu'elle ne sert; puisqu'elle fait voir que des enfans ont dégeneré, & que ne ressemblant pas à leurs ancestres, ils sont devenus indignes des honneurs qu'on leur a autrefois rendus.

Juv. Sat. 8.

—— *Quis enim generosum dixerit hunc, qui*
Indignus genere, & praclaro nomine tantùm est
Insignis?

Et en effet, si l'on veut remonter jusqu'à la premiere origine de la no-

blesse, l'on trouvera que des actions éclatantes de generosité, de justice, de moderation & de sagesse en ont toûjours esté comme le fondement. Et c'est ce que dit positivement Justin, en parlant de la maniere dont les Peuples élûrent autrefois leurs premiers Rois. *Principio rerum, gentium, nationumque Imperium penes Reges erat; quos ad fastigium hujus majestatis non ambitio popularis, sed spectata inter bonos moderatio provehebat.* Iustin.l.1.c.1.

Comme donc les choses ne se conservent que par ce qui leur a d'abord donné commencement : il faut conclure que c'est la vertu qui doit faire la veritable noblesse, puisque c'est elle qui l'a commencée ; & par consequent, qu'il n'y a pas grand honneur à se prévaloir de celle de ses ancestres, quand le merite des morts n'est que la honte & la confusion des vivans.

——Censeri te laude tuorum, Iuv. Sat. 8.
Pontice, noluerim; si tu nihil ipse futura
Laudis agas : miserum est alienæ incumbere famæ.

Et certes, si un Gentilhomme cede aux mouvemens de l'ambition, ou s'il s'abandonne à d'autres excés plus hon-

teux ; que fait autre chose sa noblesse, dit le mesme Poëte, que l'exposer à la raillerie du peuple ; puisque c'est comme un flambeau qui fait voir sa turpitude plus à découvert.

Idem ibidem.

Si te præcipitem trahit ambitus, atque libido ;

Incipit ipsorum contra te stare parentum

Nobilitas, claramque facem præbere pudendis.

La noblesse de l'ame est donc selon les Anciens, la veritable noblesse. Un homme n'est pas plus noble qu'un autre par sa naissance, dit Seneque, puisque les principes en sont les mesmes en tous ; & celuy-là est le plus noble dont l'ame est plus droite, & qui est plus propre aux sciences & aux bons arts : car pour ceux qui exposent dans leurs salles, & qui mettent à l'entrée de leurs maisons les images & les armes de leurs ancestres environnées de quantité de guirlandes, on peut dire qu'ils sont plus connus, qu'ils ne sont nobles. *Eadem omnibus principia, eademque origo. Nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium & artibus bonis aptius. Qui imagines in atrio exponunt, & nomina familiæ suæ longo*

Sen. l. 3. de Benef. c. 28.

ordine ac multis stemmatum illigata flexuris in parte prima ædium collocant, noti magis, quàm nobiles sunt.

Cette noblesse s'est rencontrée en plusieurs simples roturiers, qui ont fait des actions heroïques, par lesquelles ils se sont rendus recommandables à toute la posterité ; tels ont esté les Papes Adrien VI. & Sixte V. les Empereurs Vespasien, Theodose & Valentinien, & quantité d'autres qui ont esté comme les chefs de leurs familles, & les ornemens de leurs siecles. Sen. ep. 44.

Ciceron preferoit cette sorte de noblesse à celle du sang, aimant mieux, dit-il, estre le premier noble de sa race, & laisser à ses descendans la gloire que ses belles actions luy avoient acquise, que d'estre consideré par celle de ses ancestres. *Satius est me meis rebus gestis florere, quàm majorum opibus niti ; & ita vivere, ut ego sim posteris meis nobilitatis initium, & virtutis exemplum.* Cic.

La difference que je trouve entre ces deux noblesses, c'est que celle du corps se communique toûjours ; au lieu que celle de l'ame ne se communique pas ; & que l'on voit assez souvent, que les enfans des hommes les plus ver-

tueux & les plus ſçavans, ne reſſemblent pas à leurs peres. D'où eſt venu le Proverbe, ἡρώων τέκνα πήματα.

Ce que j'ay dit de la nobleſſe de l'ame, regarde particulierement les Chreſtiens. Car, comme dit ſi élegamment S. Ambroiſe, noſtre Religion ne s'arreſte pas à la qualité des perſonnes, mais ſeulement aux bonnes mœurs. Et c'eſt eſtre noble devant Dieu & fort diſtingué, que d'eſtre bien vertueux. *Neſcit Religio noſtra*
Ambr. de hoc *perſonas accipere, nec conditiones hominum, ſed mores inſpicit ſingulorum. Summa apud Deum nobilitas eſt clarum eſſe virtutibus; & ſervum ut nobilem de moribus pronuntiat.*

Le Grand S. Gregoire parle à peu
Greg. l. 10. Mor. c. 16. prés de la meſme maniere que S. Ambroiſe, en expliquant ces paroles des Actes: *Genus ergo cùm ſimus Dei.*

Ceux qui ont écrit la Vie S. Louïs, remarquent à ce ſujet, qu'il avoit coûtume de ſigner Louïs de Poiſſy, preferant l'auguſte qualité de Chreſtien & d'enfant de Dieu qu'il avoit reçûë en ce lieu-là, à celle de Roy d'un des plus floriſſans Royaumes du monde.

Cette nobleſſe & cette grandeur,

qui vient de la grace & du sang de Jesus-Christ, releve l'ame, non seulement au dessus de tout ce qui paroist grand & élevé dans le monde; mais aussi au dessus d'elle-mesme. Car, comme Dieu dit au sujet du Grand Prestre Heli, que tous ceux qui le méprisent, passeront devant luy pour des roturiers: *Quicumque contemnunt me, erunt ignobiles*; Bede dit que les moindres Chrestiens deviennent des Rois, quand ils ne succombent pas aux tentations qui les attaquent; mais y resistent, & deviennent les maistres de leurs passions. *Isti sunt Reges magni, qui tentationum suarum motibus non consentiendo succumbere, sed regendo praeesse noverunt.*

1. Reg. c. 2. v. 31.

Beda in c. 10. Luc. c. 43.

Vous me direz peut-estre, qu'outre vostre noblesse, vous avez encore de grands biens qui vous rendent considerables dans le monde. Voyons donc si cela vous doit donner de la vanité.

Je dis donc premierement, que les grands biens ne sont pas toûjours legitimement acquis; & qu'ils ne sont quelquefois que les dépouilles de la veuve & de l'orphelin; & le fruit des usures & des concussions qu'ont fait les ancestres. Peut-estre mesme n'en

disconviendrez-vous pas, si vous voulez seulement faire trois ou quatre pas en arriere:

Iuv. Sat. 9.

Majorum atque tui primus qui sanguinis author,
Aut pastor fuit; aut aliud, quod dicere nolo.

Mais supposons mesme que ces biens qui vous donnent tant d'élevement, ayent esté legitimement acquis; quel usage en faites-vous? Au lieu de vous estre un sujet de benedictions, ils ne sont le plus souvent que la matiere de vostre luxe & de vos dissolutions, & la cause de vos crimes, pour l'estre ensuite de vostre damnation. Ainsi vous avez bien moins de sujet de vous réjouïr de les posseder, que de craindre en les possedant, les terribles menaces que Dieu fait dans l'un & dans l'autre Testament, contre ceux qui vous ressemblent.

Amos c. 6.

Malheur à vous, dit un Prophete, *qui vivez en Sion dans l'abondance de toutes choses; à vous, dis-je, Grands, qui estes les Chefs des Peuples; qui entrez avec une pompe fastueuse dans les assemblées d'Israël; qui dormez dans des lits d'ivoire; qui employez le temps du sommeil pour satisfaire vostre mol-*

lesse; qui mangez les agneaux les plus excellens, & les veaux choisis de tout le troupeau; qui buvez le vin à pleines coupes, & vous parfumez des senteurs les plus precieuses. C'est vous que Dieu reserve pour le jour de l'affliction.

Malheur à vous autres riches, qui avez toutes vos consolations, & qui riez presentement, dit Jesus-Christ dans l'Evangile; *parce que le temps viendra que vous serez dans les pleurs & dans les larmes.* C'est pour cela que Saint Paul ordonne à Timothée, d'exhorter les riches à n'estre point orgueilleux, & à ne pas mettre leur confiance dans les richesses, qui sont toûjours incertaines & perissables; parce qu'il y aura peu de riches sauvez, comme dit Jesus-Christ: *Dives difficilè intrabit in regnum cælorum.*

Luc. c. 6. v. 24.

Matth. 19. v. 23.

Article IV.

De l'amour des plaisirs.

Il y a deux vices, dit S. Gregoire, qui dominent dans le monde. L'un reside dans l'esprit, & l'autre dans le corps. Le premier est l'orgueil, dont

je viens de parler, & l'autre eſt l'amour des plaiſirs, auquel les enfans de qualité ne ſont pas auſſi moins ſujets qu'à l'orgueil. *Duo ſunt vitia, quæ humano generi immaniter dominantur. Unum ſpiritûs, aliud carnis. Elatio namque ſpiritum erigit, luxuria carnem corrumpit,*

Greg. l. 33. Mor. c. 5.

Voici comme S. Gregoire parle de cét amour des plaiſirs & des divertiſſemens.

Greg. hom. 11. in Evang.

» Fuyez, mes chers freres, fuyez de » tout voſtre poſſible tous les vains plai- » ſirs du monde, ſi vous craignez de » pleurer un jour dans l'enfer : parce » qu'on ne peut ſe réjouïr durant cette » vie, & regner enſuite avec JESUS- » CHRIST. Arreſtez-donc le cours » de vos fauſſes réjouïſſances ; repri- » mez les voluptez de la chair ; & » que la conſideration de ces flammes » eternelles qui devoreront les méchans » dans l'enfer, vous faſſe trouver du » fiel & de l'amertume dans tout ce » que le monde vous preſente de plus » aimable & de plus charmant. Qu'une » cenſure ſevere vous faſſe retrancher » toutes ces vaines ſatisfactions que les » jeunes gens recherchent ; afin que vous » portant de vous-meſme à les fuïr,

vous vous mettiez en état de posseder « un jour sans peine celles qui seront im- « muables & eternelles. »

Pourquoy vous deshonorez-vous par les vices infames ausquels vous vous abandonnez, dit S. Euſebe Evesque d'Emese? Celuy qui vous a honoré de son image & de sa ressemblance, desire vous voir mener une vie noble; & si vostre Createur ne peut vous persuader combien vous valez, demandez à vostre Redempteur combien vous luy avez coûté. *Quid te, ô homo, erubescendis cupiditatibus exhonoras? Nobilem vult esse vitam tuam, qui tibi commisit imaginem suam. Quàm pretiosus sis, si Factorem fortè non credis, interroga Redemptorem.* *Euseb. Emiss. hom. 2. de Symbolo.*

ARTICLE V.

Des principales vertus que les Enfans doivent demander à Dieu, & taſcher d'acquerir.

L'On sert peu aux enfans avec qui l'on se trouve engagé, si l'on ne travaille à les rendre également vertueux & sçavans. L'un & l'autre est necessaire à leur veritable bien, qui est leur salut; car l'on ne sçait où l'on

va, quand on marche dans les tenebres; mais en vain aussi sçait-on ce qu'on doit faire, si on ne le fait pas. Il faut donc toûjours tascher de joindre ensemble la pieté & la science, quoyque la pieté ne s'apprenne pas neanmoins comme la science. L'une dépend de l'instruction; mais l'autre vient de Dieu, & ne s'acquiert que par la pratique. Comme donc l'on ne sçauroit aimer la vertu, si on ne la connoist; tout le fruit de l'éducation consiste à en faire connoistre aux enfans la beauté, & à la leur rendre aimable, afin qu'ils la pratiquent à proportion qu'ils la connoistront & l'aimeront.

Iac.c.1.v.17. *Tout don parfait vient d'enhaut, & descend du Pere des lumieres*, ainsi que parle l'Apostre S. Jacques. C'est pourquoy il faut bien exhorter les enfans à s'adresser toûjours à luy, pour luy demander les vertus qui leur sont les plus necessaires, puisqu'il en est seul le distributeur & le maistre. *In cassum*

Bern.serm.22. in Cant. *quis laborat in acquisitione virtutum*, dit S. Bernard, *si aliunde eas sperandas putat, quàm à Domino virtutum.*

Aussi-tost que j'ay sçû que je ne pouvois avoir la continence, si Dieu ne me la donnoit, dit Salomon dans le Livre

de la Sageſſe, *j'ay eu recours à luy, & je l'ay prié inſtamment de me la donner.*

Les Payens meſmes ont reconnu cette verité. Et Ciceron dit fort bien, que s'il ſe trouve dans les hommes de l'eſprit, de la fidelité, de la vertu & de la concorde, tout cela n'a pû venir que des Dieux, & que ce n'a eſté que par leur ſecours, que ceux qui ont paru avec tant d'éclat dans Rome & dans la Grece, ont pû eſtre vertueux. *Si ineſt in hominum genere mens, fides, virtus, concordia, unde hæc in terras, niſi à Superis, defluere potuerunt?* *Cic. l. 2. de natura Deorum.* *Multi & noſtra Civitas & Græcia tulit ſingulares viros, quorum neminem, niſi juvante Deo, talem fuiſſe credendum eſt.* *Ibidem.*

Or les vertus qui me paroiſſent les plus neceſſaires aux enfans, & qu'ils doivent demander à Dieu dans leurs prieres, ſont

I. L'amour de Dieu.
II. L'amour de ſoy-meſme & du prochain.
III. La ſageſſe & la pieté.
IV. La modeſtie.
V. La douceur & affabilité.
VI. L'obeïſſance.
VII. La pudeur.

VIII. La pureté.

XI. La perseverance dans le bien

§. I. *De l'amour de Dieu.*

LA charité est sans doute la principale vertu que les enfans doivent demander à Dieu, puisqu'elle est, selon
Rom. c. 13. v. 10. l'Apostre, *la plenitude & l'accomplis-*
„ *sement de la Loy*, & qu'elle rend ai-
„ sées les choses les plus rudes & les
„ plus difficiles que Dieu commande.

Saint Augustin en fait un admirable éloge dans l'un de ses Sermons, & y exhorte ainsi les Fideles.

Aug. ser. 39. de temp. „ Travaillez, mes chers freres, dit-il,
„ a acquerir la charité, ce lien si doux &
„ si salutaire des ames, sans laquelle le
„ riche est pauvre, & avec laquelle le
„ pauvre est riche. C'est elle qui est
„ tranquille dans l'affliction, modeste
„ dans la prosperité, courageuse dans les
„ plus grands maux, gaye dans les bon-
„ nes œuvres, invincible dans les ten-
„ tations, joyeuse avec les gens de bien,
„ & patiente avec les faux freres. C'est
„ elle qui a plû à Dieu dans le sacrifice
„ d'Abel; qui a rendu Noé assuré dans
„ le deluge, & qui a donné à Abraham
„ une si parfaite fidelité dans ses grands

voyages. C'eſt elle qui a rendu Moyſe «
ſi moderé parmi les injures ; & David «
ſi patient dans les perſecutions. Enfin, «
c'eſt elle qui a fait que les trois En- «
fans ſe ſont expoſez avec ſimplicité & «
confiance aux flammes, qui leur ont «
eſté ſi douces ; & que les Machabées «
ont ſouffert avec un courage invinci- «
bles celles qui leur ont eſté ſi cruel- «
les, &c. «

Des trois differens objets, vers leſquels la charité s'occupe, qui ſont Dieu, nous-meſmes & le prochain ; Dieu ſans contredit eſt le principal.

Demander donc à Dieu la charité, c'eſt luy demander la grace de l'aimer plus que nous-meſmes, & plus que tout ce que nous pouvons affectionner au monde.

Et en effet, Dieu ſeul eſt pour luy-meſme, & toutes les creatures ne ſont que pour luy. Dieu ſeul eſt la fin, & toutes les creatures ne doivent eſtre conſiderées que comme des moyens qu'il nous a donnez pour nous aider à arriver à ſa poſſeſſion. Ce que S. Auguſtin exprime par ces deux mots, *Frui*, *&* *uti*.

Il dit qu'on doit ſeulement joüir de Dieu ; mais qu'on peut uſer des crea-

tures, & s'en servir pour les besoins de la vie presente. *Amandus solus Deus; omnis verò iste mundus, omnia sensibilia contemnenda. Utendum verò his ad vitæ necessitatem.*

Aug. de Mor. E. Cathol. c. 17.

Il appelle jouïr, aimer une chose pour elle-mesme, *Frui est amore alicui rei propter ipsam inhærere*; c'est s'y arrester comme à sa fin, & y trouver son repos. Or c'est dans Dieu seul, qui est nostre derniere fin, que nostre volonté peut trouver son entier repos. C'est pourquoy il appelle son amour, un amour de demeure & de jouïssance, *dilectionem mansoriam.* D'où il conclut que c'est Dieu seul qu'il faut aimer.

Il appelle *uti*, se servir d'une chose pour arriver à la possession d'une autre, qu'on se propose comme sa fin. Ainsi les remedes sont des moyens pour obtenir la santé. Or toutes les creatures ne sont que des moyens, & Dieu ne nous les a données par sa bonté, qu'afin qu'elles nous servent pour aller à luy. C'est pourquoy il en tire cette conclusion, qu'il ne les faut pas aimer pour elles-mesmes; & il appelle l'amour qu'on leur peut porter, un amour d'usage, & passager, *dile-*

ditionem transitoriam. Ainsi il met le peché dans le desordre qu'il y a à aimer & à vouloir joüir des creatures, dont l'on ne doit qu'user, *frui utendis*; parce que c'est se mettre au dessus d'elles ; & c'est preferer à Dieu l'ouvrage de ses mains. *Perversi & inornati animi est iis sequendis subjici, quibus ad nutum suum ducendis potiùs divino ordine ac jure prælatus est.* *Aug. l. 1. de lib. arbit. c. 15.*

L'amour de Dieu ne peut estre oisif dans celuy qu'il possede. La principale marque qu'un enfant peut donner de son amour envers Dieu, consiste dans la conformité de sa volonté à la sienne ; ce qui paroist dans l'accomplissement de tous ses commandemens. *Dilectio custodia legum illius est.* *Sap. c. 6. v. 19.*

La seconde marque c'est l'imitation des vertus de JESUS-CHRIST, & particulierement de celles qui ont le plus paru dans son enfance : telles que sont, par exemple, la soûmission & l'obeïssance à ses maistres, la simplicité, la douceur & la chasteté. *Je vous dis en verité*, dit-il dans S. Matthieu, *que si vous ne vous convertissez, & si vous ne devenez semblables à des enfans, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* *Matth. c. 18. v. 3.*

La troisiéme marque de l'amour de Dieu dans un enfant, c'est de penser souvent à luy. Car *là où est le thresor de l'homme, là aussi est son esprit & son cœur.*

Matth. c. 6. v. 2.

La quatriéme est, de prendre plaisir à lire de bons livres, & à entendre des predications. *Celuy qui aime Dieu,* dit S. Jean, *entend avec joye la parole de Dieu ; & c'est pour cela que vous ne les entendez pas, parce que vous n'estes point de Dieu.*

Jean c. 8. v. 47.

Enfin, la cinquiéme marque de l'amour de Dieu dans un enfant, c'est quand il prend plaisir d'en parler aussi luy-mesme : *Car la bouche parle de l'abondance du cœur. Ex abundantia cordis os loquitur.*

Matth. c. 12. v. 34.

§. II. *De l'amour de soy-mesme, & de celuy du prochain.*

NON seulement un Chrestien doit aimer Dieu, mais il se doit aussi aimer luy-mesme & le prochain : or s'aimer soy-mesme, comme j'ay déja dit cy-devant ; c'est faire son possible pour se mettre en état de pouvoir un jour posseder Dieu, qui est son souverain bien. *Ille se solus diligit, qui sedulò*

agit, ut summo & vero perfruatur bono. Aug. de Mor. Eccl. c. 26.

Pour ce qui est de l'amour du prochain, il nous est autant recommandé dans la sainte Ecriture, que l'amour de Dieu mesme : car si S. Paul dit en parlant de l'amour de JESUS-CHRIST, *que celuy qui ne l'aime pas, soit anatheme*; 1. Cor. c. 16. v. 22. S. Jean dit de l'amour du prochain, *que quiconque n'aime pas son frere, il demeure dans la mort.* 1. Joan. c. 3. v. 14. *Et que si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, tandis qu'il hait son frere, il est menteur.* Idem ib. c. 4. v. 20.

Or par le mot de prochain, l'on n'entend pas seulement ceux qui nous sont unis par les liens du sang ; mais aussi tous ceux à qui nous sommes joints par le droit commun de la raison, qui lie tous les hommes dans une mesme societé.

Je feray voir cy-aprés en quoy des enfans peuvent faire paroistre à leurs compagnons, qu'ils les aiment veritablement.

§. III. *De la sagesse & de la pieté.*

SALOMON avoit raison d'aimer la sagesse dés les premieres années

de sa vie, & il vit bien par une heureuse experience, *que rien n'estoit si doux ni si charmant, que sa conversation ; & que toutes sortes de biens & d'honnestetez luy estoient venuës par elle.*

Sap. c. 8. 2.

La veritable sagesse consiste à separer le precieux du vil, & à juger sainement de toutes choses ; estimant par consequent les biens eternels autant qu'ils meritent d'estre estimez, & méprisant tous les autres en leur comparaison.

Saint Augustin met la sagesse dans la solide pieté, & à bien servir Dieu durant cette vie, pour le pouvoir posseder dans le ciel durant toute l'eternité. *Hæc est sapientia in præsenti seculo, verus veri Dei cultus, ut sit in futuro certus atque integer fructus. Hic constantissima pietas, ibi sempiterna felicitas.*

Aug. ep. 52.

Pour se remplir des maximes de cette divine sagesse, & de cette solide pieté, les enfans doivent prendre quelques heures, au moins les Festes & les Dimanches pour lire des livres saints ; tels que sont le Nouveau Testament, les Livres Sapientiaux, l'Imitation de JESUS-CHRIST, les Con-

fessions & les Soliloques de S. Augustin, la Vie des Saints, &c.

Ils doivent aussi implorer souvent l'intercession de celle que l'Eglise appelle dans ses prieres la Mere de la sagesse ; afin que par son moyen ils apprennent non la sagesse de la chair, qui est ennemie de Dieu ; non la sagesse du monde, qui est une folie devant luy ; mais la sagesse du ciel, par le secours de celuy qui nous a esté *donné de Dieu pour estre nostre sagesse, nôtre justice, & nostre sanctification*, comme parle l'Apostre. 1. Cor. c. 1.

La lecture de l'Histoire, les Voyages, & la hantise des honnestes gens peuvent aussi servir beaucoup à rendre sages les enfans : c'est à quoy un Pere témoigne dans Terence, qu'il tâchoit d'appliquer son fils.

Nihil prætermitto, dit-il, *consuefacio denique*
Inspicere tanquam in speculum in vitas omnium,
Atque ex aliis sumere exemplum sibi.

§. IV. *De la modestie.*

Bern. serm. de B. Maria. RIEN, dit Saint Bernard, n'est si bien-seant à l'homme, ny si convenable à un Chrestien, que la modestie, qui est ou interieure, ou exterieure.

Aug. de B. vita. La modestie interieure maintient toutes les puissances de l'ame dans le calme & dans la tranquilité. Elle arreste la trop grande curiosité de l'esprit ; elle attache la memoire aux choses qui luy sont les plus utiles ; & enfin elle retranche de la volonté tous les desirs & les affections superfluës.

La modestie exterieure regle les gestes, les actions & les paroles ; donne un visage & une contenance honneste à un jeune homme, & le rend au dehors agreable aux hommes, comme l'interieur le rend agreable à Dieu. C'est pourquoy S. Paul la recommande aussi beaucoup aux Chrestiens. *Que vostre modestie*, leur dit-il, *soit connuë de tout le monde.* *Phil. c. 4. v. 5.*

C'est particulierement dans l'Eglise, où doivent paroistre dans les enfans les effets de cette vertu ; puisque c'est là qu'est present le Roy de gloire, & où les Anges sont en de continuels prosternemens.

§. V. *De la douceur & affabilité.*

CETTE vertu gagne d'ordinaire le cœur de tout le monde. Si vous voulez que Dieu vous conduise par ses voyes, dit S. Augustin, soyez doux & affable ; & non pas fier, dédaigneux & altier, puisqu'il est écrit, que Dieu conduira au port de salut ceux qui sont doux. *Vis ut Dominus ducat te per semitas suas ? esto mitis & mansuetus ; non ferox, non superbus, non excussa & erecta cervice ; quia scriptum est, Diriget mansuetos in salutem.* *Aug.*

§. VI. *De l'obeïssance.*

ON peut conclure de ce que j'ay dit cy-devant, de l'indocilité, combien il est avantageux aux enfans d'estre soûmis & obeïssans. *Obedite præpositis vestris, & subjacete illis.* *Hebr. c. 13.*

Toute la loüange qui est donnée à JESUS-CHRIST dans l'Evangile, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celuy de trente, & qui doit servir d'exemple aux enfans ; c'est qu'il estoit soûmis à sa sainte Mere, & à S. Joseph. *Et erat subditus illis.* Et Saint

Cyprien dit, qu'il n'eſt pas moin étrange de voir un enfant deſobeïſſant, que de voir un vieillard ſans religion, un homme riche avare, un homme docte vicieux, & une femme ſans pudeur. Or cette obeïſſance doit avoir pluſieurs excellentes qualitez.

La premiere eſt d'eſtre volontaire : car c'eſt agir en eſclave, que de faire par contrainte le bien qui nous eſt commandé.

Pſ. 17. v. 45. 2. Elle doit eſtre humble : car un enfant ne doit jamais prendre la liberté de s'informer pourquoy on luy ordonne telle ou telle choſe. *Ecoutez avec ſilence ce qu'on vous dit, & voſtre retenuë vous apportera beaucoup de graces*, dit l'Eccleſiaſtique. *Prov. c. 10, v. 12.*

3. Elle doit eſtre prompte : car la lenteur avec laquelle on execute ce qui eſt commandé, fait perdre toute la grace & tout le merite de l'obeïſſance.

4. Elle doit eſtre gaye, parce que Dieu veut eſtre ſervi avec gayeté. Or c'eſt obeïr à Dieu que d'obeïr à ſes Maiſtres.

5. Enfin, elle doit eſtre genereuſe; & elle eſt telle, quand l'amour eſt ve-

ritable : puisqu'on n'a pas de peine à faire ce que l'amour nous fait faire. *Ubi amatur, non laboratur*, dit Saint Augustin.

§. VII. *De la pudeur.*

CHAQUE âge a une qualité qui luy est propre ; & comme la gayeté & l'enjoüement conviennent bien aux jeunes gens, & la gravité aux vieillards ; l'on peut dire que la pudeur est tres-convenable aux enfans, & que c'est dans eux une excellente marque d'une bonne disposition de leurs esprits.

Saint Bernard faisant l'éloge de cette vertu, témoigne qu'elle a un éclat & un lustre particulier sur le visage & dans les mœurs d'un jeune homme, & qu'elle est une marque certaine d'un bon naturel. *Quid amabilius verecundo adolescente? Quàm pulchra hæc & quàm splendida gemma morum in vita & vultu adolescentis! Quàm vera & minimè dubia bonæ nuncia spei, bonæ indolis index!* *Bern. serm. 86. in Cant.*

§. VIII. *De la pureté.*

COMME la pureté est un tresor, dont la perte est irreparable, les enfans doivent veiller à sa conservation avec tout le soin possible.

Cypri. de habitu Virg.

» Sçachez, mes Freres, dit S. Cyprien, » que vos membres sont les temples du » Dieu vivant, qui ont esté purifiez de » toutes les soüillures de l'ancienne » contagion par les eaux sacrées du Ba» ptesme ; sçachez que vous en estes les » Prestres, & qu'il ne vous est point » permis de les profaner. *Considerez que vous n'estes pas à vous-mesmes, mais que vous avez esté achetez d'un grand prix. Glorifiez donc Dieu, & portez-le dans vos corps par la conservation de cette vie angelique, de peur que Dieu ne s'en retire, & ne l'abandonne.*

1. Cor. c. 6.

Or les moyens de conserver cette grande vertu, c'est de fuïr les débauchez, aimer la lecture des bons livres, & la priere, & sur tout avoir grande confiance en l'intercession de la Sainte Vierge.

§. IX. *De la perseverance dans le bien.*

C'Est peu de chose d'estre vertueux seulement pour un temps; il faut l'estre pour toûjours, puisque la perseverance est le couronnement de la vertu.

Il faut donc tascher d'estre constant & invariable dans le bien qu'on a une fois embrassé, & demander à Dieu cette grace.

Les enfans sont particulierement sujets à la legereté & à l'inconstance, parce qu'ils agissent bien souvent plûtost par caprice, que par les lumieres de la raison & de la grace, qui affermit & rend immuables dans leurs desseins ceux qu'elle possede. *Ne vous laissez donc pas aller à tout vent; mais soyez toûjours ferme en la voye du Seigneur;* & continuez avec sa grace, non seulement de faire toûjours le bien que vous aurez une fois commencé, tandis que vous estes en vie; mais mesme de faire tous les jours quelque progrés dans la vertu. *Eccli. c. 5. v. 11. & 12.*

Taschez d'avoir toûjours l'esprit dans une mesme assiette.

Que rien ne plaise à vos yeux, que

ce qui est bien-seant.

Que rien ne plaise à vos oreilles, que ce qui est capable de fortifier vôtre ame.

Preferez toûjours les choses veritables à celles qui sont fausses ; les utiles à celles qui plaisent davantage, les eternelles aux passageres & agreables.

Enfin, dites à Dieu avec le Prophete, en luy demandant cette grace :
Ps. 16. v. 5. *Affermissez mes pas dans les voyes de vos saints Commandemens, afin que je ne m'en écarte jamais.*

ARTICLE VI.

Des vertus qui sont les plus necessaires aux personnes de qualité.

DEMOSTHENE estant interrogé de ce qu'il y avoit de plus important à observer dans l'éloquence, répondit que c'estoit la prononciation ; & il ne répondit jamais autre chose, quoy-qu'on luy fist la mesme question jusqu'à trois fois. Si l'on me demandoit de mesme, quelle vertu est la plus necessaire aux personnes de qualité, je répondrois toûjours toutes les fois

qu'on me feroit cette demande, que c'est l'humilité; & que si cette vertu ne precede, si elle n'accompagne, & si elle ne suit tout ce qu'ils feront de bien, l'orgueil en élevera infailliblement tout le fruit. *Tutior est solidissima humilitas*, dit S. Augustin, *quàm ventosissima celsitudo.* Aug. l. 8. de Trinit.

Dieu leur recommande fort particulierement cette vertu. *Plus*, dit-il, *vous estes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses, pour trouver grace devant moy.* Car il est vray, comme parle S. Gregoire, que souvent plus ils s'élevent devant les hommes, plus ils s'abaissent devant Dieu. *Quò magis extollendo se erigunt, eò magis ruendo inferiùs tendunt.* Eccli. c. 3. v. 20. Greg. l. 32. Mor. c. 7.

Jesus-Christ est descendu du ciel en terre pour leur apprendre cette vertu par son exemple; luy qui estant Dieu, a mieux connu que personne ce qui estoit le plus convenable à leur foiblesse. Car il ne faut pas se tromper; à quelque état de grandeur que l'homme soit élevé, il n'est rien. *Si quis existimat se aliquid esse, cùm nihil sit, ipse seducit*, dit l'Apostre; & il ne peut se sauver, s'il ne devient conforme à Jesus-Christ. Combien donc 1. Cor. c. 1. v. 30.

ceux qui se voyent dans un état qui luy est entierement opposé, doivent-ils craindre ? Car l'experience ne fait que trop voir, qu'il est tres-difficile d'avoir l'esprit humble au milieu des grands honneurs ; d'estre temperant dans la bonne chere ; & enfin, d'aimer la pauvreté au milieu des richesses.

Voicy de quelle maniere leur parle le Dieu de verité dans l'Apocalypse. Vous dites : *Je suis riche ; je suis comblé de biens ; & je n'ay besoin de rien. Et vous ne sçavez pas que vous estes malheureux, & miserable, & pauvre, & aveugle, & nud.*

Apoc. c. 3. v. 17.

Greg. l. 34. Mor. c. 3.

» Vous estes nud, dit S. Gregoire, si
» vous avez perdu la robe de vostre pre-
» miere innocence. Vous estes pauvre,
» si vous n'avez pas de vertus, qui sont
» les vraies richesses de l'ame. Et vous
» estes aveugle, si vous ne connoissez
» pas mesme vostre misere.

» Souvent, dit un ancien Commen-
» tateur de S. Matthieu, ceux qui parois-
» sent les plus riches des biens tempo-
» rels, sont les plus pauvres des biens
» spirituels : car ils sont infirmes dans
» leurs ames, aveugles dans leurs esprits,
» sourds à la voix de Dieu, esclaves de
» leurs passions ; en sorte que leurs ames

n'ayant que du dégouſt pour les meilleures choſes, dont ils devroient ſe nourrir, ſont tout proches de la mort eternelle.

Les Grands devroient donc s'humilier continuellement : mais l'enſorcellement des plaiſirs du monde, les compagnies & les affaires les occupent de telle ſorte, qu'ils ſont ſouvent à la veille de leur mort, ſans avoir jamais penſé ſerieuſement qu'il y a une autre vie aprés celle-cy, dont ils auroient dû ſouhaiter ardemmentles biens,& craindre les maux, puiſqu'ils ſont eternels.

Mais outre l'humilité qui eſt ſi neceſſaire aux perſonnes de qualité, il y a encore pluſieurs autres vertus qu'ils doivent taſcher d'acquerir : car, par exemple, ils doivent beaucoup aimer l'équité & la juſtice, pour ſoûtenir le droit des pauvres, & pour empeſcher qu'on ne les opprime ; avoir beaucoup de moderation & de retenuë, pour ne pas s'accommoder eux-meſmes du bien de leurs voiſins, qui peut eſtre à leur bien-ſeance ; beaucoup de douceur & de patience, pour écouter tous ceux qui ont affaire à eux, & pour ſouffrir ſouvent leurs groſſieretez & leurs importunitez. Enfin, ils

doivent bien craindre les terribles châtimens de Dieu, s'ils ne donnent bon exemple à tous ceux qui sont au dessous d'eux; puisque l'Ecriture nous apprend que Dieu ne les a fait grands, que pour porter les autres par leurs exemples à l'honorer & à le servir. *Data est à* Sap. c. 4. v. 4. *Domino potestas vobis, & virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, & cogitationes scrutabitur; quia cùm essetis ministri illius, non custodistis legem justitiæ, neque secundùm voluntatem Dei ambulastis: horrendè, & citò apparebit vobis.*

CHAPITRE V.

Du corps, & du soin qu'il en faut prendre.

I.

QUOY-QUE le corps ne soit que l'esclave de l'ame, il ne faut pas » pourtant le negliger. Il est également » dangereux, dit le Grand S. Gregoire, » ou de luy estre trop indulgent, ou de » luy estre trop severe & trop rude. » Luy donner tout ce qu'il demande, c'est

fortifier contre soy un ennemi domestique ; mais aussi luy refuser ce qui est necessaire, c'est faire mourir un citoyen, de l'assistance duquel l'on a besoin. Il faut donc en prendre un soin raisonnable, afin qu'il puisse servir l'ame dans ses fonctions. *Caro aliquando nobis adjutrix in bono opere, aliquando autem seductrix in malum. Si igitur ei plusquam debemus tribuimus, hostem nutrimus; & si necessitati ejus quæ debemus, non reddimus, civem necamus : satianda est itaque caro, sed ad hoc usque ut in bono nobis opere famulari sufficiat.* Greg. hom. 19. in Ezech.

II.

Il faut accoûtumer de bonne heure les enfans à manger indifferemment de toutes les choses qui sont bonnes & nourrissantes, sans les trop delicater, en leur laissant toûjours chercher leurs appetits. *Sumenda sunt quæ vitæ necessitas quærit, non quæ edendi libido suggerit.* Greg. l. 30. Mor. c. 13. Car lorsqu'on ne commence pas de bonne heure à gourmander son appetit, il devient le maistre ; & l'on a ensuite bien de la peine à le dompter.

III.

Il faut éviter autant qu'on peut la

diversité des viandes. Elle est extrémement nuisible à la santé, & l'on doit craindre bien davantage un bon Cuisinier quand on est en parfaite santé, qu'un méchant Medecin quand on est malade.

IV.

Il faut s'accoûtumer, dit S. Clement d'Alexandrie, à boire & à manger sobrement & honnestement, & en la maniere dont Jesus-Christ en usoit, tandis qu'il estoit sur la terre: puisque l'on offense Dieu en mangeant mesme des viandes communes avec trop d'avidité & de plaisir. *Non cibus, sed appetitus in vitio est, & lautiores cibos plerumque sine culpa sumimus, & abjectiores non sine reatu conscientiæ degustamus.*

Greg. Regist. l. 2. ep. 37. indict. 10.

L'on peut bien sentir quelque plaisir en buvant & en mangeant, mais le plaisir ne doit pas estre le motif & la fin du boire & du manger. *Edere possumus cum voluptate, non propter voluptatem*, comme parle S. Augustin.

Les Payens mesmes ont entré dans ces sentimens. La nature, dit Seneque dans l'une de ses Lettres, y a meslé le plaisir, non pas afin que nous nous y arrestions, comme à la fin que nous devons

devons nous y propoſer ; mais afin que ſon aſſaiſonnement nous rendiſt plus agreables les viandes, ſans leſquelles il eſt impoſſible que nous ſubſiſtions. *Voluptatem natura neceſſariis rebus admiſcuit ; non ut illam peteremus, ſed ut ea ſine quibus vivere non poſſumus, gratiora nobis illius faceret acceſſio.* Senec.

V.

Il faut faire dans ſa jeuneſſe un ſi ſage ménagement de ſa ſanté, & de ſes forces, qu'il en puiſſe encore reſter dans la vieilleſſe : car les biens ſervent peu à un homme qui eſt infirme ; comme un bon lit ne ſert gueres à celuy qui ne peut dormir. L'on compare une belle ame dans un corps foible, à un bon Pilote qui eſt dans un méchant vaiſſeau, dont il ne peut empeſcher le naufrage.

VI.

Il faut garder un juſte temperament pour le dormir ; huit heures ne ſont pas trop pour de jeunes enfans. Comme la vie eſt une veille, ceux qui ſont un peu âgez, doivent croire perdu tout le temps qu'ils paſſent dans l'engourdiſſement du ſommeil.

VII.

Le bon air, & la contenance libre

& honneste font encore paroistre davantage les belles qualitez de l'ame. Il ne faut donc pas negliger dans la jeunesse les exercices du corps qui y peuvent servir : car outre qu'ils fortifient extrémement un jeune homme, ils le rendent encore plus adroit, & plus propre à tout. La danse sert à faire avoir bonne grace. L'exercice du cheval rend le corps plus robuste; & la chasse prise moderément le dispose aux fatigues de la guerre, dont elle est une petite image.

Il est aussi tres-avantageux de sçavoir bien nager. Sans cela Cesar estoit perdu devant Alexandrie.

VIII.

Il faut dans les habits avoir grand égard à l'âge, à la condition des personnes, & à la coûtume des pays où l'on se trouve. L'on auroit raison de se moquer d'un jeune homme qui voudroit s'habiller comme un vieillard, ou d'un Ecclesiastique qui seroit vétu en Soldat. L'on n'est pas maistre de la coûtume, c'est une necessité de s'y assujettir; & il ne faut jamais se faire remarquer par des singularitez trop affectées.

IX.

Si vous ne portez que des habits communs, taſchez au moins qu'ils ſoient toûjours propres.

Speſſo ſott' habito vile
S'aſconde un cuor gentile. Taſſo.

L'on n'eſtime pas un cheval à cauſe de ſa belle ſelle, ny une épée à cauſe de ſon fourreau, ny auſſi un homme à cauſe de ſon bel habit.

X.

Si voſtre état & voſtre naiſſance vous engagent à porter de riches habits, prenez garde qu'ils ne ſervent davantage à faire paroiſtre vos vices & vos defauts, qu'à vous faire de l'honneur. *Videte ne veſtimenta veſtra non tam ornamenta ſint, quàm exprobramenta vitiorum*, dit Eraſme.

XI.

N'en ſoyez pas auſſi plus vain & plus orgueilleux. *In veſtitu ne glorieris unquam.* Eccli. c. 11. v. 4. Voſtre pretenduë qualité, quelle qu'elle ſoit, ne doit nullement préjudicier à celle de Chreſtien, qui vous oblige à une grande modeſtie. D'ailleurs, ce n'eſt gueres ſçavoir que les habits ſont les marques du peché, & de la penitence de nos premiers parens, que d'en vouloir faire

un sujet de vanité & de gloire. Adam & Eve estoient tout nuds dans l'état de leur bienheureuse innocence ; & ce ne fut qu'aprés qu'ils eurent perdu la grace, qui estoit l'ornement de leurs ames, que Dieu couvrit leurs corps de peaux de bestes. Voilà quels ont esté leurs premiers habits.

Il est donc honteux de vouloir faire parade d'une chose qui est la marque de la confusion de ses parens. D'ailleurs, l'on a beau orner le corps de linges & d'étoffes precieuses ; il ne changera pas pour cela de nature, & il ne sera toûjours qu'un amas de pourriture & de corruption.

XII.

Greg. hom. 40. in Evang.

» Saint Gregoire dit, qu'on offense
» souvent Dieu en portant des habits
» precieux : car si cela n'estoit, dit-il,
» l'Evangile ne marqueroit pas que le
» mauvais riche, qui estoit tourmenté
» dans les enfers, portoit des habits
» d'écarlate, & des chemises de fin lin.
» Et Jesus-Christ n'auroit pas loüé
» S. Jean de porter un habit fort grossier
» & fort rude. S'il n'y avoit pas
» de peché, S. Paul n'auroit pas tasché
» dans son Epistre, d'étouffer l'ardente
» passion qu'ont les femmes pour les

habits magnifiques. Considerez donc, « mes freres, ajoûte ce grand Pape, « quelle faute c'est aux hommes d'aimer « passionnément les choses, dont ce Pa- « steur de l'Eglise a tasché de détourner « mesme les femmes. «

XIII.

L'on peut aussi offenser Dieu, quand on porte des habits trop riches, en se mettant dans l'impuissance d'assister les pauvres, de recompenser ses domestiques, & quelquefois mesme de payer les marchands, aux dépens desquels on se pare.

XIV.

Le corps d'un Chrestien estant devenu le temple du S. Esprit par le Baptesme, c'est un sacrilege, dit S. Bernard, de l'employer à aucun usage de vanité, de curiosité, ou de volupté; & bien plus encore de le soüiller par aucune action ou attouchement deshonneste. *Deo dicata membra nullâ tibi temeritate usurpes, sciens quòd pietati sanctificata non absque gravi sacrilegio in usus vanitatis, curiositatis, voluptatis, aut ejusmodi secularis operis assumuntur.* *Nescitis, ait Apostolus, quòd corpora vestra templum sunt Spiritus sancti quem habetis à Deo.* C'est pourquoy

Bern. serm. 3. in Ps. Qui habitat.

1. Cor. c. 3. v. 17.

Rom. c. 12. v. 1.

il faut conjurer les enfans avec S. Paul, *d'offrir à Dieu les leurs comme une hostie vivante, sainte, & agreable à ses yeux, pour luy pouvoir rendre un culte raisonnable & spirituel.*

CHAPITRE VI.

De la conduite des Enfans envers le prochain.

NOus sommes redevables non-seulement à Dieu & à nous-mesmes, mais aussi au prochain, avec qui la participation de la raison, & la societé civile nous lient tres-étroitement. *Proximus non sanguinis propinquitate, sed rationis societate pensandus est, in qua socii sunt omnes homines.*

Aug. ep. 52.

Nous devons donc non seulement l'aimer autant que nous-mesmes; c'est-à-dire, avec toute la sincerité, la cordialité, & l'ardeur dont nous pouvons estre capables; mais aussi l'estimer, l'honorer, & le servir dans toutes les occasions qui se presentent.

Or les devoirs dont nous sommes redevables envers le prochain, regardent ou nos superieurs, ou nos égaux, ou nos inferieurs. Il faut voir en quoy ils consistent, en commençant par les superieurs.

ARTICLE I.

Quels sont les devoirs des Enfans envers ceux qui leur tiennent lieu de Superieurs.

J'APPELLE Superieurs, ceux que la Religion, la nature, les Charges & l'âge élevent au dessus des enfans.

I.

Premierement donc, la Religion & la pieté les obligent d'avoir beaucoup de veneration pour les Evesques & les Prestres; de les considerer comme les sacrez canaux par lesquels découlent sur les Peuples toutes sortes de benedictions & de graces, *& comme les Ministres de Dieu, envoyez par luy pour exercer les fonctions les plus saintes de son Eglise en faveur de ceux qui doivent estre les heritiers du salut;* 1. Cor. c. 4. v. 1.

II.

Il faut les exhorter à avoir toûjours pour leurs Princes tout le respect, l'amour, la fidelité & l'obeïssance qu'ils luy doivent. C'est un commandement de Dieu, & un ordre qu'il a établi pour le gouvernement & la police du monde. Et *c'est luy resister que de ne* 1. Petr. c. 2. v. 17.

Rom. c. 13. v. 1. *pas s'y soûmettre. Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit. Non est enim potestas nisi à Deo. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit.*

III.

Ils doivent aussi offrir à Dieu beaucoup de prieres pour eux, & pour les
1. Tim. c. 2. v. 2. Magistrats qui sont revestus de leur autorité : c'est ce que S. Paul leur recommande fort. Car tout le bien & toute la tranquillité d'un Etat dépend de deux choses. L'une est, qu'un Prince sçache bien commander. Et la seconde est, que ses sujets sçachent bien obeïr.

IV.

Il faut toûjours rendre à toutes les personnes de qualité les respects & les honneurs qui leur sont dûs. Comme neanmoins la plusparr n'aiment ceux qu'ils voyent au dessous d'eux, qu'autant que leurs interests le demandent, le Prophete Royal nous avertit, de ne pas mettre en eux nostre confiance. *Nolite confidere in Principibus, in fi-*
Ps. 145. v. 2. *liis hominum, in quibus non est salus.*

V.

La premiere loy de la Nature, est d'aimer & d'honorer ceux qui nous ont donné la vie. *Diligere parentes,*

prima est lex naturæ, dit Valere Maxime.

Quelque chose que fassent les enfans, & quelques services qu'ils s'efforcent de leur rendre, il est certain qu'ils ne leur rendront jamais la pareille.

Que si les Payens ont esté si exacts à obeïr en ce point à cette loy de la Nature; que ne doivent pas faire les Chrestiens, à qui Dieu en fait un exprés commandement en tant d'endroits de l'Ecriture, & qui leur promet mesme de les recompenser dés cette vie, s'ils le font. *Ephes. c. 6. v. 2.* *Exod. c. 20. v. 12.*

Pour ce qui est de l'honneur que les enfans sont obligez de leur rendre, il ne consiste pas simplement en quelques marques exterieures de respect, & en des reverences. *Eccli. c. 7. v. 29.*

Mais il consiste dans un amour sincere, qui les porte à offrir continuellement à Dieu pour eux leurs vœux & leurs prieres; à estre toûjours soûmis à leurs volontez dans les choses indifferentes; & sur tout, à ne pas s'engager dans le mariage ou dans quelque autre état que ce soit, sans leur consentement, & contre la disposition des Ordonnances.

Il consiste à souffrir patiemment

leurs chagrins, & à essuyer leurs mauvaises humeurs dans leur vieillesse. *Fili, suscipe senectam patris tui, & non contristes eum in vita illius. Et si defecerit sensu, veniam da, & ne spernas eum in virtute tua.*

Eccli. c. 3. v. 14.

Enfin, il consiste à ne les pas abandonner dans leurs infirmitez, à les assister dans leurs maladies, & à leur rendre les derniers devoirs aprés leur mort.

VI.

L'on met d'ordinaire les Precepteurs avec les parens; parce, dit Quintilien, qu'on ne doit pas porter moins d'honneur & de respect à ceux qui nous apprennent à bien vivre, qu'à ceux qui nous ont donné la vie.

Saint Chrysostome & S. Bernard les mettent mesme au dessus. Et en effet, autant que l'esprit qui nous rend semblables aux Anges, est au dessus du corps, que nous avons commun avec les bestes; autant les peres des esprits, *genitores animorum*, comme Vivés appelle les Precepteurs, doivent estre preferez à ceux qui ne le sont que des corps.

Viv. l. 2. de Inst. Christ.

Enfin, l'on peut encore dire, que la science & la vertu que les Precepteurs procurent à leurs disciples, sont

des biens incomparablement plus excellens, que la vie naturelle que les enfans reçoivent de leurs parens.

Plutarque rapporte à ce ſujet, quelle fut la gratitude d'Alexandre envers Lyſimaque ſon Precepteur; quoy-que ſon humeur un peu bruſque & difficile le rendiſt aſſez peu aimable, οὐδὲν ἔχων ἀστεῖον, dit cét Auteur. L'ayant voulu accompagner dans la courſe qu'il fit contre les Arabes, durant le ſiege de Tyr, il ſe trouva ſi las & ſi fatigué d'avoir eſté à pied, à cauſe qu'ils avoient laiſſé leurs chevaux au bas de la montagne, qu'il ne pouvoit plus aucunement marcher: mais quoy-que la nuit approchaſt, qu'il fiſt extrémement froid, & que les ennemis ne fuſſent pas loin d'eux; Alexandre ne le voulut pourtant jamais abandonner; & l'ayant aidé le mieux qu'il pût à marcher, il fit tant, qu'il le tira enfin du danger, & qu'il le mena juſqu'au camp.

Ce que rapporte auſſi Maffée, qui a ſi élegamment écrit l'Hiſtoire des Indes, eſt fort remarquable. Garſias ayant eſté envoyé par Jean III. Roy de Portugal au ſecours de la ville de Diu aſſiegée par les Turcs, mena avec luy un Dominicain, appellé le Pere

Maff. Hiſt. Ind. l. 2. p. 476.

Vincent, qui fut laissé sur la coste des Malabares, pour instruire les enfans dans les principes de la Foy. Or ce bon Religieux ayant un jour donné des soufflets à quelques-uns d'entre eux, tous les peres s'assemblerent, & vinrent avec des armes au lieu où ce bon Pere tenoit son Ecole, pour se venger de l'affront qu'ils pretendoient avoir reçû de luy. Leurs enfans ayant apperçû cela, prirent des pierres, & se mirent à défendre leur Maistre avec tant de resolution & d'opiniâtreté, que leurs peres en estant tout surpris, furent contraints de se retirer.

Il est vray que cette reconnoissance des enfans est une vertu fort rare en ce siecle; parce qu'à mesure qu'on avance en âge, comme dit Seneque, l'on oublie les graces qu'on a reçûës auparavant; & c'est ainsi, dit-il, qu'on ne se souvient plus des Maistres, ny des services qu'ils ont rendus. *Ad præterita rari animum retorquent. Sic fit ut præceptores eorumque beneficia intercidant, quia totam pueritiam relinquimus. Sic fit ut in adolescentiam nostram collata pereant, quia ipsa nunquam retractatur.*

Seneca de Beneficiis, l. 3. c. 1.

VII.

Les enfans doivent aussi témoigner aux personnes sçavantes, combien ils les honorent & les estiment.

Si vous voyez un homme sensé, allez le trouver dés la pointe du jour, & que vostre pied presse souvent le seuil de sa porte, dit l'Ecriture. *Eccli. c. 6. v. 36.*

Maffée témoigne que c'est une marque d'un esprit bien fait. *Magnum est in pueris futuræ virtutis signum, cùm libenter eorum commercio gaudent, à quibus possunt meliores doctioresque fieri.* *Maff. Vegg. l. 1. de educ. puer. c. 15.*

VIII.

Il faut aussi que les cheveux gris rendent les vieillards venerables aux jeunes gens; puisque la seule lumiere de la raison a fait croire aux Payens, que c'estoit faire une grande faute d'y manquer.

Credebant hoc grande nefas & morte piandum, *Hor.*
Si juvenis vetulo non assurrexerat, & si
Barbato cuicumque puer; licèt ipse videret
Plura domi farra, & majores glandis acervos.

Dieu leur commande aussi dans le Levitique d'en user de cette maniere. *Honora personam senis, & coram cano capite consurge.* *Levit. c. 19. v. 32.*

II.

De la conduite des Enfans envers leurs égaux.

L'On peut mettre tous les enfans comme en trois classes. La premiere est celle des méchans, qui a toûjours esté, & qui sera toûjours la mieux remplie. Or j'entends par ce mot les impies, les jureurs, les libertins, les débauchez & autres semblables, qui ont toûjours esté odieux dans le monde.

La seconde contient les bons, c'est à dire, ceux qui sont sages & vertueux.

Enfin, la troisiéme comprend ceux qui paroissent honnestes, quoy-que par infirmité ils fassent quelquefois des fautes.

Pour ce qui est des méchans, il faut éviter toûjours, autant qu'on peut, leur compagnie.

Nous vous ordonnons au nom de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, dit S. Paul, *de vous retirer de la compagnie de ceux d'entre vos freres, qui se conduisent d'une maniere dereglée, & qui ne suivent pas la forme de vie qu'ils ont reçûë de nous.*

2. Thess. c. 3. v. 6.

Ne prenez pas plaisir à imiter les impies, dit Salomon, *& que la voye par laquelle ils marchent, ne vous plaise pas. Fuyez-la, & faites tout vostre possible pour vous en éloigner.* Prov. c. 4. v. 14.

Outre que Dieu le commande, il y va aussi de l'interest des bons de fuïr la compagnie des méchans.

1. Parce qu'ils sont capables de pervertir ceux qui les hantent, par leurs entretiens & par leurs mauvais exemples. *Si velis vitiis exui, longè à vitiorum exemplis recedendum est; quia magna pars est sanitatis, hortatores insania reliquisse*, dit un ancien Philosophe. Sen. ep. 25. & 103.

Ce que S. Augustin rapporte de luy-mesme, en est une preuve convainquante. Je courois, dit-il, au precipice avec un tel aveuglement, qu'estant parmi ceux de mon âge, qui se vantoient publiquement de leurs excés, & qui s'en glorifioient d'autant plus, qu'ils estoient plus infames & plus criminels, j'avois honte de n'estre pas aussi méchant & aussi corrompu qu'eux. Aug. Conf. l. 2. c. 3.

La seconde raison est, qu'ils perdent de reputation tous ceux qui les frequentent. C'est ce qui a porté S. Jerô-

me à donner ce sage conseil à Nepotien, de n'aller pas en la compagnie de ceux qu'il ne luy estoit pas honorable de hanter. *Tales habeto socios, quorum contubernio non infameris.*

Enfin, on peut apporter cette troisiéme raison, pour faire voir qu'il n'est pas avantageux de hanter les méchans; c'est qu'on ne peut lier amitié avec des personnes, qui n'estant pas fideles à Dieu, ne s'aiment pas aussi eux-mesmes. *Non potest homini esse amicus, qui Deo fuerit infidus.* *Ambr.*

Quant à ceux que j'ay mis dans la seconde classe, la charité engage les bons à les voir quelquefois.

Premierement, pour tascher de leur procurer le mesme bien qu'ils possèdent. C'est pourquoy, quand ils les voyent ou lents à travailler à leur salut, ou negligens à s'acquiter de leurs devoirs, ils prennent adroitement l'occasion de leur representer le grand avantage qu'il y a de bien employer le temps de la jeunesse, de remplir ses obligations, & de se mettre en état, en agissant ainsi, d'estre un jour utile à la Patrie, ou à l'Eglise, dans les emplois où Dieu les appellera.

La seconde marque qu'ils leur

peuvent donner de leur charité, est de tascher de déraciner en eux le vice quand ils s'y laissent aller; ou du moins d'empescher qu'il ne s'augmente : c'est ce qui leur fait chercher les momens favorables de leur dire, qu'ils donnent un juste sujet de mécontentemens & de plaintes à leurs parens, qu'ils se decreditent, & qu'ils perdent toute leur reputation dans le monde. Et qu'enfin ils doivent craindre que Dieu lassé de leur negligence & de leur mépris, ne les abandonne entierement à eux-mesmes, & ne les expose enfin comme des victimes malheureuses à sa justice & à sa colere.

La troisiéme marque de leur charité est, la compassion du mal ou spirituel ou corporel qu'ils leur voient souffrir: c'est pourquoy ils font bien de les visiter dans leurs maladies, de les consoler du mieux qu'ils peuvent, de les exhorter, quand le mal est dangereux, & de se resigner entierement à la volonté de Dieu.

Mais autant que les enfans bien nez doivent s'éloigner de la compagnie des méchans, autant doivent-ils rechercher celle des bons.

Rien ne leur peut estre si utile, que

ces sortes d'amis, dont la vertu & la sagesse peuvent leur servir de modeles pour leur conduite, & dont les entretiens & les bonnes mœurs les peuvent édifier.

Rien n'est aussi si doux & si agreable, que d'avoir quelqu'un, dans le cœur duquel on puise répandre le sien sans crainte; & avec qui l'on puisse s'entretenir comme avec soy-mesme; qui se réjouïsse du bon succés de nos affaires; qui s'afflige de leur mauvais état; en un mot, qui y prenne autant de part que nous-mesmes. *Caritate benevolentiaque sublata, omnis est è vita sublata jucunditas.*

Cic. de Am.

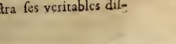
Mais s'il n'y a rien de si precieux & de si estimable dans le monde qu'un vrai ami; l'on peut dire aussi, que rien n'est si rare, & si difficile à trouver.

Je ne parle pas icy de ces amitiez qui ne sont fondées que sur la ressemblance de l'âge, la conformité des humeurs, le jeu, & les interests: car l'âge change souvent les humeurs, & les differens engagemens de la vie font aussi changer les plaisirs.

Je ne parle donc icy que de ces amitiez solides, dont la vertu est le

fondement, & dont Dieu doit estre & le principe, & la fin.

La vertu est aimable d'elle-mesme, & elle se fait toûjours aimer par ceux qui ne sont pas tout-à-fait insensibles; sur-tout quand elle est accompagnée de douceur, de modestie, & d'honnesteté. Mais quand c'est Dieu qui la forme entre les personnes qui sont attachées à son service par les liens de la charité, qui a esté répanduë dans nos cœurs par son S. Esprit; c'est alors que cette amitié est comme un avantgoust des plaisirs qu'on ne peut ressentir que dans le ciel: puisqu'elle est, pour ainsi dire, le surhaussement & la perfection de cette charité commune, par laquelle JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, *Joan. c. 15.* qu'on reconnoistra ses veritables disciples.





§. I. *De quelle maniere il se faut conduire avec ses amis, pour entretenir & cimenter de plus en plus l'amitié.*

SUPPOSÉ que vous soyez assez heureux pour avoir rencontré de tels amis, il faut encore sçavoir vivre, & se bien conduire avec eux, pour se les conserver. C'est pourquoy

I.

Agissez toûjours avec eux de telle maniere, qu'ils ayent sujet d'estre persuadez, que leur compagnie vous est agreable.

II.

Rom. c. 12. Prevenez-les toûjours par des témoignages sinceres d'honneur, & de déference : car la foy nous doit toûjours faire regarder JESUS-CHRIST habitant dans l'ame de nos amis.
Ephes. c. 3. v. 17. *Christum habitare per fidem in cordibus vestris.*

III.

Ayez pour eux une grande ouverture
Aug. ep. 73. » de cœur. Quand je trouve de tels » amis, dit S. Augustin, je me jette sans » aucune reserve dans le sein de leur » charité, & je m'y repose sans inquié-

tude, dans l'abattement où me met- «
tent quelquefois les scandales de ce «
siecle; parce que je sçay que Dieu est «
là, & qu'ainsi c'est entre ses bras que «
je me jette, & que je me repose en «
toute sûreté, sans aucune crainte de «
ces changemens, ausquels la fragilité «
humaine est sujette; car quand je sçay «
qu'un homme a le cœur plein d'une «
charité vraiment Chrestienne, & que «
c'est là la source de l'amitié & de la «
fidelité que je trouve en luy; je sçay «
aussi que si je luy confie mes desseins «
& mes pensées, ce n'est pas à luy que «
je les confie, mais à celuy en qui il «
demeure, & par qui il est ce qu'il est; «
puisque Dieu est charité, & que qui demeure dans la charité, demeure en Dieu, & Dieu en luy.

IV.

Il ne faut pas aimer seulement de paroles & de la langue, mais il faut aimer par les œuvres & en verité. L'amitié doit donc avoir de la tendresse, & nous faire entrer en partage de tous les biens & de tous les maux qui arrivent à nos amis: car il seroit injuste de vouloir se réjouïr avec eux, tandis qu'ils sont dans la prosperité & la joye; & de ne vouloir pas pleurer avec eux,

1. Joan. c. 3. v. 18.

lorsqu'ils sont dans l'adversité & dans l'affliction. Quand l'un des membres du corps est attaqué, sa douleur semble devenir plus legere, lorsque les autres souffrent avec luy. Tout de mesme lorsqu'on prend part aux peines de ses amis, l'amitié semble les rendre plus legeres, & fait que les maux deviennent quasi communs.

On doit donc visiter ses amis dans leurs maladies, les soulager dans les maux qu'ils souffrent, s'entretenir avec eux dans leur éloignement, & prendre en leur absence tout le soin possible de leurs affaires, & de tout ce qui les regarde.

V.

C'est par de bons offices qu'on gagne le cœur. Ainsi il ne faut pas attendre que nos amis soient dans l'affliction & la necessité; & qu'ils nous prient eux-mesmes, ou qu'ils nous fassent prier de les assister : mais il les faut prevenir, & faire mesme cela avec promptitude & de bonne grace. Cic. de Amic.

VI.

Les excuses que quelques-uns apportent en ces rencontres pour se dispenser de secourir leurs amis, ne peuvent passer que pour de vains pretextes,

dont ils tafchent de couvrir leur peu d'affection. Il ne faut donc *jamais dire à un ami, Ie vous donnerai demain ce que vous me demandez, quand on luy pourra donner à l'heure mesme.* *Prov. c. 3. v. 28.*

VII.

C'est estre mercenaire, que de se proposer pour fin l'utilité qu'on peut tirer de ceux avec lesquels on fait amitié. *Cic. de Amic.* C'est pour eux-mesmes qu'il les faut aimer, & non pour soy : car une amitié interessée ne peut passer que pour une espece de trafic.

VIII.

Celuy qui reçoit une grace de quelqu'un, ne doit jamais l'oublier. *Idem ibidem.* Celuy qui la fait, ne doit point en parler ; & c'est se rendre odieux à tout le monde que de la reprocher.

IX.

Quand nos amis nous font quelque present, il ne faut pas tant considerer *Idem ibid.* la valeur de la chose qu'ils donnent, que l'affection avec laquelle ils la donnent.

X.

Rien n'entretient tant l'amitié, que l'union des volontez & l'uniformité des sentimens. *Eadem velle, & eadem* *Idem ibi* *nolle, ea demum vera amicitia est.*

Les amis neanmoins peuvent souvent se contredire, sans que l'amitié en soit pour cela alterée : au contraire, ils se doivent donner la liberté de se reprendre mutuellement, non seulement dans les choses où il est visible qu'ils se trompent ; mais aussi dans toutes celles où ils le croient de bonne foy, quoy-que peut-estre cela ne soit pas.

XI.

Une des plus importantes loix de l'amitié, est de n'exiger jamais d'un ami que des choses justes & honnestes. *Ab amicis honesta petamus, amicorum causâ funesta faciamus.*

Cic. ibid.

Si donc un ami estoit assez imprudent & assez indiscret, que de nous vouloir engager à quelque entreprise qui fust contre la justice, contre nostre devoir, nostre honneur & nostre serment, ou qui pût estre prejudiciable au bien de la republique ; nous serions alors inexcusables de nous laisser aller à ses sollicitations, quelque importunes & pressantes qu'elles fussent ; puisqu'en ces sortes d'occasions, c'est une faute égale, ou de commettre soy-mesme un crime, ou bien d'y vouloir porter les autres. *Nulla est excusatio peccati, si amici causâ peccaveris.*

Idem ibid.

XII.

XII.

La fidelité eſt comme la baſe & le plus grand affermiſſement de l'amitié. Elle conſiſte particulierement, à bien garder les ſecrets qui nous ont eſté confiez; *& celuy qui les découvre, n'eſt plus enſuite en état de trouver un veritable amy.* *Eccl. c. 27. v. 17.*

VIII.

Il faut toûjours taſcher de pratiquer le bien qu'on remarque & qu'on eſtime dans ſes amis; & ſi l'on ne le peut, il faut au moins s'en réjoüir, en benir Dieu, & prendre part à leur merite, par la charité qui nous unit à eux.

XIV.

Si l'amitié ne doit pas eſtre flateuſe, elle ne doit pas auſſi eſtre aveugle, pour nous empeſcher de voir le mal qui eſt dans nos amis; ny auſſi trop complaiſante, pour les y entretenir. Quand donc nous les voyons ſujets à quelques vices & à quelques paſſions, il faut chercher les moyens de les en retirer, & employer meſme, s'il eſt beſoin, la dureté des reprehenſions pour procurer leur ſalut; plûtoſt que de les laiſſer perir par noſtre molleſſe & noſtre trop grande retenuë. Qui « *Aug. ep. 43.* peut nous aimer plus que Dieu, dit «

» S. Augustin ? neanmoins il ne cesse pas
» de nous épouvanter par des menaces,
» quand nous l'offensons, & de joindre
» mesme aux doux remedes de ses con-
» solations les medicamens rudes & cui-
» sans des afflictions qu'il nous envoye.

XV.

Cic. de Amicit. Il faut estre constant & invariable dans l'amitié. Elle doit, dit Ciceron, ressembler aux vins, lesquels plus ils sont vieux, plus ils sont agreables.

XVI.

Quand nos amis n'en usent pas avec nous en la maniere que la justice & la raison le peuvent demander; il ne faut pas pourtant faire éclat, mais il faut *Idem ibid.* se retirer doucement, & découdre plûtost l'amitié, dit Ciceron, que la déchirer & la rompre.

XVII.

Il ne faut jamais user avec un amy de paroles injurieuses & piquantes. La retenuë & la douceur qu'on fait voir en certaines occasions, sont quelquefois capables de le faire rentrer en luy-mesme, & de rallumer dans son cœur le feu de l'amitié qui y paroissoit éteint.

XVIII.

Aug. Enfin, il faut apporter beaucoup de

precautions pour éviter les inimitiez; les souffrir avec grande patience quand elles arrivent ; & les finir toûjours le plus promptement qu'on peut.

CHAPITRE IV.

De la civilité & politesse des Enfans.

CE n'est pas assez de faire le bien; mais il faut encore tascher de le faire toûjours de la meilleure maniere qu'on peut, *Bona bene.* Car si nous nous rendons agreables à Dieu par la bonne fin que nous nous y proposons, nous plaisons aussi aux hommes par la maniere honneste avec laquelle nous le faisons. *Ayez soin*, dit l'Apostre en parlant à tous les Chrestiens, *de faire le bien, non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes.*

Bern. in Serm. variis, ser. 19.

Rom. c. 12. v. 17.

Et en effet, comme les viandes bonnes par elles-mesmes, mais mal assaisonnées ne sont pas fort agreables; ainsi une bonne action faite de mauvaise grace ne sçauroit plaire.

La maniere d'agir libre, honneste, & bien-seante, c'est ce que j'appelle icy politesse & civilité; & je pretends que pour la bien sçavoir, non seulement il en faut apprendre de bonne heure les maximes; mais qu'il faut mesme les mettre en pratique, suivant cét axiome des Philosophes, qu'on n'apprend bien que par la pratique les choses qu'on n'apprend que pour les pratiquer. *Quæ discuntur ut fiant, non bene discuntur, nisi dum fiunt.* Or la politesse des enfans doit paroistre particulierement dans leur marcher, & dans leur contenance à la table; comme aussi dans leur conversation. Et c'est de quoy il faut dire icy quelque chose en détail.

ARTICLE I.

Du marcher, & de leur bonne contenance.

I.

IL n'est pas bien-seant à un jeune homme de qualité, de courir à grands pas dans les ruës, comme feroit un laquais; ny d'aller aussi lentement que faisoient ceux qui portoient autre-

fois les figures des Dieux dans les processions ; mais il doit toûjours marcher d'un pas grave & moderé.

Comme c'est sur le visage que paroissent particulierement les marques de l'esprit, de la sagesse & de la modestie d'un jeune homme, & qu'elles font porter de luy un jugement, ou avantageux, ou peu favorable, il doit tascher de l'avoir toûjours bien composé. *Ex visu cognoscitur vir, & ab occursu faciei cognoscitur sensatus.* Eccli. c. 19.

II.

Accoûtumez-vous, lors mesme que vous estes tout seul, à demeurer toûjours dans une posture honneste, sans avoir les pieds de travers, & sans faire de gestes indecens ; vous n'aurez pas de peine ensuite à faire les mesmes choses, lorsque vous serez devant le monde.

III.

Il n'est pas honneste, quand on parle à quelqu'un, de hausser les épaules, de branler la teste, de secoüer sa perruque, & de se frotter le nez.

IV.

Il faut toûjours avoir la teste droite, regarder en face ceux à qui l'on parle, sans avoir les yeux ou trop baissez

vers la terre, ou trop élevez en haut, ou continuellement agitez : le premier marque un esprit chagrin & melancolique : le second fait passer un enfant pour un resveur : & le troisiéme témoigne une grande legereté d'esprit.

V.

La bouche ne doit estre, ny trop ouverte, en sorte que les dens paroissent, ny aussi trop fermée.

VI.

Il ne faut jamais rire sans sujet, comme font les foux, ny faire des gesticulations indecentes, comme font les étourdis : mais on doit toûjours demeurer ferme sur ses pieds, & dans une contenance honneste.

VII.

Comme les enfans de qualité ont à voir souvent le monde, & que le bel air est un agreable accompagnement des autres bonnes qualitez qu'ils peuvent avoir ; il est bon de leur faire apprendre de bonne heure comme il faut faire une reverence, & comme il faut aborder & saluër le monde. *Quod facere oportet, non indignum est & discere*, dit Quintilien.

Quintil. l. 1. c. 10.

§. II. *De la maniere dont ils doivent estre, & se conduire à la table.*

I.

IL y faut toûjours demeurer droit, sans remuer ses bras & ses jambes, & sans incommoder, s'il se peut, ceux qu'on a auprés de soy.

II.

C'est une grande incivilité de regarder continuellement les plats, & de devorer des yeux toutes les viandes qui se servent.

III.

Il ne faut pas mettre la main au plat le premier, ny témoigner de l'impatience avant qu'on vous serve, ou trop d'avidité & d'empressement à manger quand on vous a servi.

IV.

Recevez doucement sur vostre assiette tout ce qu'on vous presente, en baissant un peu la teste, pour remercier celuy qui vous sert; & sans oster le chapeau, sinon à l'égard des personnes qui sont beaucoup au dessus de vous, & pour qui vous estes obligez d'avoir un respect tout particulier.

VI.

Il ne faut jamais refuser ce qu'on presente : car ce seroit reprocher tacitement, ou qu'on n'a pas bien choisi ; ou témoigner qu'il n'est pas à vostre goust.

VII.

Il est avantageux de s'accoûtumer de bonne heure à trancher proprement la viande, & à la presenter de bonne grace, & d'apprendre mesme ce qui est de meilleur dans un chappon, une perdrix, & un oiseau de riviere.

VIII.

Si vous pouvez prendre la liberté de mettre la main au plat, arrestez-vous à celuy qui est devant vous, sans aller chercher à droit & à gauche ce qui peut vous sembler de meilleur.

IX.

S'il y a quelque bon morceau, ne le prenez jamais pour vous ; mais presentez-le à ceux que vous avez invitez, ou qui sont les plus considerables dans la compagnie.

X.

Tenez les yeux arrestez sur vostre assiette, sans les promener sans cesse sur celles des autres, pour voir ce qu'ils mangent.

XI.

Prenez avec la fourchette, & non pas avec les doigts, ce qu'on vous sert.

XII.

Ne mettez pas de trop gros morceaux dans vostre bouche, & n'enflez pas vos jouës en mangeant, comme si vous vouliez soufler le feu.

XIII.

Ne rompez pas vostre pain avec la main; mais servez-vous toûjours de vostre coûteau pour le couper.

XIV.

Maschez doucement la viande que vous avez dans la bouche. Cela contribuë beaucoup à la santé, parce que la seconde coction ne corrige pas les defauts de la premiere.

XV.

Ne trempez jamais dans le plat un morceau que vous aurez déja porté à la bouche.

XVI.

Evitez autant que vous pourrez la diversité des viandes: car rien ne ruïne tant l'estomac, & n'est si prejudiciable à la santé.

XVII.

Ne commencez jamais vostre repas par boire; cela sent trop son ivrogne,

qui boit plus par accoûtumance que par necessité. Ne buvez pas aussi le premier. Essuyez bien vostre bouche, & avalez entierement ce que vous avez dans la bouche avant que de boire.

XIX.

Trempez toûjours vostre vin. Lorsqu'il est tout pur, il est au corps ce que l'huile est au feu : car il l'enflamme davantage, au lieu de rallentir & de diminuer l'ardeur qui le consume.

XX.

Si l'on vous fait l'honneur de boire à vostre santé, remerciez humblement ceux qui le font.

XXI.

Ne mettez pas vostre gloire à boire par excés ; un tonneau a bien plus de capacité qu'un des plus grands estomacs.

XXII.

La coûtume de forcer les autres à boire les santez qu'on leur a portées, au préjudice mesme de la leur, n'est ny honneste, ny loüable ; il faut estre goinfre & malhonneste pour en user de la sorte.

XXIII.

L'on ne presente rien entre égaux ;

& s'ingerer de faire cela, c'eſt vouloir prendre le deſſus, & faire le maiſtre.

XXIV.

C'eſt une trop grande delicateſſe, que de ſe plaindre que les viandes ſont mal appreſtées; ou qu'elles ne ſont pas à noſtre gouſt.

XXV.

Si l'on demeure trop long-temps à table, vous pouvez vous en retirer doucement, aprés avoir ſalué la compagnie d'une maniere civile & honneſte.

§. III. *De la converſation, & de pluſieurs choſes qui la regardent.*

CE n'eſt pas par la bizarrerie & par la mauvaiſe humeur de certains melancoliques, qu'il faut juger de la converſation : mais par le ſentiment general que l'Auteur de la Nature a imprimé dans l'eſprit de tous les hommes. Dieu ne leur a pas donné l'uſage de la parole, pour leur faire paſſer toute leur vie dans les deſerts ; mais ç'a eſté pour converſer les uns avec les autres ; afin qu'ils puſſent apprendre ce qu'ils ne ſçavoient pas, & qu'ils ſe perfectionnaſſent dans l'intelligence de ce qu'ils ſçavoient déja. Comme

donc la converſation aiguiſe l'eſprit, forme le jugement, fait qu'on ſe connoiſt ſoy-meſme, & qu'on n'a pas un amour aveugle de ſes ſentimens, enfin, comme elle apprend à vivre avec tout le monde d'une maniere honneſte & bien-ſeante : l'on a raiſon de l'appeller l'école de la ſageſſe, & la maiſtreſſe de la civilité. L'on peut donc dire qu'elle eſt aſſurément tres-utile, & aller meſme encore plus avant, en ſoûtenant qu'elle eſt neceſſaire. Et en effet, il y a une infinité de choſes que JESUS CHRIST commande dans l'Evangile, qui ne ſe peuvent faire qu'en converſant avec les hommes : comme par exemple, conſoler les affligez, inſtruire les ignorans, corriger ceux qui manquent, & remettre dans le bon chemin ceux qui s'égarent.

Suppoſant donc la neceſſité de la converſation, on peut demander icy :

1. Quelles doivent eſtre ſes qualitez.

2. Avec quelles perſonnes on doit converſer.

3. De quelle maniere les jeunes gens s'y doivent conduire.

4. Quels ſont les principaux defauts qu'il faut taſcher d'y éviter.

§. IV. *Des principales qualitez de la conversation.*

PREMIEREMENT donc, il faut selon l'Apostre S. Pierre, que toutes les conversations des Chrestiens soient saintes. Ainsi les juremens, les blasphemes, les paroles deshonnestes & équivoques en doivent estre bannies; & en un mot, il ne faut jamais dire aucune chose qui puisse faire peine à ceux qui écoutent, ou couvrir de confusion ceux qui les disent. *1. Petr. c. 1. v. 15.* *Ephes. c. 5. v. 4.*

2. Elle doit estre fort circonspecte. Ainsi c'est mal fait de faire l'enjoüé devant des personnes qui sont dans l'affliction; ou le triste devant ceux qui ne pensent qu'à se divertir.

Oderunt hilarem tristes, tristem que jocosi. *Horat.*

S. Paul met cette circonspection & cette sagesse, à bien ménager les moindres momens de cette vie qui est si courte; tandis que les gens du monde ne font aucun scrupule de les perdre en de vains entretiens, & en des divertissemens inutiles. *Ephes. c. 5. v. 16.*

3. Elle doit estre respectueuse & pleine de beaucoup de deference; sur-

tout à l'égard des femmes & des vieillards, à qui la bien-ſeance veut qu'on cede toûjours les premieres places.

Eccli. c. 28. v. ult. L'Eccleſiaſtique nous avertit auſſi de *mettre un frein à ſa bouche, & d'avoir une balance pour peſer toutes ſes paroles, quand l'on ſe trouve avec des perſonnes ennemies, & dont on doit ſe défier toûjours.*

En quatriéme lieu, elle doit eſtre ſincere : car dés qu'on s'accoûtume aux déguiſemens & aux fourberies, l'on perd toute ſorte de creance, & l'on ſe fait mille faſcheuſes affaires.

Enfin, elle doit eſtre charitable, tant envers ſoy-meſme qu'envers les autres. Envers ſoy-meſme, en profitant de tout ce qui s'y dit : car ſi c'eſt un homme ſçavant qui parle, tout ce qu'il dit, inſtruit; & ſi c'eſt un inſenſé, il doit rendre plus retenus ceux qui l'écoutent, pour ne pas faire les meſmes fautes.

Il faut auſſi dans la converſation, eſtre charitable envers les autres, en s'accommodant à leur humeur; en interpretant favorablement tout ce qu'ils diſent ; en excuſant leurs defauts ; & enfin, en empeſchant les mauvais diſcours & les médiſances, ſi l'on a aſſez d'autorité pour cela ; ou du

moins en témoignant par sa froideur & par son silence qu'on n'y veut prendre aucune part.

§. V. *Des personnes avec qui ils peuvent converser.*

UN des principaux effets de la prudence consiste dans le choix de ceux avec qui l'on doit converser.

Je dis donc premierement, que les enfans ne doivent avoir aucun commerce avec les méchans. J'en ay apporté cy-devant les raisons, que je ne repete pas icy. Je dis en second lieu, qu'ils doivent beaucoup craindre la conversation des personnes trop attachées au monde, & qui en ont toûjours dans la bouche, aussi bien que dans le cœur, les pernicieuses maximes ; c'est pourquoy S. Paul compare leurs discours à la gangrene, qui gaste peu à peu ce qui est sain. 1. Tim. c. 2. v. 17.

L'on pourroit encore demander icy, si la conversation des femmes est avantageuse aux jeunes gens : à quoy il n'est pas difficile de répondre, si l'on veut suivre les lumieres du Christianisme, plûtost que les maximes corrompuës du siecle.

Et en effet, il est dit dans l'Ecclesiastique, que *tous ceux qui aiment le peril*, c'est à dire, qui s'y exposent temerairement, *y perissent d'ordinaire.* Or il est sans doute qu'il y a du peril dans la conversation des femmes, qui sont appellées pour ce sujet les pieges du diable, & les filets où se prennent ceux qui ne sont pas assez sur leurs gardes. *Mulier laqueus venatorum est,*

Eccli. c. 3. v. 27.

Eccli. c. 7. v. 27.

Et certes, la chûte des forts devroit au moins estre la frayeur des foibles; & aprés que David, Samson, Salomon & tant d'autres Saints ont malheureusement échoüé contre ces écueils; c'est une illusion à de jeunes gens, de s'imaginer qu'ils s'approcheront du precipice sans y tomber, & qu'ils seront insensibles au milieu des flammes; comme s'ils avoient reçû du ciel de plus grandes graces que ces grands Saints, pour ne pas craindre de tomber comme eux.

Pour faire voir ici que les jeunes gens ne pensent gueres à se former l'esprit en conversant avec les femmes, & à apprendre, comme ils disent, la politesse & la civilité; c'est qu'ils n'aiment gueres pour l'ordinaire la conversation de celles qui sont un peu

âgées, quoy-que leur serieux & leur grande experience leur pûssent estre plus utiles: mais ils aiment bien plus la beauté du corps que celle de l'esprit; & l'éclat d'un jeune visage a pour eux bien plus de charmes que les traits d'une vertu & d'un merite extraordinaire dans une vieille. C'est pourquoy le Saint Esprit connoissant leurs mauvaises dispositions, leur donne ce salutaire conseil, *de n'arrester jamais leurs regards sur une fille; de peur que les traits de sa beauté leur deviennent un sujet de chûte.*

Eccles. c. 9. v. 5. Ibid. v. 9.

Comme nous habitons dans une « region de mort, dit admirablement « Saint Gregoire, nous devons estre « d'autant plus retenus à garder nos « yeux, que nous sçavons qu'Eve n'a « peché dans le Paradis terrestre, que « pour n'avoir pas bien sçû garder les « siens. Et il fonde cette grande rete- « nuë que doivent avoir les Chrestiens, sur l'obligation qu'ils ont d'estre « incomparablement plus purs dans la « nouvelle alliance, que les Juifs ne l'ont » esté dans l'ancienne. *Per Moysem quippe luxuria perpetrata*, dit-il, *per auctorem verò munditiæ luxuria cogitata damnatur.*

Greg. ad hæc verba Iob. Pepigi fœdus cum oculis meis.

§. VI. *De la maniere dont ils se doivent conduire dans la conversation.*

I.

IL faut bien apprendre les ceremonies qui se pratiquent dans les pays où l'on se trouve.

J'appelle ceremonies, les marques exterieures d'honneur & de respect qu'on rend à certaines personnes, par preference à d'autres : comme par exemple, lorsqu'on donne à des Princes & à des Seigneurs de qualité le nom d'Altesse, d'Excellence, d'Illustrissime, &c. lorsqu'on les reconduit dans les visites, ou qu'on les place dans une chambre.

II.

Il faut toûjours user des ceremonies avec beaucoup de prudence & d'honnesteté ; & n'en estre ny chiche, ny prodigue.

N'en faire point du tout, c'est grossiereté. En faire par interest, c'est déguisement & flatterie. En faire à des personnes fort occupées, c'est indiscretion. En faire à ceux qu'on n'a pas dessein d'obliger : par exemple,

donner le nom de Monſeigneur à une perſonne de baſſe naiſſance, & qui n'a d'ailleurs aucun merite ; c'eſt une inſulte.

III.

Il ne faut pas affecter des ceremonies inutiles ; en refuſant, par exemple, la premiere place, quand on la merite ſans contredit ; & donner, comme l'on dit, bataille, pour ne pas paſſer le premier à une porte.

IV.

Il ne faut pas ſe promener, quand tous les autres ſont aſſis, ny ronger ſes ongles, ny nettoyer ſes dents devant le monde ; c'eſt témoigner que la compagnie ne plaiſt pas, & qu'on cherche à ſe deſennuyer par ces petits amuſemens.

V.

Il ne faut pas, quand on eſt aſſis, ou s'appuyer ſur les autres, ou leur tourner le dos, ou étendre les bras, ou faire des geſticulations indecentes ; de ſemblables libertez ne conviennent qu'à des perſonnes extrémement relevées au deſſus des autres.

VI.

C'eſt une maxime fondamentale de noſtre Religion, qu'il faut toûjours

traiter les autres de la mesme maniere que nous voudrions estre traitez nous-mesmes. Excusez donc toûjours les defauts du prochain, & interpretez bien ses actions & ses paroles. Ainsi si en entrant, quelqu'un ne vous saluë pas; ne dites point qu'il vous méprise & vous dédaigne; mais croyez plûtost qu'il ne vous a pas vû, ou qu'il avoit l'esprit distrait, & trop occupé à quelque autre chose.

VII.

Taschez d'estre d'une humeur égale, & accommodez-vous toûjours à celle des autres, quand elle ne sympathise pas avec la vostre.

VIII.

La complaisance est l'ame de la societé, & l'assaisonnement de la conversation. Elle doit donc estre fort grande à l'égard de toutes sortes de personnes, sans nous faire neanmoins approuver jamais ce qui est manifestement injuste & mauvais.

IX.

En un mot, un jeune homme qui desire un peu se faire aimer, doit estre discret & sincere dans toutes ses paroles, sage & circonspect dans toutes ses actions, affable & obligeant

envers tout le monde. Faire parade d'un beau bouquet de plumes, d'une riche épée, ou d'un habit magnifique, c'est faire l'enfant. Sembler mépriser les autres, parce qu'on a de la noblesse & de grands biens, c'est faire le rodomont, & se rendre odieux.

§. VII. *De la maniere dont ils doivent se conduire dans le parler & les entretiens.*

I.

SOYEZ toûjours plus aise d'écouter ce que disent les autres, que de parler vous-mesme; & souvenez-vous à ce sujet de ce que dit Plutarque, que Numa apprit aux Romains à reverer plus qu'aucune autre une Déesse, à qui il donna le nom de *Tacita* (la Silencieuse.)

Et en effet, comme dit fort bien S. Gregoire, ce n'est pas en parlant beaucoup qu'on doit apprendre à se taire; mais c'est en se taisant qu'on doit apprendre à bien parler. *Non loquendo tacere, sed tacendo debemus loqui discere.* Greg hom. 11. in Ezech.

L'avantage qu'on tire du silence, c'est qu'il fait au moins passer devant

le monde pour tres-ſages ceux qui le ſçavent garder, quelque ignorans & ſtupides qu'ils ſoient.

II.

Il y a des temps qu'il ne faut rien dire, il y en a où il faut dire quelque choſe; mais il n'y en a aucun, auquel il faille dire tout ce qu'on ſçait.

III.

Soyez fort retenu, quand vous vous trouverez en compagnie, où il y a des perſonnes de qualité, des gens de grande érudition, & des vieillards, à qui l'âge a donné beaucoup d'experience.

IV.

Quand vous vous ingerez de parler, prenez bien garde à ces trois choſes,

1. De quoy on parle.
2. Devant qui vous avez à parler.
3. De quelle maniere vous devez parler.

V.

N'ouvrez pas la bouche, avant que vous ayez bien conçû & digeré dans voſtre eſprit ce que vous avez à dire, de peur que vos penſées ne ſoient ſemblables à ces avortons, qui n'ont pas aſſez de temps pour ſe former parfai-

tement : car la peine qu'on a à s'énoncer, ne vient d'ordinaire que de ce qu'on ne conçoit pas bien ce qu'on a à dire : car l'on s'énonce toûjours bien, quand l'on a bien rangé dans son esprit tout ce qu'on veut dire :

Verbaque pravisam rem non invita sequuntur. Hor.

VI.

Quand vous parlez, ne parlez ny trop lentement ny trop viste : mais parlez toûjours avec la modestie & la gravité d'une personne qui se possede entierement. Il vaut bien mieux se faire quelquefois un peu de violence, pour retenir les saillies de sa mauvaise humeur, que donner occasion à ses ennemis de s'en prévaloir, & de vous faire des insultes, pour avoir laissé échapper des paroles indiscretes & inconsiderées.

VII.

Quand vous parlez à des personnes pour qui vous devez avoir beaucoup de respect, parlez-leur toûjours,

1. Doucement, sans élever la voix trop haut, ny aussi sans la baisser trop.

2. Posément, afin qu'ils n'ayent

pas de peine à entendre tout ce que vous avez à leur dire.

3. Justement, sans dire autre chose que ce qu'ils desirent sçavoir de vous.

Et enfin, parlez-leur toûjours civilement, en usant du nom de Monsieur, ou de Madame.

VIII.

Ne les prevenez jamais quand ils veulent vous parler, & ne les interrompez pas aussi quand ils vous parlent.

IX.

Ne vous ingerez point de parler des choses qui sont au dessus de vostre portée; & ne parlez mesme de celles que vous pensez sçavoir le mieux, qu'avec grande moderation & retenuë.

X.

Si vous voulez passer pour habile homme, travaillez à l'estre effectivement: car le temps qui découvre tout, vous fera enfin paroistre tel que vous estes; & il se pourroit mesme trouver quelqu'un dans la compagnie, qui feroit peut-estre éclater vostre ignorance à vostre confusion. *Qui stultis videri eruditi volunt, stulti plerumque eruditis videntur.*

Quint. l. 10. Inst. c. ult.

XI

XI.

Si l'occasion se presente de raconter quelque histoire, venez-en tout d'un coup au fait; sans vous arrester à faire de longs & d'ennuyeux preambules; & servez vous toûjours, en les racontant, d'expressions propres, naturelles & agreables.

XII.

Ne parlez jamais de vostre noblesse & de vos grands biens : car si vous estes avec des roturiers, c'est leur reprocher la bassesse de leur naissance; & s'ils sont nobles, comme vous, c'est vouloir disputer le pas avec eux.

XIII.

Taschez toûjours d'excuser celuy dont on dit du mal; & si vous ne pouvez excuser l'action qu'on blasme, excusez-en au moins l'intention; en disant qu'il a esté surpris, & qu'il n'y a point fait assez de reflexion. Que si vous n'en pouvez pas excuser l'intention, attribuez ce qu'il a fait, à l'infirmité humaine, & à la violence de la tentation, qui en auroit bien emporté d'autres, s'ils se fussent trouvez en la mesme occasion que luy.

XIV.

Si quelqu'un dit quelque sottise; ou

faites semblant que vous ne l'avez pas ouïe; ou témoignez par vostre froideur & par vostre silence, que vous estes bien aise de n'y prendre aucune part.

XV.

Il ne faut pas, quand on est dans une compagnie, ny demeurer toûjours dans le silence, ny aussi parler continuellement. L'un seroit une marque de stupidité ou de mépris ; & l'autre témoigneroit une trop grande presomption de suffisance. Il est juste que chacun paye son écot, autant pour la nourriture de l'esprit, que pour celle du corps.

XVI.

Il faut que les entretiens soient toûjours convenables aux lieux & aux personnes avec qui l'on se trouve. Ainsi l'on a mauvaise grace de faire le Caton devant des femmes, ou le prescheur devant des gens qui ne songent qu'à se divertir. L'on ne doit pas aussi proposer à la table des points de Theologie, ou des questions difficiles à resoudre ; mais seulement des choses dont chacun peut dire sa pensée, sans trop s'appliquer l'esprit.

XVII.

Il ne faut jamais faire violence à la modestie de ceux à qui l'on parle ; &

c'eſt s'ériger en flateur, que leur donner des loüanges exceſſives qu'ils ne meritent pas quelquefois.

XVIII.

Il ne faut jamais mentir ; mais il ne faut pas auſſi dire toûjours toutes ſortes de veritez. Les unes, parce qu'elles pourroient nous nuire ; & les autres, parce qu'elles pourroient préjudicier au prochain.

XIX.

L'enjoüement eſt une choſe fort agreable dans une compagnie ; mais il ne doit pas eſtre perpetuel. ***Dulce eſt deſipere in loco.*** *Horat.*

XX.

« Que ſi l'on a avancé une opinion « extravagante & pernicieuſe, il eſt utile, « & meſme digne de loüange, de la changer ; au lieu que ce ſeroit une choſe « honteuſe de changer un ſentiment, « quand il eſt juſte & veritable. *Turpe eſt mutare ſententiam*, dit S. Auguſtin, *ſed veram & rectam ; nam ſtultam & noxiam, & laudabile & ſalubre eſt.* *Aug. ep. 120.*

Il n'appartient qu'aux perſonnes qui « ont de la lumiere & du jugement, dit-« il ailleurs, de ſe repentir des choſes « mal dites ; & l'on eſt d'ordinaire plus « admiré, quand on devient contre « *Id. l. 3. de anima & ejus origine, c. ult.*

„ soy-mesme le censeur d'un sentiment
„ avancé mal-à-propos, que si l'on ne
„ l'avoit jamais eu, ou bien si l'on en
„ avoit corrigé un autre.

XXI.

Enfin, souvenez-vous qu'ayant l'honneur d'estre Chrestien, vous devez toûjours agir d'une maniere digne d'un enfant de Dieu, *dignè Deo*, comme parle l'Apostre; & sur tout qu'il faut toûjours acquiescer à la verité, dés qu'on la connoist, sans s'opiniastrer à contester mal-à-propos.

§. VIII. *Des defauts & des vices les plus considerables qu'ils doivent tascher d'éviter dans la conversation.*

LE premier vice qu'il faut éviter dans la conversation, est le libertinage & l'impieté: car il ne faut jamais se moquer des choses saintes, & il y a mesme de l'incivilité d'en dire, qui ne soient pas agreables à entendre.

Le second vice, sont les paroles sales. *Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous, ny de fornication, ny de quelque impureté que ce soit, comme l'on n'en doit pas oüir parler parmi les Saints*, dit l'Apostre. *Qu'on*

Ephes. c. 5. v. 3.

n'entende pas aussi des paroles deshonnestes, ny folles, ny bouffonnes : car cela ne convient pas à vostre vocation.

Le troisiéme est le mensonge & les fourberies ; les Politiques en font leur étude plusieurs en font leurs plaisirs, & d'autres leur mestier : mais des Chrestiens doivent toûjours regarder ces vices avec horreur ; puisqu'il est honteux de mentir, ou de s'étudier à tromper les autres.

Enfin, considerez que les gens d'esprit qui s'érigent en censeurs de tout le monde, sont craints dans la conversation, les arrogans y sont méprisez ; & que l'on ne peut aucunement souffrir les libertins.

Outre ces grands vices, il y a encore quantité de defauts, dans lesquels tombent ceux qui ne sont pas assez sur leurs gardes : ainsi l'on n'aime pas d'ordinaire les railleurs, les vanteurs, & les grands parleurs.

Il faut pourtant bien distinguer icy la raillerie innocente, d'avec celle qui est tout-à-fait odieuse.

Car il y a une raillerie, qui non seulement est permise, mais qui fait mesme l'assaisonnement de toutes les conversations ; c'est pourquoy ceux qui y

réüssissent, y sont toûjours tres-bien reçûs. Or j'appelle raillerie, une chose de bon sens, dite à propos, & qui divertit. Pour cela il faut,

1. Qu'elle soit subtile & delicate: car l'on se moque de la raillerie, & du railleur, quand elle n'est pas telle. *Risum fecit, sed ridiculus fuit*, dit Quintilien.

2. Il ne faut pas que les choses dont on raille, soient serieuses, ou criminelles: car il n'y a pas sujet de railler, quand il n'y a pas sujet de rire.

3. Les defauts considerables du corps & de l'esprit n'y doivent pas servir de sujets. L'homme ne s'est pas formé luy mesme; c'est Dieu qui l'a fait tel qu'il est: c'est donc sur luy que retombent ces railleries.

4. Il faut railler avec discretion: ainsi il ne faut jamais railler les personnes puissantes. *Nunquam lacessas, quem lædere sit periculosum*, dit Quintilien.

5. Il ne faut jamais railler des miserables, parce qu'ils sont dignes de compassion. *Adversus miseros inhumanus est jocus.*

Enfin, il faut railler avec moderation: car l'excés est toûjours blasma-

ble, & il n'y a pas de plaisir de pousser les gens à bout.

Je ne parle donc pas icy de ceux dont les railleries sont piquantes, & qui ne se soucient pas de faire de la peine & de la confusion aux autres, pourvû que par là ils se fassent valoir, & qu'ils acquierent la reputation d'avoir de l'esprit. Il n'y a rien qui décrie, & qui fasse tant haïr un jeune homme, que cela.

Ceux qui se vantent, sont encore des gens fort incommodes dans la conversation, car ils ont toûjours dans la bouche les noms de leurs ancestres & de leurs terres; & ils ne parlent que de leur bravoure, des productions de leur esprit, & de leurs desseins.

Craignez de vous plaire, de peur que vous ne plaisiez qu'à vous seul. Il est des bonnes qualitez de nostre ame, comme de la nudité de nostre corps. Nous les devons toûjours cacher à nos yeux, & la modestie ne nous permet pas de nous y arrester.

Il y a encore des bizarres qui ne s'aiment qu'eux-mesmes, à qui tout ce que disent les autres déplaist, & qui ne trouvent rien de bien fait que ce qu'ils font.

Les enteſtez & les opiniaſtres ſont encore fort odieux.

Quand les choſes ſont de peu de conſequence, il ne faut pas les vouloir emporter de haute lutte; la victoire eſt toûjours dangereuſe en ces ſortes de rencontres, puiſque ſouvent l'on perd un bon amy pour une choſe de neant. D'ailleurs, on fait voir ſa mauvaiſe humeur en bonne compagnie; & l'on paſſe pour un homme avec qui il faut toûjours eſtre ſur ſes gardes.

Quand les choſes ſont telles, qu'il faut neceſſairement prendre parti, il faut en uſer fort doucement, ſans paroître paſſionné pour la victoire. L'on ne gagne rien par la raiſon avec des perſonnes qui n'en ont pas. C'eſt à celuy qui en a le plus, à ceder le premier; puiſque c'eſt remporter la victoire, que de quitter la diſpute avant qu'elle commence à s'échauffer.

§. IX. *De quelle maniere il faut faire les souscriptions dans les lettres qu'on écrit.*

S'Il faut prendre garde à ce qu'on dit, lorsqu'on parle, il faut sans doute apporter bien plus de précaution quand on écrit; parce qu'une lettre est un témoignage permanent ou de la sagesse, ou du peu d'esprit & de jugement d'une personne.

Il faut apporter la derniere exactitude dans les choses importantes, & n'écrire jamais rien qui puisse porter préjudice à personne; celuy qui est aujourd'huy vostre amy, pouvant estre demain vostre ennemi : c'est pourquoy les plus sages sont toûjours fort courts dans leurs lettres.

I.

Il faut estre fort respectueux, quand on écrit à des personnes de qualité. L'on peut estre plus libre, quand on écrit à ses amis, parce que des lettres ne doivent estre avec eux qu'un entretien commun & familier.

II.

Il faut toûjours faire réponse aux lettres qui nous sont écrites. Si c'est une personne de qualité, c'est une

obligation indiſpenſable. Si c'eſt un égal, le devoir nous y invite. Et ſi c'eſt un inferieur, c'eſt une honneſteté.

III.

Quand on écrit à une perſonne fort inferieure, l'on met d'ordinaire à la ſouſcription : Voſtre plus affectionné ſerviteur.

A une perſonne moins inferieure : Voſtre tres-affectionné ſerviteur.

A une perſonne peu inferieure : Voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur.

A une perſonne égale : Voſtre tres-humble & obeïſſant ſerviteur : ou bien, Tres obeïſſant ſerviteur, quand on veut écrire tres-civilement.

A une perſonne ſuperieure, il faut toûjours mettre : Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur. Ce terme eſt tel en noſtre langue, qu'il n'y a rien au delà : de quoy il ne peut y avoir une meilleure preuve, que ce qu'en écrivant au Roy & à la Reine, l'on n'y ajoûte que Tres-fidele, & le mot de Sujet, en mettant : Voſtre tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele ſerviteur & ſujet.

Mais quand on écrit à une perſonne ſuperieure, à qui l'on a une tres-

grande obligation, on peut mettre: Vostre tres-humble, tres-obeïssant, & tres-obligé serviteur.

* Quelques-uns croyent que le mot de tres-affectionné est préferable à celuy de tres-obeïssant; puisque l'affection comprend l'obeïssance, & que tout serviteur qui est affectionné à son maistre, luy obeït volontiers; au lieu que celuy qui ne se dit qu'obeïssant, n'est pas toûjours fort affectionné.

* L'Abbé de Furetiere dans son second Factum.

IV.

Quand on écrit à des amis, ou à des personnes du commun, on peut dater ses lettres du haut; mais quand on écrit à des personnes de grande condition & extrémement superieures, il est plus respectueux de dater toûjours au bas de la lettre.

V.

En parlant d'une lettre qu'on a reçûë, on peut dire à une personne égale: La lettre qu'il vous a plû de m'écrire; mais à une personne fort superieure, il faut dire: La lettre dont il vous a plû m'honorer, ou dont vous m'avez honoré.

VI.

Lorsqu'on veut faire des recomman-

dations à quelqu'un, si l'on écrit à une personne égale, ou peu superieure, on met : Je vous prie de trouver bon que N. voye icy des assurances de mes services ; mais quand c'est dans la lettre d'une personne fort superieure, il faut prendre un autre tour : par exemple, Oserois je bien, Monsieur, prendre la liberté d'assurer icy N. de mes respects, & de mes tres-humbles services ?

Des Billets.

QUAND on écrit des billets à des personnes superieures, l'on met dedans les mots de Monsieur ou de Madame, plus ou moins, suivant les diverses qualitez des personnes.

L'on ne signe pas d'ordinaire ces sortes de billets.

A la souscription l'on met, *A Monsieur, Monsieur N.* ou bien, *Pour Monsieur.*

Mais quand l'on met *Pour Monsieur*, il ne faut pas mettre de qualitez ; parce que le *Pour* n'en souffre pas.

Il faut toûjours dater les billets en teste.

Il faut aussi remarquer, que soit

dans les lettres, soit dans les billets, lorsqu'on parle d'une personne superieure, il faut toûjours mettre Monsieur tout du long : mais l'on peut mettre M[r] en abregé, quand on parle à des personnes qui ne sont qu'égales, ou peu superieures.

La prudence paroist en ce qu'on écrit, & l'honnesteté en la maniere d'écrire : c'est pourquoy il faut tascher que le papier soit toûjours bon & bien plié, & le caractere beau.

CHAPITRE V.

De la conduite des Enfans de qualité envers leurs inferieurs.

CEs inferieurs, ou sont des personnes qui ne dépendent nullement de nous, ou qui en dépendent.

On se doit conduire diversement envers les uns, & envers les autres. Et c'est ce qu'il faut voir.

§ I. *Envers des inferieurs qui ne dépendent pas des personnes de qualité.*

I.

Les personnes de qualité se trompent, s'ils s'imaginent qu'en traitant ceux qui sont au dessous d'eux, d'une maniere hautaine, fiere & dédaigneuse, ils en deviendront les maistres. Pour gagner l'amitié des hommes, il faut gagner le cœur des hommes, qui est le principe de toutes leurs actions. Or c'est par la douceur, par l'affabilité, par les bienfaits, & par les témoignages d'affection, qu'on la gagne. *Si vis amari, ama.* Senec.

II.

L'on a donc raison de comparer la douceur à l'aiman ; parce qu'elle attire à soy tous les cœurs.

Recevez donc tous ceux qui auront affaire à vous, avec un visage doux & affable ; & ne permettez pas qu'ils se retirent jamais d'auprés de vous tristes & mécontens.

III.

Quand vous donnez quelque chose, accompagnez toûjours vostre don de

paroles obligeantes. Et quand vous la refusez, faites-le aussi d'une maniere honneste ; parce que les belles paroles doivent suppléer au defaut des bons effets.

§. II. *Envers leurs Vassaux.*

I.

Les devoirs des Seigneurs & des Vassaux sont reciproques : car si le Vassal doit à son Seigneur le respect, la fidelité & l'obeïssance, le Seigneur luy doit aussi la protection. *Celsitudo vestra erigat humiles, eripiat opprimendos*, dit Cassiodore dans une lettre qu'il écrit au Roy Theodoric. *Cassiod. ep. 2. ad Theod.*

II.

Si donc vous exigez de vostre Vassal des marques de l'honneur & de la soûmission qu'il vous doit ; il faut aussi qu'il voye des témoignages de vostre amour, & du soin que vous prenez de ses interests. Rendez-luy donc justice, protegez-le, procurez son repos, & mettez toute vostre joye à pourvoir à ses besoins ; & aprés cela, vous verrez dans les occasions combien il vous honore, & combien est grande la passion qu'il a de vous rendre toutes

Cassiod. l. 6. ep. 24. sortes de services. C'est ainsi que parle Theodoric dans le mesme Auteur. *Erit nostrum gaudium vestra quies, suave lucrum, si nesciatis incommodum. . . . Regnantis enim est gloria, subjectorum otiosa tranquillitas.*

III.

Ayez toûjours de la reconnoissance pour les moindres services qu'ils vous rendent. Une bonne parole suffit quelquefois pour leur gagner le cœur.

IV.

Servez-vous pour leur bien & leur avantage, de la puissance que vous a donnée celuy dont vous estes sur la terre la vive image. Et comme ils ont continuellement les yeux arrestez sur vous pour faire ce que vous faites; portez-les à faire tout le bien possible, par le bon exemple que vous leur en donnerez. *Principis vita, censura est, eaque perpetua. Ad hanc dirigitur, ad hanc convertitur populus, nec tam imperio opus est, quàm exemplo*, dit Pline dans le beau Panegyrique de Trajan.

V.

Ecoutez leurs demandes, si vous voulez que Dieu écoute vos prieres. Ils sont Chrestiens comme vous, &

cette seule raison vous doit porter à les secourir dans leurs besoins, à les soulager dans leurs miseres, & à proportionner vos assistances à la grandeur de leurs necessitez.

§. III. *Envers leurs domestiques.*

C'EST le peché qui a distingué les conditions, & qui a fait qu'entre les hommes il y en a qui commandent, & il y en a qui obeïssent.

Nous sommes tous proches parens « les uns des autres, par la condition de « nostre naissance temporelle, dit S. Au- « gustin ; mais nous sommes freres par « l'esperance de l'heritage celeste, puis- « que le Seigneur & le serviteur ont le « mesme pere, qui est Dieu; & qu'ils pre- « tendent tous deux au mesme heritage, « qui est le ciel. «

Aug. enarr. in Ps. 25.

Or entre ceux qui obeïssent, il y en a qui aiment leur maistre, & qui le servent par affection, & il y en a qui servent malgré eux ; & qui haïssent également & leur servitude & leur maistre. J'appelle les premiers des domestiques, & je donne aux autres le nom de serviteurs.

I.

L'on ne sçauroit trop estimer de bons domestiques, quand on a le bonheur de les rencontrer.

Si vous avez un serviteur fidele, dit l'Ecclesiastique, aimez-le autant que vostre propre vie, & traitez-le comme vostre frere. *Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua. Quasi fratrem, sic eum tracta.*

Eccli. c. 33. v. 31.

II.

Aprés avoir bien éprouvé sa fidelité & son affection, déchargez-vous sur luy des soins les plus embarassans de vostre maison : mais ne laissez pas pourtant d'avoir toûjours l'œil à ce qu'il fait, & prenez bien garde qu'il ne s'émancipe, & qu'il ne perde le souvenir de sa condition & de son devoir. Un maistre perd tout, quand il perd l'autorité ; & un domestique qui se retire de la dépendance, devient insolent & insupportable.

III.

Laissez luy prendre quelquefois la liberté de vous dire ce qu'il pense sur ce qui regarde vos affaires, & de vous donner sur cela de salutaires avis.

IV.

Considerez comme les plus attachez

à vostre personne, non les flateurs & ceux qui loueront toutes vos actions; mais ceux qui prendront quelquefois la liberté de vous avertir quand vous faites mal, & d'improuver en cela vostre mauvaise conduite.

V.

« Dans la maison du juste, tandis qu'il « est dans le pelerinage de cette vie, & « qu'il est encore éloigné de la celeste « Jerusalem, dit S. Augustin; ceux qui « commandent, servent bien souvent « ceux à qui ils semblent commander: « car ce n'est pas par la passion qu'ils ont « de dominer sur eux, qu'ils comman- « dent; mais c'est par l'engagement où « Dieu les met de pourvoir à leur bien. « Ce n'est pas l'orgueil qui les fait éle- « ver au dessus d'eux, afin de les faire « plier sous leur autorité; mais c'est le « desir de les servir, & la compassion « qu'ils ont de leurs besoins. »

Aug. l. 9. de Civit. Dei, c. 14.

Saint Cyprien dit à ce sujet, que Jesus-Christ traitoit ses Disciples avec une douceur admirable, & comme s'ils eussent esté ses propres freres. *Discipulis non ut servis Dominica potestate præfuit; sed benignus fraterna eos caritate dilexit.*

VI.

Donnez-leur toûjours bon exemple::

car ceux qui font mal devant leurs domestiques, sont dignes d'autant de morts, dit S. Gregoire, qu'ils perdent d'ames, par le mal qu'ils font devant eux.

Greg. Past. l. 3. c. 5.

§. IV. *Envers leurs serviteurs.*

I.

NE multipliez pas vos serviteurs, & n'en ayez qu'autant que la necessité & la bien seance de vostre état en demande; parce que le grand nombre n'apporte d'ordinaire que du desordre & de la confusion dans une maison; & l'on n'en est pas mesme mieux servi.

II.

Ne vous familiarisez pas trop avec eux; mais contentez-vous d'estre aimé, craint, & servi; puisque Dieu n'en demande pas davantage de ses creatures.

III.

Occupez-les autant que vous le pourrez: car l'oisiveté est la maistresse de toutes sortes de malices, & ils ne se débauchent le plus souvent, que parce qu'ils n'ont rien à faire.

IV.

Comme leur ſalut vous doit eſtre auſſi cher que celuy de vos propres enfans, ayez grand ſoin de les faire inſtruire dans les maximes de la Religion; de les faire prier Dieu ſoir & matin; de les faire aſſiſter au ſervice divin les Feſtes & les Dimanches; & ſur tout de les empeſcher de jurer, d'aller au cabaret, & de joüer aux dez & aux cartes.

V.

Renfermez les droits de maiſtre dans les juſtes bornes que le Chriſtianiſme vous preſcrit, & ne traitez pas vos ſerviteurs avec la dureté que les Payens avoient autrefois pour leurs eſclaves.

Quand ils ne vous ſervent pas à voſtre fantaiſie, dit S. Cyprien, ſe plaignant des Seigneurs de ſon temps, vous agiſſez avec eux d'une maniere qui eſt tout à fait inhumaine. Vous prenez le baſton en main, vous les frappez, & vous les faites mourir de faim & de ſoif; & vous ne conſiderez pas, en les traitant de cette ſorte, que vous avez auſſi un maiſtre, auquel il vous faudra bien-toſt rendre compte de cette conduite. *Cypr. ep. ad Demet.*

Il ne faut pas qu'un Chrestien traite son valet, comme il traiteroit son cheval, dit S. Augustin ; puisque Dieu qui est son maistre, luy commande de l'aimer autant qu'il s'aime luy-mesme. *Christianum non oportet sic possidere servum, quomodo equum..... hominem namque homo tanquam semetipsum diligere debet, cui ab omnium Domino, ut se invicem diligant, imperatur.*

Aug. l. 1. de serm. Dom. in Monte.

Les Payens mesmes sont entrez dans ces sentimens de douceur & d'humanité. *Vive tu cum servo tuo clementer*, dit Seneque; *non te prastes superbè superiorem.*

Sen. ep. 47.

VII.

Ne leur refusez pas le necessaire pour ce qui est de la nourriture & du vestement. *Domini, quod justum est & æquum, servis præstate*, dit l'Apostre.

Coloss. 7. c. 1.

Juvenal ne peut retenir sa colere contre ceux qui perdent des sommes immenses aux jeux, & qui ont la dureté de ne pas donner un habit durant l'hiver à ceux qui les servent.

Iuven.

Simplex ne furor sestertia centum
Perdere, & algenti tunicam non reddere servo?

VIII.

C'est encore une inhumanité plus insupportable, de les chasser de chez soy, quand ils tombent malades.

IX.

Ce n'est pas une charité, mais une action de justice, de les recompenser, aprés qu'ils ont servi fidelement durant plusieurs années ; c'est un commandement de Dieu qui se trouve dans l'un & dans l'autre Testament.

Voicy comme parle le S. Esprit dans le septiéme chapitre de l'Ecclesiastique. Si vous avez un serviteur qui ait de l'esprit & de la conduite, cherissez-le comme vostre propre vie, & ne le laissez pas dans la pauvreté & dans la misere. *Neque inopem derelinquas illum.* Eccli. c. 7. v. 23.

Saint Paul écrivant à son disciple Timothée, dit que c'est avoir renoncé la Foy, que de n'avoir aucun soin de leur subsistance. *Si quis suorum, maximè domesticorum, curam non habet, fidem negavit, & est infideli deterior.* 1. Tim. c. 5. v. 8.

Le sçavant Estius expliquant ces mots, *(curam non habet) provisionem intelligit*, dit-il, *rerum ad vitam necessariarum.* Et il fait ensuite cette re-

flexion, que l'Apostre ne dit pas qu'un maistre qui en use si mal avec son serviteur, est un Infidele; mais il dit qu'il est pire qu'un infidele, *est infideli deterior:* parce que les Infideles, qui n'ont pour se conduire que la lumiere de la raison, estoient d'ordinaire plus pitoyables. L'on peut neanmoins appliquer à la conduite de quelques-uns, à la honte du Christianisme, ce que dit Seneque de ceux de son temps. *In servos superbissimi, crudelissimi, & contumeliosissimi sumus.* *Seneca ep. 41.*

ARTICLE I.

De la conduite des Enfans de qualité dans leurs affaires.

UNE des principales choses que devroient faire les personnes de qualité, ce seroit de prendre soin eux-mesmes de la conduite de leurs affaires; & c'est là ce qu'ils ne font pas assez souvent. La longue habitude qu'ils ont de mener une vie faineante, de ne s'appliquer à rien, de ne se contraindre en rien, est ce qui les perd, & qui les rend dépendans de certaines gens, qui prennent soin de leurs biens à leurs dépens.

dépens. Voicy donc quelques avis qu'on leur peut donner sur ce sujet.

I.

N'entreprenez jamais aucune affaire importante, sans l'avoir bien examinée auparavant, pour en prévoir toutes les suites; & sans estre presque assuré que dans l'évenement qu'elle aura, il y a bien plus à esperer, qu'à craindre.

II.

Prenez toûjours conseil de personnes sages & experimentées, & particulierement de ceux qui craignent Dieu, & qui ont de la pieté: car c'est de Dieu que viennent les bons conseils; & quand un homme se laisse une fois maistriser par ses passions, il ne peut plus se laisser convaincre par les bonnes raisons qu'on luy apporte; & ainsi il n'en peut donner de bons.

III.

La multitude des conseillers, sur tout quand ils n'ont qu'une mediocre suffisance, n'est pas moins nuisible aux esprits foibles, que celle des Medecins l'est à un malade.

IV.

Quand on vous donne quelque conseil, écoutez-le paisiblement, &

examinez-le attentivement. L'Ecriture dit que l'insensé n'écoute personne, parce qu'il ne suit que son caprice, & qu'il s'attache opiniastrément à tout ce qui luy paroist bon. *Via stulti recta in oculis ejus. Qui autem est sapiens, audit consilia.*

Prov. c. 12. v. 15.

V.

Il faut toûjours considerer trois choses dans une affaire, ce qui est permis par le droit & la justice : ce qui est bien-seant par l'honnesteté ; & ce qui est expedient pour l'utilité. *Quid liceat, quid deceat, quid expediat.*

VI.

Un homme raisonnable se propose toûjours une fin honneste : mais selon S. Augustin, un Chrestien ne se doit proposer autre chose dans toutes ses actions que Dieu, qui est sa derniere fin.

VII.

Dans les choses douteuses & incertaines, il faut aprés avoir pris conseil, & consulté la raison, en abandonner à Dieu tout le succés.

VIII.

Il faut estre lent à déliberer, & prompt à executer les resolutions qu'on a prises, pour ne pas laisser

échaper les occasions que la trop grande lenteur fait souvent perdre. C'est un grand hazard, quand une affaire commencée avec precipitation, & poursuivie avec lenteur, peut avoir un heureux succés.

IX.

Quand on croit que les resolutions qu'on a prises, sont bonnes, il faut s'y arrester: car la constance dans le bien est une aussi grande vertu, que l'attachement & l'inflexibilité dans le mal est un grand vice.

X.

Il ne faut pas neanmoins estre invariable dans sa conduite: car les diverses circonstances obligent quelquefois à agir tout d'une autre maniere qu'on ne se proposoit de faire d'abord.

XI.

Il faut toûjours faire son possible pour éviter les procés, soit en relaschant quelque chose de ses pretentions; soit en se soûmettant à des arbitres; soit enfin en considerant qu'outre la perte du bien, de son temps, & de son repos, rien n'est si humiliant & si fascheux, que les bassesses qu'il faut souvent faire en les sollicitant.

Saint François de Sales dit, qu'il n'y *Lib. 1. ep. 30.*

„ a presque que les Saints qui puissent
„ conserver la moderation dans les pro-
„ cés. *Litigare, & non insanire, vix san-
ctis conceditur.*

Quand neanmoins une necessité indispensable nous engage à plaider, aprés avoir fait les démarches dont je viens de parler; il faut esperer que Dieu qui nous y a engagez, nous conduira heureusement au port : mais il faut pourtant, comme l'on dit, avoir toûjours trois sacs bien garnis. Le premier d'argent, le second de patience, & le troisiéme de bons papiers.

X.

Il ne faut jamais se rendre répondant pour les autres que bien à propos; *Prov. c. 6. v. 1. & seq.* puisque c'est souvent se mettre au hazard de perdre son bien, son temps, son repos, & ses amis.

§. II. *Dans le ménagement de leurs biens.*

I.

SI Dieu vous a donné de grands biens, regardez-les comme des moyens que sa bonté vous donne pour passer plus commodément le desert de cette vie. *Comedetis vescentes, & sa-*

turabimini ; & laudabitis nomen Dei vestri, qui fecit mirabilia vobiscum. Ioel. c. 2. v. 26.

Les Chrestiens qui vivent des lumieres de la Foy, dit S. Augustin, attendent avec patience les biens eternels, qui leur ont esté promis en l'autre vie ; & ils usent des biens temporels, comme des voyageurs ; non pas pour y mettre leur affection, & pour estre par eux détournez de l'amour qu'ils doivent porter à Dieu : mais pour subvenir aux necessitez de la vie, & pour soûtenir avec moins de peine la masse corruptible de leur corps, qui ne fait qu'appesantir leur ame. Aug. de Civit. Dei, l. 19. c. 9.

II.

N'y mettez point vostre cœur & vostre affection. *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* Mais considerez-les comme estant indignes que vous les aimiez. Ps. 61.

1. Parce qu'elles déchirent l'ame par les cuisantes inquietudes qu'elles donnent pour les acquerir, par la peine qu'il y a à les conserver, & par la crainte qu'on a de les perdre. C'est pourquoy Jesus-Christ les compare dans l'Evangile à des épines.

2. Elles ne rendent pas meilleurs ceux qui les possedent.

» 3. Elles sont quelquefois une marque de la colere de Dieu, qui les donne aux méchans, dit S. Gregoire, ou afin que rougissant de leur ingratitude, ils retournent au service de celuy qui les comble de ses bienfaits ; ou afin qu'ils soient punis avec plus de rigueur, s'ils ne le font pas.

Les Payens mesmes ont crû que l'amour des richesses estoit une marque de la petitesse d'un esprit, & qu'il les faloit mépriser quand l'on n'en avoit pas ; ou s'en servir pour faire des liberalitez quand on en avoit. *Nihil est tam angusti animi tamque parvi, quàm amare divitias ; nihil honestius magnificentiúsque, quàm contemnere, si non habeas ; & si habeas, ad magnificentiam, liberalitatemque conferre.*

Cic. l. 1. Off.

III.

Comme les Chrestiens sont des pelerins & des voyageurs durant cette vie, ils doivent considerer deux choses dans les grands biens que Dieu leur donne quelquefois, qui sont, l'usage, & le transport qu'il en faut faire. L'usage se reduit au simple necessaire, selon leur état : car ils n'en sont que les usufruitiers, & ils en rendront

bien-toſt à Dieu un compte exact.

Touchant le tranſport de ces biens, ils doivent le faire de bonne heure au lieu où ils eſperent de les trouver aprés leur mort : car dans le monde, par exemple, les gens ſages font toûjours porter leurs plus precieux meubles & tout ce qu'ils ont de meilleur, aux lieux où ils ſeront plus en ſeureté, & où ils pretendent établir leur demeure ; & ils ne ſe mettent nullement en peine de ſe voir mal dans une hoſtellerie, parce que ce n'eſt qu'un lieu de paſſage. C'eſt donc au ciel, où les riches doivent envoyer par les mains des pauvres leurs grandes richeſſes, parce qu'elles y ſeront en aſſurance, & qu'il n'y aura pas là de voleurs qui les deterrent, ou qui les dérobent. D'ailleurs, il eſt autant impoſſible, que des perſonnes riches ſe ſauvent ſans donner l'aumoſne, comme il eſt impoſſible qu'ils ſe ſauvent ſans aimer Dieu. *Or celuy qui a des biens de ce monde*, dit S. Jean, *& qui voyant ſon frere dans la neceſſité, ferme ſon cœur & ſes entrailles pour luy ; comment peut-il dire que la charité de Dieu demeure en luy ?* Mais ils doivent pourtant donner judicieu-

Matth. c. 6. v. 20.

1. Ioan. c. 3. v. 17.

sement, afin de pouvoir donner longuement.

Pour ce qui est de ceux qui n'ont pas de bien par excés; ils doivent moderer leurs desirs, se consolant que le voyage de cette vie est d'ordinaire bien court; & qu'en qualité de voyageurs ils n'ont besoin que de peu de choses pour aller au ciel, qui est leur patrie.

IV.

Il faut toûjours proportionner sa dépense à ses biens. L'on est riche, non pas quand l'on a de grands revenus; mais quand on retranche tout luxe inutile, & toute dépense superfluë.

V.

Rien n'est assuré dans le monde. Quand Dieu permet donc qu'on perde les biens qu'on possedoit, par des accidens imprevûs, il faut imiter le saint homme Job, dit Saint Augustin, qui dans la perte des siens demeura toûjours inviolablement attaché à Dieu; & qui fit voir par sa constance, que son cœur estoit élevé au dessus de ses biens; mais que pour luy il demeuroit toûjours soûmis à Dieu.

Aug. de Mor. Eccl. c. 23. *Amisit Iob omnes divitias, & factus repentè pauperrimus, tam inconcussum animum tenuit & infixum Deo, ut*

II. Le Mensonge.

Le mensonge est encore un vice, auquel les enfans sont fort sujets. S. Augustin avouë que l'amour du jeu, & la passion de voir des folies, luy en faisoient faire une infinité, pour tromper ses maistres & ses parens. *Fallebam innumerabilibus mendaciis pædagogos & parentes meos amore ludendi, & studio spectandi nugatoria.* Aug. Conf.

Il faut donc leur apprendre, que « comme Dieu le Pere engendre son Fils « qui est la verité essentielle, ainsi le « diable est le pere du mensonge & des « menteurs; & que comme la sincerité « est le caractere des honnestes gens, « les déguisemens au contraire, les fourberies, & les mensonges sont la marque « d'un esprit bas & mal-tourné. « Τὸ ψεύδεσθαι δουλόπρεπες, καὶ πᾶσιν ἀνθρώποις μίσους ἄξιον.

Idem tr. 42. in Ioan.

Plut. de educ. lib.

Il semble que Dieu ait pris à tasche dans l'Ecriture sainte de défendre le mensonge dans une infinité d'endroits. *Vous ne mentirez pas*, dit-il dans le Levitique, *& personne d'entre vous ne trompera son prochain. En vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la verité.* Levit. c. 19. Ephes. c. 4. v. 25.

parce que nous sommes membres les uns des autres.

III. La Paresse.

Bern. ad Fratres de Monte Dei. Saint Bernard appelle ce vice la sentine de toutes sortes de tentations, la source des pensées inutiles & mauvaises, la mere des badineries, l'ennemie des vertus, la mort de l'ame, & le tombeau d'un homme tout vivant.

Et en effet, il est entierement opposé aux desseins de Dieu, & à l'esprit du Christianisme.

L'homme n'est au monde que pour travailler, ou du corps ou de l'esprit. C'est là sa penitence depuis le peché d'Adam, en quelque état qu'il soit. Or le travail des enfans c'est l'étude: il faut donc leur donner de l'horreur d'un vice qui les en éloigne; puisque selon S. Augustin, ils offensent Dieu, quand ils lisent, qu'ils écrivent, ou qu'ils s'appliquent moins qu'ils ne sont obligez de faire. *Peccabamus minùs scribendo, aut legendo, aut cogitando de litteris, quàm exigebatur à nobis.* *Aug. Conf. lib. 1. c. 9.* C'est pourquoy il ajoûte, qu'on faisoit tres-bien de le presser, & de le contraindre d'étudier, sans avoir aucun égard à sa paresse.

de en feftins, en meubles, en équipages, en habits, & aux jeux ; s'il s'agit de faire quantité d'autres dépenfes pleines de fafte & fouvent tres-inutiles, l'on ne plaint rien, & l'on n'épargne rien : mais s'il faut bien faire inftruire des enfans, & leur apprendre dés leur jeuneffe les maximes du falut & les belles Lettres, l'on plaint tout, & l'on ménage tout.

Quand il eft queftion de leur faire apprendre à danfer, pour leur donner bon air, & pour les rendre plus agreables au monde ; l'on recherche avec grand foin les maiftres qui paffent pour les plus habiles, & l'on employe pour cela tous fes meilleurs amis ; en dût-il mefme coûter deux ou trois piftoles pour une heure de temps qu'ils donnent en trois jours. Mais quand il s'agit de former l'efprit d'un enfant, & de redreffer fes mauvaifes inclinations ; quand il faut, dis-je, le faire marcher droit dans le fentier de la vertu, & qu'il faut apporter à cela une affiduité gefnante ; l'on fe contente fouvent d'un homme mediocrement habile, & d'un efprit fort borné ; parce qu'il en coûte bien moins : ὤνιον ἀμαθίαν διώκοντες, dit Plutarque ; comme s'ils prenoient

à tasche de justifier ce que dit contre eux un Poëte, que leurs enfans sont la chose qui leur coûte toûjours le moins.

Juv. sat. 6. ——*Res nulla minoris*
Constabit patri, quàm filius.

Dans ces sortes de ménagemens, qui ne sont pas souvent des plus honnestes, ces parens ne manquent jamais de se couvrir d'un pretexte bien specieux. C'est, disent-ils, pour conserver le bien de nos enfans, & pour leur donner le moyen de paroistre dans le monde avec plus d'éclat, lorsqu'ils seront grands, que nous en usons ainsi. Mais est-ce là la maniere dont les Payens ont agi ? L'on voit dans Herodien quel soin prit Marc-Aurele de la bonne éducation de ses deux enfans, Commode & Verissime. Car estant persuadé que la science & la vertu sont les seuls biens qui ne se peuvent oster ; il fit venir de tous costez les hommes les plus sçavans qu'il y eût dans l'Empire, ausquels il donna de fort bons appointemens : afin, dit cét Historien, qu'estant continuellement avec ses enfans, ils cultivassent leur esprit, & qu'ils prissent tout le soin possible de leurs bonnes mœurs.

Ce que dit aussi Horace dans sa sixié-

l'affection naturelle leur met un bandeau devant les yeux, qui les empesche de voir ce que demanderoient d'eux la justice & le bon sens. La stupidité & l'ignorance de leurs enfans leur donne trop de chagrin pour se pouvoir taire; & c'est sur le Precepteur qu'il leur est bien plus commode de décharger leur bile. C'est, disent-ils, un mal-honneste homme; il a negligé mon fils; il luy a fait perdre tout son temps; & il ne l'a pas pressé comme il auroit pû faire.

—— Culpa docentis
Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamillæ Iuv. Sat. 7.
Nil salit Arcadico Iuveni.

VIII.

Je ne veux rien dire ici de la fierté, & de la mauvaise humeur de certaines meres qui font les grandes Dames, & qui traitent un Precepteur de haut en bas: car quel plaisir y a-t-il

——Tristes Amaryllidis iras, Virg.
Atque superba pati fastidia?

IX.

Enfin comme les parens, pour témoigner à leurs enfans combien ils les aiment, ne sçauroient s'empescher de leur parler souvent de leurs grands biens, & des projets qu'ils font pour

leur établiſſement dans le monde ; c'eſt-à-dire, de leur remplir la teſte des fumées de vanité & d'ambition ; c'eſt encore un nouveau ſurcroiſt de déplaiſir pour celuy qui eſt auprés d'eux. Car la prudence l'oblige de ſe taire, tant pour ne pas manquer au reſpect qu'il leur doit, que pour ne pas perdre ſa peine. Et en effet, que produiroit autre choſe ſa liberté, ſinon d'attirer ſur luy les effets de leur injuſte indignation? *Si mactaverimus quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent*, diſoient au Roy Pharaon Moyſe & Aaron dans l'Exode.

Exod. c. 8, v. 29.

Article III.

Des Colleges.

La coûtume qu'on garde le plus ordinairement en France pour l'éducation des enfans, eſt de les mettre en des Colleges. A quoy les parens ſont excitez par quatre conſiderations, que Quintilien a fort bien remarquées dans le premier livre de ſes Inſtitutions.

La premiere eſt, qu'ils y font des connoiſſances & des amitiez avantageuſes qui durent ſouvent juſqu'à la

Les plaintes qu'on entend assez souvent faire aux personnes qui sont dans les grandes Charges, justifient assez ce que je viens de dire : car n'ayant pas quelquefois bien employé dans leur jeunesse le temps & les moyens que Dieu leur avoit donnez pour s'y avancer ; ils sont contraints, mais trop tard, de se servir des paroles, que l'Auteur des Proverbes met dans la bouche des impies. *Cur detestatus sum disciplinam, nec audivi vocem docentium me, & magistris non inclinavi aurem meam ?* Prov. c. 5. v. 18.

Ce vice est aussi entierement opposé à l'esprit du Christianisme : car le ciel ne se donnera pas à des endormis, à des faineans, & à des gens qui passent leur vie dans les divertissemens continuels ; mais seulement à ceux qui veilleront sur eux-mesmes, qui travailleront, & qui persevereront jusqu'à leur mort dans toutes sortes de bonnes œuvres. *Opulentissima & gloriosissima cæli hæreditas non dabitur dormientibus, vel otiantibus, vel ludentibus ; sed vigilantibus, laborantibus, & ad finem usque vitæ in bono perseverantibus.* Bell. l. 1. de arte bene moriendi, c. 10.

Or c'est dans la jeunesse qu'il faut commencer de faire l'apprentissage de

cette violence qu'il se faut faire : c'est pourquoi il faut bien representer aux enfans, qu'outre le plaisir que donne la science, qui est le plus grand & le plus solide qu'on puisse goûter dans la vie ; & qu'outre qu'un paresseux deshonore ses maistres, & le lieu où il est envoyé pour étudier ; il se met aussi dans l'impuissance de rendre jamais service à Dieu & à sa patrie, & qu'à sa mort il sera chargé d'une horrible confusion devant Dieu, quand il luy reprochera qu'il a rendu inutiles par sa paresse les moyens qu'il luy avoit donnez de s'avancer, pour estre plus en état de le servir.

IV. L'Envie.

L'envie, c'est à dire, la tristesse & le chagrin qu'on a de voir dans les autres les qualitez avantageuses qu'on ne possede pas soy-mesme, est encore un vice pour lequel les enfans doivent tascher de concevoir beaucoup d'horreur : car Dieu a en horreur les envieux, dit S. Ambroise, & il détourne les effets de sa toute-puissance de ceux qui ne peuvent souffrir ses bienfaits dans les hommes, imitant en ce point le demon, qui en est si jaloux,

satis demonstraret non illas sibi fuisse magnas, sed se illis, sibi autem Deum.

§. III. *Dans la distribution des Charges de Judicature.*

I.

SI vous avez à pourvoir à quelques Charges de Judicature, faites choix de personnes qui soient capables de les remplir dignement, & qui les rendent bien plus honorables par leurs vertus & leurs merites, qu'elles ne le sont, ou par le rang qu'elles donnent, ou par l'utilité qu'elles apportent. Nous croyons qu'il « est avantageux pour l'ornement de « nostre Palais, dit le Roy Athalaric « dans Cassiodore, de choisir pour remplir les premieres Charges de nostre « Royaume, des personnes qui en « soient veritablement dignes; parce « que la bonne reputation des Officiers « contribuë beaucoup à l'honneur de « leurs Maistres. «

Athal. apud Cass. l. 4. ep. 3.

II.

La prudence veut donc, qu'on ne fasse monter aux Charges les plus importantes, que ceux qui se sont déja bien acquitez des moindres. C'est de

quoy ce mesme Roy prend sujet de loüer Cassiodore. Il n'a pas, dit-il, esté élevé tout d'un coup au Consulat, par un jeu & par un pur caprice de la fortune: mais il y est monté peu à peu par les degrez de ses propres merites, & à mesure que ses vertus ont pris de nouveaux accroissemens. *Non fragili felicitate provectus fortuna ludo ad apicem fascium repentinis successibus evolavit; sed ut crescere virtutes solent, ad fastigium praeconii conscendit gradibus meritorum.*

Ce n'est pas mesme assez d'avoir pris tout le soin possible pour faire un digne choix de personnes capables de remplir ces sortes de Charges: mais ils doivent aprés cela veiller beaucoup sur eux, & s'informer de temps en temps, s'ils n'abusent pas de l'autorité qu'ils leur ont donnée; s'ils ne se laissent pas corrompre par des presens, ou intimider par des menaces; s'ils sont diligens & exacts à rendre justice à un chacun; s'ils ont soin de maintenir les privileges & les franchises de l'Eglise; s'ils ont assez de courage pour arrester les saillies & pour reprimer les emportemens des méchans, qui tourmentent les pauvres

par leur chicanneries ; & enfin, s'ils ne font pas eux-mesmes des violences & des exactions punissables : car il y a long-temps que Salvien s'est plaint, comme d'un fort grand abus, qu'on vendoit bien cher aux particuliers les Charges de Judicature, pour les laisser ensuite dédommager sur les pauvres ; & qu'ainsi on faisoit plusieurs miserables, pour élever seulement quelques-uns aux premieres places d'honneur. *Quid est aliud quorumdam præfectura, quàm præda. Ad hoc honor à paucis emitur, ut cunctorum vastatione solvatur. Quo quid esse indignius, quid iniquius potest ? Reddunt miseri dignitatum pretia quæ non emunt. Vt pauci illustrentur, mundus evertitur.* Salv. l. 4. de gubern. Dei.

§. IV. *De la nomination aux Benefices, & principalement aux Cures.*

I.

Si vous avez le droit de nomination à quelques Cures, souvenez-vous, comme parle le Concile de Trente, que vous ne pouvez rien faire de plus utile à la gloire de Dieu, & au salut des ames, que de les donner à des per- Conc. Trid. sess. 24. de reform.

sonnes qui soient propres à conduire les peuples.

II.

Si vous agissez en celà avec negligence, ou avec interest, ou si vous vous laissez gagner par les prieres & par les sollicitations de vos amis ; ou enfin, si vous avez égard à quelques pretendus services de parens, en les donnant à des personnes indignes : vous vous rendez responsables de tous les desordres, scandales & sacrileges qu'ils commettent.

III.

D. Thom. 2. 2. q. 100. art. 5, ad 3.

Saint Thomas ne croit pas qu'on doive donner une Cure à une personne qui la demande par luy-mesme, ou qui la fait demander par un autre ; parce que cét orgueil & cette presomption de s'en croire capable, l'en rend tout-à-fait indigne. *Si aliquis pro se rogat ut obtineat curam animarum, ex ipsa præsumptione redditur indignus, & sic preces fiunt pro indigno . . . Hanc idoneitatem de se præsumere, maxima est superbia . . . .*

Idem in c. 3. ad Tim. Lect. 1.

IV.

Le Concile de Trente condamne la multiplicité des Benefices, quand on en a un qui suffit à l'honneste entre-

tien d'un Ecclesiastique, comme un abus & un renversement de tout ordre. *Cùm Ecclesiasticus ordo pervertatur*, Sess. 7. c. 7. dit-il, *quando unus plurium officia occupat Clericorum; sacris Canonibus cautum fuit neminem oportere in duabus Ecclesiis conscribi.*

Sancta Synodus debitam regendis Ecclesiis disciplinam restituere cupiens, dit-il encore, *præsenti decreto statuit*, Sess. 2 de reform. c. 7. *in posterum ut unum tantùm Beneficium Ecclesiasticum singulis conferatur.*

Il faut voir sur ce sujet le livre de M. de la Planche, *De pluralitate Beneficiorum.*

V.

Vous me demanderez peut-estre, sur quelles sortes de personnes il faut jetter les yeux, quand on a des Benefices à donner, & sur tout des Cures ?

Je croy, selon les Peres de l'Eglise, que pour cela il faut choisir ceux, qui estant devant Dieu fort élevez au dessus des autres par l'éminence de leurs vertus, sont neanmoins trespetits à leurs yeux, par le sentiment d'une profonde humilité.

Ce sont ceux qui connoissant le danger de ces sortes d'emplois, crai-

gnent de s'y engager d'eux-mesmes, s'ils ne sont convaincus par la violence qu'on leur fait, qu'ils feroient mal de resister à Dieu qui les y appelle.

Aug. de Civ. Dei, l.19.c.19. » Car l'amour de la verité fait toûjours » chercher un saint repos. Et il n'y a » que la necessité de la charité qui por- » te à ces sortes d'engagemens justes & » legitimes, ceux qui d'ailleurs ne man- » quent pas de capacité pour s'en bien » acquitter. *Otium sanctum quærit caritas veritatis, negotium justum suscipit necessitas caritatis.*

Ce sont ceux qui peuvent estre les peres des peuples par leur bonté, l'appuy des foibles par leur vigueur, les consolateurs des pauvres & des affligez par leur tendresse, & les reconciliateurs des pecheurs par l'accés que la sainteté de leur vie leur donne auprés de Dieu.

Enfin, ce sont ceux qui ayant toûjours mené une vie innocente, sont assez éclairez pour servir de conducteurs aux peuples; ont assez de vertu pour les édifier; assez de zele pour les reprendre de leurs defauts; & assez de charité pour ne se proposer que le salut de leurs ames, & leurs biens spirituels en les servant.

FIN.